

LES PAYS PARTENAIRES MEDITERRANEENS FACE A LA CRISE



Illustration Alain Soucasse

Coordonnateurs

Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte
Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France

Août 2009



Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

**RAPPORT DU FEMISE SUR LE
PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN**

**LES PAYS PARTENAIRES
MEDITERRANEENS
FACE A LA CRISE**

Ahmed Galal, Economic Research Forum, Egypte

Jean-Louis Reiffers, Institut de la Méditerranée, France

Coordonnateurs



Août 2009

Ce rapport a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant l'opinion de l'Union Européenne.

**RAPPORT DU FEMISE SUR LE
PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN**
**LES PAYS PARTENAIRES MEDITERRANEENS
FACE A LA CRISE**

Août 2009

Principaux rédacteurs :

Jean-Louis Reiffers	Institut de la Méditerranée	France
Frédéric Blanc	Institut de la Méditerranée	France
Maryse Louis	Economic Research Forum	Egypte
Constantin Tsakas	Institut de la Méditerranée	France

Contributeurs:

Philippe Gilles	Université du Sud, Toulon-Var	France
Samy Mouley	Université de Tunis	Tunisie
H. Fehri	Université de Tunis	Tunisie
Nathalie Roux	DEFI, Université de la Méditerranée	France

Couverture : Illustration Alain Soucasse

Août 2009

Membres du Steering Committee :

Ahmed GALAL	Economic Research Forum	Egypte
Jean-Louis REIFFERS	Institut de la Méditerranée	France
Nuhad ABDALLAH	Academic Unit for Scientific Research (AUSR)	Syrie
Sergio ALESSANDRINI	Université de Modène	Italie
Bruno AMOROSO	Federico Caffè Center Roskilde University	Danemark
Patricia AUGIER	DEFI, Université de la Méditerranée	France
Slimane BEDRANI	CREAD	Algérie
Mongi BOUGHZALA	Université de Tunis El Manar	Tunisie
Mahmoud EL JAFARI	Al Quds University of Jerusalem	Palestine
Michael GASIOREK	Sussex University	Royaume-Uni
Ahmed GHONEIM	Faculty of Economics and Political Sciences - Cairo University	Egypte
John GRECH	Competitive Malta	Malte
Alejandro LORCA CORRONS	Universidad Autonoma de Madrid	Espagne
Samir MAKDISI	Institute of Financial Economics Am. Univ. in Beirut	Liban
Tuomo MELASUO	University of Tampere TAPRI	Finlande
Jan MICHALEK	Department of Economics Université de Varsovie	Pologne
Seyfeddin MUAZ	Royal Scientific Society	Jordanie
Lahcen OULHAJ	Université Mohammed V	Maroc
Khalid SEKKAT	Université Libre de Bruxelles	Belgique
Alfred STEINHERR	DIW	Allemagne
Subidey TOGAN	Bilkent University	Turquie
Alfred TOVIAS	Leonard Davis Institute of International Relations	Israël

TABLE DES MATIERES

Une crise subie	p.1
Première partie - Panorama général : les PM face à la crise mondiale	p.2
Chapitre I : la crise internationale et ses répercussions dans les PM	p.2
I. Outils de compréhension d'une crise inédite	p.3
II. La crise dans les PM : impact financier aujourd'hui marginal mais impact réel plus menaçant	p.5
III. Une crise sur la sphère réelle bien plus dangereuse	p.10
IV. Un équilibre macroéconomique sous tension	p.19
V. Un début de réponse dans un contexte d'incertitudes	p.24
Chapitre II. Un impératif : consolider le système d'interdépendance régional	p.33
I. Une ouverture qui s'est accélérée mais avec des fragilités	p.33
1. Une ouverture accrue aux échanges mondiaux de marchandises qui se solde par un déficit récurrent	p.34
2. Des positions commerciales sur les échanges de marchandises qui se dégradent tendanciellement	p.35
3. Une dégradation qui s'accélère pendant la crise et qui touche les nouvelles spécialisations	p.36
4. Un engagement international sensible dans les services	p.36
5. Leçons et enjeux d'un processus d'internationalisation entamé depuis 20 ans	p.37
II. L'ancrage régional : quelle dynamique et quelle protection ?	p.42
1. Une multiplication d'accords commerciaux à visée régionale et un engagement de fait croissant vers le reste du monde	p.43
2. La faiblesse des échanges intra PM signe d'un important potentiel de développement	p.48
3. Une sensible évolution des spécialisations sectorielles	p.49
4. Appréciation de la position des PM sur les marchés extérieurs.....	p.51
5. Spécialisation et contribution au solde commercial	p.53
6. La valorisation des positions sur les marchés extérieurs en termes de spécialisations	p.55
III. L'orientation régionale des IDE	p.57
1. L'accélération des IDE dans la deuxième moitié des années 2000	p.57
2. Une dépendance aux flux Européens et des pays du Golfe	p.58
3. La portée économique de ces flux d'investissements directs	p.59
4. Un après crise qui nécessite davantage d'attractivité de la part des PM	p.60
5. Conclusions	p.61
Chapitre III. La couverture sociale en Méditerranée	p.63
I. L'offre de services sociaux dans les PM	p.63
1. État des lieux des systèmes de protection sociale en Méditerranée	p.64
2. Principes de fonctionnement : limites structurelles et questions liées au contexte de crise	p.69
II. Les résultats obtenus par les systèmes de protection actuels	p.73
1. Progression sensible de l'état sanitaire, mais gap encore marqué avec l'Europe	p.73
2. Efficacité variée des politiques sociales dans la réduction de la pauvreté	p.75
3. Evolution des inégalités	p.76
III. Pistes de recommandations pour les politiques sociales dans un contexte de crise	p.78
1. La réforme du secteur de Santé	p.79
2. Le renforcement de la Protection Sociale	p.80
3. Promouvoir l'emploi et la participation au marché du travail formel et lutter contre le chômage	p.82
4. La réduction ou élimination des subventions des prix et l'adoption de régimes alternatifs	p.83
5. Le besoin de trouver une méthodologie alternative de mesure du bien-être	p.86
6. Le besoin d'une programmation budgétaire pluriannuelle pour une visibilité optimale des choix stratégiques	p.87
IV. Pour conclure	p.87
Notes.....	p.88
Bibliographie	p.90
Deuxième partie - Situation détaillée des PM : les fiches pays	p.93
Annexes	p.201

Coordonnateurs

Août 2009

La crise mondiale concerne tous les pays méditerranéens partenaires de l'Europe (PM). Mais, bien que présente elle se manifestera de façon retardée et différenciée. Le rapport 2008/2009 du Femise sur la région euromed ne peut donc l'ignorer. C'est ce qui sera fait dans les pages qui suivent tout en sachant que les données actuelles sont provisoires.

Plusieurs raisons à cela, la crise mondiale est d'une nature nouvelle car directement systémique, les anticipations amplifient ses effets de façon tout à fait extraordinaire et personne ne peut dire aujourd'hui comment évolueront les anticipations des consommateurs et des investisseurs dans les PM. La réaction du système d'interdépendance matérielle et humaine entre l'UE et les PM est également incertaine. Comment vont évoluer les flux touristiques ? Les transferts de revenus des migrants ? Les exportations au choc de demande externe ? Comment, finalement, ces évènements qui se traduisent par une révision à la baisse des prévisions de croissance tous les deux mois vont-elles toucher les réserves, les équilibres monétaires et budgétaires, l'emploi ?

Une crise subie

De nombreux experts avaient stigmatisé les risques que faisaient courir les bulles touchant les matières premières, dont le pétrole en premier lieu et les produits alimentaires, pour anticiper un retournement. De même, les dérives spéculatives et financières, notamment touchant à l'immobilier aux Etats-Unis et dans certains pays européens avaient été également soulignées. Plusieurs experts appelaient à des mesures pour permettre

un « soft-landing », conscients que la déconnexion complète entre les fondamentaux économiques et certains trends ne pouvaient durer, et que l'autorégulation des marchés ne serait pas à même d'en contrarier les effets.

Finalement, au cours du dernier trimestre 2008, ces « risques » se sont concrétisés pour les PM sans qu'ils ne soient en rien à leur origine. Tous les marchés se sont retournés, et pas seulement les marchés des matières premières ou les marchés financiers : la crise est là, tombant sur la sphère réelle avec une ampleur aussi inégalée que surprenante pour les autorités des pays occidentaux. Cette crise inquiète par ses novations qui rendent sa durée et son ampleur incertaine, par son caractère systémique et par son étendue internationale.

L'objectif du présent rapport est de donner des éléments sur la façon dont la crise touche les PM. On soulignera que leur capacités de résilience sont relativement hétérogènes et tiennent pour l'essentiel au degré et à la forme d'ouverture internationale qu'ils ont choisis. Au total leur résilience paraît bonne et, en tout cas sensiblement meilleure que celle que l'on peut observer dans les pays industrialisés et les pays émergents.

Il reste qu'ils seront probablement touchés plus tardivement, mais significativement, chose qui apparaît nettement au vu des informations disponibles au moment où ce rapport est rédigé. Mais pas de la même façon. La crise transitera pour l'essentiel par des effets revenus liés à la baisse de la demande externe, aux difficultés d'emploi des travailleurs émigrés et à leurs effets sur les transferts, aux flux touristiques et à la diminution des investissements

directs. Mais, compte tenu de leur relativement faible ouverture aux services, à la non convertibilité du compte de capital, à l'existence de taux de change semi-fixes, le danger d'un désinvestissement massif des banques étrangères (tel que l'on peut l'observer dans les pays de l'Est) et de sorties massives de capitaux semble peu probable.

Cela ne signifie pas que les banques ne verront pas leurs prêts non-performants augmenter sensiblement, que le déséquilibre des comptes publics ne puisse augmenter dans des proportions importantes et que des crises de réserves ne soient probables.

Le risque immédiat le plus important est que les anticipations deviennent moins favorables et qu'elles entraînent une diminution des composantes de la demande interne (consommation et investissement). Le risque à moyen terme est que de lents et importants efforts de stabilisation macroéconomique et de réformes ne soient remis en cause et ne conduisent à adopter un régime de croissance moins progressif. La façon dont le système d'interdépendance matérielle s'est construit, en particulier avec l'Europe, et dont les systèmes sociaux seront à même de servir d'amortisseurs sera également un élément décisif d'adaptation à la crise.

Pour traiter de ces questions le présent rapport présentera dans une première partie des éléments d'appréciation générale et, dans une seconde partie la situation actuelle des dix économies du Sud méditerranéen concernées.

Première partie - Panorama général : les PM face à la crise mondiale

Le premier chapitre tentera de déterminer, d'abord, la façon dont la crise internationale va toucher les PM, en relevant les éléments inédits par rapport aux processus de propagation qui touchent les pays développés et les pays émergents. Il s'agira de rappeler les origines de la crise et de voir par quels canaux elle se transmet aux PM. Au moment où ses effets se produisent, les PM ont été durement

touchés par la spéculation sur les prix des matières premières et alimentaires qui ont fragilisé leurs budgets et leur équilibre macroéconomique.

Le deuxième chapitre mettra à jour la présentation du système d'interdépendance qui les lie au reste du monde, en particulier à l'Europe. Les échanges de marchandises et de services, les investissements directs et les divers transferts constituent, en effet, le point d'arrivée d'une orientation vers l'ouverture des économies qui s'est consolidée ces dix dernières années. Le point de vue du Femise est qu'il faut à tout prix éviter que la crise ne remette en cause cette stratégie d'ouverture et les réformes liées. Cependant, il est clair aussi que les pays qui ont le plus joué le jeu de l'ouverture sont également ceux qui sont le plus exposés au choc externe. Quelles sont les fragilités de cette ouverture ? Quelle stratégie retenir pour bénéficier du rebond sans effets sociaux trop marqués ? Comment maintenir le cap à moyen terme dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée ?

Le troisième chapitre est consacré à l'état des lieux actuel des politiques sociales mises en place dans les PM. Celles-ci vont jouer un rôle décisif dans un contexte où la population des PM est déjà fortement touchée par le chômage et le sous-emploi et par l'augmentation du prix de matières premières et des produits alimentaires. Il est donc nécessaire de s'interroger sur le niveau de la protection dont bénéficie la population des PM. Cette mise à plat devrait permettre d'engager une réflexion sur les filets sociaux qu'il va falloir mettre en place en fonction de la durée de la période de crise.

Chapitre I : la crise internationale et ses répercussions dans les PM*

Dans ce premier chapitre, on s'intéressera successivement à : (i) la nature de la crise internationale et ses éléments inédits; (ii) aux différents canaux

*Section rédigée à partir d'une contribution spécifique de Gilles, Ph (Université du Sud, Toulon-Var); Mouley, S (Université de Tunis); Fehri, H (Université de Tunis)

de transmission qu'elle utilise dans les PM ; (iii) au contexte macroéconomique dans lequel se trouvent les PM au moment où ils sont frappés, à la façon dont ils ont commencé à répondre, et à leurs marges de manœuvre.

I. Outils de compréhension d'une crise inédite

Une crise directement liée à la forme prise par la globalisation financière

Depuis l'été 2007, l'engrenage crise des « sub-primes » - crise du marché interbancaire - crise bancaire et boursière - crise économique » affecte l'ensemble des économies. Alors que les pays développés et émergents sont concernés par l'intégralité de cet enchaînement, les pays en développement qui ne disposent pas de véritables marchés financiers et bancarisés domestiques sont plus directement concernés par les effets réels.

Cela ne signifie pas qu'après que les effets réels se soient suffisamment diffusés la crise ne puisse prendre une forme financière. Celle-ci se produira via l'augmentation des prêts non-performants des banques, la diminution des réserves, l'effet d'éviction lié à la nécessité de trouver des financements pour boucler les comptes publics et une modification des anticipations affectant la demande interne.

Par ailleurs, les PM ayant de toute façon besoin de recourir au marché international des capitaux, il est important de continuer à ajuster la macroéconomie aux évolutions de l'équilibre financier international (via la cible d'inflation, les taux d'intérêt et le taux de change). Enfin, les PM ont tout intérêt à suivre les évolutions aujourd'hui en cours dans la réglementation prudentielle et la surveillance de la désintermédiation financière.

Une réflexion globale qui concerne toutes les économies

La nature systémique de cette crise nécessite une réflexion globale sur les moyens institutionnels

et réglementaires (notamment prudentiels et de supervision) susceptibles de contenir les crises financières, d'enrayer la transmission de celles-ci à la sphère réelle et de préciser les contours d'une nouvelle architecture financière internationale capable d'endiguer le risque de système.

D'abord, le diagnostic. Le déroulement et l'ampleur de cette crise sont symptomatiques de la nature protéiforme et de la complexité du fonctionnement de la globalisation financière. Celle-ci désigne la constitution d'un marché intégré et global des capitaux, dont l'universalité induit une cohérence et une continuité temporelles de fonctionnement, caractérisées par des mouvements de décloisonnement, de déréglementation et de désintermédiation. Ceux-ci se développent, sous l'influence de risques de taux (de change et d'intérêt) et de prix (matières premières) croissants. Ce sont ces risques et les moyens de les couvrir qui sont à l'origine de crises financières et/ou monétaires inédites et qui déconnectent les besoins internationaux de financement des fondamentaux réels. Ces évolutions témoignent du basculement d'un système initialement régi par les autorités politiques et économiques, à un système mû par les marchés de capitaux privés, où les aspects spéculatifs jouent un rôle déterminant.

Dans ce contexte, la diversification des sources de couverture des besoins de financement nationaux et, notamment, le recours massif à des financements de marché, substituent à une contrainte intertemporelle de développement économique de moyen terme une contrainte financière immédiate de gestion du « bas » de la Balance des paiements. Se trouve ainsi accrue la vulnérabilité aux chocs externes, en particulier de liquidité, des économies concernées. En outre, cet aspect de la globalisation financière a augmenté les risques de marché, rendant les pays, notamment émergents, plus vulnérables aux aléas de la conjoncture et aux comportements privés, face auxquels les cadres étatiques nationaux de régulation (politiques, économiques, financiers et monétaires) se trouvent désarmés.

En résumé, la libéralisation complète des mouvements de capitaux a favorisé la déconnexion de la finance internationale par rapport à l'activité économique, particulièrement manifeste dans la crise actuelle, promu la sphère financière privée (le mark-to-market) comme principale source de financement des balances des paiements (tant pour les besoins de liquidités que pour l'ajustement des parités) et contribué au démantèlement des cadres étatiques de régulation.

La globalisation financière, ainsi définie, a pour corollaire l'instabilité monétaire et financière, mettant à l'ordre du jour les crises financières, éventuellement doublées de crises monétaires (*twin crisis*), favorisant la spécification, dans la littérature économique, d'une nouvelle taxinomie par laquelle les crises de première, seconde, puis troisième générations furent, initialement, constatées, puis théoriquement explicitées (Bastidon, 2002). Les singularités de la présente crise appellent, probablement, la définition d'une quatrième génération.

Une crise de quatrième génération

Dans les modèles de première génération (Agénor, Bhandari, Flood, 1992), ancrés sur une logique « fondamentaliste », la crise constitue la sanction logique et anticipée d'une politique économique incohérente (inconsistency au sens de Kydland et Prescott, 1977). Cette inconsistance se manifeste, par un décalage entre l'objectif de change annoncé par les autorités monétaires et l'orientation de la politique économique mise en œuvre, par les résultats obtenus en termes de chômage et d'inflation comparativement aux annonces du gouvernement (Krugman, 1996) ou, plus généralement, par toute détérioration des fondamentaux, notamment les crises de dette souveraine (i.e. les crises des années quatre-vingts, à la suite du défaut des principaux débiteurs sud-américains en 1982).

Dans les modèles de seconde génération (Eichengreen, 1996), la crise résulte d'une modification des anticipations des agents privés relatives

aux mêmes fondamentaux que ceux appréhendés dans les modèles de première génération. Il s'agit, en l'occurrence, d'une crise autoréalisatrice (du bas vers le haut de la balance des paiements) centrée sur un problème de liquidité : si les agents anticipent une insuffisance de liquidités, la crise survient alors qu'un éventuel assèchement résulte, de fait, de leurs propres comportements.

Ce cadre analytique est, particulièrement, pertinent pour appréhender, dans un contexte de contagion, les vulnérabilités spécifiques aux pays émergents dès lors que ceux-ci font l'objet, par la plupart des opérateurs internationaux, d'une analyse de risque global. En d'autres termes, les investisseurs extrapolent à l'ensemble des pays appartenant à une même classe de risque la dégradation des fondamentaux spécifiques à l'un d'entre eux.

Actuellement, la très forte augmentation des spreads pour l'ensemble des émetteurs obligataires publics et privés et son corollaire, l'inversion des flux de capitaux, résultent d'une élévation de l'aversion au risque de l'ensemble des investisseurs. La singularité de la présente crise réside dans l'origine géographique du choc initial : la montée de l'aversion au risque résulte de la crise affectant les systèmes de financement des pays industrialisés.

La recherche d'un cadre d'analyse des crises financières récentes a conduit différents auteurs à imaginer une crise de troisième génération à partir des comportements d'opérateurs conditionnés par une logique speculative nourrie d'anticipations de variation des cours et de polarisations mimétiques, dans un contexte de forts déséquilibres sur les fondamentaux. Cette relation entre comportements microéconomiques et états macroéconomiques est susceptible d'alimenter un risque systémique via les mécanismes de contagion. Dans le cas des pays en développement dont les systèmes de financement domestiques et les mouvements de capitaux ne sont pas encore pleinement libéralisés, la crise repose, en pratique, sur le diagnostic des investis-

seurs internationaux relatif à la capacité de l'Etat à faire face à son passif, augmentée de la garantie qu'il exerce de droit ou de fait sur les dettes internationales contractées par les entreprises nationales. Si cette capacité est jugée insuffisante, une sortie massive de capitaux survient immédiatement.

Le scénario de la crise actuelle, toujours d'origine bancaire, comporte deux dimensions originales (Pollin, 2009) dont la prise en compte pourrait justifier la spécification d'une quatrième génération :

- ✓ d'une part, l'origine de la crise se situe dans le dysfonctionnement de la titrisation qui a entraîné une contraction contagieuse de la liquidité sur les marchés monétaires et financiers ;
- ✓ d'autre part, la contagion systémique ne repose pas d'abord sur un problème majeur de solvabilité, mais sur un problème de liquidité, dans l'intermédiation de bilan. Il s'agit des banques de dépôts, qui doivent offrir des moyens de règlement en contrepartie de crédits bancaires, et des banques de financement et d'investissement qui doivent fournir la liquidité d'intermédiation de marché, c'est-à-dire alimenter les échanges de titres afin d'en réduire les coûts de négociation (i.e. faire converger les prix de marché vers la valeur fondamentale).

Ce rôle central de la liquidité se manifeste par un accroissement considérable des primes de risques qui précède les défaillances des entreprises. C'est l'illustration du fait que cette crise résulte d'une restriction de la liquidité sur les marchés du crédit bien plus que d'une dégradation des fondamentaux, rendant, pour une grande part, inopérante la réglementation des fonds propres.

En conclusion, la genèse de la crise actuelle se situe dans le triptyque « innovation-dérégulation-liquidité » (Mistral, 2009) qui comporte :

- ✓ d'une part, un schéma classique des crises financières basé sur une phase « d'eupho-

rie des affaires » durant laquelle les agents utilisent l'effet de levier afin de maximiser le rendement de leurs actifs dans un contexte de facilité d'octroi de crédits (i.e. en sous-estimant la réputation et la crédibilité des projets et des emprunteurs, Gilles, 1992),

- ✓ d'autre part, une technicité inégalée, et souvent inédite, des innovations financières via la titrisation et les produits dérivés. Comme le souligne Lubochinsky (2009), l'encours des obligations, actions et actifs des banques commerciales représente quatre fois le PIB mondial, et les produits dérivés presque douze fois le PIB mondial ! C'est cette délocalisation du risque crédit hors du système bancaire régulé, dans un contexte d'opacité accrue débouchant sur une quasi impossibilité de traçabilité des créances titrisées (ABS) puis « repackagées » (CDO), avec des acteurs moins soumis aux réglementations prudentielles que les banques, qui a considérablement accru l'instabilité des marchés financiers et favorisé les mécanismes de contagion.

II. La crise dans les PM : impact financier aujourd'hui marginal mais impact réel plus menaçant

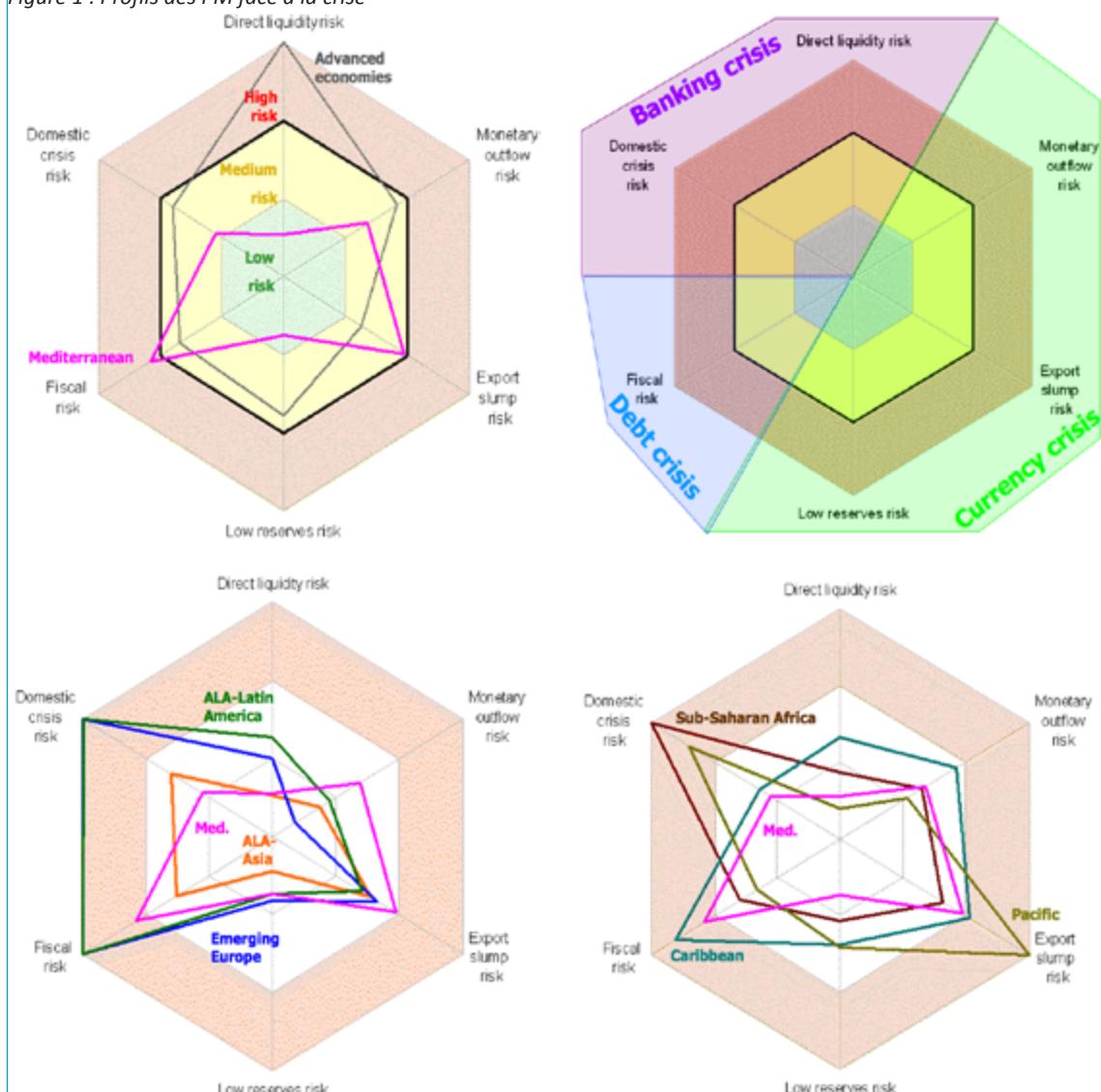
La région Méditerranéenne a connu une sensible amélioration de sa situation économique depuis le lancement du Processus de Barcelone. Une croissance soutenue, un début de différenciation de la structure des échanges et un investissement étranger accru en sont les principales composantes. Par ailleurs, les PM ont procédé à un grand nombre de réformes, en particulier de leurs politiques sociales qui se sont traduites en de solides progrès en termes d'éducation, de santé, d'espérance et de qualité de vie. Cependant, la crise désormais mondiale présente un « challenge » inédit.

La crise suit un processus inverse à celui des pays développés où elle a trouvé son origine. Elle se manifeste, en premier lieu, par le jeu

d'effets revenus qui se traduisent par une diminution sensible de la croissance du PIB expliquée par la diminution des exportations liées à la baisse de la demande externe, une diminution des transferts des immigrés, du tourisme et des entrées nettes d'investissements directs étrangers. Ces phénomènes sont directement liés au décalage entre la demande interne des principaux partenaires industrialisés des PM aujourd'hui atone et leur propre demande interne encore soutenue. De fait, la crise créée chez les partenaires industrialisés des PM un surplus exportable croissant.

Cet aspect particulier et non financier de la crise dans les PM se voit d'ailleurs parfaitement dans une analyse en cours menée par les services économiques de la BEI. Sur la base d'une analyse statistique «probit», Markus Berndt et Daniel Ottolenghi ont comparé le profil de risque lié à la crise des PM par rapport aux pays industrialisés et à d'autres pays en développement. Il en ressort assez nettement que dans l'ensemble, les pays méditerranéens ne sont que faiblement exposés directement, disposant notamment, pour l'instant de niveaux suffisants de réserves en devises. De plus, la progression lente des crédits modère les risques d'une crise

Figure 1 : Profils des PM face à la crise



Source : "Vulnerability of the Mediterranean region to the Financial Crisis", Markus Berndt et Daniel Ottolenghi, Banque Européenne d'Investissement, Présentation au Séminaire DEFI, Université de la Méditerranée, 15 mai 2009

financière domestique. Ainsi, l'exposition directe et les risques de crise des secteurs financiers domestiques provenant de vulnérabilités internes sont largement limités. En revanche, ces profils mettent en relief la dépendance des pays méditerranéens aux flux financiers externes (transferts des émigrés, recettes du tourisme, investissements étrangers) et aux relations commerciales via les recettes d'exportations (Cf. "Vulnerability of the Mediterranean region to the Financial Crisis", Markus Berndt et Daniel Ottolenghi, Banque Européenne d'Investissement, Présentation au Séminaire DEFI, Université de la Méditerranée, 15 mai 2009).

Bien que les effets sur la sphère financière soient encore limités du fait de la faible convertibilité du compte de capital, de la relative fermeture des PM aux services ce qui évite le phénomène de désinvestissement massif (en particulier des banques) que l'on observe dans les pays de l'Est, ces effets revenus vont finir par avoir des conséquences financières s'ils ne sont pas contrariés.

Ceux-ci prendront deux formes principales qui commencent à se dessiner.

En premier lieu, du fait de la tension sur les balances des paiements va se poser de façon inévitable un problème de réserves qui commence à se manifester dans certains pays. Cet effet posera des difficultés aux banques centrales dans leur action de refinancement de l'économie et de gestion du taux de change.

En second lieu, les portefeuilles des banques connaîtront une sensible détérioration dans les secteurs les plus ouverts sur l'extérieur, de même que les comptes publics. Risquent alors, d'être remis en cause plusieurs années d'efforts pour consolider les équilibres macroéconomiques.

L'importance finale des effets sur l'emploi dépendra des anticipations des agents privés dont on voit bien dans les pays actuellement les plus touchés, le rôle amplificateur. En particulier, pour

ce qui concerne le niveau de la consommation privée et des investissements. Il reste que les PM semblent moins concernés du fait de l'asymétrie d'information qui existe entre les agents privés et les institutions financières, asymétrie d'information qui protégera probablement les PM de mouvements de panique.

Des prévisions de croissance revues à la baisse

Les prévisions de croissance de la Banque Mondiale dans les pays en voie de développement sont revues à la baisse ; la croissance en 2009 estimée initialement à 4,4% du PIB (en novembre 2008) est passée à 2,1% (mars 2009) puis à 1,2% (Juin 2009, Banque Mondiale). Cela dit, les prévisions régionales laissent sous-entendre que la Méditerranée sera moins touchée avec une croissance en MENA estimée à 3,1% du PIB en 2009 (Banque Mondiale) et à environ 2% pour les seuls PM d'après l'EIU.

Une analyse pays par pays permet, en effet, d'observer qu'en 2009 les PM garderont des croissances largement positives à l'exception de la Turquie (voir plus loin le tableau 7, p.21).

Un faible risque de crise financière dans les PM, illustré par les cas de la Tunisie et l'Egypte

Le niveau de convertibilité du compte du capital limite les retombées de la crise

La faible convertibilité du compte du capital, met en grande partie la Méditerranée à l'abri des retombées directes de la crise sur les systèmes bancaires et financiers. Il est vrai que l'on a souvent reproché dans les organismes internationaux ces restrictions qui ont contribué à une attractivité diminuée de la région en matière d'investissements. Le fondement de cette observation est que la libéralisation du compte en capital permet, non seulement, la diversification des sources de financement de la balance des paiements, mais agit également comme stimulus des IDE en accélérant l'évolution des marchés financiers (Cf. étude

Femise FEM32-04). En Tunisie, par exemple, on observe que les autorités imposent des restrictions à la libre circulation des mouvements de capitaux limitant ainsi l'accès aux investissements de portefeuille. Cet accès limité fait que la balance des paiements est surtout financée par l'emprunt public ce qui entraîne une importante dette en devises. La marge de manœuvre en termes de recettes fiscales reste étroite, le degré de flexibilité du taux de change est lui aussi limité. Il est clair que l'entrée de capitaux étrangers pourrait constituer une plus importante source de recettes pour la balance des paiements si la libéralisation était améliorée.

Mais ouvrir complètement le compte de capital implique d'avoir une position relative favorable du point de vue de l'investisseur international, d'accepter un taux de change flexible et que la politique monétaire soit contrainte par la parité des taux d'intérêt. Cela peut fournir d'importants moyens de financement nouveaux via les investissements de portefeuille, mais la contrepartie est que les marges de manœuvre de la politique macroéconomique se restreignent fortement et que le pays est exposé à toutes sortes d'événements qui pourraient modifier les anticipations sur le taux de change futur, sur l'inflation, sur le taux d'intérêt etc. Cette observation est confortée par le fait que malgré cette restriction, l'avènement de la crise s'est traduite par des sorties de capitaux liées aux dates de règlements des échanges et aux libertés accordées aux filiales des firmes étrangères. Le tableau suivant montre que les sorties de capitaux ont augmenté fortement en Tunisie mais

que l'effet final a été peu ressenti du fait de montants initiaux faibles.

Le tableau ci-dessous révèle, en effet, que le compte capital

en Tunisie a perdu en l'espace d'un an plus de 60% de sa valeur, (68,9 millions de DT au quatrième trimestre 2008 contre 181,8 millions de DT 12 mois avant), alors que sa part dans le solde capital et financier ne représente que 3,2% au premier trimestre 2009.

De même, en Egypte, le compte capital a connu une baisse massive de 150% au premier trimestre 2009 par rapport à l'année précédente, cependant son volume a toujours été négligeable par rapport au compte financier qui lui, semble avoir considérablement souffert.

Quelles que soient les spécificités nationales, il s'avère donc que la réticence de la plupart des PM à ce type d'ouverture leur a permis de limiter les pertes financières liées à la crise.

L'impact sur les marchés financiers reflète leur faible ouverture internationale

A la fin du premier trimestre 2009 la plupart des bourses de valeurs de la Méditerranée avaient chuté (à l'exception de la Tunisie) et retrouvé des niveaux voisins (au Maroc, au Liban, en Jordanie) voire sensiblement inférieurs (en Turquie, en Egypte et en Israël) à ceux de fin 2006.

Il y a donc eu, en général, un impact de la crise financière, mais limité. Cet impact limité s'explique, par la faiblesse des placements étrangers dont l'effet sur les cours boursiers, bien qu'effectif, demeure faible. Dans ce cas, les bourses nationa-

Tableau 1 : Compte de Capital de la Tunisie (en millions de DT)

	2007	2008*	Q3-07	Q3-08*	Q1-08	Q1-09*	Variation Annuelle (Q1)
<i>Recettes</i>	214,7	126	182,5	71	31,5	29,1	-7,60%
<i>Dépenses</i>	2,6	4,6	0,7	2,1	1,2	3,1	158,30%
<i>Solde</i>	212,1	121,4	181,8	68,9	30,3	26	-14,20%
<i>Solde en % du solde compte Capital & Financier</i>	10,10%	2,90%	31,10%	3,60%	6,70%	3,20%	

*Source : Banque Centrale de Tunisie, * chiffres provisoires*

Tableau 2 : Compte de Capital et compte financier de l'Egypte (en millions de US\$)

	Octobre- Décembre 2007	Janvier-Mars 2008	Octobre- Décembre 2008	Janvier-Mars 2009	Glissement annuel, % variation (Jan-Mars)
Compte Capital & Financier	1 494,3	441,4	-159,6	-1 347,0	-405,4%
Compte Capital	1,2	-0,2	-0,9	0,1	-150,0%

Source : Central Bank of Egypt

les constituent souvent une sorte de refuge pour certains groupes nationaux disposant de liquidités qui ne trouvent pas d'emplois productifs (la Tunisie a ainsi renforcé sa capitalisation boursière grâce à deux introductions remarquables, celle de Poulina Holding et de la société Artes). Par ailleurs, les augmentations de capital jouant un rôle relativement réduit dans le financement de l'investissement domestique, l'effet de la crise est là encore très faible par rapport aux pays industrialisés.

Les baisses plus fortes comme en Egypte sont liées à une répartition sectorielle de la capitalisation boursière orientée vers des secteurs plus particulièrement concernés par la crise financière

actuelle. Enfin, le dernier facteur qui explique un effet de contagion est la taille du marché, laquelle facilite manifestement la contagion dans le cas de la Turquie, de la Jordanie et d'Israël comme le soulignent plusieurs études (cf. Thomas Lagoarde-Segot et Brian M. Lucey : « Shift contagion vulnerability in the MENA stock market » forthcoming in the « World Economy » 2009).

Un système bancaire faiblement exposé aux effets immédiats de la crise

Un système bancaire peut-être fragilisé par l'importance des créances improductives (non performing loans). Cela n'a pas été le cas dans la plupart des PM. La tendance a été plutôt à la baisse de ces mauvaises créances même si les prêts improductifs sont encore élevés en Egypte et en Tunisie comparativement à la moyenne des pays émergents (5,9% en 2007).

Face à la crise, la situation des systèmes bancaires n'est pas particulièrement inquiétante ; la mise en place de mesures strictes (limitation des emprunts étrangers de la part des banques et des entreprises, interdiction d'investir sur les marchés de capitaux étrangers, restrictions sur les opérations de change et les produits dérivés) a limité l'exposition des

Figure 2: Evolution des index boursiers de Tunisie (en haut) et d'Egypte (en bas)



banques résidentes aux marchés financiers internationaux.

Ces mesures ont permis un meilleur provisionnement des prêts improductifs à l'exception de la Syrie (tableau ci-dessous). Cette évolution vertueuse sera certainement contrariée en partie lorsque les conséquences réelles de la crise toucheront les entreprises domiciliées dans les banques des PM. De nouveaux besoins de liquidités se feront sentir et le rôle de la Banque centrale sera déterminant, d'autant que des fragilités subsistent. Parmi les plus importantes, l'incapacité des banques des PM à octroyer des crédits aux PME et aux TPE sans des collatéraux très importants, un engagement toujours important en faveur du financement du Trésor qui engendre un effet d'éviction que les difficultés budgétaires risquent d'accroître.

III. Une crise sur la sphère réelle bien plus dangereuse

Canaux de transmission à court-terme et préoccupations de long-terme

La crise dans les PM ne viendra donc pas du système financier. Mais, comme on l'a souligné, par contagion, la menace porte sur l'économie réelle PM. Une crise prolongée risque de se traduire par une baisse aggravée des exportations, du tourisme, des transferts de migrants et des IDE, ces éléments constituant les principaux canaux de propagation de la crise dans la région (FMI).

Bien que l'effet final soit difficilement quantifiable, les tendances récentes suggèrent que :

Tableau 3 : Indicateurs de solidité du secteur bancaire

	2006							
	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie	Tunisie	Turquie
Ratio de fonds propres (en %)	14,8	5,9	21,4	25	7,4	7	11,3	22,1
Créances improductives (en % du total des prêts)	25	8,4	4,3	6,8	10,9	4,7	19	3,8
Provisions (en % des créances improductives)	74,6	n.d	80	54,4	71,2	61	49,2	90,8
Rendement des actifs (en %)	0,6	1	1,7	0,9	1,3	2	0,7	2,5
Rendement des fonds propres (en %)	10,7	17,6	15	10,1	17,4	19,6	7,7	19,8

	2007							
	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie	Tunisie	Turquie
Ratio de fonds propres (en %)	14,9	6,1	18,8	24	6,9	6,5	11	19
Créances improductives (en % du total des prêts)	16,5	n.d	4,2	4,8	7,9	5,3	17,3	3,5
Provisions (en % des créances improductives)	89,9	n.d	70	56,6	75,2	23,7	53,8	88,4
Rendement des actifs (en %)	nd	1,2	1,6	1	1,5	2,4	0,9	2,8
Rendement des fonds propres (en %)	nd	20	12,2	12,1	20,6	23,9	9	21,6

	2008 (June)		
	Israël	Liban	Syrie
Ratio de fonds propres (en %)	6,3	n.d	n.d
Créances improductives (en % du total des prêts)	n.d	3,7	n.d
Provisions (en % des créances improductives)	n.d	57,4	n.d
Rendement des actifs (en %)	0,7	0,7	0,8
Rendement des fonds propres (en %)	10,7	8,3	17,2

Source : IMF Country Reports (2008-2009)

Tableau 4a : Les 4 canaux de transmission de la crise dans les PM. Variation actuelle

	Exports de biens	Imports de biens	Tourisme (valeur)	Remittances	IDE
Algérie	(-42,07%)****	10,07%	-10,00%	n.a	-40,00%
Egypte	-7,60%	2,98%	-17,30%	14,56%	-48,20%
Israël	-31,80%	-19,02%	(-19,71%)*	1,51%	-39,53%
Jordanie	-10,30%	-21,70%	7,40%	-9,90%	-71,40%
Liban	10,00%	-5,00%	(54%)*	-34,90%	-21,00%
Maroc	-35,10%	-20,00%	10,1%*	-13,80%	-30,70%
Palestine	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Syrie	n.a	n.a	0,08	n.a	33,00%
Tunisie	-18,77%	-16,40%	4,3%****	9,96%	-47,17%
Turquie	-30,17%	-42,80%	-5,45%	-41,48%	-52,20%

Légende : * Flow of Tourists in Israel Tourism Arrivals - 19,71% while person-nights in tourism hotels declined by 31,77% ; **with a 7,7% and 8,8% increase in Morocco and Jordan Tourism flows (volume) ; *** -42% pour hydrocarbures ; ****4,3% increase in dinars (2,3% in Euro) and an increase of tourism flows of 2,2%

Sources : élaboration Femise à partir de EIU, IMF Country Reports, Standards and Poor's, Rapports des Banques centrales des PM, ... Les variations peuvent recouvrir des périodes différentes. Précisions sur les périodes et les sources en annexe 1.1.

- ✓ La diminution des exportations de biens s'accompagnera d'une diminution des importations. Mais certainement de moindre ampleur car la diminution de la demande interne des PM est nettement plus faible que celle des pays industrialisés. Cet écart considérable pèsera certainement de plus en plus sur le solde courant.
- ✓ Le tourisme sera la proie de deux tendances contradictoires : une diminution des flux liés à la baisse des revenus, notamment en Europe, un effet de substitution au profit de la proximité qui peut avoir l'effet contraire. Si les tendances observées dans certains pays (comme le Maroc) se concrétisent, il peut y avoir à la fois une augmentation des flux de personnes et une baisse globale des revenus liée à la diminution de la durée des séjours et des dépenses.
- ✓ Les transferts des travailleurs migrants qui ont connu une augmentation en 2008 pourraient redescendre à des niveaux proches à ceux enregistrés en 2006 à cause des effets de la crise sur l'emploi de ces travailleurs en Europe

✓ Quant aux investissements directs étrangers, on observe partout dans le monde un repli qui touchera très certainement les PM.

✓ Enfin, le FMI note que les politiques contracycliques ont été dans le passé un moyen efficace pour sortir de récession et pour renforcer le rétablissement économique. Cela dit, l'impact des politiques fiscales, fort utiles en temps de crise, est faible pour des pays avec un degré d'endettement public élevé.

Il s'agit donc d'analyser la situation à travers les questions suivantes :

Quelle sera la baisse de la demande globale en Méditerranée transmise par ces quatre canaux ? Quel en sera le coût sur les capacités de la région à poursuivre l'amélioration du régime de croissance et à modifier ses spécialisations de façon à progresser dans la chaîne de valeur ? Comment continuer à assurer l'équilibre social et avec quels outils afin que l'impact sur la sphère réelle ne déséquilibre pas ces sociétés encore fragiles ?

Le défi pour la Méditerranée consiste à limiter l'impact de la crise sur l'économie réelle avec des moyens sensiblement réduits tout en préservant les objectifs intangibles permanents de convergence, d'emploi, de situation des jeunes et de développement humain.

Une crise tirée par les échanges

Au niveau mondial la diminution des échanges de marchandises est désormais dans un rapport proche de 4 vs 1 avec la diminution du PIB. Résultat

Tableau 4b : Les 4 canaux de transmission de la crise dans les PM. Variation estimée pour l'année 2009

	Exports de biens	Imports de biens	Tourisme (valeur)	Remittances	IDE
Algérie	-39,64%	1,70%	n.a	-17,24%	n.a
Egypte	-28,19%	2,30%	n.a	(-5% to-10%)	-46,97%
Israël	-14,13%	0,00%	n.a	-14,77%	0,00%
Jordanie	-10,20%	2,70%	-8,00%	(-5% to-10%)	n.a
Liban	4,99%	3,26%	n.a	-12,00%	-15,71%
Maroc	-22,57%	1,56%	n.a	(-5% to-10%)	n.a
Palestine	n.a	n.a	n.a	n.a	n.a
Syrie	-16,07%	6,39%	7,98%	5,01%	4,49%
Tunisie	-25,39%	0,00%	n.a	(-5% to-10%)	n.a
Turquie	-25,21%	0,10%	n.a	-7,69%	n.a

Sources : élaboration Femise à partir de EIU, IMF Country Reports, Standards and Poor's, Rapports des Banques centrales des PM, ... Les variations peuvent recouvrir des périodes différentes, cf. annexe 1.1.

de la globalisation une variation de un point de PIB entraînait une variation de 2 points des échanges dans les années 70 alors que l'élasticité est proche de 4 aujourd'hui au niveau mondial. Cela signifie qu'une diminution du PIB mondial de 1% entraîne une diminution des échanges de marchandises de l'ordre de 4%.

Le deuxième phénomène est que la diminution des échanges est considérable dans les grandes régions développées importatrices. C'est ainsi, qu'en prix courant elle a été de 30% en Europe-27 et de 34% aux Etats-Unis entre janvier 2008 et mars 2009.

Le troisième phénomène est que, comme l'on pouvait s'y attendre, la baisse des exportations a été moins forte que celle des importations, réduisant de ce fait le déficit commercial de ces grandes zones.

Les PM sont concernés au premier chef par cette évolution, d'autant plus qu'ils ont toujours été importateurs nets vis-à-vis des grandes zones, en particulier de l'UE. Ce déficit commercial a pu être compensé par le passé par des transferts de revenus et de capitaux, par les services, ce qui a permis une situation voisine de l'équilibre des balances courantes. C'est ce régime d'équilibre macroéconomique qui a déterminé le niveau des taux de changes, la politique monétaire et le niveau des taux d'intérêt et des prix, l'équilibre budgétaire.

touchés, il est clair qu'il s'agit d'une question qui devrait être prise en compte de façon explicite dans le dialogue euroméditerranéen.

Cependant, derrière cette toile de fond, la situation reste volatile et hétérogène. La figure 3 ci-contre qui montre l'évolution des exports et des imports du Maroc caractérise bien la volatilité évoquée et la dégradation du solde commercial en fin de période, liée à une diminution des exportations et à une augmentation des importations.

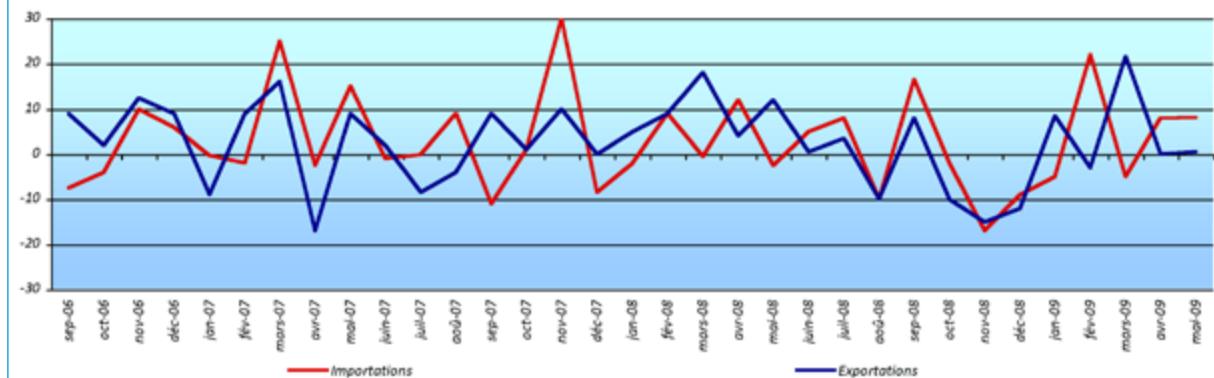
L'hétérogénéité des pays se manifeste dans l'importance du choc. On voit qu'il est particulièrement important en Egypte, en Turquie, Tunisie, Maroc et plus faible en Jordanie, Israël, Syrie, Liban. Cela tient à trois facteurs, d'abord le degré d'ouverture, ensuite la composition des échanges (les produits manufacturés banals et les composants sont davantage touchés), enfin l'orientation géographique des flux.

Une diminution des transferts de fonds des émigrés directement liée aux conditions du marché du travail en Europe et dans le Golfe

Selon les statistiques disponibles du FMI (Balance of Payments Statistics) et de la Banque Mondiale (2008), les flux de transferts vers les pays en déve-

Les problèmes posés par la diminution de la demande externe vont donc influer sur l'ensemble de l'équilibre macroéconomique et peut être de la politique de réformes. Comme, par ailleurs, ce sont les pays qui ont le plus joué le jeu de l'ouverture qui seront davantage

Figure 3 : Evolution du commerce marocain



Source : Bank Al-Maghrib

loppement devraient atteindre 328 milliards de dollars US en 2008 soit une croissance de plus de 15% par rapport à 2007.

Avec la crise actuelle, ces transferts connaîtront une baisse pour la période 2009-2010. Dans un scénario bas, prenant en considération les vulnérabilités auxquelles feront face les travailleurs émigrés en période de crise, les transferts vers les pays en développement devraient chuter de 10% en 2009. Dans le scénario de référence, la baisse serait de 7,3%. Les régions les plus concernées par cette baisse sont l'Amérique Latine (en raison de la chute du secteur de l'immobilier aux Etats Unis, secteur employant surtout de la main d'œuvre hispanique), l'Afrique Sub-Saharienne et encore plus l'Europe et l'Asie Centrale. La région MENA paraît mieux placée et la chute du prix de pétrole dans les pays du GCC semble pour l'instant ne pas avoir d'effet marquant d'après les prévisions.

Comme partout ailleurs, l'impact sur les transferts à destination des PM dépendra du profil sectoriel des travailleurs à l'étranger et des pertes d'emplois possibles dans les pays émetteurs ainsi que de l'effet change. Seront ainsi concernés les deux motifs qui poussent à l'émigration: d'abord, la migration de remplacement car le besoin en actifs de remplacement des retraités sera moins important, ensuite, la migration due aux différentiels de revenu (où l'effet taux de change joue un rôle important, quand la monnaie nationale se dépré-

cie vis-à-vis de l'€ ou du \$ les transferts peuvent se maintenir par un pur effet change).

En Egypte, les transferts ont atteint environ 7,7 Milliards de \$ US en 2007 contre 5,3 Milliards de \$ US en 2006 pour un nombre d'émigrés égal à 3,2% de la population. Les transferts à destination de la Tunisie sont nettement inférieurs. Ils ont atteint 1,71 Milliard de \$ US en 2007 contre 1,51 Milliard en 2006 pour un nombre d'émigrés égal à 6,2% de la population. Il convient cependant de souligner qu'en pourcentage du PIB, les deux pays enregistrent en 2006 la même performance, soit 5% du PIB (World Bank's Migration and Remittances Factbook, 2008).

Concernant les perspectives d'évolution des transferts, selon une estimation datant du 15 décembre 2008, du ministère du développement économique égyptien, la crise financière internationale se traduira par une baisse de 600 millions de \$ US. Cependant les chiffres du premier trimestre 2009 sont positifs et montrent une augmentation de 14,6% sur 12 mois (Reuters). En 2008, les transferts des travailleurs tunisiens à l'étranger devraient connaître une baisse de l'ordre de 5-10%. Néanmoins, cet effet relativement faible pourrait s'expliquer par l'effet change et en particulier par la dépréciation continue du dinar par rapport à l'euro (83,2% des tunisiens à l'étranger, soit 847 000 personnes, sont en Europe) ; les revenus du travail en provenance des pays arabes

Tableau 5 : Prévisions d'évolutions des transferts 2009-2010 de la Banque Mondiale

	Transferts	Taux de croissance des transferts par scénario			
		Scénario de référence		Scénario Bas	
		2008 e	2009 f	2010 f	2009 f
Milliards de \$ US					
Pays en développement	328	304	313	295	294
Asie de l'Est et Pacifique	78	74	76	71	71
Europe et Asie Centrale	57	49	50	47	48
Amérique Latine et Caraïbes	64	60	61	58	57
Afrique du Nord-Moyen Orient	34	32	33	31	31
Asie du Sud	74	71	74	69	69
Afrique sub-saharienne	20	18	19	18	18
Evolution (%)					
Pays en développement	14,8	-7,3	2,9	-10,1	-0,3
Asie de l'Est et Pacifique	19,6	-5,7	3	-8,8	-0,5
Europe et Asie Centrale	12	-14,9	3	-17,2	0,5
Amérique Latine et Caraïbes	2,1	-6,9	1	-9,4	-2
Afrique du Nord-Moyen Orient	8,6	-6,2	3,3	-9,8	-0,4
Asie du Sud	32,8	-3,6	3,9	-6,4	0,5
Afrique sub-saharienne	6,5	-8,3	4,4	-11,6	1,1

Source : Migration and Development Brief 10 (juillet 2009) ; e = estimation ; f = prévisions

(pays du Golfe, UMA) ne représentent que 8,9% des flux reçus.

Quant à l'Algérie, la chute des transferts prévue est l'une des plus forte des PM et tient au nombre d'expatriés en France et à la situation de l'emploi et des revenus dans cette population.

Au Liban, les transferts montrent des signes inquiétants pour les deux premiers mois de 2009, où ils apparaissent diminuer de plus d'un tiers (baisse en glissement annuel de 34,9%).

Concernant la Turquie, les transferts y sont également une source de problèmes potentiels en enregistrant une croissance négative de 41,5% sur les 5 premiers mois de 2009 (Source Banque Centrale de Turquie).

Enfin, au Maroc, les transferts en mai 2009 enregistrent une variation sur 12 mois de -13,8%.

Le secteur de Tourisme : résilience en volume, mais tendance à la baisse des prix avec une guerre des prix entre opérateurs

L'instabilité économique en 2008 s'est traduite par une forte contraction de la demande touristique. Le climat d'incertitude devrait maintenir la demande à des niveaux particulièrement bas au niveau mondial.

Le groupe d'experts de l'OMT prévoit une fourchette de recul dans le secteur entre -4% et -6%, recul qui dépendra directement de la conjoncture économique. Concernant cette dernière, un signe des tendances à venir est présent dans les statistiques de transport aérien qui ne cessent de décroître.

Au niveau mondial, le nombre de passagers au premier trimestre 2009 a été inférieur de 10,6% à celui enregistré 12 mois auparavant ; la réduction

de capacité de 5,9% n'aura pas su répondre à la baisse de la demande, ainsi le taux d'embarquement a atteint un faible 69,9% (soit 3,2% en dessous du taux enregistré en février 2008).

On notera que, pour l'instant, l'avis des experts de l'OMT (OMT, 2009) indique plutôt que le tourisme dans la région devrait moins subir les effets de la crise et du prix du pétrole. Les accords de « ciel ouvert » entre les pays du Maghreb et les pays du Golfe laissent suggérer un stimulus de la demande de voyages entre les régions respectives.

Dans la période actuelle, une importante opportunité de développement se dessine pour les PM : ils pourraient en effet attirer de nouveaux touristes qui partaient dans d'autres régions concurrentes précédemment, lesquelles perdent sous l'effet de la crise de leur attractivité (en raison de l'éloignement et d'un coût de séjour plus élevé notamment). Il semblerait que les entreprises de transport au Moyen-Orient ont été les seules à contrecarrer la baisse de la demande par une augmentation du trafic aérien de 0,4% entre février 2008 et février 2009 (et même une croissance de 3,1% entre janvier 2008 et janvier 2009). Néanmoins, le taux d'embarquement a été faible à 68,1% (soit une réduction de 4,7% par rapport à février 2008), cela suivant toutefois une politique agressive d'augmentation de la capacité de transport (+7,3% de capacité).

La conjoncture actuelle n'affecte pas les PM de la même manière :

✓ Ainsi, l'Egypte, le Maroc et la Turquie subissent un tourisme en repli, mais avec des signes de résistance par rapport à d'autres régions. En Egypte, les revenus du tourisme ont baissé de 17,3% pour la période janvier-mars 2009 comparée à janvier-mars 2008, baisse essentiellement expliquée par un nombre inférieur de nuitées touristiques. Si cette tendance se maintient, cela conduira naturellement à une baisse de réserves

Encadré 1 - Le tourisme en Méditerranée

Le tourisme est une source importante de revenus pour les PM. Les recettes touristiques représentent 5% des recettes touristiques mondiales et leur croissance, de 8% en moyenne annuelle depuis 1990, reste vigoureuse. Grâce au développement des compagnies à bas coûts, le Maroc enregistre la plus forte progression entre 2000 et 2007 en multipliant par 3,5 ses recettes touristiques. La compétitivité des prix proposés par l'Egypte lui permet de rester très attractive. La Jordanie enregistre également de bonnes performances bien qu'en recul sur les premiers mois de 2008 (OMT, 2008)

Mais, la pérennité de ces revenus repose sur des investissements importants aussi bien privés que publics. La progression des IDE dans ces secteurs (le tourisme suscite l'intérêt des pays arabes voisins qui investissent massivement dans ce secteur) montre clairement la volonté de proposer une infrastructure adaptée aux exigences des touristes.

Recettes touristiques par habitant (en dollars courants)

	1990	2000	2003	2004	2005	2006	2007
Algérie	40	3	4	5			
Egypte	20	65	65	86	94	102	123
Israël	300	654	308	350	412	394	453
Jordanie	162	151	206	251	266	372	404
Liban			1 627	1 365			
Maroc	52	72	109	132	153	196	235
Syrie	25	66	75	112	113		
Tunisie	116	176	161	198	206	225	249
Turquie	57	113	187	223	252	231	250
PM	51	93	136	158	151	146	165

Sources – World Tourism Organisation (OMT), 2008 et Banque Mondiale – Calculs N. Roux

en devises, ce qui ajouté au déficit commercial conduirait à une détérioration de la balance des paiements (EIU). Les chiffres les plus récents en Israël indiquent également une baisse de 20% des flux de touristes en mars 2009. En Turquie, la baisse entre janvier-mai 2009 comparée à janvier-mai 2008 atteint 5,5%. Toutefois, les perspectives semblent moins sévères, comme le montre l'exemple du web voyagiste-discount alpharooms.com

Tableau 6 : transport aérien de passagers - évolution entre février 2008 et février 2009

	Croissance RPK*	Croissance ASK*	PLF*	Croissance FTK*	Croissance ATK*
Asie/Pacifique	-12,8%	-7,8%	70,2	-24,7%	-11,6%
Europe	-10,1%	-7,6%	70,2	-23,1%	-8,5%
Amérique Latine	-3,8%	-2,4%	72,1	-22,8%	-4,0%
Moyen Orient	0,4%	7,3%	68,1	-4,8%	5,4%
Amérique du Nord	-12,0%	-7,1%	69,8	-21,8%	-7,1%
<i>Ensemble de l'industrie</i>	-10,1%	-5,9%	69,9	-22,1%	-7,9%

Source : IATA

* RPK: Revenu Passager Kilomètres, mesure du trafic passagers actuel

ASK: Siège Kilomètres offerts, mesure la capacité passagers disponible

PLF: Passenger Load Factor - indice de remplissage en % de la capacité (ASK). Comparant 2009 et 2008, PLF indique la différence en nombre de points,

FTK: Fret Tonnes Kilomètres, mesure le trafic fret

ATK: Tonnes Kilomètres disponible, mesure la capacité totale disponible (combinant passagers et cargo)

qui a enregistré en février 2009 une hausse record de réservations vers la Turquie de 260%. Ce doublement au début de l'année a également touché l'Egypte (février 2009 comparé à février 2008). Néanmoins, la situation globale est aussi menacée par les fortes baisses de prix pratiquées pour attirer les touristes. Par exemple, des touristes allemands et russes ont pu réaliser un voyage en Turquie, avec un séjour dans un hôtel 5 étoiles tout compris pour ... 200 euros! (Source TravelDaily News). De fait, le nombre de touristes peut croître, mais pas les recettes, ce qui est déjà le cas au Maroc : les arrivées de touristes ont crû de 6% pour la période janvier-octobre 2008 (par rapport à 2007), mais les recettes ont, elles, baissé de 1,5% (Morocco Tourism Report 2009). Cette tendance s'accentue même dans les derniers chiffres de mai 2009, avec une croissance en nombre de touristes de 10,1% en glissement annuel, mais une baisse de 3,1% en nuitées.

✓ D'autres PM comme la Tunisie ou le Liban enregistrent une bonne résistance à la crise. En Tunisie, une augmentation de 4,3% des services du tourisme est survenue pour les 4 premiers mois de 2009 (par rapport à la même période 2008, source BCT). Au Liban, les flux de passager arrivant à l'Aéroport de Beyrouth ont cru en glissement

annuel de 54% pour le premier trimestre 2009. En Jordanie, l'année 2008 se termine par une croissance des revenus du tourisme de 27,5%, associée à une hausse de 8,8% des flux de touristes. La tendance semble se poursuivre avec des recettes de voyages en avril 2009 en hausse de 7,4% par rapport à avril 2008.

Un élément central : les IDE

D'abord marginalisée pendant la décennie 90, la région méditerranéenne a retrouvé une attractivité certaine pour les flux d'investissements tout au long des années 2000. Les flux d'investissements étrangers ont été ainsi multipliés par un facteur 6 entre 2002 et 2007, hausse largement imputable au regain d'intérêt pour le secteur de l'énergie, mais également aux ressources humaines disponibles et à l'amélioration importante du climat des affaires. En conséquence, la part de marché des PM dans les flux d'investissements, inexistant à l'orée de la décennie (0,8% en 2000 et 1,3% en 2002) a pratiquement triplé pour atteindre 3,6% en 2008, un poids maintenant comparable à celui de la population de la région dans le monde (3,9%).

Toutefois, avec l'arrivée de la crise, ce mouvement s'est interrompu : les chiffres des investissements

étrangers en 2008 pour les 10 PM indique une baisse significative, prolongeant la tendance amorcée dès 2007. Au niveau mondial, les flux à destination des pays en développement devraient se réduire de 34% en 2009 pour atteindre 385 milliards de dollars, en raison de la croissante aversion au risque des investisseurs. La tendance attendue dans les PM devrait être assez proche de cette évolution mondiale, bien que légèrement inférieure. En 2008 en effet, les flux entrants se sont réduits dans les PM de 17%, une baisse inférieure aux 22% enregistrés au niveau mondial. De plus, le nombre de projets d'investissements en Méditerranée n'a subi qu'une légère érosion, résistance qui traduit une certaine confiance de la part des investisseurs.

Cette relative résilience des PM en termes d'IDE peut s'expliquer par les remarques suivantes :

En premier lieu, la course à la compétitivité des entreprises européennes les a conduites à redéployer leur chaîne de valeur et, en conséquence, à adopter des stratégies de «nearshoring» qui privilient les rives sud de la Méditerranée.

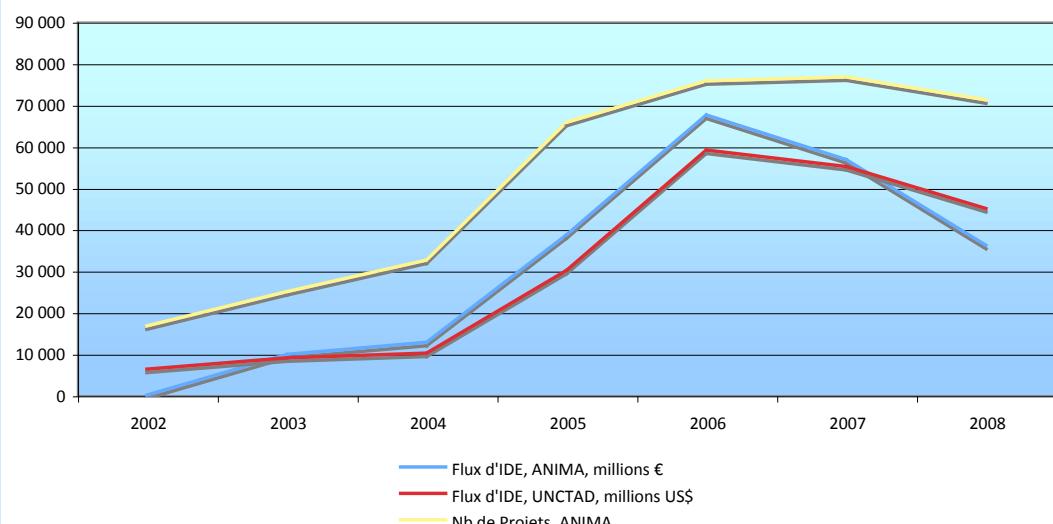
En second lieu, le FMI souligne l'importance d'un investissement soutenu en Méditerranée qui provient des pays exportateurs de pétrole, investissement qui a permis de limiter le désengagement des

pays développés et, ainsi, les répercussions sur la croissance des PM.

En troisième lieu, la Méditerranée est spécialisée dans des secteurs «dignes de confiance» comme le tourisme, l'agriculture, l'énergie ou les minerais, marchés moins risqués en temps de crises vers lesquels se tournent les investisseurs.

En quatrième lieu, les améliorations qu'ont apportées les PM depuis la moitié des années 1990 portent également leurs fruits et leur permettent de jouir d'une attractivité importante, même relativement aux pays de l'Est, attractivité renforcée actuellement par leur relative résistance à cette première année de crise (voir l'encadré sur l'Usine Renault de Tanger). Ce regain d'attractivité apparaît dans une récente étude du cabinet AT Kearney (A.T. Kearney (2009), « The Shifting Geography of Offshoring », The 2009 A.T. Kearney Global Services Location Index). Selon cette analyse, les pays méditerranéens progressent encore fortement en termes d'attractivité malgré la crise : l'Egypte se classe en 6ème place mondiale (13ème en 2007), suivie de près par la Jordanie, 9ème (14ème en 2007), puis la Tunisie (17ème), Le Maroc (30ème) et la Turquie (44ème). Dans le même temps, les pays de l'Est ont globalement reculé dans ce classement, recul particulièrement

Figure 4 : évolution des IDE dans les 10 PM dans les dernières années



Sources : UNCTAD et Anima

marqué pour la Tchéquie (4ème en 2007 et 32ème en 2009), la Pologne (18ème en 2007 et 38ème en 2009) ou encore la Slovaquie (12ème en 2007 et 40ème 2009). Le plus important dans cette analyse est que cette progression des PM ne se fait pas que sur des indications relativement moins négatives que d'autres régions, mais également sur des qualités et améliorations intrinsèque : à l'attrait financier s'ajoutent en effet le rôle important souligné de la qualification et disponibilité de la main d'œuvre et une franche amélioration du climat des affaires.

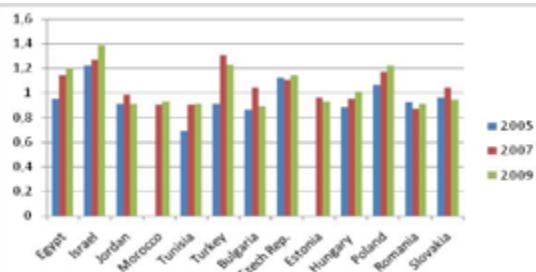
Encadré 2 : Investissement automobile au Maroc

Malgré la crise, qui frappe durement le secteur automobile, Renault a confirmé le maintien du projet de l'Usine Renault à Tanger, avec un décalage de deux ans. Ce projet, lancé en 2007, représente un investissement pouvant atteindre jusqu'à 1 milliard d'euros : 600 millions pour l'usine elle-même et entre 200 et 400 millions pour les véhicules qui y seront produits. Cette usine va permettre de créer près de 6 000 emplois directs auxquels s'ajouteront 30 000 emplois supplémentaires grâce aux équipementiers étrangers et locaux en cours d'installation ou déjà présents. La production des premiers modèles de l'usine commencera début 2012, avec une capacité de 170 000 véhicules par an. La construction débutera, quant à elle, en septembre 2009. Le projet est situé à quelques kilomètres du port de Tanger Med, auquel il sera relié par autoroute et voie ferrée. La mise au point du constructeur automobile, apportée par son président Carlos Ghosn met fin aux nombreuses spéculations concernant le report de la mise en service du projet, voire son annulation.

On rappellera que parmi les raisons justifiant le choix du Maroc, le constructeur avait clairement indiqué en 2007 qu'il privilégiait « désormais les pays à bas coûts en dehors de la zone euro. Si l'on se projette à cinq ans, il y a plus de chance que le Maroc soit meilleur marché que la Roumanie ou encore la Turquie ».

Source: Le Monde, Les Afriques

Figure 5 : Qualification et disponibilités de la main d'œuvre

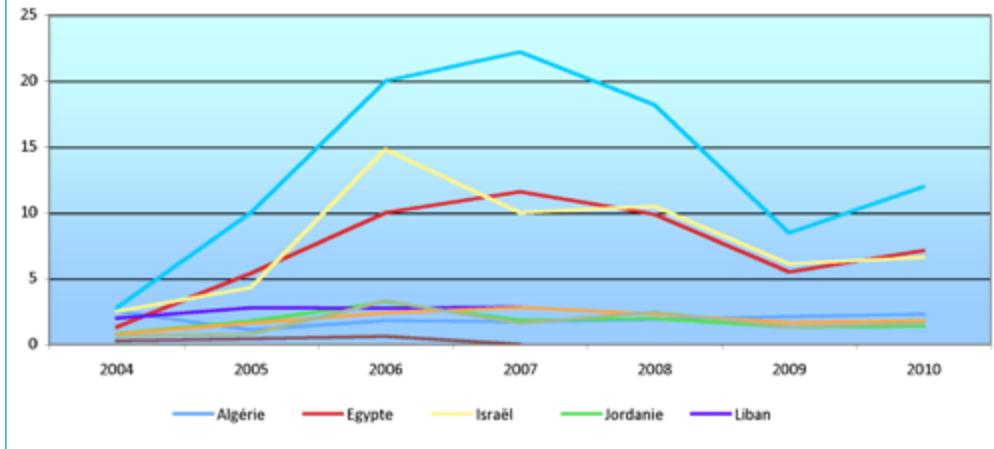


Source: AT Kearney, 2009, op. cit.

Les données par pays concernant l'évolution des IDE sont limitées actuellement et fortement saisonnières. S'ils permettent de dégager quelques tendances, l'amplitude finale pour l'ensemble de l'année 2009 reste inconnue. Mais il faut s'attendre à un repli à 2 chiffres pour 2009. L'Egypte enregistre une baisse des IDE marquée avec un repli de 48,2% en janvier 2009 par rapport à l'année précédente. De façon similaire, les flux en Tunisie enregistrent pour le premier trimestre 2009 une baisse de 47,2%. Au Maroc, la baisse enregistrée en mai 2009 est moins forte : 30,7%. En Turquie, les IDE ont baissé fortement de 52,2% sur la période janvier-mai 2009 par rapport à 2008. En Israël, les données pour le dernier trimestre 2009 indiquent également une chute de 39,5%. En Algérie, au Liban et en Jordanie le trend 2009 sera baissier également, les données partielles indiquant des baisses respectives de 40%, 21% et 71,4%.

Les perspectives à moyen terme pourraient être moins négatives si les PM profitent de la stagnation de l'entrée de capitaux dans d'autres régions pour accroître leur propre part de marché en détournant des flux grâce à leur regain d'attractivité. Mais, il ne s'agira pas d'un mouvement automatique. Il va au contraire être nécessaire d'aller plus avant encore dans ce qui constitue les forces actuelles, ie une progression de la qualification du capital humain, un climat des affaires toujours plus efficace et une ouverture accrue aux échanges.

Figure 6 : Prévision des flux d'IDE en 2009 dans les PM, milliards de \$



Source : Prévisions EIU

En second lieu, ce début de convergence s'effectuait « par le haut », alors que la crise risque de la poursuivre « par le bas », les PM ayant, en tout état de cause, des croissances de crise supérieures à celle des pays européens.

Cette conver-

IV. Un équilibre macroéconomique sous tension

Les quatre vecteurs de transmission de la crise évoqués plus haut, ne seront pas sans effets sur la cohérence d'ensemble du régime de croissance et de l'équilibre macroéconomique. Le choc de la crise survient après deux années d'augmentation du prix des produits alimentaires et des matières premières qui ont pesé sur les budgets des Etats, engendré des tensions inflationnistes et des problèmes sociaux. La question qui se pose est de savoir comment ce choc nouveau pourra être absorbé sans remise en cause d'une évolution favorable des fondamentaux ces dernières années.

Quelques points de repères méritent d'être brièvement rappelés à cet égard :

En premier lieu, ces trois dernières années, et ce, pour la première fois depuis les années 80, les PM étaient dans un processus de convergence avec les voisins européens. Cette convergence concernait autant les revenus par tête, que les progrès réalisés dans le développement humain et l'évolution des institutions. Certes les écarts sont encore considérables, mais le mouvement semblait lancé avec une perspective politique nouvelle qui permettait d'envisager son accélération (l'UPM).

La convergence « par le haut » reposait en général, avec une exception notable qui est l'Algérie, sur un régime de croissance qui devenait progressivement à productivité globale des facteurs, plutôt qu'à accumulation. Cela permettait d'augmenter plus facilement les salaires (dans les cas les plus favorables le salaire minimum pouvait être indexé sur la productivité plutôt que sur les prix, cas, notamment de la Tunisie) et de maintenir un niveau du taux de change réel compétitif. Restaient cependant des difficultés relatives à l'emploi (en particulier des diplômés), même dans les pays qui étaient les plus avancés dans cette voie. Les années qui viennent imposent de progresser dans le contenu en emplois du point de croissance, ce qui implique une meilleure organisation de la formation, une amélioration sensible des conditions de création et de développement des PMI-PME, toutes choses qui nécessitent de poursuivre les réformes et de disposer d'un secteur bancaire plus efficace. Or, il est clair que les difficultés évoquées plus haut sur les exportations, le tourisme, les transferts de revenus des migrants et les entrées d'investissement directs vont se traduire dans les l'exploitation des entreprises et le portefeuille de crédits des banques.

En troisième lieu, l'ensemble des PM avaient mis en place une gestion macroéconomique cohé-

rente, fondée sur une plus grande rigueur des politiques monétaires et budgétaires, un contrôle de l'inflation (avec des cibles d'inflation au minimum implicites), et un important effort de désendettement. Il a fallu vingt ans pour en arriver là et le coût social des plans d'ajustement mis en place dans les années 80 a été important. A cela s'ajoutait un important effort d'ouverture et de libéralisation qui s'est concrétisé par une contribution croissante de la demande externe à la demande finale et par une substitution de l'investissement privé à l'investissement public. Le danger vient du fait que pour répondre à la crise les PM seront contraints d'opérer des arbitrages douloureux entre le maintien de ces équilibres et l'emploi. Certaines indications montrent que des tentations protectionnistes réapparaissent ici ou là et que le recours à l'endettement public s'accroît. Sans soutien spécifique, en particulier de l'UE, on risque d'observer le retour d'une inflation tendancielle, des difficultés sur les réserves et une remise à plus tard des réformes. Le paradoxe de la situation est que du fait d'une moins grande insertion dans le marché mondial du capital les PM sont moins touchés à court terme par la crise, mais qu'ils ont également moins de capacités de rebonds ultérieurs. D'une certaine façon la question posée est la suivante : comment poursuivre le long cheminement d'équilibrage macroéconomique dans un contexte de crise et de volatilité croissante ?

Les premières observations montrent que les prochains mois de 2009 vont bien peser sur les équilibres macroéconomiques des PM. On observe que des pressions inflationnistes ont persisté jusqu'à la fin 2008 qui ont déjà réduit la consommation privée et détérioré les équilibres budgétaires dans les pays qui ont subventionné les produits de base. Un des effets positifs de la crise est que le prix de ces produits semble se maintenir à un niveau raisonnable.

Dans ce bref panorama macroéconomique, on tentera de donner des éléments de clarification aux quatre questions suivantes : (i) quel sera le pas de

croissance en 2009 et le niveau d'équilibre macroéconomique ? (ii) comment les PM tentent-ils de se prémunir contre la crise ? (iii) quelles questions posent les politiques retenues ?

1. Un fléchissement du rythme de croissance et des tensions sur l'équilibre macroéconomique

La croissance

Dans son ensemble la croissance des PM restera positive en 2009. Mais, partout, le taux de croissance diminuera pour atteindre en moyenne 2% en 2009 vs 4,8 % en 2008. Ces prévisions doivent néanmoins être prises avec prudence car au moment où est rédigé ce rapport (juillet 2009), les prévisions ont été abaissées sensiblement au moins une fois dans tous les pays depuis le début de l'année 2009.

Les pays les plus touchés sont le Maroc, le Liban, la Tunisie, la Turquie et Israël. Résistent mieux, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et l'Algérie qui bénéficient de la remontée du prix du pétrole.

Une analyse en profondeur de la décomposition du PIB met en évidence l'origine de la décélération liée à la crise internationale et au contexte inflationniste issu de la hausse du prix des matières premières de début 2008. Les effets de la récession en Europe et aux Etats-Unis touchent les PM : (i) par une forte réduction de la production qui va affecter profondément la structure productive et (ii) par d'importants licenciements qui vont aggraver un taux de chômage déjà élevé.

Le contexte international actuel n'est guère positif quant aux perspectives de croissance tirées par les marchés d'exportations. Néanmoins, l'investissement reste le moteur d'un soutien à la croissance dans l'année à venir. Dans les pays méditerranéens, il s'établit à près de 30% du PIB en 2008 et devrait se maintenir à un niveau similaire en 2009. Seuls exceptions, l'Egypte et la Turquie verraien eux la part de l'investissement dans le PIB baisser,

Tableau 7 : L'évolution des grands agrégats macroéconomiques dans les PM

	Taux de croissance (% annuel moyen)				PIB PPP par tête \$			Chômage (%)			Solde budgétaire (% PIB)			
	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*	2000	2005	2008*	2000-2007	2008*	2009*	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*
Algérie	3,2	5,5	3,0	2,8	4 463	7 126	8 067	19,9	12,5	12,0	1,6	8,2	9,0	-4,3
Egypte	5,4	4,3	7,2	3,4	3 360	4 321	5 429	9,9	8,4	9,0	-1,9	-7,3	-6,8	-7,0
Israël	4,5	2,7	4,0	-1,0	20 615	23 207	27 498	9,3	6,1	8,1	-1,8	-2,6	-2,1	-5,7
Jordanie	3,1	5,0	5,6	2,6	3 803	4 222	4 957	14,0	12,7	13,5	-9,6	-10,2	-9,9	-11,2
Liban	2,3	3,0	6,3	2,4	8 170	9 570	10 603	n.a	n.a	n.a	-17,9	-13,2	-9,8	-10,9
Maroc	3,6	4,6	5,4	0,6	3 606	3 547	4 345	14,4	9,5	9,8	-3,5	-3,8	-2,1	-3,8
Syrie	3,6	3,0	4,8	2,0	3 420	3 965	4 532	10,8	8,6	9,2	-0,2	-2,1	-2,7	-8,3
Tunisie	5,6	4,8	4,4	0,6	6 005	6 558	8 082	14,6	14,1	15,7	-4,5	-3,0	-3,5	-5,8
Turquie	3,9	4,4	1,1	-4,5	6 168	10 728	12 730	9,5	10,7	14,9	-7,6	-7,4	-1,8	-5,6
PM	3,6	4,4	4,8	2,0	4 463	6 558	8 067	12,4	10,1	10,9	-3,5	-3,8	-2,7	-5,8

Source : EIU, Juin 2009 sauf taux de chômage 2000. * Résultats préliminaires et estimations EIU

	Croissance de la masse monétaire (% annuel moyen)				Taux d'inflation (%)				Taux d'investissement (%)			
	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*
Algérie	15,7	19,7	15,7	7,3	10,4	2,4	4,5	4,3	24,4	22,9	28,2	30,0
Egypte	9,9	15,5	10,5	7,0	6,2	5,7	18,3	9,1	18,6	19,4	31,1	33,1
Israël	16,5	6,9	9,8	8,7	7,0	1,5	4,6	2,7	22,8	19,4	24,5	23,6
Jordanie	7,1	12,8	21,1	-1,2	2,7	3,4	14,9	1,7	25,1	25,4	38,1	37,7
Liban	16,6	9,0	12,5	9,0	5,3	2,8	5,5	2,8	27,9	20,6	22,7	23,1
Maroc	9,4	11,3	10,8	2,9	2,6	1,8	3,9	2,6	21,7	24,8	35,2	36,4
Syrie	12,2	14,7	13,5	7,8	1,6	3,8	15,4	7,1	21,4	24,3	30,6	30,2
Tunisie	13,6	9,7	14,8	12,8	3,7	3,0	5,0	3,1	24,7	24,9	27,5	27,9
Turquie	87,1	30,2	24,9	8,1	76,5	26,8	10,1	5,9	24,0	25,2	33,9	29,2
PM	13,6	12,8	13,5	7,8	5,3	3,0	5,5	3,1	24,0	24,3	30,6	30,0

Source : EIU, Juin 2009 sauf taux de chômage 2000. * Résultats préliminaires et estimations EIU

	Solde du compte courant (% PIB)				Service de la dette (% des exportations)				Réserves de change (nombre de mois d'importation)			
	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*	1995-2000	2000-2007	2008**	2009**	1995-2000	2000-2007	2008	
Algérie	3,4	16,4	22,5	5,2	30,9	15,9	2,2	1,7	7,0	22,4	n.a	
Egypte	-0,9	2,3	-0,8	-0,8	10,8	7,9	4,4	6,8	10,2	6,9	5,3	
Israël	-3,0	1,9	0,8	1,7	17,2	13,0	14,0	12,4	5,5	5,8	4,2	
Jordanie	-0,1	-3,3	-12,1	-6,6	13,8	9,1	14,7	4,6	5,6	6,4	6,1	
Liban	-19,2	-13,0	-10,9	-7,8	14,2	22,3	18,8	18,8	14,8	18,2	n.a	
Maroc	-1,2	1,6	-0,0	-0,0	26,4	15,0	6,8	7,1	4,8	7,9	6,8	
Syrie	2,0	3,6	-1,4	-0,0	5,4	3,0	3,7	3,7	5,1	6,7	n.a	
Tunisie	-3,3	-2,8	-0,0	-1,7	16,7	14,3	10,6	12,8	2,6	3,0	3,2	
Turquie	-1,5	-3,4	-5,7	-0,7	27,4	37,3	34,2	40,2	4,6	4,8	4,1	
PM	-1,2	1,6	-0,8	-0,7	16,7	14,3	10,6	7,1	5,5	6,7	4,8	

Source : EIU, Juin 2009 sauf taux de chômage 2000. * Résultats préliminaires et estimations EIU, **Chiffres 2007 pour Liban et Syrie

plus particulièrement pour la Turquie. La région méditerranéenne bénéficie en fait de projets d'investissement de moyen terme qui seront un des piliers du maintien de la croissance, le Maroc par exemple, un des pays leader en matière de part de l'investissement dans le PIB a mis en place des zones d'affaires spécifiques qui attirent les investissements dans des secteurs ayant besoin de développement et offrent des opportunités d'emplois qualifiés.

La hausse du prix des matières premières de début 2008 semble loin maintenant, mais elle a, malgré tout, contribué à une réduction du pouvoir d'achat des consommateurs qui a freiné la consommation domestique dans de nombreux PM (en particulier en Jordanie). A l'inverse, l'Algérie a bénéficié d'une hausse de la consommation publique soutenue par les revenus pétroliers (le gouvernement utilisant ces revenus pour augmenter les services publics et les salaires des fonctionnaires). Un tel

trend sera toutefois difficilement soutenable dans l'année à venir.

La consommation domestique a constitué la principale source de croissance ces dernières années et le restera à court terme. Au sein de la région, la plupart des PM ont connu une augmentation de la consommation privée dans la consommation domestique, à l'exception de l'Algérie, de la Jordanie et de la Turquie. Le pas de croissance se maintiendra dans les pays où la consommation augmentera suffisamment pour compenser une partie de la baisse des exports. En 2008, l'Algérie connaissait une croissance forte de la consommation publique (6,8% versus 5,8% pour la consommation privée) tandis qu'en Egypte, la consommation privée augmentait de 5,7%, la Syrie et le Maroc suivant un rythme similaire (6,1% et 5,2% respectivement). Les perspectives de court terme sont positives : le rôle croissant de la consommation privée dans la stimulation de l'activité économique devrait se poursuivre avec une inflation qui devrait baisser après avoir atteint un niveau record de 8% en moyenne dans la région en 2008.

Conséquence, le PIB par tête moyen a tout de même augmenté de près de 24% entre 2005 et 2008 et une augmentation des revenus par tête est envisageable en 2009, quoique plus modeste aux environs de 6%.

Emploi: un défi qui perdure avec une hausse du chômage

Le Femise a calculé en 2007 que, compte tenu de l'état actuel du marché de l'emploi dans les PM, à taux d'activité constant, il sera nécessaire aux PM de créer au moins 22 millions d'emploi d'ici 2020 à la seule fin de ne pas dégrader la situation actuelle (Cf. Femise Research Report FEM3d-02 et le rapport annuel du Femise 2007).

En fait, la région n'a pas réussi pour l'instant à maintenir une stratégie durable de création d'emplois

qui permettrait une franche amélioration du marché du travail. Bien que dans les dernières années, on ait pu noter un impact sur les taux de chômage en général, le rythme de création d'emplois a correspondu plus ou moins précisément au seul besoin de couverture des nouveaux arrivants sur le marché. Comme le montre le tableau suivant, l'évolution des indicateurs de la force de travail et de la création d'emplois sont très proches. Mais, en 2008, un important gap a été enregistré entre création d'emplois nouveaux et entrées sur le marché du travail, laissant craindre une évolution profondément négative dans les prochains mois.

Il apparaît clairement que depuis 2006 la réduction du chômage s'est ralentie (-0,8% en 2006, -0,4% en 2007) pour laisser place à une aggravation en 2008 (0,25%), qui doit s'alourdir encore en 2009 (0,8%). En 2008, le nombre d'emplois a en effet bien moins augmenté que la force de travail (1,6% versus 2,2%), indiquant une incapacité persistante des PM à orienter sa population éduquée vers le marché du travail (Cf. Femise Research Report FEM3d-02).

Ainsi, en premier lieu, le chômage va toucher tous les PM, même ceux dont le taux de croissance semble moins affecté par la crise. Par exemple, alors que le taux de croissance en Algérie reste élevé, il n'est pas suffisant, quantitativement et qualitativement pour modifier la dynamique de création d'emplois dans le secteur privé et, après plusieurs années de forte baisse, le taux de chômage algérien ne devrait plus se réduire que d'un demi-point en 2009.

En second lieu, l'absence d'une stratégie efficace de promotion des études scientifiques et techni-

Tableau 8a : Evolution des chiffres du marché du travail dans les PM

croissance en % de ...	2005	2006	2007	2008	2009*
Force de travail	2,3	2,5	2,5	2,2	1,8
Emploi	2,2	2,6	2,7	1,6	2,1
Chômage	-0,0	-0,8	-0,4	0,2	0,8

Source : EIU, Estimations EIU

ques a également contribué à la part importante de jeunes diplômés en sciences sociales, dont les opportunités de carrières dans les secteurs privés sont limités. Conséquences, on observe souvent un fort taux de chômage chez les jeunes diplômés dans les PM, tandis que le secteur privé manque souvent de compétences techniques et de spécialistes. Ce problème structurel vient renforcer les perspectives négatives en phase de récession internationale.

En troisième lieu, la prévalence du secteur public, particulièrement en termes d'attractivité et de qualité d'emploi, constitue un obstacle au développement du secteur privé, dont la dynamique est pourtant là absolument nécessaire à la résistance au contexte de récession internationale. Ce différentiel provient généralement de 2 sources : (i) les emplois publics offrent le plus souvent une meilleure couverture sociale et de meilleurs salaires, plus stables, ce qui conduit logiquement les jeunes à privilégier dès leur formation une carrière publique et privée de fait le secteur privé d'une large partie du capital humain le plus développé; (ii) pour ceux qui ont choisi des carrières scientifiques et techniques, les opportunités de carrières s'avèrent moins intéressantes, ces diplômés devenant «sur-qualifiés».

En quatrième lieu, le chômage augmente fortement dans les pays développés, ce qui produit

Tableau 8b: Evolution des taux de chômage dans les PM (%)

	2000-2007	2008*	2009*
Algérie	19,9	12,5	12,0
Egypte	9,9	8,4	9,0
Israël	9,3	6,1	8,1
Jordanie	14,0	12,7	13,5
Liban	n.a	n.a	n.a
Maroc	14,4	9,5	9,8
Syrie	10,8	8,6	9,2
Tunisie	14,6	14,1	15,7
Turquie	9,5	10,7	14,9
PM	12,4	10,1	10,9

Source : EIU

des conséquences négatives sur les émigrants des PM, en particulier ceux travaillant en Europe. Lémigration joue en effet un rôle de réduction mécanique de l'inactivité dans les PM. Le risque est alors que la force de travail croisse encore plus rapidement dans les PM, suite à une réduction des flux migratoires, enclenchant une mécanique d'accélération de la montée du chômage, avec ses conséquences sociales.

Les perspectives d'emplois pour 2009 sont donc assez négatives pour la plupart des PM, seules la Jordanie et la Syrie pouvant espérer une réduction du taux de chômage officiel. A l'inverse la situation sera très tendue en Algérie, en Israël au Maroc et en Turquie.

Résurgence de l'inflation, principale conséquence des hausses des prix alimentaires et des produits pétrolier de début 2008

Sur le plan de l'inflation, les PM ont connu une décennie de progrès important, la plupart maîtrisant l'évolution des prix domestiques (à l'exception de la Turquie, toutefois elle aussi en progrès importants en fin de période). Néanmoins, la hausse des cours internationaux des prix des matières premières dans la première moitié de 2008 s'est répercutée sur les prix domestiques, impliquant une augmentation sensible de la hausse des prix dans l'ensemble des PM, atteignant deux chiffres en Egypte, Syrie, Jordanie et Turquie.

De plus, dans certains pays, la forte demande domestique et le taux de croissance encore élevé ont entretenu une pénurie de capacités de production et par conséquent une deuxième source de pression à la hausse sur les prix (Algérie, Egypte et Tunisie notamment).

Toutefois, le rythme de l'inflation va baisser en 2009 sous l'effet combiné de la récession dans les pays développés, qui affecte négativement les prix des produits importés et, naturellement, le repli des prix des produits pétroliers.

Effets sur le pouvoir d'achat et soutenabilité des politiques de subvention des prix

Dans les pays en développement, la part des produits alimentaires dans les budgets des ménages est plus importante que dans les pays développés. C'est le cas aussi dans les PM, qui ont donc été particulièrement affectés par la forte croissance des prix des produits alimentaires de 2007 et début 2008. Cette hausse des prix des produits alimentaires a des implications dans la soutenabilité des politiques sociales, en raison des programmes de subventions de produits basiques assez généralisées dans les PM et dont les poids dans les budgets

Tableau 9: Comparaison des taux d'inflation des PM avec les économies développées et en développement (en %)

	2006	2007	2008	2009
Économies avancées **	2,8	1,9	3,6	-0,1
Économies émergentes**	5,0	5,2	9,1	4,4
PM (Moyenne)*	5,9	5,1	8,5	5,2
PM (Médiane)*	5,6	3,9	5,5	4,3

*Source : World Economic Outlook Update Projections Octobre 2008, * EIU; ** en glissement annuel; mai à mai*

nationaux n'ont cessé de croître. Ainsi, plusieurs PM ont du réviser leurs lois budgétaires ou augmenter leurs déficits pour trouver un équilibre entre contraintes macroéconomiques et contraintes sociales. Au Maroc par exemple, le large système de soutien des prix a permis d'absorber socialement l'envolée des prix internationaux, mais a obligé le gouvernement à réviser sa loi budgétaire pour prendre en compte la hausse de + 151% des subventions par rapport au plan budgétaire initialement établi. En Tunisie, le gouvernement a augmenté finalement les prix domestiques de l'essence pour conserver un poids de subventions contrôlable. En Egypte, le total des dépenses en subventions a atteint 92 milliards de Livres Egyptiennes, soit une hausse de 42% par rapport aux dépenses initialement prévues. La Jordanie a, quant à elle, remplacé en mars 2008 son instrument de subvention des prix de l'énergie par un nouveau mécanisme, tandis que la Syrie a dû ajuster les prix domestiques administrés des produits pétroliers de + 20%.

V. Un début de réponse dans un contexte d'incertitudes

Dans ce contexte de crise, les PM ont déjà procédé à un nombre de mesures pour relancer la croissance, il s'agit de réponses d'ordre budgétaire et financier. Mais, les actions sur ces deux leviers prennent place dans des conditions déjà dégradées par les pressions subies en 2006 et 2007.

L'équilibre budgétaire devient délicat dans les pays utilisant des systèmes de subvention des prix des aliments et de l'énergie

Concernant les équilibres budgétaires, l'ensemble des PM connaissent des soldes négatifs persistants. Seule l'Algérie affichait un (fort) surplus budgétaire, bénéficiant bien sûr de la forte hausse des cours du pétrole (9% du PIB en 2008). L'ampleur des déficits des PM varie le plus souvent en fonction de l'existence et

des mécanismes adoptés de subventionnement de prix. On observe ainsi que le Maghreb (Maroc et Tunisie) parvient à limiter le déficit, mais que

Encadré 3 - Origine du choc sur les prix pétroliers et alimentaires

Selon les Nations Unies et la FAO, le prix des matières premières agricole a augmenté au niveau mondial de près de 40% en 2007. Cette hausse est largement due à une croissance de la demande mondiale résultant de la croissance économique de grands pays émergents comme l'Inde et la Chine, associée à une considérable demande de produits bio-énergie et une insuffisance de l'offre, le monde rural n'ayant pas réussi à répondre à la demande croissante. De plus, la hausse des produits pétroliers a également entraîné une hausse des prix des grains, des engrains et des pesticides. Enfin, les matières premières ont été l'objet d'une considérable spéculation sur les marchés internationaux. Cette envolée des prix de l'énergie, des matières premières agricoles et des produits alimentaires a été remarquable à la fois par son intensité et sa durée.

ce déficit s'accroît en 2008 et continuera ainsi en 2009. Au Maroc, le coût des subventions a nécessité une révision budgétaire, mais au final le déficit s'est accru d'un point de pourcentage entre 2007 et 2008 (-1,1% en 2007 ; -2,1% en 2008) et devrait encore s'alourdir de presque 2 points en 2009 (-3,8%). En Tunisie, l'objectif initialement fixé de déficit public de 3% n'a pas pu être atteint en 2008 (-3,5%) et ne pourra l'être non plus en 2009 (-5,8%). Il reste néanmoins que ce sont des déficits assez faibles et relativement maîtrisables.

Au Machrek à l'inverse, les déficits budgétaires ont été plutôt maintenus, mais il se situent à des niveaux bien plus préoccupants : les hausses des salaires publics nécessaires au maintien des pouvoirs d'achats et de la demande interne ont empêché un mouvement de réduction. Ainsi en Jordanie, le déficit atteint 9,2% du PIB en 2008, relativement stable par rapport à la moyenne de la décennie. Ici, l'effet positif de la suppression quasi-totale des subventions pétrolières a été compensé par la hausse des salaires des fonctionnaires et l'introduction de subventions pour le maïs et le pain. En Egypte, le poids des subventions et les hausses des salaires publics ont accru le déficit de 25% par rapport à celui prévu par le gouvernement. A l'aide d'une hausse dans les recettes il s'établit en 2008 à 6,8% du PIB, légèrement en retrait par rapport aux 7,5% de 2006, mais il devrait se creu-

ser à nouveau en 2009 (-7,0%). Quant à la Syrie, qui parvenait à maintenir des déficits inférieurs à 3% du PIB, l'aggravation s'accélère. Si le déficit en 2008 (-2,7%) est inférieur au 3,4% de 2007, il reste significativement supérieur d'un demi-point à la moyenne de la décennie et devrait quasiment tripler en 2009 (-8,3%). Ici aussi, les salaires publics ont été sensiblement augmentés, en contrepartie de la suppression des subventions à l'énergie.

Si l'on excepte le cas de l'Algérie, les perspectives 2009 vont dans le sens d'une aggravation des déficits, qui reste toutefois relativement contenue. Le mouvement général que l'on observe est celui d'un allègement des dispositif de soutien aux prix, compensé socialement par des hausses des salaires publics qui servent souvent d'indice pour l'ensemble des salaires. L'exercice délicat auquel les PM se livrent est celui de la minimisation de l'impact social. C'est justement en effet l'impact social de cette évolution qui est la principale crainte que l'on peut formuler, compte tenu du rôle des budgets nationaux dans le financement des filets sociaux (voir chapitre III.). Plus que le problème économique, l'ampleur du mouvement de dégradation des comptes publics est une réelle menace sur la stabilité sociale des PM, dont la Communauté internationale doit prendre la mesure. Conscients de ces risques, les PM ont adopté un ensemble de mesures budgétaires pour soutenir la demande.

<i>Tableau 10 : Evolution des soldes budgétaires des PM (% PIB)</i>				
	1995-2000	2000-2007	2008*	2009*
Algérie	1,6	8,2	11,8	-4,3
Egypte	-1,9	-7,3	-6,8	-7,0
Israël	-1,8	-2,6	-0,7	-5,7
Jordanie	-9,6	-10,2	-9,2	-11,2
Liban	-17,9	-13,2	-9,8	-10,9
Maroc	-3,5	-3,8	-2,1	-3,8
Syrie	-0,2	-2,1	-2,7	-8,3
Tunisie	-4,5	-3,0	-3,5	-5,8
Turquie	-7,6	-7,4	-1,5	-5,6
PM	-3,5	-3,8	-2,7	-5,8

Source: EIU ; * prévisions

Mesures budgétaires déjà prises pour le maintien de la croissance dans les PM

En Algérie les mesures d'ordre budgétaire phares comprennent :

- ✓ Un prolongement du programme d'investissement pour la période 2009-2013 avec un paquet de 150 milliards de dollars US prévus. Ce programme devra être financé par le budget, le fonds de stabilisation et le Fonds de Régulation des Recettes (FRR) en vue de la baisse des prix du pétrole.
- ✓ Des dépenses en capital qui ont augmenté et devraient atteindre 19% du PIB en 2009. Le FMI

- souligne le besoin de réformes structurelles imminentes afin d'assurer que les investissements publics stimulent la production dans le secteur privé.
- ✓ En outre, les dépenses en salaires et subventions devront être maîtrisées. Le FMI prévoit que si le prix du pétrole atteint les 78 US\$ en 2013, les politiques fiscales algériennes seront soutenables. Cependant si le prix reste à 40 US\$, elles ne le seront plus du fait de l'insuffisance de ressources dans le Fonds de Régulation des Recettes.

En Egypte, on observe :

- ✓ Un budget expansionniste, une provision pour les salaires des fonctionnaires accrue (+18% par rapport à l'année dernière) et des dépenses accrues dans la santé et l'éducation (augmentation de 16% et 18% respectivement).
- ✓ Une baisse des taxes douanières qui réduit les recettes de l'Etat, par ailleurs, l'Etat suspend la taxe sur la propriété pour éviter un malaise social.
- ✓ Une enveloppe supplémentaire de 15 milliards d'EGP consacrée à la relance de l'investissement public et la dynamisation de l'activité économique. Les secteurs ciblés sont l'infrastructure (routière pour 1 milliard d'EGP, ferroviaire pour 600 millions et portuaire pour 200 millions) et la santé (900 millions d'EGP).
- ✓ Un soutien aux exportations (subventions pour 2.2 milliards d'EGP) et l'élimination des taxes sur les biens intermédiaires importés dans le but d'accroître la capacité concurrentielle des entreprises.
- ✓ L'intensification des efforts de promotion pour attirer les IDE des pays du Golfe. Le gouvernement compte sur l'amélioration du climat de l'investissement. L'Egypte figure effectivement parmi les dix premiers pays réformateurs selon « Doing Business in 2009 ».

En Israël, on observe la mise en place d'un plan fiscal de 100 jours du nouveau gouvernement incluant :

- ✓ des baisses de taxes personnelles et aux entreprises privées,
- ✓ un emprunt du secteur public puissant probablement sur les garanties de prêts US restantes
- ✓ le refinancement de la dette privée non-bancaire à travers une proposition de garantie de l'Etat de 80% des obligations émises. (EIU)

Au Maroc, la présentation d'un plan d'investissement de 10,3 milliards de US \$ dans le secteur d'énergie qui devrait inclure un partenariat public-privé (Source EIU). Ce plan devrait permettre :

- ✓ d'accroître la capacité énergétique du pays,
- ✓ de développer les énergies renouvelables,
- ✓ d'intensifier la recherche pétrolière,
- ✓ de permettre le développement du nucléaire civil,
- ✓ de développer l'infrastructure nécessaire pour l'intégration énergétique avec l'UE.

En Tunisie, l'Etat a obtenu un prêt de 250 millions US\$ de la Banque Mondiale pour accroître la productivité et compétitivité des entreprises. Par ailleurs, l'Etat incite les entreprises à rejoindre le programme de modernisation industrielle financé par l'UE ce qui leur permet d'obtenir des subventions publiques. Lors du premier quart 2009, 90 entreprises ont rejoint le programme (soit une augmentation de 70% par rapport à l'année précédente). Le Budget 2009 prévoit une série de mesures de "stimulus économique" soit une augmentation des dépenses publiques de 12,5% et une réduction du prix du gazole de 4%.

La loi N°2008-79 du 30 décembre 2008 a instauré des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour poursuivre leurs activités, en l'occurrence :

- ✓ La prise en charge par l'Etat de 50% au titre de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale pour les salaires payés aux travailleurs concernés par les mesures de réduction des heures de travail en raison du ralentissement de l'activité dans les sociétés totalement exportatrices.

- ✓ La prise en charge intégrale de la contribution patronale au régime légal de la sécurité sociale au titre des salaires versés aux travailleurs mis en chômage technique dans les sociétés totalement exportatrices.
- ✓ La prise en charge par l'Etat de 50% des primes d'assurance dues sur les contrats d'assurance à l'exportation.

D'autres mesures conjoncturelles pour la dynamisation de l'économie, le soutien des entreprises notamment exportatrices et le renforcement des opérations de promotion ont aussi été initiées. C'est ainsi qu'un plan de relance budgétaire d'une enveloppe globale de 43 Millions de Dinars a été lancé et prévoit l'allocation de 8 Millions de dinars au titre du fonds de promotion des exportations, une ligne de garantie de 25 Millions de dinars au titre de pré-financement des exportations et de 10 Millions de dinars au titre du Fonds d'accès aux marchés d'exportation. Ces actions ont été complétées par l'impulsion d'une batterie de mesures favorisant les dépenses publiques et d'investissement représentant 53.4% du montant des crédits de paiements des dépenses du budget de l'Etat au titre de la loi de finances pour l'année 2009.

Enfin, **en Turquie**, des discussions sont en cours avec le FMI sur l'octroi d'un prêt pour stimuler la croissance, accroître la confiance des marchés financiers et permettre l'introduction d'un nouveau système de politique fiscale.

La lutte contre l'inflation au travers de la politique de ciblage et de change

De façon à pouvoir gérer des politiques budgétaires plus expansionnistes, les PM vont devoir mieux contrôler l'inflation et le change. Il s'agit d'un moment opportun pour réviser certaines stratégies.

Observant l'inflation, les faits tendent à indiquer que les pays ayant suivi une cible d'inflation implicite ont connu des taux d'inflation plus modérés. Cela a été le cas notamment au Maroc et en Tunisie.

Cette dernière a entrepris une politique de transition graduelle vers le ciblage d'inflation notamment avec l'amélioration de ses indicateurs de crédits qui répondent maintenant aux standards internationaux. Dans le même temps la Banque Centrale de Tunisie a introduit des mesures pour permettre le financement de l'habitat à taux fixes (mars 2008) et imposé aux banques d'informer leurs clients des risques d'augmentation des charges si le taux d'intérêt venait à changer. Le cas tunisien tend à montrer que la transparence du système financier et bancaire associé à l'amélioration des capacités techniques a bien contribué au contrôle du taux d'inflation tunisien. Une telle politique semble avoir également été choisie par l'Egypte, pour lutter contre une résurgence de l'inflation.

A l'opposé, la Turquie est passée d'une cible implicite à une cible formelle. Alors que l'inflation était toujours en dessous de la cible lors du ciblage implicite, c'est l'inverse qui s'est produit depuis l'adoption du régime explicite en 2006. Ceci peut s'expliquer par le fait que les liens classiques entre agrégats monétaires et l'inflation ont été plus faibles que prévu en raison de l'introduction de nouveaux actifs financiers, de l'approfondissement financier et d'un compte de capital plus ouvert. De plus, l'absence de flexibilité du taux de change en Turquie (comme dans la plupart des PM) contribue à l'accroissement des pressions inflationnistes, forçant un réglage fin du taux de change réel via l'inflation domestique. En fait, la flexibilité du change est nécessaire afin de stimuler les exportations (et éviter la pression sur les taux d'intérêt), ce qui tend à privilégier, dans le cas des PM le système de cible implicite à celui de cible explicite. Globalement, on notera que le taux change effectif réel en Méditerranée s'est apprécié de 3% entre la mi-2007 et la mi-2008.

Mesures d'ordre financier pour éviter la contagion

En même temps que les mesures budgétaires et une réflexion sur les stratégies d'inflation, les PM

ont également mis en place des mesures financières.

En Egypte, les principales voies d'actions ont été :

- ✓ La création d'un fonds de garantie de dépôts afin de renforcer la confiance dans le système bancaire national.
- ✓ L'utilisation de l'excès de liquidité bancaire pour financer des crédits, particulièrement dans le domaine du commerce.
- ✓ Le plafonnement des dépôts des banques nationales dans les banques étrangères à 10%.

En Israël, le taux d'intérêt directeur a été réduit en avril à 0,5%. La Banque Centrale a toutefois peu de marges de manœuvre tant que les banques commerciales n'ont pas réduit leurs taux d'emprunts.

Au Maroc, la Banque Al-Maghrib a baissé son taux directeur pour la première fois en six ans pour pallier à la baisse des exportations, des transferts et du tourisme. La BAM a annoncé qu'elle mettrait en place d'autres outils pour contrôler la liquidité, notamment la révision à la baisse des conditions de réserves qui passent de 15% à 12%.

En Tunisie, les autorités ont réagi dès juillet 2008. Une cellule de veille est constituée au sein de la Banque Centrale de Tunisie et des mesures de relance monétaire sont mises en œuvre depuis décembre 2008. En réaction à la crise financière, et pour élargir les possibilités d'intervention et de concours du système bancaire dans le financement de l'économie et des investissements de croissance, la Banque Centrale de Tunisie a décidé lors de la réunion de son conseil d'administration du 30 décembre 2008 de baisser le taux de réserve obligatoire afin de mettre à la disposition du système bancaire une liquidité additionnelle de l'ordre de 250 MDT. En particulier, le taux de l'encours des dépôts à vue et de l'insuffisance constatée pour le respect du ratio de liquidité par les banques a été réduit de 2.5% passant de 10% à 7.5%. En revanche, le taux de l'encours des certificats de dépôts, des comptes à terme, des bons

de caisse et des autres produits financiers a été réduit de 1 point de % passant de 2% à 1%. Enfin, le taux de l'encours des autres comptes d'épargne a aussi été réduit de 1 point de % passant de 2% à 1%. Dans le même ordre d'idées, il a été aussi mis en place une ligne de financement de 100 millions d'euros au profit des entreprises non résidentes. Dans le même temps, et conformément à la loi N°2008-79 du 30 décembre 2008 portant mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques pour poursuivre leurs activités l'Etat a pris en charge le différentiel entre le taux d'intérêt du prêt de rééchelonnement et le taux moyen du marché monétaire dans la limite de deux points pour les opérations de rééchelonnement des prêts octroyés par les établissements de crédit au profit des entreprises exportatrices ayant subi un retard dans le remboursement de leurs créances provenant de l'exportation en raison de la perte de leurs marchés extérieurs. La période de rééchelonnement étant fixée pour une période de trois ans, les établissements de crédit déduisent de l'assiette de l'impôt sur les sociétés les intérêts ordinaires et les intérêts de retard ayant fait partie de leurs produits et de fait abandonnés dans le cadre des opérations de rééchelonnement. La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N°2008-25 aux établissements de crédit a ainsi autorisé la consolidation des échéances impayées afférentes aux crédits à l'exportation accordés dont bénéficient les entreprises connaissant des difficultés économiques dues à des pertes de parts de marchés à l'exportation. Les crédits consolidés sont admis comme contrepartie du refinancement des banques auprès de la Banque Centrale de Tunisie. La Banque Centrale de Tunisie a également aligné son taux directeur référentiel actuellement de l'ordre de 5.25% au taux moyen du marché monétaire qui s'est établi durant les vingt premiers jours du mois de janvier 2009 à 4.75%, soit une baisse de 50 points de base, avant une nouvelle baisse à 4,5%.

Enfin, **en Turquie**, une réduction du taux d'emprunt "overnight" à 8,75% a été mise en place en

réponse à la baisse de l'activité industrielle (de 23,7% par rapport à Février 2008) et au chômage qui a augmenté à 15,5% en Avril (EIU).

Questions posées par les stratégies suivies

La crise internationale n'a indéniablement pas épargné les PM. Ainsi, le taux de croissance trimestriel en Egypte est descendu à 4,1% en décembre 2008 (contre 7,7% en décembre 2007) et la création d'emplois a chuté de 30%. La Banque Mondiale a expliqué que « les capacités des pays à réagir vont dépendre de la position initiale au niveau fiscal et au niveau du compte externe, de l'endettement public et des capacités institutionnels à implanter de bonnes politiques macroéconomiques et structurelles ». On peut ainsi discerner trois groupes au sein des PM :

- ✓ Les pays exportateurs de produits pétroliers, avec une population importante en regard de leur richesse pétrolière, soit l'Algérie et la Syrie. Dans ces deux pays, les surplus budgétaires et les soldes courants devraient se dégrader en 2009 avec la baisse des prix du brut. Il deviendra de fait plus difficile pour eux de poursuivre les politiques de subventions et de luttes contre la pauvreté, c'est à dire de faire face à la fois à la crise et aux besoins sociaux. L'Algérie reste toutefois la mieux placée des deux.
- ✓ Les PM ayant de profondes relations avec les pays du Golfe, principalement via les transferts des émigrés, les IDE et le tourisme, soit principalement la Jordanie et le Liban. La contraction attendue dans chacun de ces canaux, même en provenance des pays du Golfe conduira à une détérioration des équilibres macroéconomique en 2009, qui alourdira un contexte déjà tendu sur le front de l'emploi et sur le front social.
- ✓ Les PM dont l'économie est plus diversifiée et avec des liens économiques importants avec l'UE (au travers des échanges et du tourisme), principalement donc l'Egypte, le Maroc et la Tunisie. La croissance due aux exportations

sera affaiblie relativement à la période précédente, ce qui impliquera un effet négatif sur l'emploi dans les PME orientées exports. De plus, l'activité touristique est incertaine. La Banque Mondiale suggère que ces économies devront mettre à profit «leurs bonnes performance en termes de politiques macroéconomiques et de réformes structurelles afin de mobiliser les financements domestiques et externes permettant l'implantation de politiques contra-cycliques».

Une capacité d'endettement possible mais limitée

La dette externe dans tous les PM a connu une baisse entre 2004 et 2008 qui a été considérable dans les cas de l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie et de la Syrie. Par ailleurs, le ratio du service de la dette a également diminué sur la même période dans tous les PM à l'exception d'Israël et du Liban. Au final, la dette publique aura donc sensiblement diminué dans la quasi-totalité de la région (à l'exception d'Israël), même si cette diminution est moins marquée au Liban et en Tunisie. Les PM semblent donc avoir utilisé une part de leur croissance pour se désendetter. De ce fait, la région a à nouveau quelques marges de manœuvre concernant sa capacité d'endettement, ne serait-ce que pour revenir aux niveaux qui prévalaient en 2004. Si les prévisions pour 2009 indiquent une augmentation de la dette publique dans toute la région (sauf au Liban et en Tunisie), cette dernière resterait encore bien inférieure au niveau des années précédentes, ce qui peut être perçu comme un signe positif.

La question que l'on doit se poser est de déterminer si les PM ont actuellement une certaine capacité à augmenter temporairement leur dette, de façon à passer le pic de la récession. L'Europe avait fixé comme critères pour ses membres un seuil de 60% du PIB. On notera qu'il est déjà très difficile aux pays européens de respecter ce seuil, particulièrement en ce moment de récession. Par ailleurs, un tel critère concerne des pays de niveau

de développement bien supérieur à celui des PM et ces 60% apparaissent inadéquats dans le cas des PM. Le FMI et la Banque Mondiale ont, quant à eux, proposé un cadre de gestion soutenable de la dette (Debt Sustainability Framework - DSF), pour organiser le financement des économies à faible revenus, sans provoquer un risque de crise de la dette (Cf. tableau 12).

Usant d'un tel cadre pour les PM, dont on peut évaluer sans aucun doute le niveau des politiques à «moyen/bon», on peut estimer à partir du ratio de service de la dette que la quasi-totalité d'en-

Tableau 12 : Seuils d'endettement recommandés par le FMI dans le Cadre de la dette soutenable (Debt Sustainability Framework -DSF)

Service de la dette en % des Exports	
<i>Weak Policy</i>	15
<i>Medium Policy</i>	20
<i>Strong Policy</i>	25

Source : FMI

tre-eux possèdent des marges de manœuvres en termes de dettes : tous les PM à l'exception de la Turquie se situent en effet largement sous les 20-25% de ratio de services de la dette.

Tableau 11 : indicateurs de soutenabilité de la dette dans les PM

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Algérie	Dette externe Totale (% PIB)	26,0	16,3	4,8	2,9	1,5	1,2	1,1
	Ratio de service de la dette, payé (%)	15,3	11,9	21,4	3,7	2,2	1,6	0,9
	Dette Gouvernementale (% PIB)	16,3	13,7	21,7	11,9	8,3	9,9	7,6
Egypte	Dette externe Totale (% PIB)	36,4	29,9	24,7	20,6	17,6	14,2	13,0
	Ratio de service de la dette, payé (%)	6,7	6,3	5,0	4,9	4,4	6,4	5,1
	Dette Gouvernementale (% PIB)	127,9	130,8	114,2	101,0	85,9	84,4	88,9
Israël	Dette externe Totale (% PIB)	62,6	58,2	60,2	54,4	42,8	47,1	46,9
	Ratio de service de la dette, payé (%)	10,3	12,2	11,7	12,5	13,9	12,5	11,3
	Dette Gouvernementale (% PIB)	98,2	94,2	85,6	79,5	78,0	86,0	90,1
Jordanie	Dette externe Totale (% PIB)	70,7	61,0	53,9	50,8	34,0	31,8	30,1
	Ratio de service de la dette, payé (%)	8,1	6,4	5,9	5,7	14,7	4,6	4,0
	Dette Gouvernementale (% PIB)	86,0	81,8	68,7	69,4	62,2	68,4	71,3
Liban	Dette externe Totale (% PIB)	132,5	134,4	135,8	128,5	121,9	106,0	102,7
	Ratio de service de la dette, payé (%)	19,6	12,8	14,2	17,5	19,7	18,2	14,3
	Dette Gouvernementale (% PIB)	167,1	178,4	177,8	170,9	164,3	148,8	144,5
Maroc	Dette externe Totale (% PIB)	30,6	28,0	27,0	25,7	22,3	22,2	20,4
	Ratio de service de la dette, payé (%)	14,0	11,3	7,6	7,1	6,9	7,0	6,2
	Dette Gouvernementale (% PIB)	70,0	70,7	67,5	61,9	53,1	51,8	49,8
Syrie	Dette externe Totale (% PIB)	73,0	23,5	20,0	17,2	14,2	14,3	13,4
	Ratio de service de la dette, payé (%)	9,0	7,3	5,7	4,7	3,2	2,8	2,5
	Dette Gouvernementale (% PIB)	70,0	32,9	34,1	28,9	26,1	31,4	31,2
Tunisie	Dette externe Totale (% PIB)	76,8	67,7	59,9	53,8	45,6	46,6	45,7
	Ratio de service de la dette, payé (%)	14,3	12,6	14,1	13,7	10,7	13,0	11,3
	Dette Gouvernementale (% PIB)	59,4	59,0	54,1	50,9	48,5	54,7	57,5
Turquie	Dette externe Totale (% PIB)	41,1	35,0	39,1	38,2	37,9	41,4	38,1
	Ratio de service de la dette, payé (%)	34,7	37,7	32,6	32,3	34,2	40,8	36,1
	Dette Gouvernementale (% PIB)	56,6	51,1	45,5	39,6	40,0	47,9	51,3

*Source: EIU (Avril 2009), * prévisions pour 2009 et 2010*

Note : le ratio de service de la dette est le rapport des paiements du service de la dette et des revenus d'exportations.

Des réserves de change en baisse, mais restant à des niveaux encore acceptables

On conclura ce large panorama macroéconomique par la question des réserves. Il s'agit certainement du principal danger que vont courir les PM dans les 2/3 ans à venir, du fait de la façon spécifique dont la crise les touche. S'il est évident qu'actuellement, les PM ne sont pas dans une logique de crise financière, l'évolution de leurs réserves en devises va être d'une importance cruciale. Le risque est en effet que la crise réelle finisse par épuiser dangereusement le niveau des réserves et propulse les PM dans une deuxième étape dans une crise des paiements.

Or, ce qu'indique le tableau suivant est que les niveaux de réserves ont en effet été sollicités de façon croissante tout au long de 2008. Si les niveaux actuels ne sont pas inquiétants intrinsèquement, il sera indispensable de prendre en compte cette question à un niveau régional. Le Femise recommande qu'un tel dispositif soit étudié avec soin dans les instances euroméditerranéenne, en particulier dans le cadre de l'UpM.

Tableau 13: Réserves de Change (en % du PIB)

	2006	2007	2008	2009*
Algérie	66,7%	82,4%	92,1%	97,2%
Egypte	23,7%	24,2%	21,1%	18,0%
Israël	20,3%	17,4%	21,4%	29,0%
Jordanie	47,0%	48,0%	43,5%	45,1%
Liban	84,5%	83,5%	101,8%	74,2%
Maroc	31,7%	32,9%	26,5%	26,3%
Syrie	16,6%	16,1%	13,3%	9,5%
Tunisie	22,0%	22,3%	21,0%	22,0%
Turquie	11,9%	11,8%	10,1%	11,6%

* Algérie (à fin Q1), Egypte (à fin Juillet), Israël (à fin Mai), Jordanie (à fin Avril), Liban (à fin Mai), Maroc (à fin Mars), Syrie (basé sur estimation EIU sur les réserves), Tunisie (basé sur estimation EIU sur les réserves), Turquie (à fin Q1)

** En 2009: Réserves Totales pour la Syrie et la Tunisie, Réserves Nettes pour l'Egypte, Réserves Or exclu pour le reste des PM, Importations de Biens pour le Liban
Source: Calculs à partir de IMF (International Financial Statistics), EIU, Central Bank of Egypt, Central Bank of Turkey

Chapitre II. Un impératif : consolider le système d'interdépendance régional

Depuis le début des années 90, l'élément moteur de l'évolution économique et sociale des PM a été l'ouverture internationale. Celle-ci a incontestablement produit des effets positifs, rendu crédible la grande région euroméditerranéenne, développé des partenariats de toute nature et poussé les PM vers la modernité.

Mais, en même temps, la crise est révélatrice d'un certain nombre de fragilités qui doivent être prises en compte par l'ensemble des partenaires au niveau de la région. Des tensions vont naturellement se manifester entre ceux qui voudront renouer avec des politiques plus nationales, voire protectionnistes, ceux qui plaideront pour le développement d'accords bilatéraux sans considérer les détournements de trafics que ces accords peuvent occasionner, ceux qui défendront la nécessité de renforcer la circulation des biens et services, des capitaux et des personnes dans la grande région euromed, et, ceux, enfin, qui défendront le point de vue d'une vision directement mondiale à travers une accélération de l'engagement dans l'OMC.

Ces tendances sont toutes présentes aujourd'hui et, finalement, chaque pays fait des choix qui correspondent aux capacités dont il pense pouvoir disposer pour transformer à son profit les grandes logiques universelles de la marchandise, de la technologie, de la finance et se prémunir contre les effets de la crise. Il est clair, en effet, que du fait de leur histoire, aucun pays méditerranéen n'envisage explicitement d'occuper une place fonctionnelle passive dans la hiérarchie mondiale imposée par ces logiques (et véhiculée par les ensembles plus puissants ou les très grands opérateurs économiques). A contrario, et contrairement aux idées défendues au moment des indépendances,

plus aucun pays ne pense pouvoir définir seul une stratégie d'industrialisation et de développement autocentré.

La position du Femise sur ce point repose sur trois orientations : (i) d'une part, les PM doivent continuer les processus d'ouverture entamés dans les années 90 à partir d'un constat lucide sur les progrès à réaliser, (ii) d'autre part, les grands ensembles industrialisés, en particulier l'Europe, qui les ont engagés dans cette voie doivent être conscients de leurs responsabilités pour développer un système d'interdépendance cohérent, au moins au niveau régional, leur intervention en cette période de crise étant une bonne occasion pour le prouver, (iii) enfin, dans un contexte où tout se négocie les PM doivent développer leur intégration Sud-Sud, à la fois pour bénéficier de nouvelles dynamiques et peser davantage dans le processus de négociation.

I. Une ouverture qui s'est accélérée mais avec des fragilités

La nature de l'ouverture internationale des PM repose sur 3 vecteurs complémentaires et de plus en plus interdépendants : les échanges de marchandises, les échanges de services et les flux d'investissements directs internationaux. L'équilibre des relations extérieures des PM devrait assurer une forme de complémentarité entre la dimension productive, les services qui l'accompagnent et les flux financiers via les IDE qui dynamisent les structures productives et leur donnent les moyens de s'adapter aux changements technologiques.

Cependant, plusieurs faiblesses demeurent qui concernent la nature du système d'interdépendance qui se met en place avec l'Europe, le faible développement des échanges sous-régionaux, la qualité des échanges qui sont insuffisamment différenciés, un environnement de services productifs et d'infrastructures pas assez développé.

*Section rédigée à partir d'une contribution spécifique de Nathalie Roux, chercheur au DEFI, Université de la Méditerranée, France

1. Une ouverture accrue aux échanges mondiaux de marchandises qui se solde par un déficit récurrent

En 50 ans, les PM ont perdu plus d'un point dans leurs positions relatives dans les échanges mondiaux, (figure 7), le creux de la vague se situant autour des années 1970. En 1950, les PM représentaient 3,2% des échanges mondiaux, en 2007, ils plafonnent à 2,3%. On constate cependant une nette progression de leur insertion dans les échanges mondiaux à partir des années 2000. De plus, l'augmentation de leur participation relative à la création de la richesse mondiale (avec une progression de 1,7% du PIB mondial en 1990 à 2,3% en 2007), est significative d'une réelle progression de la qualité de leur intégration.

Le tableau 14 confirme l'accélération de l'intégration des PM à l'économie mondiale sur la période 2000-2007 : après une période de croissance des exportations relativement faible et inférieure à la moyenne mondiale entre 1990 et 1999, les PM enregistrent un taux de croissance annuel moyen de plus de 12%, résultat qui, bien que plus faible que celui enregistré par les pays en transition (16,32%), dépassent la moyenne mondiale.

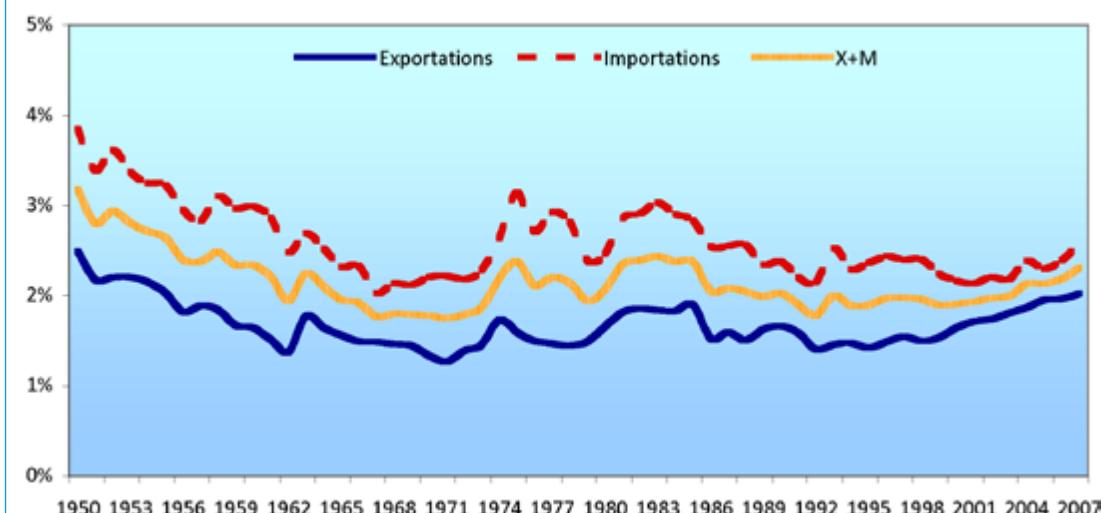
Les pays à l'origine de ces performances sont la Turquie, l'Egypte et la Jordanie alors que le Maroc, la Tunisie et Israël restaient plus en retrait. La croissance des exportations a été supérieure à celle du PIB, et ce, surtout depuis les années 2000. La figure 8 visualise ce phénomène en distinguant les positions des PM entre les 2 périodes (en notant pays1 pour la période 1990-1999 et pays2 pour 2000-2007).

Tableau 14 : Taux de croissance annuels moyens des exportations des PM sur 2 périodes (en dollars constants)

	1990-1999	2000-2007
Algérie	-2,5%	12,5%
Egypte	-4,6%	16,4%
Israël	6,6%	5,4%
Jordanie	4,0%	20,5%
Liban	8,0%	15,1%
Maroc	2,8%	7,3%
Syrie	4,8%	11,1%
Tunisie	3,6%	11,9%
Turquie	6,1%	18,4%
PM9	3,4%	12,5%
Monde	3,6%	8,7%
Économies en développement	5,7%	11,2%
Économies en transition	-2,3%	16,3%
Économies développées	3,0%	6,9%

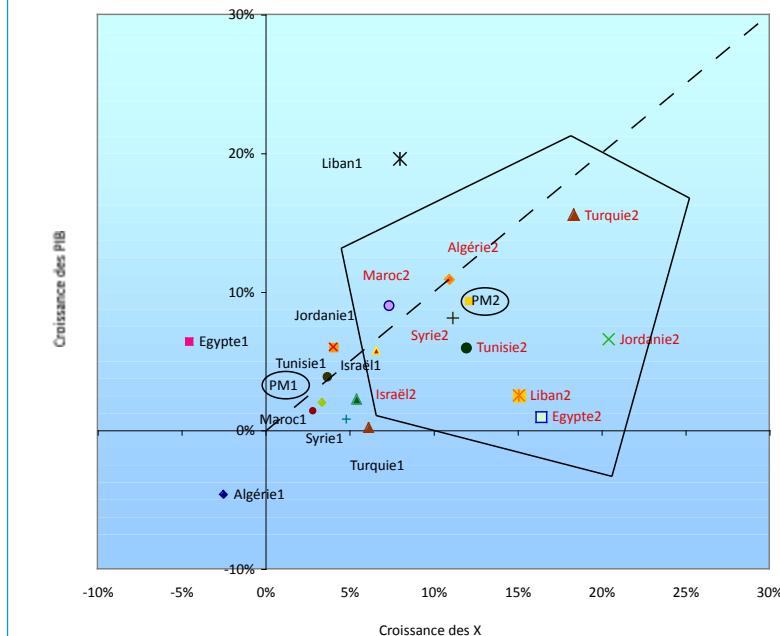
Sources : Comtrade 2008 et Cnuced 2008 – Calculs N. Roux

Figure 7 : Parts (en %) des PM dans les échanges mondiaux entre 1950 et 2007



Source : Cnuced – Calculs N. Roux

Figure 8 : Croissance annuelle moyenne des PIB et des exportations (en dollars constants) entre 2 périodes 1990-1999 et 2000-2007



Note : les pays notés 1 représentent la position des PM sur la période 1990-1999 ; les pays notés 2 représentent la position des PM sur la période 2000-2007

Sources : Comtrade 2008 ; Banque mondiale, WDI 2007 et Banque mondiale 2008 – Calculs N. Roux

On constate :

- ✓ un déplacement massif des PM vers le cadre supérieur droit, ce qui est significatif d'une plus grande ouverture à l'international et d'une amélioration simultanée de leurs résultats en termes de croissance,
- ✓ parmi les pays les plus ouverts aux échanges, la Turquie, la Jordanie et la Syrie s'appuient sur les performances de leurs exportations pour assurer une croissance soutenue de leur PIB.

✓ en Egypte, les résultats sur la croissance se sont manifestés en fin de période après plusieurs années de croissance faible,

✓ le Maroc et la Tunisie enregistrent des résultats significatifs en termes de croissance, mais ils n'ont pas encore réussi à valoriser leur potentiel au même niveau que la Turquie.

Au cours des mêmes périodes, les taux d'ouverture ($X+M/PIB$) augmentent naturellement, passant globalement de 35% du PIB en 1990 à 51% en 2007 (voir annexe 2.2).

2. Des positions commerciales sur les échanges de marchandises qui se dégradent tendanciellement

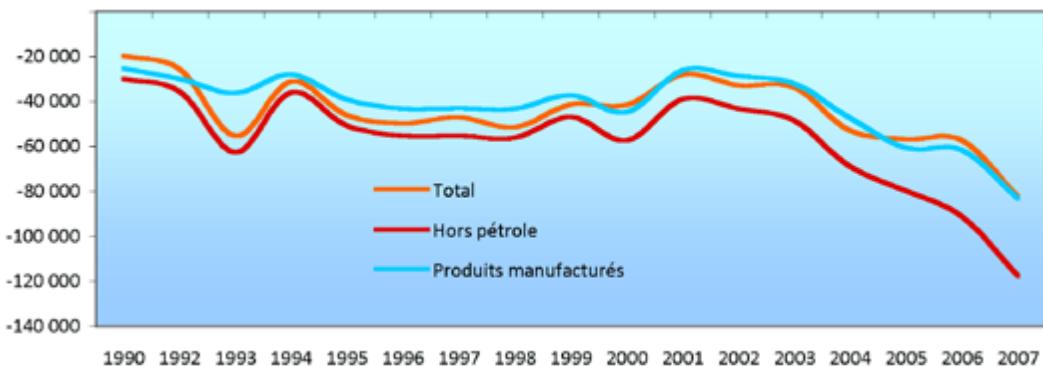
Indépendamment de la crise actuelle, l'ouverture commerciale que l'on a constatée depuis les années 2000 s'est accompagnée d'une forte dégradation de la balance des échanges de marchandises, due, pour une large part, aux mauvais résultats de la Turquie. L'année 2007 enregistre un déficit record de -82 milliards de dollars pour les échan-

Tableau 15 : Les taux de croissance annuels des exportations et des importations des PM (en dollars constants)

		1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Total	Importations	11%	-11%	7%	14%	29%	14%	10%	20%
	Exportations	17%	-2%	5%	17%	23%	16%	14%	15%
Hors pétrole	Importations	11%	-13%	8%	14%	28%	10%	13%	20%
	Exportations	5%	3%	8%	16%	23%	9%	15%	17%
Produits Manuf.	Importations	12%	-16%	7%	14%	30%	10%	-11%	18%
	Exportations	8%	2%	6%	16%	25%	3%	-16%	13%

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Figure 9 : Evolution des soldes des échanges de marchandises des PM (en dollars courants)



Source : Comtrade – Calculs N. Roux

ges totaux, de -117 milliards de dollars pour les échanges hors pétrole et de -80 milliards de dollars pour les échanges de produits manufacturés (voir annexe 2.3). Il est clair, cependant, que la situation des PM n'est pas uniquement liée aux effets de renchérissement des prix des produits pétroliers et des produits alimentaires. Elle est pour l'essentiel le résultat d'une performance insuffisante dans les produits manufacturés.

Dans un contexte général d'ouverture accrue, c'est la croissance plus rapide des importations que des exportations qui explique le creusement du déficit commercial des PM (tableau 15). Ce phénomène est à la fois la conséquence, (i) d'un accroissement du volume des importations, et (ii) d'une augmentation de leurs prix (prix des intrants industriels, prix des matières premières ou encore prix des produits alimentaires de base) relativement au prix des exportations.

3. Une dégradation qui s'accélère pendant la crise et qui touche les nouvelles spécialisations

Comme on l'a souligné précédemment, la crise accélère le processus de déséquilibre commercial qui accompagne tendanciellement les PM depuis le choix de l'ouverture asymétrique qui a été retenue depuis l'installation du processus de Barcelone. Rappelons, en effet, qu'au moment de l'installation progressive de la zone de libre-échange les PM avaient déjà un accès libre au

marché européen pour les produits industriels (et un accès fortement limité pour les produits agricoles). Ils ont suivi un processus qui les conduisait à éliminer leurs propres barrières douanières sur les produits industriels sans évolution comparable de leurs partenaires sur les produits agricoles. Si des effets dynamiques incontestables se sont manifestés et ont conduit à des évolutions institutionnelles sensibles et à une forme d'ouverture plus complète impliquant les services et les investissements étrangers, l'équilibre comptable de la balance commerciale ne pouvait pas ne pas se détériorer. Et ce, d'autant plus, que leurs partenaires industrialisés ont installé un important arsenal de normes diverses pour garantir la sécurité de leurs consommateurs.

A l'exemple de l'évolution récente des exportations sectorielles de la Turquie et de la Tunisie qui sont représentatifs d'un processus général, ce sont les exportations de produits intermédiaires en partie fabriqués par les filiales des grandes firmes implantées dans ces pays et les spécialisations traditionnelles dans l'aval industriel qui sont les plus touchées par le recul de la demande externe.

4. Un engagement international sensible dans les services

Les services représentent le quart des échanges commerciaux des PM (34% des importations et 18% exportations). Plusieurs phénomènes mar-

quent l'intégration des PM dans les échanges mondiaux de services. Mais la progression globale de la zone est fondée sur des situations contrastées.

- ✓ Les échanges de services commerciaux des PM ont suivi les mêmes tendances que les échanges de biens, avec une accélération de l'ouverture. Au cours de la période 2000-2007, les PM enregistraient des taux de croissance plus de deux fois supérieurs à ceux qui prévalaient au cours de la période 1990-1999 (tableau 16).

Cette tendance est observable pour tous les PM, avec, cependant, une croissance plus importante pour le Liban, le Maroc et l'Algérie.

Les taux d'ouverture progressent donc, passant de 11% du PIB en 1990 à 14% en 2007 avec une pointe dans les années 2004-2005.

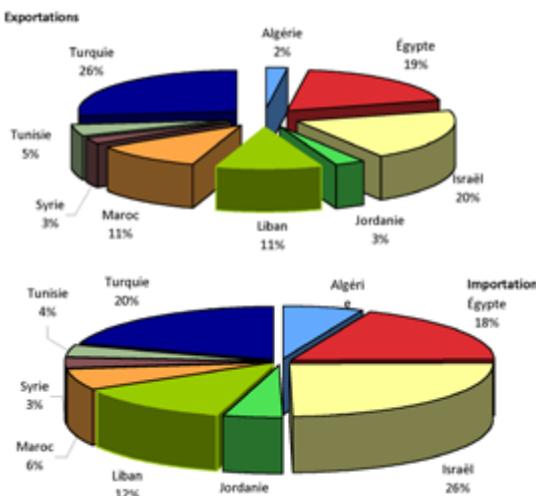
- ✓ Le poste voyages, essentiellement lié au tourisme, compte pour près de la moitié des exportations ; les autres services (avec les services liés aux entreprises) représentent 42% des importations et les transports 37%.
- ✓ Les positions relatives globales de chaque PM (figure 10a) sont marquées par des différences qui expriment assez largement le niveau de tertiarisation des économies et la place du tourisme. La Turquie est le plus gros exportateur de services des PM (avec 26% des exportations de la zone) et Israël représente la moitié des importations. La Turquie est plus présente dans les voyages (39%), l'Egypte (19% des exportations de services de la zone) comptabilise 30% des exportations de transports, Israël (20% des

Tableau 16 : Taux de croissance annuels moyens des échanges de services commerciaux des PM sur 2 périodes

	1990-1999	2000-2007
Exportations	6%	13%
Importations	6%	15%
Exportations+Importations	6%	14%

Sources : Cnuced 2008, OMC 2008 – Calculs N.Roux

Figure 10a : Les échanges de services des PM en 2007



Sources : Cnuced 2008 et OMC 2008 – Calculs N.Roux

exportations de services de la zone) est plus spécialisée dans les exportations de services aux entreprises avec 40% des exportations de la zone, essentiellement dans les services de communication et l'informatique.

Cet engagement dans les services est donc un facteur qui contribue à la fois à la croissance de l'économie et à l'équilibre du compte courant. Dans la période actuelle, sa contribution est fragilisée par deux caractéristiques : (i) la place du tourisme qui est directement touchée par la dépression européenne, (ii) un développement insuffisant des services productifs et des coûts de transactions et d'échanges encore très élevés (dans les transports et la finance notamment) pour ces services.

5. Leçons et enjeux d'un processus d'internationalisation entamé depuis 20 ans

Renforcer l'intégration entre échanges de marchandises, de services et de capitaux

Nous savons que l'accélération des échanges mondiaux repose sur des complémentarités complexes entre trois formes d'ouverture qui concernent le marché des biens, celui des services et celui des capitaux. C'est pourquoi, dans la littérature, on associe les difficultés liées à l'ouverture aux échanges de biens aux restric-

tions imposées sur les échanges de services (Konan et Maskus, 2005).

✓ La libéralisation des services productifs (ou services « facteurs ») est nécessaire à l'amélioration des performances industrielles des économies d'accueil (OMC, 2000). En effet, les activités de services sont des inputs intermédiaires dont la qualité et le coût sont des déterminants de la compétitivité. Touchant différents domaines des activités privées ou publiques, ces activités tissent des liens entre les activités économiques et entre des espaces géographiquement dispersés. L'amélioration des activités de services, notamment ceux liés au commerce, a conduit également à une augmentation des entrées d'IDE.

✓ Les entraves à la libéralisation des activités de services résident dans les différences entre les formes de régulation domestiques et entre les stratégies des institutions (différences dans les systèmes légaux, dans la formation des qualifications des professionnels, dans les règles comptables...). Ces obstacles reposent sur des différences sociétales et ne constituent pas nécessairement des barrières volontaires. Outre ces entraves naturelles, les Etats mettent en place des stratégies d'ouverture qui imposent de lever les restrictions discriminatoires vis-à-vis des fournisseurs de services étrangers, notamment par la liberté d'établissement et le traitement national. L'objectif des négociations du GATS de réduire ces mesures discriminatoires à l'établissement et à la conduite de l'activité sur le territoire national ne concerne pas directement les réformes institutionnelles. La Politique Européenne de Voisinage (PEV) va plus loin en proposant des contrats d'association qui imposent des réformes (sur la base des acquis européens) et dont l'objectif est d'organiser les compatibilités entre le système européen et les systèmes de ses voisins (encadré 4 ci contre).

✓ Mais il est clair qu'élargir le libre-échange aux activités de services constitue une implication sociétale plus profonde des sociétés partenaires

Encadré 4 - Les PM sont engagés dans un double processus de libéralisation de leurs activités de service.

✓ *D'une part, l'AGCS propose un cadre général sur lequel reposent les négociations destinées à libéraliser des activités de services. Ce cadre est envisagé essentiellement du point de vue trans-frontalier L'AGCS distingue 4 modes de fourniture qui induisent des niveaux d'implication différents. L'ouverture selon les modes 1 (fournitures trans-frontalière) et 2 (consommation à l'étranger) repose sur une relation d'échange commercial alors que les modes 3 et 4 constituent une implication plus profonde.*

Il n'y a pas d'obligation pour les pays de libéraliser : les pays présentent une liste d'engagements des secteurs qu'ils s'engagent à libéraliser, ainsi qu'une liste de demandes envers les autres pays et où ils indiquent les secteurs qu'ils aimeraient voir libéraliser. Un pays peut aussi considérer que certains secteurs doivent rester un domaine national protégé et peut ainsi ne pas les inclure dans sa liste d'engagements.

✓ *D'autre part, la nouvelle politique de voisinage (PEV) mise en place par l'UE dépasse le domaine de la libéralisation commerciale pour engager ses voisins à opérer des réformes plus profondes. Le constat des gains potentiels liés à l'ouverture aux services (cf. rapport Femise 2007) est à l'origine de ce nouveau concept de partenariat.*

Les activités de services sont naturellement au cœur du débat dans la mesure où leur ancrage socio-économique est plus déterminant que pour les biens. Que ce soit du point de vue de l'économie domestique ou du celui de l'ouverture, les activités de services reposent sur des interactions complexes entre (i) un rôle diffus au sein des économies domestiques, contrôlé par des mécanismes de régulation, des normes légalisées ou implicites et des décideurs institutionnels et (ii) un contexte d'ouverture économique qui suppose la pénétration par des acteurs extérieurs au sein de ces mécanismes fondamentaux.

que les accords portant sur les marchandises. La participation des firmes étrangères aux économies des PM relève de la même logique dans la mesure où elle aura des impacts sur l'ensemble de l'économie. En général, il est reconnu, que les sociétés transnationales ont potentiellement des impacts positifs pour le pays d'accueil : sur les infrastructures, sur l'accès aux marchés des capitaux, sur les transferts de connaissances et d'expertise aussi bien au niveau des technologies de production qu'à celui du management, sur la concurrence qu'elles introduisent dans les économies locales et qui peut permettre une amélioration des niveaux de productivité. Cependant, la réalisation de ces effets positifs dépend d'un certain nombre de facteurs propres aux économies d'accueil et au type de secteur dans lequel les flux d'investissement se concentrent (WIR, 2008). La participation à des réseaux de production internationaux qui structurent une partie de plus en plus importante des échanges mondiaux, pousse les pays à des spécialisations sectorielles dont l'intensité capitaliste et la complexité technologique déterminent le niveau de transfert de connaissances et le niveau de participation des producteurs locaux insérés au réseau, à la création de la valeur ajoutée globale. A l'évidence, la participation à un réseau international de production dans le secteur automobile n'aura pas les mêmes impacts que la participation à une chaîne de valeur dans le secteur textile-habillement.

✓ L'amélioration de la qualité de la gouvernance des PM dans les années 2000 constitue un signal de première importance. L'amélioration des qualités des régulations, la baisse de la corruption, la meilleure observation de règles de droit et une efficacité accrue des performances des gouvernements en place sont autant de signes qui améliorent la perception du climat des affaires des PM. Ces facteurs interviennent de façon plus déterminante pour les acteurs étrangers qui s'impliquent dans les systèmes économiques locaux ; les investisseurs étrangers cherchent à pérenniser la situation de leurs activités à l'étranger et à évoluer dans un système de régulation des activités économi-

ques qu'ils maîtrisent. De même, les échanges dans le secteur des services reposent le plus souvent sur le déplacement transfrontière du fournisseur de service. Une première appréciation de l'amélioration générale du climat des affaires dans les PM est proposée par les indicateurs de gouvernance de D. Kaufman et alii (2008). La situation de la plupart des PM s'améliore dans tous les domaines clés qui permettent de réduire l'incertitude pour les partenaires extérieurs (graphique 5). Après Israël (30ème), la Tunisie (73ème) est en position de leader sur l'échelle de classement des indicateurs agrégés établie par la Banque Mondiale dans son rapport « Doing Business 2009 » [1] suivie du Liban, de la Jordanie, de l'Egypte et du Maroc. L'Algérie et la Syrie restent en fin de liste. Le point noir reste le manque de stabilité politique, les risques de terrorisme pour lesquels les PM sont tous, exceptée la Tunisie, notés en dessous de la moyenne.

✓ Améliorer la qualité des infrastructures de base est également déterminant pour l'adaptation des PM aux mécanismes qui structurent aujourd'hui les relations économiques internationales. Les PM ont lancé de nombreux programmes de création et de modernisation de leurs infrastructures. Il s'agit de renforcer les systèmes de communication (voies ferroviaires, installations portuaires, aéroports, réseaux de télécommunication...) et d'améliorer les infrastructures de base (électrification, distribution de l'eau...). L'objectif de ces programmes est non seulement d'améliorer les conditions de vie des populations locales mais de faciliter les échanges et d'attirer les investisseurs étrangers. Au-delà des coûts et du temps de livraison, la prédictibilité, la réduction de l'incertitude et la fiabilité sont d'une importance capitale dans un monde où la division du travail est fondée sur des chaînes de valeurs de type « just in time ». Le niveau auquel les PM peuvent prétendre dans leur intégration à des processus de production internationaux verticalisés, est conditionné non seulement par la réalisation d'infrastructures logistiques performantes, mais aussi par le développement d'activités de services privés de qualité et compétitifs. On comprend que

les ressorts de la compétitivité dans le monde moderne reposent de plus en plus sur les capacités à coordonner les différents vecteurs qui interagissent dans le processus de production (production, services liés, transports, ...). « Connecting to compete », travail récent de la Banque Mondiale (Arvis JF et alii 2007) met en évidence ces facteurs de compétitivité en construisant un indicateur de performance logistique (LPI) qui fournit une vision des performances des supply chains à partir d'un ensemble de sous critères tels que les procédures douanières, les coûts logistiques, la capacité d'établir la traçabilité des flux d'approvisionnement, la sécurité de livraison et la compétence locale des activités logistiques.

Dans le classement établit sur 150 pays, la Turquie se positionne en 34ème position, juste après Israël, avec cependant des faiblesses en terme de coûts logistiques et sécurité d'acheminement (graphique 6). Comme la Turquie, la Tunisie et le Maroc développent depuis longtemps des activités manufacturières intégrées à des chaînes de valeur avec des partenaires européens, dans le textile-habillement, les composants automobiles ou encore l'électronique, et les décideurs politiques ont pris conscience de l'importance des réformes en termes logistique. Le bon classement relatif de la Tunisie (60ème position), obtenu notamment grâce à la simplification des procédures de dédouanement, fait apparaître une réelle compétitivité en termes de coûts logistiques domestiques (la Tunisie se classe en 30ème position sur ce critère), avec cependant des faiblesses relatives sur les compétences logistiques. Les réformes importantes engagées par le

Maroc pour alléger les procédures douanières et développer ses activités portuaires, sont encore trop récentes pour avoir donné les résultats significatifs. La position de la Jordanie est significative de son taux d'ouverture international élevé (121% du PIB en 2007, voir annexe 2.2). La Syrie et l'Algérie se situent en fin de liste aux 135ème et 140ème places sur 150, montrant une réelle faiblesse de ces pays en termes de performances logistiques.

Remédier à plusieurs facteurs de vulnérabilité

Les positions commerciales restent globalement déficitaires

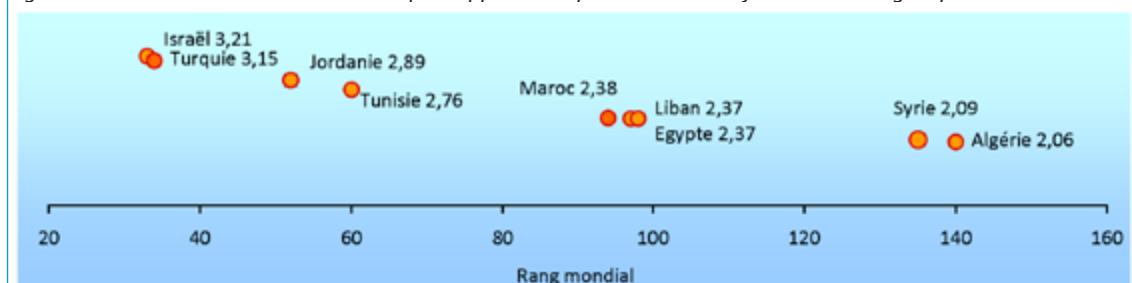
Le solde positif des échanges de services ne compense pas un déficit global dû aux échanges de marchandises ; malgré les progrès qu'ils ont enregistrés, les pays méditerranéens se trouvent dans une position fragile.

Les relations commerciales des services sont relativement équilibrées. Le déficit sur le poste transport est compensé par un excédent commercial important sur le poste voyages. Cependant le solde des échanges de services de 34 milliards de dollars en 2007 ne compense pas le déficit global de 86 milliards de dollars que les PM enregistrent en 2007 (figure 11).

Un équilibre de la balance des paiements qui repose sur des éléments volatiles.

L'équilibre des balances des paiements est fragile car il repose sur des éléments relativement sensi-

Figure 10b : Classement et notes des PM par rapport à la qualité de leurs infrastructures logistiques



Les scores LPI sont données à côté des pays

Source : Données du rapport de Arvis JF et alii 2007

bles à la conjoncture. On le voit bien aujourd’hui où les effets de la crise réduisent de façon sensible les réserves. Rien ne vaut à long terme une compétitivité générale appuyée sur une forte productivité et des spécialisations peu sensibles au jeu des effets prix et revenus. Examinant les structures des balances des paiements méditerranéennes, on observe que les grandes tendances relevées depuis le début de la décennie perdurent :

- ✓ le déficit commercial continue à s’approfondir et se comble en partie par les surplus dans les échanges de services, eux-mêmes découlant des revenus du tourisme comme on vient de le souligner, et aux Workers Remittances,
- ✓ le compte de capital continue à peser marginalement dans les relations extérieures des

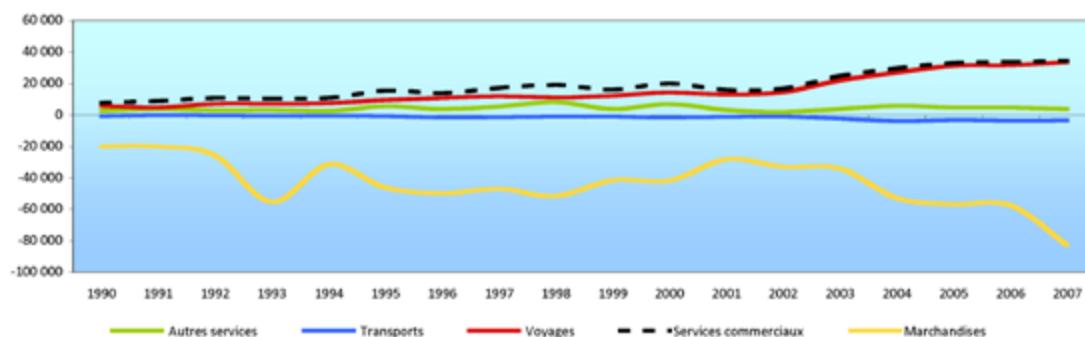
PM, en particulier, les investissements de portefeuille,

- ✓ les IDE se sont développés dans la décennie et représentent maintenant un niveau conséquent dans les économies méditerranéennes où ils jouent à la fois comme facteur de croissance et d’équilibre des comptes extérieurs.

Une stratégie à poursuivre malgré la crise

Au total, on voit bien comment caractériser de façon générale (à l’exception notable de l’Algérie) le mode d’insertion des PM dans l’économie mondiale : sur la base d’une stratégie d’ouverture qui s’est traduite à la fois par un engagement important dans les échanges internationaux et par un considérable déséquilibre commercial, les PM

Figure 11 : Evolutions des soldes des échanges de marchandises et de services commerciaux des PM



Sources : Cnuced 2008 , OMC 2008 et Comtrade 2008 – Calculs N.Roux

Tableau 17 : Balances des paiements 2007 des PM

2007, Mds \$	Egypte	Israël	Jordanie	Liban	Maroc	Syrie (*)	Tunisie	Turquie
Balance courante nette	412	4 523	-2 776	-2 046	-122	920	-904	-37 697
dont Solde B&S	-9 299	-2 730	-6 390	-5 309	-7 421	1 290	-769	-32 790
dont revenus nets	1 388	-25	835	377	-405	-935	-1 754	-7 143
dont transferts nets	8 322	7 278	2 779	2 886	7 703	565	1 619	2 236
dont w. remittances	7 476	-	2 571	2 775	6 682	610	1 446	1 209
Compte des capitaux net	2	782	13	590	-3	18	152	0
Comptes financiers nets	-664	-2 364	1 510	8 437	20	-350	789	36 515
dont IDE nets	10 913	2 618	1 787	3 077	2 194	600	1 515	20 089
dont inv. Portefeuille	-2 728	-1 868	840	703	-80		30	717
Réserves nettes	-5 475	1 686	-814	588	-2 034	702	-689	-8 065
Erreurs et omissions	251	-2 942	1 254	-6 981	105	-588	-36	1 182

(*) Données 2006 pour la Syrie

Source : FMI- Base de données BOP 2009

ont développé trois formes de bouclage. Par les services d'abord, et, en particulier, par les recettes touristiques, par les transferts de revenus des travailleurs émigrés ensuite, par les entrées d'investissements directs étrangers, enfin.

Les orientations pour l'avenir semblent claires. En premier lieu, il est nécessaire que la compétitivité commerciale sur les marchandises s'accroisse, ce qui suppose une montée en gamme de l'ensemble des systèmes productifs et un élargissement des opérations d'ouverture aux produits agricoles. En second lieu, le développement de l'ouverture aux services doit augmenter, à la fois pour réduire les coûts de transaction et d'échanges et augmenter la compétitivité générale des économies, et pour développer un secteur des services productifs moins sensible à la conjoncture que le tourisme (la qualité dans ce secteur devant également être améliorée). En troisième lieu, il conviendra de faire en sorte de maintenir une attractivité relative forte vis-à-vis de l'investissement étranger en s'attachant à ce que ce type d'investissement produise davantage d'effets induits qu'il ne le fait aujourd'hui.

Il reste, qu'au delà de ces considérations générales, il est important de considérer l'effet gravitaire que joue l'Europe, premier marché des PM, par rapport au reste du monde, et la qualité des spécialisations qui s'est mise en place depuis le début de la stratégie d'ouverture. C'est cette qualité qui, en dernier lieu, permettra le mieux de résister aux chocs de demande et de prix liés à la crise et qui assurera une croissance durable de long terme. L'enjeu au moment où ce rapport est présenté est que les effets de la crise ne conduisent pas à un repli qui ferait perdre le bénéfice d'un long cheminement.

II. L'ancre régional : quelle dynamique et quelle protection ?

Le paradoxe de l'économie mondiale est qu'elle se constitue à partir de grandes régions qui réu-

nissent des pays proches par la culture, la langue et tout un ensemble de proximités humaines héritées de l'histoire. Sur le plan économique et social, la façon dont sont organisées ces grandes régions est décisive pour maintenir la place des nations qui les composent dans la hiérarchie mondiale. Et, ce, d'autant plus que toutes les grandes régions qui réunissent des pays développés et des pays en développement ont à gérer une importante pression migratoire (due au déséquilibre démographique qui pousse à la migration de remplacement et aux disparités de revenus qui poussent à la migration de pauvreté). La cohérence de ces régions, la façon dont elles sauront équilibrer les aspirations humaines à la mobilité par un système d'interdépendance matériel cohérent et progressif sera à l'évidence décisive dans les années qui viennent pour assurer leur croissance, leur équilibre social et leur stabilité.

En simplifiant beaucoup, on peut distinguer trois approches principales.

La première est celle retenue dans la zone américaine (NAFTA) qui repose sur l'installation de la liberté des échanges de marchandises, de services et de capitaux, sans engagement sur un quelconque processus de convergence et sans implication directe dans les réformes institutionnelles. Donc sans transferts publics gratuits significatifs destinés à y conduire. Lorsqu'une crise s'y produit (cas de la crise du peso mexicain dans les années 90), l'action de sauvetage est largement pilotée ex post par les organisations internationales et les créanciers privés.

La seconde est celle retenue en Asie qui est fondée sur la fragmentation de processus productifs initiés par les grandes firmes à partir d'un important engagement des pays dans l'éducation et la formation, et l'acceptation sans états d'âme de l'ouverture des économies aux capitaux étrangers. Ces économies fonctionnent sur un mode dual qui sanctuarise l'activité des filiales des firmes étrangères par rapport à la réglementation domestique

et se pose peu de questions relatives à la convergence des valeurs, de la culture et des institutions. La visée est plus directement mondiale que régionale, aussi bien en matière d'organisation de la production que de celle de la commercialisation.

La troisième est l'approche européenne. Elle se caractérise par le fait que l'Europe applique aux pays qui l'entourent une méthode semblable à celle retenue pour sa propre constitution. Rappelons qu'après des débats nourris dans les années 60, l'Europe, sous l'impulsion principale du couple franco-allemand, a choisi de s'intégrer selon deux mécanismes complémentaires, d'une part, la réalisation d'un grand marché renforcé par une politique de concurrence, grand marché protégé par un tarif extérieur commun, d'autre part, la mise en place d'une action structurelle lourde pour faciliter les adaptations et favoriser la convergence (la PAC, le FEDER, le FSE et les autres politiques structurelles).

L'histoire passée a montré que le modèle européen avait une dynamique légèrement plus faible que les modèles d'Amérique et d'Asie car l'allocation du capital, du fait des actions de convergence, a parfois été sous-optimale. En revanche, la convergence réalisée par les pays concernés par le premier élargissement, celle en cours avec les nouveaux membres de l'Est révèle un processus d'intégration pacifique et démocratique unique dans l'histoire.

La déclaration de Barcelone, hier, l'Union pour la Méditerranée aujourd'hui s'inscrivent clairement et explicitement dans ce cadre intellectuel. Mais ni l'une ni l'autre n'ont aujourd'hui les moyens de cette ambition du fait d'une faiblesse manifeste des actions de convergence comparativement à l'effort réalisé en faveur des nouveaux membres. Les PM se trouvent par conséquent dans la situation d'avoir adhéré à un modèle dont ils ont pu mesurer les effets dans d'autres situations sans disposer des moyens de les obtenir. L'Europe y réalise des performances commerciales tout à fait

remarquables et spécifiques compensées comme on l'a vu par des recettes privées d'une grande volatilité et un faible transfert public (10 milliards € sur 5 ans).

Dans ce qui suit on tentera de préciser ce que cette démarche a produit du point de vue de l'intégration de la région, du point de vue des orientations des flux commerciaux et de leur qualité. On conclura ce chapitre en indiquant que la crise peut être une occasion de redonner du souffle à une coopération de niveau plus élevé.

1. Une multiplication d'accords commerciaux à visée régionale et un engagement de fait croissant vers le reste du monde

L'accélération de l'ouverture des PM aux échanges internationaux s'est déroulée dans un contexte de régionalisation issu de la multiplication d'accords régionaux, dans le cadre de l'Euromed (figure 12) qui ont produit une situation enchevêtrée (du type « spaghetti »). On voit clairement dans le graphe de la page suivante l'enchevêtrement d'accords qui s'est développé.

Outre les accords Euromed, tous les PM, exceptée la Turquie ont signé des accords de partenariat avec leurs voisins dans le cadre de la « Grande Zone Arabe de Libre Echange » (GAFTA)[2], pacte signé à Amman en 1997 et en vigueur depuis le 1er janvier 2005. Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie sont liés par l'UMA. Les USA ont des accords bilatéraux avec le Maroc, la Jordanie et le Liban. La Turquie des accords privilégiés avec le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie. L'accord d'Agadir lie le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et l'Egypte.

Cependant, il n'y a pas de comportement homogène parmi les pays de la région Meda en termes d'accords régionaux. On remarque que globalement, les pays du Maghreb, les plus tournés vers les échanges avec l'UE, restent en retrait de la dynamique intra-régionale, alors que le Machreck, plus tourné vers des échanges avec le reste du

monde et des relations de proximité avec ses voisins arabes, participe plus activement aux échanges intra PM.

Derrière cet enchevêtrement dont les effets sont difficiles à évaluer, se posent des questions plus fondamentales qui touchent aux détournements de trafics que ces accords occasionnent du fait que tous les pays concernés ne se sont pas soumis aux règles de l'OMC et que ces accords incluent de longues listes de produits réservés (en particulier agricoles). Se produisent également d'importants conflits d'intérêts entre les pays producteurs de pétrole (pays du Golfe, Algérie) qui veulent maintenir des prix de l'énergie bas pour leurs consommateurs et leurs industriels et les pays dépourvus de cette ressource qui considèrent que ces prix donnent un avantage compétitif anormal aux entreprises de ces pays. L'accord se faisant sur un troc implicite qui peut se résumer de la façon suivante « acceptez notre dumping industriel du fait de notre sous-facturation de l'énergie à nos entrepreneurs et nous investirons chez vous ». Cette question qui est explicitement traitée dans les accords de l'OMC (qui imposent de facturer l'énergie aux entrepreneurs locaux aux prix du marché international) bloque l'adhésion à l'OMC de plusieurs pays de la zone sur la base de raisons strictement opposées.

Il est tout à fait clair dans ce contexte que ces accords conduiront à une ouverture réelle et

produiront les effets dynamiques souhaités si l'adhésion à l'OMC les accompagne. Cette question concerne tout particulièrement aujourd'hui l'Algérie et le Liban.

Un engagement des PM pour les échanges de marchandises avec l'UE qui diminue

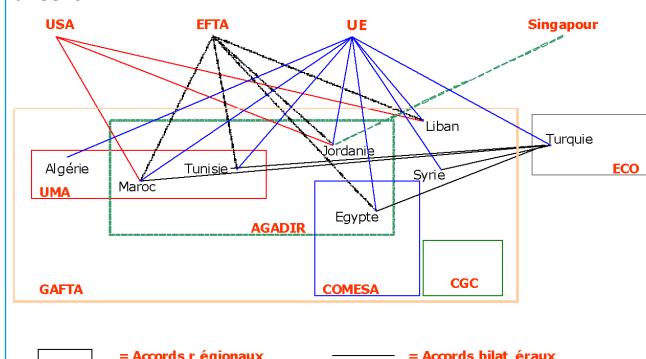
Globalement, les PM tendent à se désengager commercialement de l'UE et la période est marquée par la présence de plus en plus soutenue de partenaires non européens auxquels ils sont liés ou non par des accords de partenariat. La grande zone arabe de libre échange joue un rôle de moins en moins négligeable que ce soit du point de vue des échanges ou de celui des flux financiers qu'ils destinent à leurs voisins méditerranéens.

Depuis les années 1995, la part de l'UE dans les échanges des PM ne cesse de diminuer. Alors que dans les années 1995-1996, l'UE représentait la moitié des échanges extérieurs de marchandises des PM, en 2007, elle pèse à peine plus d'un tiers. Ce sont surtout les importations qui enregistrent une baisse de l'engagement des PM vis-à-vis de l'UE, les PM recourant à d'autres sources d'approvisionnement chez des partenaires extra européens, (les 2/3 des importations des PM sont issues du reste du monde). Cette tendance concerne tous les pays méditerranéens, comme l'indique la figure suivante : avec en ordonnée la part de l'UE dans les échanges en 1995 et en abscisse cette même part

en 2007, il souligne le regroupement des PM dans la partie supérieure gauche du graphique, significatif d'un affaiblissement général de l'engagement des PM vis-à-vis de son partenaire européen entre les deux périodes.

Les différentiels de taux de croissance annuels moyens des exportations entre les 2 périodes 90-99 et 2000-2007 confirment le phénomène de diversification des marchés extérieurs des PM avec des taux de croissance de 17% en moyenne pour

Figure 12 : Les principaux accords d'association des pays méditerranéens



Source : Banque Mondiale, 2009

les exportations vers le reste du monde et 7% vers l'UE (tableau 18).

Enfin, les contributions de chaque partenaire à la croissance des exportations évoluent dans le sens d'une plus faible participation des européens à la croissance totale des exportations des PM (de 62% à 22%) au profit de partenaires non européens qui contribuent à hauteur de 70% à la croissance des exportations des PM sur la période 2000-2007, contre 26% durant la période précédente (tableau 19). On remarque toutefois que la participation des européens est plus forte pour les produits manufacturés (39%) bien qu'enregistrant un net recul.

Tableau 18 : Taux de croissance annuels moyens des exportations des PM (en dollars constants 90)

	1990-99	2000-2007
Monde	3%	12%
Reste du monde	2%	17%
UE	4%	7%

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Cette diversification des partenaires est, dans le contexte actuel, une tendance favorable qui peut être interprétée comme significative d'une meilleure intégration mondiale. D'une certaine façon, le partenariat a aidé les pays concernés à se projeter vers le monde. Par ailleurs, cette évolution rend les PM moins vulnérables à la

Tableau 19 : Contributions (*) des partenaires des PM à la croissance des exportations

Exportations	Vers	1990-1999	2000-2007
Totales	Reste du monde	26%	74%
	UE15	62%	22%
Hors pétrole	Reste du monde	34%	77%
	UE15	59%	19%
Produits manufacturés	Reste du monde	33%	52%
	UE15	61%	39%

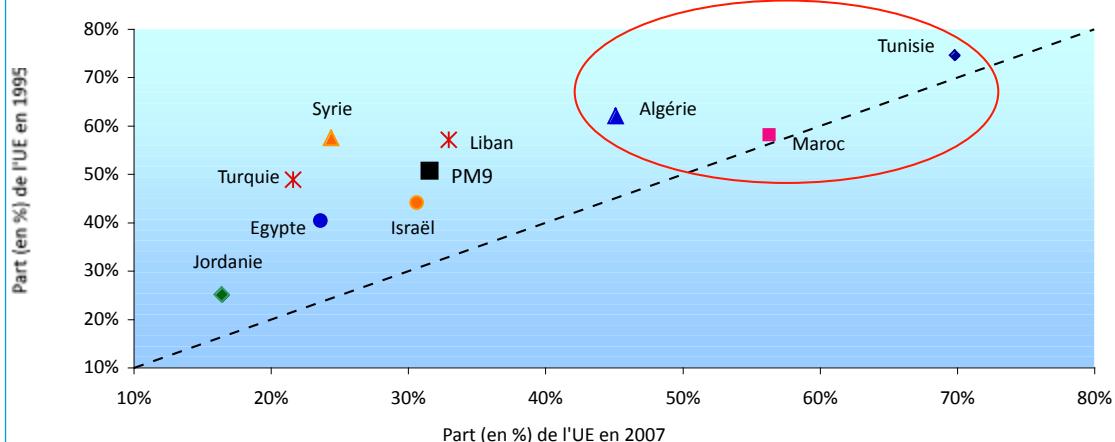
(*) Variation des exportations en dollars constants au cours de la période vers un partenaire / variation des exportations totales en dollars constants

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

conjoncture d'une seule région. Elle peut leur permettre de mieux gérer le cycle conjoncturel en s'appuyant sur les différences de cycles entre les régions partenaires. Plus en détail au sein des PM, on observe que :

- ✓ Les pays du Maghreb sont toujours très fortement engagés avec leurs partenaires européens. La Tunisie et le Maroc restent les pays les plus proches de l'UE (70% et 57% des échanges). Cependant, si les pays européens restent des marchés d'exportation essentiels pour ces 2 pays (respectivement 80% et 70% des exportations), les sources d'approvisionnement se sont diversifiées au profit des pays du reste du monde.
- ✓ Les PM de l'Est méditerranéen se détachent nettement de leur partenaire européen. La

Figure 13 : Part de l'UE dans les échanges (X+M) des Pays Méditerranéens en 1995 et en 2007



Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Tableau 20 : Parts en % des partenaires commerciaux des pays méditerranéens en 2007

		1995	2007
Exportations	UE	50%	34%
	Reste du monde	44%	61%
Importations	UE	51%	30%
	Reste du monde	45%	67%
X+M	UE	51%	32%
	Reste du monde	45%	64%

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Jordanie est le pays le moins engagé avec l'UE, cette dernière ne pesant que 16,5% des échanges. La Syrie, l'Egypte et le Liban enregistrent le même phénomène de repli. Après une décennie où ses échanges se répartissaient pour moitié entre l'UE et le reste du monde, la Turquie se tourne sensiblement vers des partenaires non européens et l'UE ne représente plus que le quart des échanges turcs.

Des déficits commerciaux qui se creusent avec l'UE comme avec les partenaires du reste du monde

Depuis 2001, le déficit commercial des PM avec le reste du monde se creuse de façon sévère pour

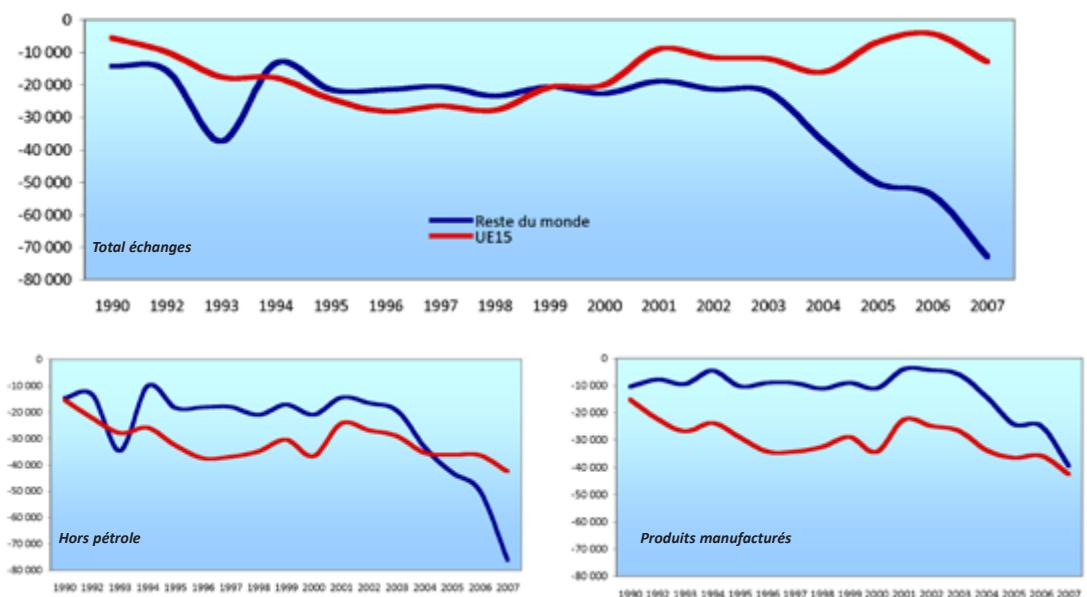
atteindre des niveaux records de -70 Mrds de \$ pour le commerce total, -75,5 Mrds de \$ pour les échanges hors pétrole et -38,5 Mrds de \$ pour les échanges de produits manufacturés. Le déficit des relations commerciales avec l'UE15 est moins important bien qu'il se creuse nettement depuis 2001 pour les échanges hors pétrole et les échanges de produits manufacturés (-41 Mrds de \$).

Parmi les PM, seules l'Algérie et la Syrie enregistrent des excédents commerciaux grâce à leurs exportations d'hydrocarbures. La Turquie représente, à elle seule, le tiers du déficit des PM avec l'UE15 et grâce aux exportations de produits pétroliers l'Algérie enregistre 86% des excédents commerciaux (figure 15).

Une intégration plus soutenue dans les échanges de services, qui va subir l'impact de la crise du fait de sa structure

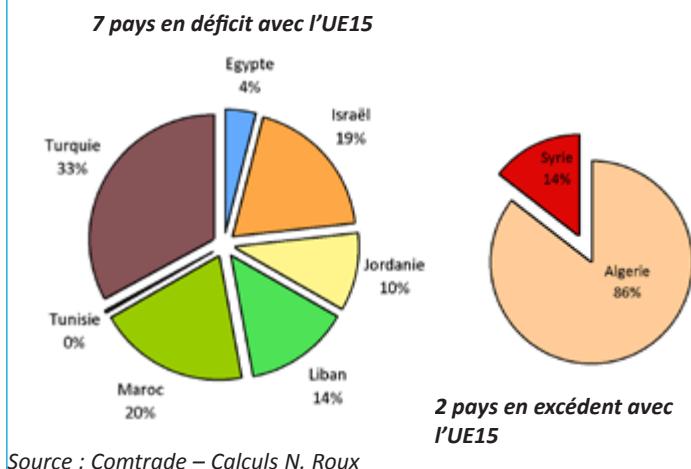
Comme on l'a dit, la libéralisation des échanges de services n'est pas aussi bien établie que celle des échanges de marchandises et fait l'objet de négociations sur une base volontaire. Le Maroc, la Tunisie, la Jordanie et Israël ont déjà ratifié des

Figure 14 : Les soldes commerciaux des PM avec l'UE15 et avec le reste du monde (en millions de dollars)



Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Figure 15 : L'origine des soldes commerciaux avec l'UE15 en 2007 (% de la contribution de chaque pays au solde)



Source : Comtrade – Calculs N. Roux

plans d'action en accord avec la nouvelle politique de voisinage.

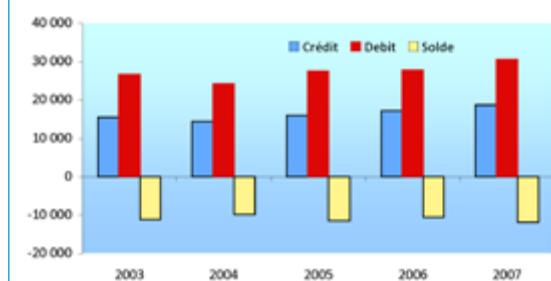
Sur la période 2000-2005, la croissance des échanges de services de l'UE avec ses partenaires méditerranéens a été plus soutenue que celle des échanges de marchandises comme le montre le tableau 21.

La croissance globale de 64% sur 5 ans est surtout due à l'accélération des importations de services (+77%), qui représentent en 2005 le quart des importations de biens et services de l'UE. Ces importations sont constituées pour moitié de dépenses de voyages liées aux échanges touristiques. Ainsi, en 2005, les PM représentent 7,6% des importations (et 3,9% des exportations) de services de l'UE, avec une part de 15,7% pour le poste voyages (Eurostat 2008). Les PM obtiennent des soldes positifs qui ont pratiquement doublé en 5 ans. Le déficit commercial de l'UE25 avec les PM passe de -6 milliards d'euros en

2001 à -11,8 milliards d'euros en 2007 (figure 16), excédent expliqué à plus de 90% par le poste voyage. Les recettes liées au tourisme représentent en moyenne la moitié des recettes de services des PM vis-à-vis de l'UE. Elles sont soutenues par des politiques de promotion et des efforts importants en termes d'infrastructures. Toutefois, comme il a été dit, elles seront menacées dans les deux années à venir par la conjoncture européenne qui subit un coup de froid massif.

L'UE est en position excédentaire (+23 millions d'euros en 2007) dans les échanges de services hors voyages. Cet excédent repose essentiellement sur les performances des exportations de services aux entreprises qui représentent en moyenne 30% des exportations de services vers la zone (annexe 2.5). Ces échanges sont en prise directe avec l'ac-

Figure 16 : Les échanges de services de l'UE avec les pays méditerranéens (millions d'euros)



Source : Eurostat, calculs N. Roux

tivité économique et connaissent une forte croissance au niveau mondial. On note une accélération des exportations de services informatiques et communication (7% des exportations européennes en 2007), des services de construction et des services financiers.

La moitié du déficit de l'UE est imputable aux échanges

Tableau 21 : Les échanges de services et de marchandises de l'UE avec les PM (en milliards d'euros)

	Exportations			Importations		
	2000	2005	croissance	2000	2005	croissance
Biens	82,8	101,8	23%	64,6	88,8	37%
Services	10,9	15,8	45%	15,6	27,6	77%
Part des services dans les échanges	12%	13%	-	19%	24%	-

Source : Eurostat 2008

avec la Turquie qui à elle seule représente le 1/3 des échanges. Les PM obtiennent des excédents grâce aux activités d'exportation des entreprises européennes installées chez eux: services aux entreprises (Turquie et Israël), services de télécommunication avec les centres d'appel au Maroc et en Tunisie. De tels services délocalisés sont naturellement bien sensibles à la crise et il est à craindre une baisse importante de l'activité (et de cet excédent par conséquent) pour les mois à venir.

2. La faiblesse des échanges intra PM signe d'un important potentiel de développement

Si globalement, peu d'échanges lient commercialement les pays de la zone, on note toutefois la part plus active des pays méditerranéens de l'Est (la Syrie, le Liban et la Jordanie et dans une moindre mesure l'Egypte). Et, si l'on envisage l'insertion des PM dans le voisinage de leurs partenaires arabes, avec les accords de partenariat GAFTA, par exemple, la dynamique d'intégration est plus vigoureuse.

Les échanges entre les pays méditerranéens sont globalement limités à 5% de leurs échanges extérieurs. Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie, fortement polarisés sur les relations commerciales avec l'UE, sont en retrait, alors que les pays du Machrek sont plus fortement intégrés à la zone. Le Femise a

souligné à plusieurs reprises que ce faible niveau persistant des échanges intrarégionaux constituait une perte de potentiel de développement économique important. Dans la mesure où les fondamentaux qui ont déclenché la crise actuelle impliquent que la région soit globalement moins touchée, un développement des relations intrarégionales aurait pu constituer un relais de croissance permettant aux PM de mieux résister à la conjoncture faible qui prévaut en Europe et, plus généralement, dans les pays développés.

Au sein même des PM, on constate que les pays de la Méditerranée Est sont plus dynamiques à la fois au sein de la zone intra PM et au sein de la zone GAFTA. La Syrie effectue près de 30% de ces échanges avec les pays de la zone GAFTA, dont 14,6% au sein de la zone MEDA et 24% avec l'UE. La Jordanie est le pays le plus lié économiquement à la zone GAFTA (avec 40,5% des échanges) et plus essentiellement aux pays de la zone hors PM. De même, les échanges du Liban sont à part égale entre l'UE et GAFTA. Et l'Egypte commerce plus avec les autres pays de GAFTA qu'avec ses partenaires méditerranéens. Parmi les pays non méditerranéens de GAFTA, les relations commerciales sont plus essentiellement dirigées vers l'Arabie Saoudite (17% des échanges Jordaniens, 4% des échanges marocains, 7% des échanges syriens et 6% des échanges égyptiens). On soulignera enfin que cette orientation se renforce au cours de la période (tableau 23).

La Turquie joue un rôle qui mérite d'être signalé. Les accords de partenariat passés entre la Turquie et la Tunisie, le Maroc, l'Egypte et la Syrie n'ont

Tableau 22 : Part (en %) des échanges intra PM

	exports					X+M				
	1990	1995	2000	2006	2007	1990	1995	2000	2006	2007
Algérie	3%	6%	7%	5%	5%	3%	6%	6%	5%	5%
Egypte	2%	13%	17%	9%	10%	2%	5%	6%	8%	7%
Israël	1%	1%	2%	2%	3%	0%	1%	1%	3%	3%
Jordanie	7%	10%	18%	12%	14%	6%	9%	10%	12%	13%
Liban	9%	17%	16%	25%	23%	5%	6%	8%	12%	15%
Maroc	3%	4%	2%	3%	3%	2%	4%	3%	5%	6%
Syrie	7%	14%	16%	17%	22%	10%	13%	12%	15%	16%
Tunisie	5%	6%	3%	5%	5%	5%	6%	4%	5%	6%
Turquie	6%	7%	7%	6%	2%	4%	5%	6%	4%	2%
PM9	4%	6%	6%	6%	5%	3%	4%	5%	5%	4%

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Tableau 23 : Echanges commerciaux entre partenaires en 2007 (en % du total des échanges)

	GAFTA	PM9	GAFTA sans PM	AGADIR*	UMA*
Algérie	5,4%	5,1%	0,3%	-	1,2%
Maroc	10,7%	5,8%	5,0%	1,2%	2,2%
Tunisie	10,5%	5,6%	4,9%	1,4%	6,7%
Turquie	6,7%	1,7%	5,0%		
Egypte	18,8%	6,6%	12,2%	1,5%	
Jordanie	40,5%	16,9%	27,9%	3%	
Liban**	24,0%	12,0%	12,0%	-	
Syrie*	30,7%	14,6%	16,1%	-	
Israël	3,1%	3,1%	0,1%		
PM9	8,4%	4,1%	4,4%		

* données 2006

** données 2005

Sources : Banque mondiale 2009, Comtrade, calculs N Roux

pas encore permis d'enregistrer une augmentation sensible des relations commerciales. Cependant on remarque que la Turquie, en se détournant des échanges avec l'Europe, (notamment les échanges avec l'Allemagne enregistrent une baisse de près de 5 points entre 2000 et 2007, passant de 15% à 10,5% des échanges turcs), renforce ses rapports commerciaux avec la Russie et exporte de plus en plus vers la zone Mena, qui représente, en 2007, plus de 16% des exportations turques. Il est clair que ce pays doit jouer un rôle catalyseur à l'avenir, ne serait-ce que par la diagonalisation des règles d'origine qui permet aux PM d'importer des matières premières turques de bonne qualité et à des prix compétitifs, pour les transformer et les exporter vers des marchés européens.

3. Une sensible évolution des spécialisations sectorielles

Une plus grande ouverture sur la scène internationale est à la fois source d'opportunités et de dangers. Opportunités quand elle permet de confronter les PM à leur niveau réel de compétitivité (par leur capacité à différencier les produits) et de s'intégrer à des processus de production verticalisés avec des partenaires privilégiés. Dangers quand elle enferme les pays dans des spécialisations qui ne leurs permettent pas de progresser,

ou, avec le contexte actuel, tend à rendre leur tissu économique plus exposé du fait d'une spécialisation dans les secteurs qui souffriront le plus de la crise.

Le pari d'une intégration réussie est celui de l'amélioration des ressorts de la compétitivité, mais aussi celui d'une montée en gamme globale et sectorielle. L'échange est le moyen d'acquérir des compétences, de dégager les ressources qui permettent de diversifier l'appareil productif et de la réorienter vers des secteurs plus créateurs de valeur ajoutée. L'expérience des pays d'Asie du Sud-est est significative de cette dynamique. Les PM sont-ils engagés dans ce type de processus ?

Le but de ce point est de donner une grille de lecture des échanges commerciaux des PM qui permettent d'apprécier dans quel type de processus les PM sont engagés. L'approche croise nécessairement les deux dimensions sectorielle et régionale. Plusieurs indicateurs permettent d'identifier les principaux déterminants de l'évolution du commerce extérieur en répondant à plusieurs questions :

- ✓ Quels secteurs ont porté cette dynamique de croissance des échanges ?
- ✓ Quels sont les points forts et les points faibles de la compétitivité des PM ?
- ✓ Sur quelles spécialisations s'est construite cette intégration ?

Les premiers indicateurs concernent la position commerciale sur les marchés extérieurs. A partir de l'évolution des exportations, en rapport avec la demande des pays ou zones partenaires, nous situerons la place des PM au niveau international grâce à une analyse des indicateurs de parts de marché sectorielles au sein des zones partenaires

tout en évaluant la contribution de ces secteurs à la croissance des exportations.

Les seconds sont liés aux spécialisations sectorielles adoptées par les PM selon leur partenaire. L'indicateur de contribution au solde (avantage comparatif révélé) permettra de voir : (i) les secteurs qui sont dans des positions d'avantage comparatif positifs et (ii) dans quelle mesure ces spécialisations des PM portent sur des secteurs dynamiques.

Les secteurs qui ont permis une croissance des échanges

A partir d'une recomposition des données d'échanges dans une classification en 15 secteurs[3], on a identifié les secteurs les plus dynamiques au niveau des exportations et des importations en construisant un indicateur de contributions sectorielles aux exportations et aux importations globales[4]. Entre les périodes 1995-1999 et 2000-2007, les moteurs sectoriels des échanges des PM se sont transformés tout en accentuant les phénomènes de régionalisation.

Globalement, 3 secteurs expliquent plus de la moitié de la variation nette des importations des PM entre 2000 et 2007 : le secteur des métaux et autres produits manufacturés, la chimie et les machines non électriques, ce qui montre un recentrage des importations des PM au détriment des secteurs tels que les ordinateurs et télécommunication, les composants électroniques ou encore les équipements de transport qui, sur la période 1995-1999 concourraient à plus de 58% de la croissance des importations.

La lecture de la figure 17 ci-contre, qui compare les évolutions des contributions sectorielles entre les 2 périodes (1995-1999 et 2000-2007), nous permet de constater également une forme nette de régionalisation en termes sectoriels : la moitié de la progression des importations venant de l'UE porte sur 2 secteurs : la chimie et les machines

non électriques . La progression des importations venant de RdM porte plus essentiellement sur les produits de la métallurgie et autres produits manufacturés, la chimie, les produits alimentaires frais et les équipements de transport.

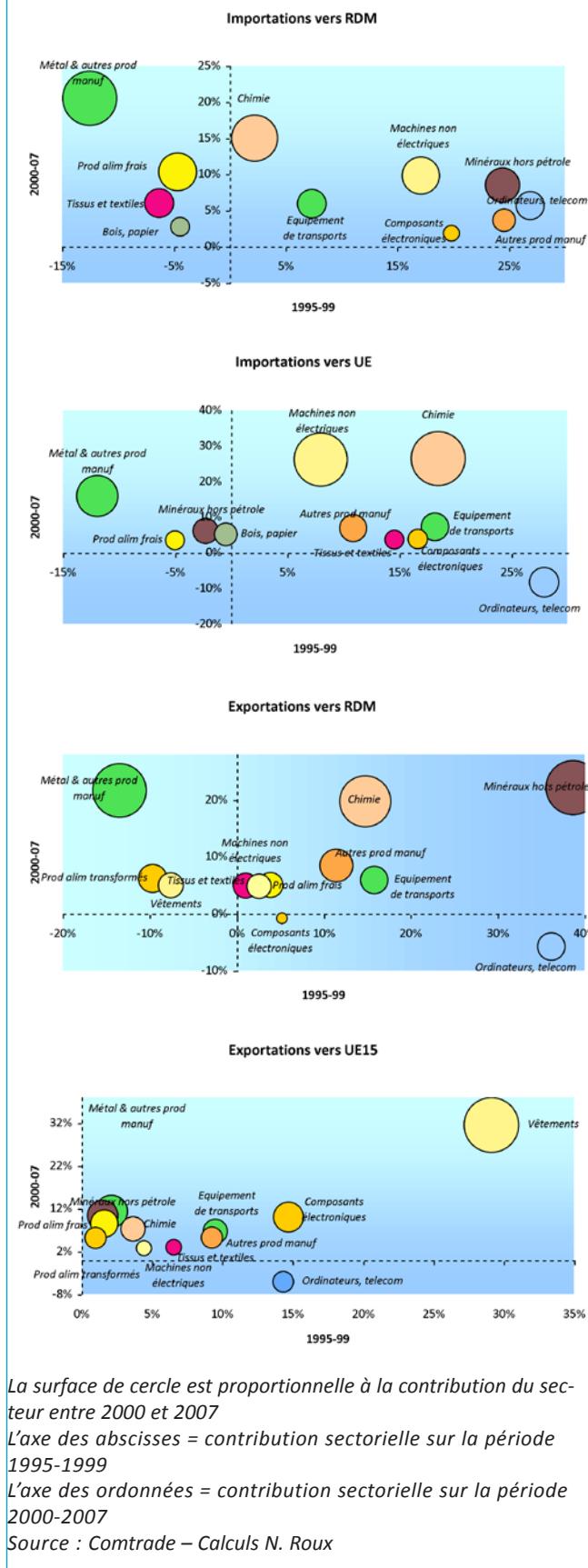
Côté exportations, la figure 17 met en évidence les changements structurels des exportations entre les deux périodes considérées, montrant l'impact positif de la Chimie et du secteur de l'habillement.

On remarque en particulier une perte importante de la participation des exportations d'ordinateurs à la croissance globale des exportations quel que soit le partenaire, la seconde période enregistrant une contribution négative du secteur lié à une baisse des exportations en termes absolus. De même, les produits des IAA et la métallurgie et produits manufacturés de base, deviennent au cours de la seconde période des produits porteurs (essentiellement avec les partenaires du reste du monde), alors que leur contribution restait négative entre 1995 et 1999. La chimie renforce également sa participation globale.

En ce qui concerne les secteurs moteurs des exportations des PM, les différentiels de régionalisation sont encore plus prononcés que pour les importations. Il ressort du graphique 18 que 3 secteurs ont été les moteurs du dynamisme des exportations vers RdM (minéraux hors pétrole, métallurgie et produits manufacturés de base, et chimie) en assurant 65% de la progression des exportations vers la zone. Par contre, au cours de la période 2000-2007, la croissance des exportations vers l'UE15 a essentiellement reposé sur l'industrie de l'habillement (32%) alors que ce secteur ne représente que 5% de la progression des exportations vers RdM. Il est clair que les PM ont opéré un recentrage de leur activité dans ce secteur sur les marchés pays européens.

Cette première approche des ressorts de la dynamique d'ouverture des PM nous conduit à nous

Figure 17 : Les contributions sectorielles aux importations et exportations des PM entre les deux périodes 1995-1999 et 2000-2007)



interroger sur l'impact des spécialisations induites en termes de compétitivité et d'avantages comparatifs. La question se pose de savoir si les secteurs les plus porteurs de l'intégration des PM sont les plus compétitifs et s'ils sont la source d'avantages comparatifs.

4. Appréciation de la position des PM sur les marchés extérieurs

Evolution des points forts des exportations de PM par secteurs et par partenaire

L'indicateur d'avantage comparatif [5] a pour objectif de comparer la part relative des exportations d'un secteur dans un pays donné par rapport à la part relative de ce secteur dans les exportations mondiales. Cet indicateur nous permet d'analyser la place des PM sur les marchés d'exportation de leurs deux zones partenaires (UE15 et RdM). Pour plus de lisibilité, il a été construit hors produits pétroliers et hors produits de la catégorie 9 de la SITC, catégorie qui concerne des produits non industriels. Plusieurs constats peuvent être faits :

Les marchés d'exportations vers le reste du monde sont plus dynamiques sur la période 2000-2007

Globalement la croissance des exportations des PM vers le monde hors UE (RdM) pour les produits à avantage comparatif est plus rapide que la croissance des importations totales des produits de ces secteurs par les pays RdM. Cela signifie que les PM ont gagné des parts de marché dans ces secteurs d'exportation. C'est surtout vrai pour les exportations de tissus, qui avec une croissance annuelle moyenne de 15% sur la période, surclasse la croissance des importations dans ce secteur de 5%. C'est également vrai pour les produits de la

métallurgie (+26% de croissance annuelle moyenne des exportations contre +17% pour les importations de RdM).

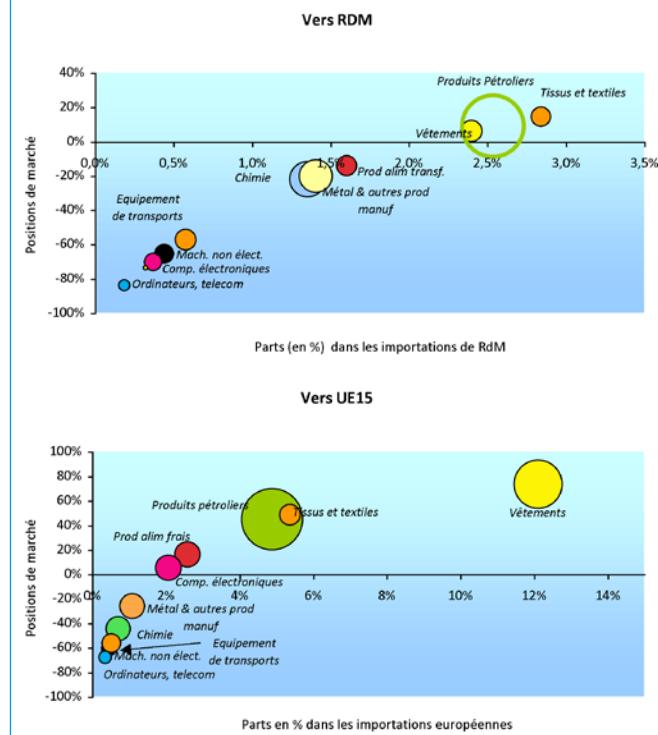
Par contre, le dynamisme des exportations vers l'UE des secteurs à avantages comparatifs positifs est moins important et la croissance de ces exportations restent généralement légèrement en deçà de la croissance des importations européennes ; seules les exportations de composants électroniques croissent plus vite que les importations européennes du secteur.

Mais si, globalement, les PM améliorent leurs positions sur les marchés d'exportation du reste du monde, on constate cependant une érosion générale de ces positions en fin de période.

Les 2 secteurs qui ont le plus porté la croissance des exportations des PM (minéraux hors pétrole vers RdM et Habillement vers UE15) sont également ceux qui dégagent des avantages de positions de marché les plus forts

Cependant, on constate que les pays méditerranéens ne dégagent pas systématiquement des avantages comparatifs positifs sur les secteurs les plus dynamiques. Ainsi, les 2 postes, autres produits manufacturés et équipements de transports[6], qui ont contribué de façon significative aux exportations vers RdM entre 2000 et 2003 sont en position de désavantage comparatif sur les marchés du reste du monde. Ce qui signifie que les PM n'ont pas réussi à conquérir des parts de marché par rapport à leurs concurrents. De même, les exportateurs de produits métalliques et autres produits manufacturés de base et de produits chimiques vers l'UE15, malgré leur forte contribution aux exportations et des taux de croissance annuels moyens de 13% et 7% ne parviennent pas à dégager des avantages comparatifs positifs et perdent même des parts de marché.

Figure 18 : Positionnement des exportations des PM



La surface de cercle est proportionnelle à la contribution du secteur entre 2000 et 2007.

En abscisse : parts en % des exportations des PM dans les importations européennes ou du reste du monde.

En ordonnée : Indicateur d'avantage comparatif sur les exportations.

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

3 postes d'exportations dégagent les trois-quarts des avantages comparatifs de PM (Minéraux hors pétrole, Tissus et textile et vêtement). Les phénomènes de régionalisation des échanges marquent encore la carte des avantages comparatifs des PM :

- ✓ Par rapport aux classements respectifs des 3 premiers postes porteurs d'avantage comparatif (32% des avantages comparatifs avec l'UE reposent sur le secteur de l'habillement, 34% des avantages comparatifs sur les marchés de RdM reposent sur le secteur de minéraux hors pétrole).
- ✓ Les efforts des producteurs des PM dans certains secteurs sont différenciés selon les marchés d'exportations. Ils obtiennent des positions de marché positives sur les marchés de RdM pour des secteurs tels que les IAA, les produits de la métallurgie et autres produits

de base et la chimie, qu'ils n'obtiennent pas sur les marchés européens.

- ✓ Le secteur des composants électroniques est un exemple de polarisation régionale des échanges. Globalement les PM obtiennent des avantages comparatifs avec l'UE (10% de taux de croissance annuels moyens entre 2000 et 2007) et sont en situation de désavantage comparatif avec RdM. La situation est très contrastée selon les pays. L'Egypte et la Jordanie se désengagent des marchés européens (croissances annuelles moyennes négative entre 2000 et 2007 de -9% et -6%) pour gagner des parts de marché sur les marchés du reste du monde. Par contre, la croissance des exportations du Maroc et de la Tunisie vers l'UE est toujours forte avec un partenaire européen qui représente + de 90% de leurs exportations. On remarque cependant une percée remarquable des exportations marocaines et tunisiennes vers le reste du monde (+ 41% et + 24% entre 2000 et 2007) qui peut être significative d'une avancée compétitive accumulée grâce aux échanges avec les producteurs européens et que ces pays tentent de valoriser hors du cadre Euromed.

5. Spécialisation et contribution au solde commercial

L'indicateur de contribution au solde élaboré par le Cepii (voir annexe méthodologique 2.1) permet d'identifier les points forts et les faiblesses structurales des spécialisations d'une économie ouverte. A la différence de l'indicateur d'avantage comparatif en termes de part de marché utilisé précédemment, il se réfère uniquement aux échanges (X et M) de la branche du pays et à sa balance commerciale.

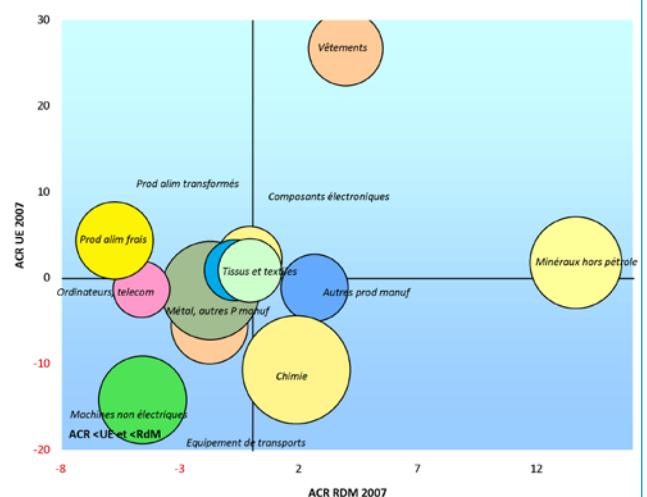
Après avoir identifié les points forts des spécialisations sectorielles et régionales des PM, nous confronterons les résultats obtenus avec ceux des positions commerciales extérieures.

Des spécialisations sectorielles différencierées selon le partenaire

La figure 19 ci dessous montre que les spécialisations sectorielles régionales des PM reposent sur une concentration des avantages comparatifs révélés (ACR): seuls deux secteurs (Minéraux et vêtements), présentent des spécialisations portées vis-à-vis des deux zones partenaires.

Les secteurs à ACR positif avec l'UE15 et négatif avec RdM du cadran supérieur gauche et le cadran inférieur droit les secteurs pour lesquels les PM obtiennent des ACR positifs avec RdM et négatifs avec l'UE. Comment expliquer que sur la base d'une même structure industrielle, les spécialisations des PM soient aussi différencierées ? Plusieurs hypothèses peuvent être envisagées. Il semble que la nature du secteur et sa composante sociétale soit un élément déterminant de cette dichotomie de la spécialisation. Les secteurs tels que le textile-habillement tirent leur dynamique d'une adaptation aux évolutions des marchés et de la rapidité de la rotation des marchandises. La proximité est dès lors un avantage de localisation industrielle puissant qui détermine la spécialisation. Trois pays, Maroc, Tunisie et Turquie tirent la spécialisation sur le secteur de l'habillement

Figure 19 : Les avantages comparatifs révélés des PM en 2007



En abscisse : indicateur ACR avec RdM

En ordonnée : indicateur ACR avec l'UE.

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Encadré 5 - Les spécialisations sectorielles et régionales de la Turquie

La carte des avantages comparatifs de la Turquie est significative d'un niveau de développement économique plus avancé que la plupart des PM.

- *Il est le seul PM à valoriser sa spécialisation dans l'ensemble du secteur textile-habillement avec ses deux zones partenaires, bien que ses ACR avec l'UE se renforcent au détriment des ACR avec RDM.*
- *Sa spécialisation dans les équipements de transport avec RDM se renforce ce qui (l'indicateur d'ACR passe de -9,3 à +4,9% entre 1995 et 2007) lui permet d'attirer des investissements étrangers importants.*
- *De même que le développement du secteur des ordinateurs et télécommunication avec des partenaires européens*

vers l'UE15 avec le tiers de leurs avantages comparatifs révélés avec l'UE15 mais des désavantages comparatifs dans les tissus et articles textiles (la Turquie et l'Egypte sont les seul pays à obtenir des contributions au solde positives sur ce secteur). Les processus de fragmentation internationale de la production dans lesquels ces pays sont intégrés

avec les partenaires européens expliquent l'approfondissement de cette spécialisation au cours de la période. Le même constat pourrait être dressé pour le secteur des composants électroniques qui est largement structuré par les déterminants des relations de réseaux de production avec les producteurs européens (la Tunisie et le Maroc obtiennent des ACR significatifs dans ce secteur) et celui des équipements automobiles pour la Turquie. De l'autre côté, les secteurs qui pourraient être qualifiés de génériques, qui ne nécessite pas de différenciations régionales, tels que les minéraux hors pétrole ou la chimie, relèvent essentiellement de spécialisations traditionnelles (phosphates, produits alimentaires frais...).

Des polarisations sectorielles et régionales qui se renforcent

La même analyse faite en regroupant les PM en 4 catégories : les 3 pays du Maghreb, les 4 pays de l'est méditerranéens, (Egypte, Liban, Syrie et Jordanie), la Turquie et Israël confirme des différences fondamentales en termes de contribution au solde.

Comme le montre le tableau 24, les déterminants des échanges s'inversent entre les 2 blocs de PM. Les pays de la Méditerranée de l'Est valorisent leurs performances en matière de confection avec les pays de RdM (Etats-Unis en particulier pour la Jordanie et pour l'Egypte

Tableau 24 : Les secteurs à avantages comparatifs positifs (contribution au solde) des PM en 1995 et en 2007 selon la région partenaire

	Echanges avec RdM			Echanges avec l'UE15		
	1995	2007		1995	2007	
Med Est*	Vêtements	5,0	11,4	Métal & autres prod manuf	5,7	14,5
	Chimie	7,0	7,8	Tissus et textiles	15,2	5,5
	Minéraux hors pétrole	6,9	2,4	Prod alim frais	3,9	5,0
	Prod alim transformés	0,2	1,4	Vêtements	4,7	2,2
	Autres prod manuf	-0,2	0,5	Prod alim transformés	-2,4	1,4
	Métal & autres prod manuf	-3,1	0,2	Cuir & prod en cuir	0,3	0,8
Med ouest**	Chimie	16,5	14,2	Vêtements	31,9	29,6
	Minéraux hors pétrole	5,1	8,3	Composants électroniques	0,2	7,9
	Prod alim transformés	-5,0	1,8	Cuir & prod en cuir	3,4	3,2
	Vêtements	10,8	1,0	Prod alim frais	4,6	2,7
	Bois, papier	-2,1	0,5	Minéraux hors pétrole	3,0	2,1
	Composants électroniques	-1,0	0,3	Prod alim transformés	-0,8	1,2

Med Est = Egypte, Liban, Syrie et Jordanie

Med ouest** = Algérie, Maroc et Tunisie

qui ont mis en place les QIZ, qualifying industrialising zone avec les USA) et l'Egypte exporte ses produits textiles vers les pays de l'UE. Ils valorisent vers l'UE leurs ressources naturelles sur des produits génériques. Les pays du Maghreb jouent de plus en plus le jeu des relations commerciales de proximité géographique et culturelle avec l'UE, en particulier en participant à des chaînes de valeurs euro méditerranéennes, sur des secteurs tels que la confection et les composants électroniques. Cette forme de spécialisation s'est accentuée entre 1995 et 2007 ; on remarque en effet une réorientation globale des cartes régionales des avantages comparatifs qui accentue les relations Euromed dans certains secteurs (vêtements) et privilégie les partenaires extérieurs pour d'autres secteurs (minéraux hors pétrole).

6. La valorisation des positions sur les marchés extérieurs en termes de spécialisations

Les avantages concurrentiels observés ne contribuent pas suffisamment à l'équilibre commercial

La logique voudrait que les secteurs en position concurrentielle positive sur les marchés extérieurs représentent des spécialisations porteuses d'avantages comparatifs en termes de contribution au solde. Si c'est le cas pour les spécialisations principales des PM, vêtements et produits minéraux hors pétrole, la chimie avec RdM ou les composants électroniques avec l'UE, cela ne se vérifie pas pour certains secteurs. C'est surtout dans les échanges avec les partenaires de RdM que l'on trouve des secteurs pour lesquels les PM ne parviennent pas à valoriser les avantages d'une position extérieure compétitive en termes de réel avantage de spécialisation. Les tissus et textile, les produits alimentaires frais ou transformés sont significatifs de cette situation. Plusieurs raisons peuvent expliquer cet état de fait.

✓ Les positions avantageuses obtenues sur les marchés d'exportation ne compensent pas les déficits commerciaux dus à l'importance du

volume d'importation. C'est évidemment le cas des produits alimentaires frais, poste qui enregistre le plus gros déficit commercial des PM avec RdM (-10 milliards de dollars en 2007) et dans une moindre mesure des produits alimentaires transformés.

✓ Les prix des importations croissent plus vite que les prix des exportations des PM. Ce cas de figure est significatif d'une dégradation des termes de l'échange (produits de la métallurgie et autres produits manufacturés de base). Mais, il peut aussi marquer l'entame d'un processus de montée en gamme, où la qualité (et le prix) des intrants s'accroît pour permettre la production de produits mieux différenciés qui se retrouveront dans les exportations plus tardivement.

✓ Les secteurs exportateurs sont dépendants des intrants de produits intermédiaires. Par exemple, les avantages comparatifs en termes de contribution au solde du secteur de l'habillement sont à mettre en parallèle avec des désavantages comparatifs constatés dans les tissus pour la plupart des PM, excepté la Turquie qui est le seul pays à développer l'ensemble de la filière et les déficits commerciaux que cela entraîne (voir annexe 2.6). Les positions concurrentielles sur ces secteurs ne traduisent pas un avantage comparatif au sens traditionnel mais un positionnement dans la chaîne de création de valeur ajoutée internationale.

Les spécialisations actuelles soutiennent insuffisamment l'amélioration des capacités productives des PM et constituent une protection faible contre la crise ?

L'évolution des structures industrielles liée aux spécialisations dans les échanges internationaux devrait amener, d'une part, à converger avec les niveaux de développement des partenaires commerciaux et à diversifier la structure des exportations et, d'autre part, à monter en gamme sur les niveaux technologiques des produits proposés sur les marchés internationaux. La conséquence d'une

évolution de ce type est de rendre plus faible les élasticités des exportations aux effets revenus et aux effets prix. Cose qui pourrait être un élément de protection important contre la crise.

Il paraît clair, au vu des indicateurs dont nous disposons, que les PM n'ont pas trouvé dans leur engagement vis-à-vis de l'UE les moyens suffisants pour dynamiser leur tissu industriel dans le sens d'une plus grande capacité à créer de la valeur ajoutée.

Les fortes polarisations des exportations des PM sur les produits de spécialisation font que le niveau de concentration des exportations augmente pour tous les PM entre 1995 et 2007 (voir tableau 25 et annexe 2.7). On notera toutefois que ce phénomène n'est pas propre aux PM et marque toutes les économies en transition qui recentrent leur structure d'exportation sur une gamme de produits moins large. Pour les économies en transition, ce taux passe de 0,17 en 1995 à 0,31 en 2006, alors que pour les économies développées il se situe dans une fourchette autour de 0,06 (Cnuced, 2009). Les PM réussissent cependant relativement mieux que les autres pays en transition leur diversification. Reste que cette concentration, en période de crise touchant certains secteurs plus fortement que d'autres renforce les risques d'un impact négatif plus fort.

Dans le même temps, **la proportion d'échanges de type intrabranche ne progresse pas** à un rythme assez soutenu. L'indicateur d'échanges

Tableau 25 : Indice de concentration des exportations des PM

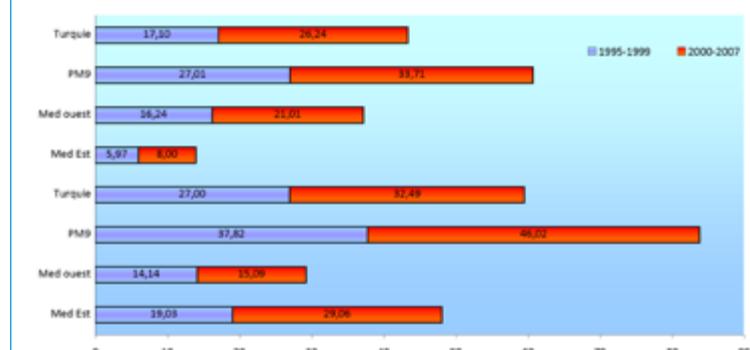
	1995-1999	2000-2007	1995	2000	2007
Monde	0,11	0,16	0,11	0,13	0,2
RDM	0,14	0,18	0,14	0,18	0,23
UE15	0,13	0,18	0,13	0,16	0,19

Source : Comtrade – Calculs N. Roux

intrabranche élaboré par Grubel et Lloyd [7] permet d'apprécier les effets de l'intégration des PM aux marchés européens et du reste du monde sur la convergence avec les tissus industriels des pays partenaires. Il traduit une spécialisation plus fine sur des différentiels de qualité des produits échangés, dépassant le cadre d'analyse des spécialisations interbranches. Une insuffisante proportion d'échanges intrabranches traduit plutôt des relations de type sous-traitance, sans maîtrise des processus de décision de production, sous-traitances qui sont les premières à être menacées par la conjoncture négative. Il entraîne aussi une forte limitation du jeu des économies d'échelle qui sont un élément important de croissance de la productivité.

La figure 20 et l'annexe 2.8 amènent à plusieurs constatations :

Figure 20 : La part des échanges intrabranches des PM avec l'UE15 et avec RDM sur deux sous périodes



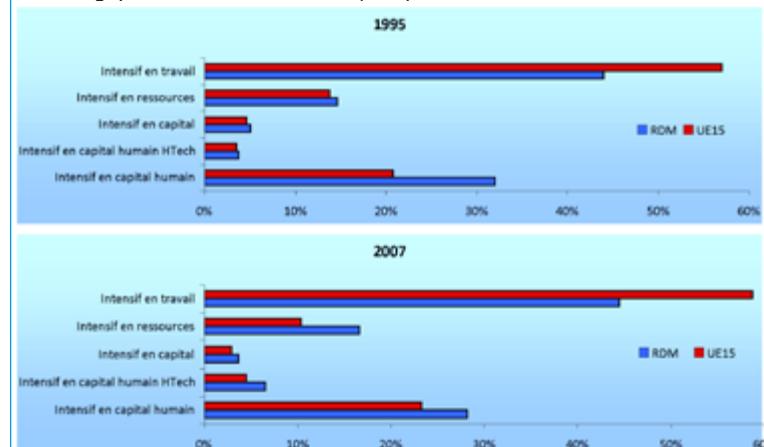
Source : Comtrade – Calculs N. Roux

Les échanges intra branche progressent plus vite pour les PM de l'Est méditerranéen. Entre les deux périodes de référence, l'évolution de la part des échanges de type intrabranche est relativement lente, passant globalement de 37% à 45% des échanges. On soulignera cependant que les performances d'Israël (avec 45% d'échanges de ce type sur la période 2000-2007) tirent l'échantillon vers le haut. Les pays de la Méditerranée Est ont progressé plus rapidement que ceux du Maghreb gagnant plus de 10 point de pourcentage entre les 2 périodes (de 17,5% à 27,5%)

alors que les PM du Maghreb ne progressent que de 4 points (de 18,7% à 22,1%).

Globalement, le développement des échanges intrabranches des PM est plus important avec les pays du reste du monde qu'avec l'UE15, laissant à penser que l'engagement international hors Europe permet de s'éloigner d'un commerce interbranche typique des relations Nord-Sud.

Figure 21 : Les exportations de produits manufacturés des PM par niveaux technologiques en 1995 et en 2007 (en%)



Source : Comtrade – Calculs N. Roux

III. L'orientation régionale des IDE

Les résultats de la Turquie surprennent en rapport avec le niveau de développement de ce pays. Cependant, si la part des échanges intrabranches est plus faible que la moyenne des PM, c'est essentiellement du à la présence d'Israël, dans la mesure où elle est toujours supérieure à celle des 2 zones de référence. En outre, on constate que ces échanges sont largement plus développés avec RdM qu'avec l'UE15.

Le niveau technologique des produits exportés ne progresse pas vers des produits à plus forte intensité en capital humain et en technologie (figure 21).

Les spécialisations des PM figent le niveau technologique de leurs exportations et accentuent l'utilisation du travail non qualifié ce qui à court terme permet l'embauche des travailleurs sans qualifications et de résorber le chômage. Mais dans une perspective de développement de plus long terme, on comprend que ce soit un frein à l'embauche et à la valorisation des travailleurs diplômés qui doivent trouver ailleurs les emplois qui correspondent à leur niveau de formation. Là encore, le problème posé face à la conjoncture attendue pour 2009 et 2010 est que les PM semblent se situer dans les segments de production d'amont, qui sont les premiers à subir les réajustements dans les conjonctures défavorables.

Les flux d'IDE dans les PM ont atteint ces dernières années des niveaux élevés. Leur typologie actuelle implique toutefois qu'ils pourraient baisser de façon importante du fait de la crise mondiale : les flux d'IDE sont en effet principalement originaires de l'Europe et des pays du Golfe, ce qui rend le volume de l'investissement en Méditerranée directement lié d'une part aux variations du cours du pétrole et d'autre part aux anticipations des investisseurs Européens, ce qui pourrait contribuer à l'arrêt provisoire ou définitif de grands projets d'investissements régionaux.

1. L'accélération des IDE dans la deuxième moitié des années 2000

A partir des années 2004-2005, l'évolution des flux d'IDE vers les PM a été sensiblement plus soutenue que la moyenne des économies en développement et a suivi le trend mondial (voir figure 4 et 5 chapitre 1). Ainsi, en 2007 les PM représentent 2,5% des stocks mondiaux d'investissements directs (cette part était de 1,8% en 2000) ; les flux d'IDE ont été multipliés par 5 en 7 ans, passant de 11 milliards de dollars en 2000 à 55 milliards de dollars en 2007.

Le renforcement de l'attraction des IDE entre 2004 et 2007 est notamment lié aux réformes entreprises par la plupart des PM et aux privatisations.

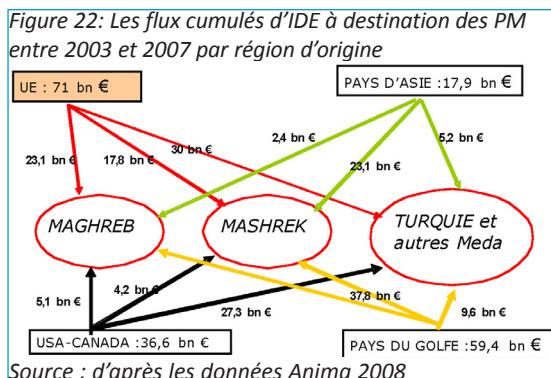
Mais au-delà de l'amélioration du climat des affaires les investisseurs étrangers trouvent dans les pays méditerranéens la perspective de nouveaux marchés potentiels, une source d'approvisionnement en intrants industriels (matières premières ou produits transformés) et la possibilité d'étendre leurs sources de compétitivité grâce à la proximité européenne. (Anima 2008).

2. Une dépendance aux flux Européens et des pays du Golfe

En 2007, les investisseurs des pays du Golfe constituent avec l'UE l'un des deux piliers des IDE à destination des PM, représentant respectivement 34% et 40% des montants d'investissements annoncés (Anima 2008). Dans la même logique que les échanges commerciaux, les couples origine/destination de ces flux financiers reposent sur des logiques géographiques marquées : l'UE avec le Maghreb et avec la Turquie et les pays du Golfe avec la Jordanie, la Syrie, le Liban et l'Egypte et enfin les Etats-Unis avec Israël. Des liens culturels et historiques peuvent expliquer une partie de ces relations privilégiée, par exemple entre le capitalisme familial des pays du Golfe et la Jordanie (Anima 2008).

Les flux d'IDE européens en progression mais qui peinent à assurer le développement économique au sud

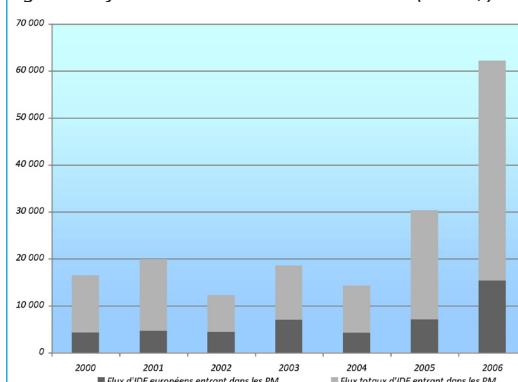
Depuis les années 2000, les IDE européens entrants dans les économies méditerranéennes progressent sensiblement. Si les PM ne sont pas



une destination privilégiée pour les industriels européens, leur part relative dans les IDE européennes vers l'ensemble des pays émergents progresse et passe de 3% en moyenne dans les années 2002-2005 à 6% en 2006, au détriment des investissements directs dirigés vers l'Asie de l'est, qui passent de 19% en 2004 à 10% en 2006 (Eurostat, 2008). Néanmoins, les niveaux d'IDE varient d'une année et d'un pays à l'autre. Ainsi, l'année 2007 enregistre un record avec 24 milliards d'euros. Mais ces performances reposent pour un tiers sur un seul gros projet (rachat des cimenteries Orascom en Egypte par Lafarge, Cf. Anima, 2008).

En 2006, l'UE est le principal fournisseur d'investissement direct des PM, bien que sa part relative de 21%, en 2006, soit bien en deçà de sa part relative dans les échanges de marchandises (41% en 2006). Du point de vue européen, on constate la même asymétrie d'engagement que dans les relations commerciales. Les PM représentent 9% des exportations extra UE et 6% des IDE extra européens, résultats sans communes mesures avec les flux qui structurent les relations américano-mexicaines ou ceux qui caractérisent les relations économiques entre les pays asiatiques. Malgré leur progression en fin de période, on peut douter de la capacité de ces moyens financiers à permettre un véritable décollage économique des PM. D'autant plus que la répartition des IDE de l'UE vers les PM reste extrêmement inégale. Trois pays se parta-

Figure 23: flux d'IDE à destination des PM (Mios \$)



Source: Eurostat, United Nations World Investment Report 2008

gent 98% des flux entrants : la Turquie reçoit 69% des flux en 2006, l'Egypte (21%) capte la plus grande partie des flux destinés au Machrek (22%) et le Maroc (8%), la majorité des IDE à destination du Maghreb (10%).

Ces relations sont structurellement typées, d'une façon qui renforce les risques de retournements conjoncturels marqués dans les mois à venir :

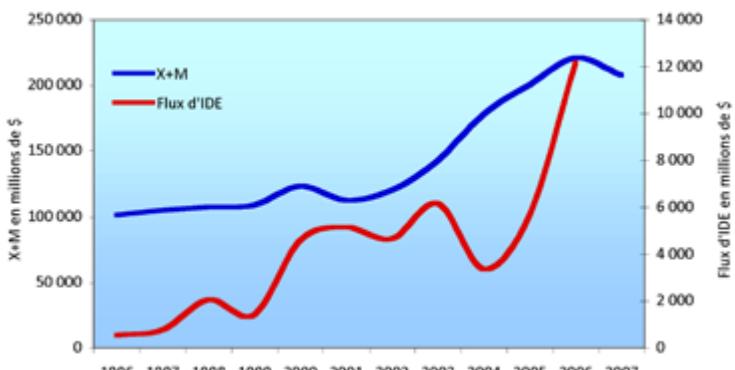
- ✓ Les relations bilatérales entre investisseurs et pays d'accueil sont marquées : les IDE des entreprises françaises sont les plus importants (14% des IDE entrants), et se répartissent entre la Turquie et les pays du Maghreb. L'Italie et le Royaume-uni investissent essentiellement au Machrek, l'Allemagne en Turquie (Eurostat, Statistics in focus, 2008).
- ✓ Les données de la base MIPO montrent que ces IDE européens s'orientent essentiellement vers quelques secteurs manufacturiers : (automobile, chimie, agro-alimentaire, textile), les services (banque-assurance, le transport et le tourisme), le bâtiment et les travaux publics, l'énergie et les télécommunications.

Les flux d'IDE non européens

Les données sur les flux d'IDE qui opèrent entre les pays de la zone Mena sont mal estimées. Cependant les informations fournies par la base MIPO d'Anima nous permettent de constater que la forte présence des investisseurs des pays du golfe est principalement soutenue par 3 pays qui représentent plus de 90% des flux cumulés entre 2003 et 2007 : les Emirats Arabes Unis (EAU) avec 30 672 millions d'euros, l'Arabie Saoudite, 11 266 millions d'euros et le Koweït, 11 009 millions d'euros.

L'orientation de ces flux est nettement en faveur des pays du Machrek (60%) et de la Turquie (16%).

Figure 24 : Les flux d'IDE et les échanges de marchandises des PM avec l'UE (en millions de dollars)



Source : Eurostat, Comtrade – Calculs N. Roux

L'Egypte attire plus particulièrement les investissements des EAU qui, en 2006, ont investi 6 milliards d'euros dans des infrastructures de transport, de tourisme, l'immobilier et les télécommunications et du Koweït, 1,4 milliards € dans les transports et le tourisme. Les Saoudiens investissent plus massivement en Turquie.

Néanmoins, la Tunisie a reçu 5 millions de dollars de Bukhater, investisseur des EAU, pour une projet immobilier « Tunis City of Sport », source potentielle de la création de 40 000 emplois. (Banque mondiale, 2009)

Un phénomène important en faveur de l'intégration de la zone sud-sud est la progression des flux d'IDE entre les pays méditerranéens avec 10 milliards € de flux cumulés entre 2002 et 2007 (de 2 milliards € en 2005 à 4 milliard € en 2007). L'Egypte investit en Algérie et en Turquie, la Jordanie en Egypte, le Liban en Jordanie et en Egypte. (Anima 2008). Ainsi, une société libanaise a pour projet d'investir en Jordanie 5 milliards de \$ sur 10 ans (Banque mondiale, 2009).

3. La portée économique de ces flux d'investissements directs

La création durable d'emplois, l'effet de levier qu'ils opèrent sur les économies locales, via les retombées industrielles ou la construction d'infrastructures et les transferts de connaissances

qu'ils véhiculent, constituent les fondements d'une intégration positive via les investissements directs.

Dès lors, le choix de secteurs cibles de la part des investisseurs étrangers n'est pas neutre pour les économies locales.

L'immobilier, le BTP et les transports, le secteur de l'énergie, les banques et assurances, le secteur des ciments et les télécommunications attirent près de 80% des flux d'investissement. Tous ces projets n'ont pas les mêmes effets dynamiques car les transferts de capitaux ne s'accompagnent pas nécessairement de transferts technologiques.

Les caractéristiques des économies rentières des pays du golfe orientent leurs investissements vers des projets immobiliers, touristiques ou vers la création de grands centres commerciaux, (53% des projets selon Anima 2008), leur objectif n'étant pas de créer des activités complémentaires à leurs propres tissus productifs mais d'investir les excédents commerciaux de leur rente pétrolière. Cela fait peser quelques craintes. Quelle est la capacité de ces investissements à créer des emplois à plus long terme ? Comment ces projets peuvent-ils avoir des potentiels de croissance et consolider les équilibres sociaux (effets d'enclave ou effets d'éviction des producteurs locaux en particulier en ce qui concerne la construction de parcs immobiliers destinés

à une clientèle étrangère) et environnementaux (pollution, bétonnage du littoral)?

Les IDE issus de l'UE s'appuient plus généralement sur l'acquisition d'activités existantes avec des conséquences plus positives en termes d'emploi. Dans cette perspective, les flux d'investissements directs destinés à développer les relations de sous-traitance sont les plus porteurs en termes d'emploi et de transferts de technologies (13% des emplois créés sur la période 2003-2007 selon Anima 2008). Ainsi que nous l'avons signalé, le développement de ces activités est intimement lié au renforcement des infrastructures et des plateformes logistiques. L'implantation de Renault-Nissan sur le pôle de Tanger-Med au Maroc est une illustration de la nécessaire complémentarité entre la création d'infrastructures adaptées aux impératifs de la compétitivité de l'économie moderne dans les secteurs qui participent à des chaînes de valeurs mondiales et les flux financiers (Cf. encadré 3 du chapitre 1). Toutefois, certaines relations de sous-traitance pourraient être revues sous l'impact de la crise en Europe.

4. Un après crise qui nécessite davantage d'attractivité de la part des PM

Tous les PM vont connaître une baisse des flux d'IDE en 2009, les moins attractifs pouvant même

subir des sorties nettes de capitaux étrangers. Même si les pays du Golfe maintiennent leurs dépenses courantes et leurs plans d'investissement grâce à un stock de réserves monétaires confortable malgré une baisse anticipée de 50% des recettes pétrolières en 2009, il faut s'attendre à un effet marquant sur la croissance méditerranéenne[8].

Comme le Femise l'a déjà souligné, les partenaires

Tableau 26 : Part des flux d'IDE dans la formation brute de capital fixe des PM entre 1990 et 2007 (en%)

	Flux en % de la FBCF				Stocks en % de la FBCF			
	1990	2000	2006	2007	1990	2000	2006	2007
Monde	4,3	20,3	12,9	14,8	9,1	18,1	25,5	27,9
Economies en développement	4,0	16,0	12,5	12,6	13,6	25,2	26,7	29,8
Algérie	0,0	3,9	6,3	5,1	2,5	6,4	8,8	9,0
Egypte	8,2	7,3	49,8	42,7	28,0	20,0	36,1	39,6
Maroc	2,2	4,4	13,0	12,2	10,4	23,9	45,8	44,3
Tunisie	3,0	15,4	45,5	19,6	61,8	59,4	70,6	74,9
Jordanie	3,6	45,6	85,1	42,7	36,5	37,1	90,2	91,9
Liban	0,8	27,6	66,8	64,1	1,9	29,9	82,8	85,7
Syrie	3,9	8,0	7,5	10,3	53,2	36,9	28,9	25,6
Turquie	2,0	1,8	16,9	15,6	5,6	7,2	16,6	22,2
Israël	1,2	22,8	60,6	33,4	7,9	18,9	35,6	37,0

Source WIR 2008

méditerranéens ont souffert de l'étroitesse de leurs marchés nationaux, d'anticipations plus favorables vis-à-vis des perspectives de long terme offertes par les pays voisins de l'Est européen, d'une restructuration encore insuffisante de l'industrie locale et, enfin, du manque d'intégration entre eux-mêmes[9]. S'ils ont toutefois atteint maintenant un niveau d'IDE comparable aux pays de l'Est, ils sont encore loin de leur plein potentiel.

La tentation est alors grande de revenir à une stratégie plus fermée, visant notamment à éviter les sorties de capitaux. Il est toutefois certain que toute mesure visant à un certain protectionnisme ne ferait que renforcer les déficits dont souffrent les PM et se traduirait très rapidement par une baisse massive des entrées d'investissement, voire des sorties massives avec des effets inévitables sur l'emploi.

Ce qui s'est passé en termes d'IDE dans les pays de l'Est asiatique peut ici servir d'exemple pour les PM. Les entrées d'IDE ont chuté très fortement dans les 4 principaux pays ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) au moment de la crise «asiatique» et il a fallu presque la moitié de la décennie pour qu'ils recouvrent leurs niveaux. Dans le même temps, les entrées dans les pays dit «nouvellement industrialisés» se maintenaient avant de progresser. L'une des principales raisons qui a permis de surmonter la baisse initiale a été la capacité de chacun de ces pays de se reposer sur les filiales étrangères qui ont permis de maintenir les échanges à leur niveau d'avant la crise.

5. Conclusions

L'ouverture des PM s'est fortement accrue au cours de la décennie 2000. L'accroissement de cette ouverture ne concerne pas que les échanges de marchandise. Les échanges de services et les flux d'investissement étrangers se sont accélérés et participent à cette plus grande inclusion des PM dans l'économie mondiale. C'est toutefois cette ouverture qui va propager la crise en

Méditerranée. Mais, l'ampleur de la crise dans chaque partenaire va dépendre de la nature de son ouverture : la géographie de ses liens privilégiés, les secteurs de spécialisation.

La géographie de l'ouverture des PM se modifie : (i) les relations avec l'UE se distendent, au moins relativement. Dans un contexte d'ouverture accrue, l'érosion du poids de l'UE dans les échanges méditerranéens peut s'expliquer au moins pour partir par le développement par les PM d'autres relations commerciales. Cela est, pour les PM, un atout indéniable, tant pour leur développement à long terme que, plus conjoncturellement, leur capacité à résister à la crise économique dans le momentum qu'elle atteindra dans les 2 prochaines années. (ii) a contrario, les relations intra-régionales restent à un niveau de 5% environ, atone et stable depuis le début du partenariat euromed. C'est une opportunité sans doute manquée dans le développement et la diversification de leur « portefeuille » de partenaires. Dans la conjoncture actuelle, c'est aussi regrettable (on ne peut guère imaginer une modification structurelle d'ampleur en quelques mois), alors que les pays de la région sont, dans un premier temps, moins touchés par une crise qui concerne en premier lieu les pays développés à fort recours aux finances internationales dans leurs économies. Cela aurait pu être un relais de croissance permettant d'atténuer la transmission de la conjoncture défavorable des pays développés et de l'Europe dont la baisse de la demande va se répercuter via les échanges dans les PM.

La spécialisation sectorielle des échanges a aussi progressé structurellement. Les relations sont marquées par des couples secteur-destination, par une insuffisante montée en gamme dans les chaînes de valeur ajoutée ce que traduisent la faible progression des échanges intra-branches et du contenu technologique. Les PM restent encore trop dépendants de relations marquées de sous-traitance sur des secteurs particuliers avec des partenaires en nombre restreint. Non seulement cela ne facilite guère leur développement écono-

mique (Cf. le risque de spécialisation appauvrissante (Roux et alii), mais rend aujourd’hui les PM très sensibles à la conjoncture de secteurs comme l’automobile, le tourisme ou le textile (sensible à la consommation privée dans les pays développés) ou de partenaires (Europe et Etats-Unis). Il est de ce point de vue à craindre que les restructurations sectorielles de certains secteurs dans les pays développés et la baisse importante de la demande en Europe et aux Etats-Unis aient un impact plus important dans les PM que dans d’autres pays en développement plus (ou autrement) diversifiés.

Ces éléments laissent augurer d’un choc sensible. Si les PM ont depuis 1995 bien progressé en termes de résilience aux chocs, l’ampleur redoutée dans la crise actuelle pourrait entraîner des répercussions sociales menaçant la stabilité des PM, si les systèmes de protection sociale mis en place s’avèrent insuffisants, ce qui nous conduit à faire un état des lieux de ces systèmes dans le chapitre suivant.

Ils posent aussi de façon incontestable des questions quant à l’engagement européen. Est-il possible de continuer à promouvoir un partenariat qui affiche une volonté de convergence sans rééquilibrer par des transferts publics sensiblement plus importants le considérable excédent commercial que réalisent les pays européens ? Il existe des insuffisances patentées en matière d’infrastructures, de recherche, de formation, qui limitent les montées en gamme et freinent les progrès des spécialisations. Les retards pris par l’intégration Sud-Sud constituent également un frein considérable. Les européens pourraient utilement à cet égard se rappeler les conseils du Pr. Houthakker au général Marshall dans les années 50 : « Si vous voulez que les nations européennes qui ont fait la guerre coopèrent entre elles donnez leur des chips pour jouer au Poker ». Le résultat a été le transfert gratuit de l’excédent commercial américain de l’époque aux pays européens pour des projets régionaux et le début des démarches qui ont conduit à l’Union Européenne. Enfin, au moment

où les européens ont mis en place d’importants plans de relance et où les pays méditerranéens du Sud voient leurs réserves en devises diminuer à grande vitesse ce qui risque de dérégler toute une gestion macroéconomique précautionneuse, l’Europe ne doit elle pas penser à un mécanisme monétaire de soutien à définir ? Il est clair que ces divers éléments et ce reformatage de l’intervention européenne pourrait utilement consolider le projet d’UPM.

Chapitre III. La couverture sociale en Méditerranée

Le rapport s'est concentré jusqu'ici sur la crise internationale et ses effets sur les économies méditerranéennes, en étudiant les mécanismes de transmission. Il est apparu que, pour le moment, la région dans son ensemble montre une résistance plus forte aux chocs que l'on ne pouvait s'y attendre, en particulier par rapport à d'autres régions émergentes. Tous les PM ont, en outre, pris un ensemble de mesures pour soutenir l'activité et conserver la stabilisation macroéconomique qu'ils avaient réussi à obtenir durant cette décennie. Toutefois, la récession mondiale aura également une dimension sociale, principalement par le biais d'une dégradation de l'emploi. Comme le souligne Martin Ravallion, directeur du Development Research Group de la Banque mondiale, « s'il y a une chose à ne pas manquer pendant cette crise, c'est l'occasion de créer des stabilisateurs pro-pauvres dans les pays en développement, identiques aux filets de sécurité sociale que les pays riches ont déjà mis en place. » Ce qui est ici suggéré est d'arriver à rationaliser les systèmes de protection, « avec une combinaison de transferts conditionnels bien conçus et des mesures d'assistance monétaire aux travailleurs, [rendant] possible de protéger un nombre important de pauvres dans une crise, sans nuire à leurs perspectives d'échapper à la pauvreté à long terme » (M. Ravallion, op. cit.).

Ainsi, c'est cette question qui est abordée dans ce chapitre, qui se concentre sur la protection sociale en Méditerranée. L'optique choisie est, d'une part, d'évaluer l'actuel niveau de protection offert à l'ensemble de population et les résultats que ces mécanismes ont permis d'obtenir, d'autre part, quelles sont les limites des dispositifs actuels dans le contexte de la crise et les voies permettant de les améliorer. La première section propose un aperçu détaillé du cadre de protection sociale, en mettant en particulier l'accent sur les 2 principaux piliers utilisés dans les PM, les systèmes de Sécurité Sociale et les subventions des Prix. Cette

section identifie également le potentiel régional et les lacunes structurelles spécifiques à chaque pays. Dans une deuxième section, le chapitre s'intéresse aux réformes et aux résultats obtenus dans les PM en termes de santé et de limitation de la pauvreté, dans le cadre des mesures en place depuis quelques décennies. La troisième section propose quelques pistes de recommandations qui permettraient d'augmenter le niveau de protection sociale de la population et d'assurer la continuité de la progression du bien-être au sud de la Méditerranée malgré les retombées de la crise.

I. L'offre de services sociaux dans les PM

La protection sociale est partout à travers le monde confrontée à un dilemme croissant : les contributions ne pourront continuer à progresser quantitativement au même rythme que les décennies précédentes, et ce, en dehors de tout débat idéologique. Au Nord et en Europe en particulier, en raison d'une démographie insuffisante rendant le rapport entre actifs et inactifs inapte au soutien des anciens système de répartition. Au sud, et dans les PM en particulier, en raison d'une structure démographique inverse, à laquelle s'ajoute une activité insuffisante, qui ne permet pas aux Etats d'être suffisamment prodigues. Il faudra donc continuer à rechercher une « meilleure » couverture sociale sans dépenser davantage. Le consensus pour réformer est là, mais les voies de la réforme restent des sujets délicats et à approfondir. Si un système de protection sociale intégré peut légitimement être considéré comme un modèle universel, dans une logique d'offrir un accès égal pour tous, généralisé, uniformisé, obligatoire sans distinction de genre, ethnie ou revenus, les méthodes de mise en place sont débattues à peu près partout : le système doit-il reposer sur des cotisations/prestations forfaitaires ou sur des prestations proportionnelles aux cotisations, elles-mêmes fonctions des revenus... ?

Le point de vue généralement admis de nos jours est que l'efficacité des politiques sociales dans les pays émergents repose essentiellement dans la

capacité à réaliser l'objectif suivant : cibler avec succès ceux qui sont pauvres actuellement, mais aussi ceux qui sont aux limites de la pauvreté et susceptibles d'y basculer suite à un choc macro-économique externe comme la crise actuelle. Concernant les PM, cette section effectue un état des lieux des systèmes de protection sociale en place, des principes qu'ils suivent et de leurs limites dans le contexte de la région.

1. État des lieux des systèmes de protection sociale en Méditerranée

La protection sociale englobe tous les dispositifs de prévoyance collective mis en place pour aider les individus à faire face financièrement aux risques sociaux majeurs (chômage, maladie, vieillesse, famille). Elle est le pilier principal du modèle social. Ses objectifs sont donc sociétaux et cherchent à réduire les inégalités entre les différentes couches de la population et à assurer aux ménages un minimum de revenu leur permettant d'être pleinement intégrés dans la société. En outre, la protection sociale a des objectifs ciblés pour des individus dans des situations précises (maladies, âge avancé, familles nombreuses), en les aidant avec une contribution monétaire.

Dans les PM, le principe est un système de protection public à deux piliers, que nous allons détailler dans cette section : (i) le système direct de sécurité sociale, couvrant généralement retraite, maladie, maternité et parfois accident du travail, chômage et allocations familiales; (ii) un système indirect de soutien par le biais de prix domestiques subventionnés par des caisses publiques pour certains produits alimentaires de base et pour l'énergie, en particulier les carburants pour le transport.

Les systèmes de sécurité sociale

La plupart des pays méditerranéens offrent à leur population des systèmes de protection sociale très développés, dans les prestations prévues du moins. Héritage d'un contrat social redistributif,

les systèmes de protection sociale fonctionnent, en général, selon le principe de la répartition : les contributions des travailleurs ne sont pas liées actuariellement à leurs prestations (les bénéfices dépendent des années de contribution et des taux d'exercice, et non du niveau d'épargne que les individus ont accumulé durant leur vie professionnelle). En effet, parmi les trois principales approches possibles concernant l'accès aux systèmes de protection sociale, à savoir, soit relier les prestations offertes à l'emploi, soit les relier à la situation du ménage ou de l'individu par rapport à des « moyennes » de différents groupes (« Mean-Tested »), soit mettre en place des systèmes « universels » pour tout citoyen ou tout résident, les PM ont dans la quasi totalité des cas choisi le système liant les prestations à l'emploi, comme l'indique le tableau 27 synthétisant les différents systèmes en place. C'est le fait de disposer d'un emploi salarié ou formel (matérialisé souvent par le contrat de travail) qui permet d'être couvert par les systèmes de protection sociale. Toutefois, Israël propose certaines prestations aux résidents en Israël (avec des cas d'exclusions) pour la retraite-incapacité-veuvage, les soins médicaux et les allocations familiales. En Turquie, ce sont les soins médicaux qui sont ouverts à tout citoyen turc.

On observe toutefois un clivage dans l'étendue des prestations offertes avec deux grands modèles :

- ✓ des systèmes très larges en termes de gamme de prestations, suivant une logique d'Etat Providence, où l'ensemble des risques que peut courir un individu dans sa vie sont pris en compte et font l'objet de prestations de couverture. C'est essentiellement le cas dans les pays du Maghreb, en Egypte et en Turquie.
- ✓ des systèmes plus restreints, focalisés sur la retraite et la santé, où la couverture publique doit être complétée par des systèmes d'assurances individuelles, de tendance plutôt « anglo-saxonnes » que l'on retrouve principalement au Machrek et en Israël.

Tableau 27 : les systèmes de protection sociale dans les PM 2008/2009

	Systèmes généraux										Contribution										
	Retraite, incapacité, veuvage	Maladie et Maternité	Accident du travail	Chômage	Allocations familiales	Couverture générale	Prestations bâsées sur : Chômage	Dégressivité	Période couverte	Partage des coûts Santé	Retraite	Age légal de retraite	Age retraite anticipée	Retraite, Incapacité, veuvage	Toutes contributions sécurité sociale						
	% 65+	dépendance	(1)	H.	F.	H.	F.	Employé	Employeur	Total	Employé	Employeur	Total	Notes							
Algérie**	oui	oui	oui	oui	oui	oui	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	max. 36 mois	non	4,7	46,3	60	55	45	7(f) 10(f) 17(f)					
Egypte**	oui	oui	oui	oui	oui	n/d	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	non	112-196 jours	oui	4,6	58,1	60	60	(a) (a)	13 17 30	14 26 40	(c);(e)		
Israël*	oui	oui	oui	oui	oui	n/d	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire + comp. moyen sur une période («Mean Tested»)	oui	50 à 175j selon les catégories	oui	10,2	60,5	66,7	61,7	(a) (a)	0,34	1,8	2,14	3,49	3,83 7,32 (c)
Jordanie*	oui	n/d	oui	n/d	n/d	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	non	n/d	n/d	non	3,5	60,5	60	55	45	5,5	9	14,5	5,5	11 16,5
Liban*	oui	Soins Médicaux seulement	oui	n/d	oui	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	non	n/d	n/d	oui	7,4	51,3	64	64	(b) (b)	0	8,5	8,5	2 21,5(f) 23,5 (c);(d)	
Maroc**	oui	oui	oui	n/d	oui	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	n/d	n/d	non formel	5,4	50,2	60	60	55	3,96	7,93	11,89	6,29	18f 24,29	
Syrie*	oui	n/d	oui	n/d	n/d	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	n/d	n/d	partiel, selon acte	3,3	60,8	60	55	(b) (b)	7	14	21	7	17 24	
Tunisie**	oui	oui	oui	oui	oui	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	non	180j	non systématique	6,7	42	60	60	50	4,74	7,76	12,5	8,8	15,45 24,25	
Turquie*	oui	oui	oui	oui	n/d	exclusions et régimes spéciaux	Employés, Salaire moyen sur une période	non	180-300j	oui	5,9	47,3	60	58	(a) (a)	9	11	20	15	15,5 (d);(e)	

n/d : pas de système ou information non disponible ; (1) : Population de moins de 15 ans PLUS population de plus de 65 ans DIVISÉE par population entre 15 et 65 ans.

(a) : Pas de retraite anticipée ou pour quelques cas seulement ou information non disponible.

(b) : Sans condition d'âge mais soumis à d'autres conditions.

(c) : Contributions plafonnées pour certaines prestations

(d) : L'employeur paie la totalité ou la plus grande partie de la contribution «accident du travail»

(e) : Données datant de plus de 2 ans

(f) : Contributions ne finançant que la retraite

(g) : Une somme fixeitaire est également payée pour le chômage

On notera également dans le tableau 27 de présentation des systèmes que : (i) la couverture du chômage est loin d'être généralisée : presque la moitié des PM n'offrent pas de système public de couverture (Jordanie, Liban, Maroc —loi en discussion depuis plusieurs mois pourtant— et Syrie) et (ii) 4 pays n'offrent pas non plus de systèmes d'allocations familiales (Egypte, Jordanie, Syrie et Turquie).

Le montant des prestations offertes est calculé dans la quasi-totalité des PM en fonction du salaire moyen perçu pendant une certaine durée. Israël se distingue en utilisant pour certaines prestations comme les pensions de retraite un système de forfait associé à un complément éventuel en fonction des revenus totaux perçus par le pensionné comparé à un revenu minimum de référence fixé par le gouvernement.

L'âge légal de départ à la retraite est majoritairement fixé à 60 ans pour les hommes (64 ans au Liban et 67 ans en Israël). C'est plus tôt qu'en Europe en général, mais cela est aussi associé à une espérance de vie inférieure. La moitié des PM permettent aux femmes de partir à un âge plus jeune. Enfin, la majorité des PM offre un système de retraite anticipée (sauf l'Egypte, Israël et la Turquie) avec deux types de schémas : un autre âge légal inférieur à celui du système normal (Algérie, Jordanie, Maroc et Tunisie) ou basé non sur l'âge mais sur d'autres conditions (Liban, Syrie).

Le financement des prestations repose principalement sur des cotisations prélevées sur les salaires des employés et des cotisations payées par l'employeur en fonction du salaire versé. L'Etat subventionne parfois dans certains cas, mais sa contribution est le plus souvent liée à la couverture des déficits éventuels. L'éventail des taux de prélèvements est très vaste, variant pour l'ensemble des prestations de 2% à 15% du salaire côté employé, en moyenne 7% et de 3,8% à 26% côté employeur, en moyenne 17%. Au total, les prélèvements sociaux nominaux se montent donc en moyenne à

25% des salaires bruts, mais dans une fourchette vaste variant de 7,3% en Israël à 40% en Egypte. On observe en fait une coupure géographique assez nette entre l'Afrique du Nord (Maghreb plus Egypte) avec des taux moyens plus élevés (9,5% pour les employés et 21,1% pour les employeurs soit plus de 30% en moyenne) et la zone orientale (Machrek et Israël) où les taux sont bien moins élevés (4,5% côté employés et 13,3% côté employeurs, soit 18% au total en moyenne). Le rapport des taux indique en fait que la zone orientale tend à faire reposer la charge fiscale davantage sur les employeurs (rapport de 3 entre les deux taux contre 2 environ en Afrique du Nord).

L'aspect Santé des systèmes de sécurité sociale

Concernant la couverture des dépenses de santé, c'est avant tout par la forme du financement que les PM se distinguent du modèle européen, ce qui a un impact sur les moyens investis et, en conséquence, l'accès et la qualité des soins prodigués par les systèmes publics.

✓ Dans les pays de la région, les dépenses de santé en % du PIB sont généralement inférieures à l'investissement de l'UE27 et encore plus de l'UE15 (6,2% en moyenne hors Israël et Turquie contre 6,1% et 8,9%). Si la moyenne est presque au niveau des pays de l'UE27 (et aussi des pays nouvellement européens à haute mortalité identifiés par l'OMS[10]), les disparités restent fortes. Au Maghreb, la part des dépenses de santé dans le PIB est en moyenne à 5%, 2 points de moins qu'au Machrek. C'est presque 100 \$ PPP par tête de moins (316\$ contre 411\$). Ce niveau de dépenses par tête est également plus de 2 fois moins élevé que parmi les nouveaux membres de l'UE (905\$) et incomparable avec les dépenses par tête en UE15 (3 056\$). Du point de vue des dépenses par tête, on remarquera les niveaux relatifs particulièrement élevés de la Jordanie et du Liban, quasiment doubles de celui du Maghreb (611 et 608\$ respectivement).

- ✓ Cette différence régionale s'explique avant tout par les dépenses privées. En effet, les dépenses publiques par tête au Maghreb représentent 153\$ par tête, soit approximativement la moitié des dépenses totales. Dans le Machrek, les dépenses publiques par tête sont certes plus élevées (à 180\$ en moyenne), mais ne représentent que 40% du total. Les dépenses privées sont donc plus importantes, en particulier les paiements directs des ménages de type « Out of Pocket » (OOP), en moyenne proche de la moitié des dépenses totales à 47,3% contre 38,5% au Maghreb.
- ✓ L'effort public consacré à la santé dans les PM, mesuré par la part des dépenses publiques de santé dans les dépenses publiques totales (8,1%) est très en deçà de celui des pays européens (15,6% pour l'UE15), même ceux des nouveaux membres (11,5%).
- ✓ En fait, le système de santé régional est financé majoritairement par les dépenses privés, la part moyenne des dépenses publiques étant de 48,5% (54,2% au Maghreb et 44,3% au Machrek). On est là bien loin du modèle européen où les dépenses publiques représentent environ les trois quarts des dépenses de santé.
- ✓ Plus important encore, l'essentiel de ce financement privé repose sur les ménages et les paiements directs. Les systèmes de co-paiement de la sécurité sociale, par ticket modérateur ou participation directe ne sont pourtant que peu développés, présents dans 4 pays seulement dont Israël et la Turquie. C'est donc par les paiements directs OOP que les ménages contribuent au financement de la santé dans les PM, dans une inquiétante proportion de 43,5% (jusqu'à 58,8% en Egypte), méthode qui est jugée la moins équitable, les ménages pouvant être conduits à arbitrer leurs soins en fonction de leurs ressources ou à s'endetter pour faire face aux aléas. Ces paiements directs se retrouvent aussi en Europe, mais ils ne représentent que 25,5% des dépenses chez

Tableau 28 : Indicateurs de dépenses de santé 2005-2007

	Dépenses totales de santé en % du PIB	Dépenses Publiques en % des Dépenses totales de santé	Dépenses Privées en santé en % des dépenses totales en santé	Dépenses totales de santé per capita, PPP \$	Dépenses Publiques de santé Per Capita , PPP\$	Dépenses des ménages «out-of-pocket» en % des dépenses totales*	Dépenses publiques de santé en % des dépenses publiques totales
Algérie	3,6 2006	80,8 2003	22,7 2006	188 2006	146 2006	21,5 2006*	9,5 2005
Egypte	6,1 2007	38,0 2007	59,3 2006	316 2006	126 2006	58,8 2007	7,3 2005
Israël	8,0 2007	57,7 2005	34,8 2006	1 928 2006	1 477 2006	23,3 2005	11,2 2005
Jordan	9,9 2006	45,3 2007	58,0 2006	611 2006	257 2006	41,6 2007	9,5 2005
Lebanon	8,7 2007	43,5 2007	53,2 2006	608 2006	285 2006	39,3 2006*	11,9 2005
Maroc	5,3 2007	36,6 2007	64,1 2006	273 2006	98 2006	48,2 2007	5,5 2005
Syrie	4,2 2007	50,5 2007	52,4 2006	109 2006	52 2006	49,5 2007	6,8 2005
Tunisie	5,5 2007	45,1 2004	56,3 2006	488 2006	214 2006	45,8 2007	6,5 2005
Turquie	5,6 2006	71,4 2005	28,5 2006	645 2006	461 2006	19,9 2005	13,9 2005
France	11,0 2007	79,3 2005	20,3 2006	3 464 2006	2 833 2006	6,7 2005	16,6 2005
UK	8,3 2005	81,9 2005	12,6 2006	2 885 2006	2 434 2006	11,9 2005	16,2 2005
EU-15	9,5 2007	75,8 2005	23,2 2005	3 056 2006	2 214 2005	15,5 2005	15,6 2005
EU-Nouveaux Membres	6,1 2006	74,7 2005	29,1 2005	977 2006	663 2005	25,4 2005	11,5 2005

* Les dépenses des ménages «Out-of-pocket» (OOP) consistent en les paiements directs des ménages, y compris les pourboires et les paiements en nature, aux praticiens de la santé et fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'appareils thérapeutiques et autres biens et services, dont le but principal est de contribuer à la restauration ou à l'amélioration de l'état de santé des individus ou des groupes de population. Elle inclut les paiements des ménages aux services publics, institutions sans but lucratif et organisations non gouvernementales. Elles incluent les frais non remboursables, les paiements de franchises, les co-paiements et les rémunération des services, mais excluent les paiements réalisés par les entreprises qui fournissent des prestations médicales et paramédicales à leurs employés, que cela soit requis par la loi ou non. Est aussi exclu le paiement des soins à l'étranger.

Source : OMS

les nouveaux membres et 15,5% dans l'UE15 (et moins de 7% en France).

Les systèmes de subventions des prix en Méditerranée, un autre volet de protection particulièrement utilisé

Les subventions de prix en Méditerranée ont été grandement utilisées dans le cadre de la politique sociale publique pour diminuer la pauvreté et modérer les chocs sur les revenus. Dès leur création, leurs objectifs sont souvent multiples, soit :

- ✓ de stabiliser la fluctuation des prix des denrées de base,
- ✓ de préserver le pouvoir d'achat des ménages,
- ✓ d'assurer la sécurité alimentaire de la population,
- ✓ de maintenir la stabilité sociopolitique,
- ✓ d'encourager la production nationale.

Les subventions alimentaires constituent donc un élément important de soutien du pouvoir d'achat des ménages modestes et pauvres et de leur niveau

Tableau 30 : Coûts des subventions 2007-2008 en % du PIB

	Subventions Alimentaires	Subventions Energie	Dépenses Publiques de Santé
Algérie	0,1	n/d	2,9
Egypte	1,8	6,7	2,3
Jordanie	1,8	1,4	4,5
Liban	0,0	0,1	3,8
Maroc	1,2	3,8	1,9
Syrie*	2,3	10,3	2,1
Tunisie**	1,5	1,0	2,5
PM	1,2	3,9	2,9
PM hors Alg. et Lib.	1,7	4,6	2,7

* Incluant les subventions « implicite » de l'énergie, Cf. IMF Country Report 2007

** jusqu'à 7,3% du PIB comptant les « subventions indirectes », Cf. IMF Country Report 2008

Source : à partir de IMF Staff Country Reports, IFAD Work. Paper

de vie, mais elles absorbent une part importante des budgets de filet de sécurité sociale (entre 60 et 80 % de l'ensemble des programmes d'assistance à

la fin des années 1990 [11]). Dans la région, les dépenses publiques en subventions alimentaires pouvaient même atteindre 5% du PIB de certains pays (un niveau équivalent aux dépenses publiques de santé ou d'éducation) au début des années 2000.

Tableau 29 : Récapitulatif des systèmes de subventions alimentaires au début 2000

	Biens	Universel	Mécanisme
Algérie (depuis 1993)	Suppression des subventions alimentaires et introduction de compensations pour les pertes en bien-être.	Ciblé en direction des plus âgés et des pauvres	Libéralisation graduelle des prix
Égypte	Pain, farine de blé Sucre, huile alimentaire	Oui Non	Subventions Coupons de rationnement
Jordanie (depuis 1995)	Subventions alimentaires remplacées par des transferts directs	Non	Libéralisation des prix et transferts sous condition
Maroc	Sucre, huile alimentaire Farine	Oui Oui	Contrôle des prix Subvention
Tunisie	Céréales, huile alimentaire, sucre, lait	Non	Contrôle des prix

Source : Consumer Food Subsidy Programs in the MENA region, World Bank Report 19561-MNA.

Les mécanismes des systèmes de subventions alimentaires varient selon les pays, entre des subventions universelles et des systèmes ciblés. Au Maroc, les programmes de subventions ont été introduits sans ciblage spécifique sur les pauvres. En Tunisie, en revanche, l'objectif est de protéger le pouvoir d'achat des pauvres, de redistribuer du revenu aux pauvres et d'améliorer le statut nutritionnel des pauvres et de l'ensemble de la

population. En Égypte, alors que les principes de départ visaient à fournir des biens de première nécessité à l'ensemble de la population, les objectifs ont été réorientés, au cours des années 80, vers la réduction de la pauvreté et le ciblage des subventions. Quant à l'Algérie et la Jordanie, elles ont commencé à abandonner graduellement les systèmes de subventions durant la première moitié des années 90, au profit des mécanismes de transferts (Cf. tableau 29).

De fait, le coût des systèmes de subventions alimentaires s'est généralement amoindri pour se stabiliser à 1,25% du PIB en 2007/2008. Il est devenu marginal en Algérie et au Liban (inférieur ou égal à 0,1%) et atteint en moyenne 1,7% dans les 5 autres pays.

Dans la plupart des PM, un système de subventions des prix de l'énergie a également été mis en place. Le prix domestique de la plupart hydrocarbures, et particulièrement les carburants destinés aux transports, sont donc administrés et toujours sensiblement inférieurs aux prix de marché. La différence est couverte par des caisses de compensation ou de stabilisation des prix, organismes publics dont le financement est assuré par le budget public. Compte tenu de l'évolution en 2008 du prix du pétrole, les budgets se sont envolés et ces subventions, si l'on tient compte des soutiens implicites, ont maintenant largement dépassé celles concernant les produits alimentaires pour atteindre, en 2007/2008, 4,6% du PIB, dépassant le poids des dépenses publiques de santé.

2. Principes de fonctionnement : limites structurales et questions liées au contexte de crise

Les systèmes de protection sociale des pays méditerranéens sont marqués par une influence bismarckienne avec un certain nombre de spécificités qui sont : une importante fragmentation, une mauvaise gestion des ressources, des taux de remplacement élevés et une forte variation du degré de couverture.

Ciblage peu efficace, fragmentation, faible couverture effective

✓ Les systèmes sont marqués par une importante fragmentation, en particulier dans la branche retraite où coexistent de nombreuses caisses, avec des régimes différents entre salariés du secteur public et du secteur privé, et entre salariés et travailleurs indépendants. Comme le montre le tableau synthétique, il est d'ailleurs exceptionnel que les travailleurs indépendants puissent dépendre du système général.

✓ Les systèmes de sécurité sociale ne concernent que les travailleurs salariés (ou les chômeurs formels), dans une région où le taux d'activité formel est particulièrement bas, et même inférieur à 50% en 2005 (Cf. Femise FEM3d02). Autrement dit, ils ne couvrent qu'une minorité de la population, laissant les employés des secteurs informel et rural sans protection. Si, dans la plupart des PM, il existe des dispositifs pour élargir la couverture aussi aux non salariés, il n'en demeure pas moins qu'une grande partie de la population n'est pas concernée par les systèmes généraux.

✓ Les systèmes de retraite apparaissent généreux, avec des dépenses de retraite importantes par rapport à des pays aux structures démographiques similaires. Les taux de remplacement sont élevés : 80 % en Égypte et pour la CRNPS tunisienne. Il faut également souligner que les systèmes de retraite sont plus généreux pour les fonctionnaires ou les militaires. Mais, aucun système n'a de mécanisme d'indexation des pensions sur l'inflation. La couverture des systèmes de retraite varie fortement entre les pays et se limite généralement au secteur formel de l'économie. En moyenne, on compte environ 13 personnes âgées de 15 à 65 ans pour chaque personne de plus de 65 ans. Rappelons toutefois que le taux d'activité moyen de la région étant inférieur à 50%, les systèmes de retraite peuvent compter aujourd'hui sur 6 cotisants par pensionné. De plus, comme dans le cas de la santé, la couverture effective est faible (50 % en Égypte et entre 18 et 34 % de la population active de la région), en raison non seulement de l'importance du secteur informel,

mais aussi d'une importante évasion fiscale motivée par les taux élevés de contribution et le faible niveau anticipé des retraites.

✓ Ils sont également caractérisés par une gestion financière inefficace. Les réserves accumulées par ces systèmes auraient pu permettre de faire face aux ratios croissants de dépendance, mais ces réserves ont été utilisées à d'autres fins que leur destination initiale, notamment, en couvrant les déficits du gouvernement central, en finançant des projets peu rentables, ou investies dans le secteur public avec des rendements faibles. Pour la plupart des systèmes de retraite, les contributions issues des revenus des travailleurs du secteur privé dépassent encore les dépenses de retraites. Mais, en ce qui concerne les employés du secteur public et les militaires, les systèmes sont généralement déjà déficitaires.

✓ Peu de pays ont mis en place des systèmes d'assurance-chômage. En outre, quand ils existent, ils sont peu développés.

Un système de santé qui risque d'écorner les ménages pauvres et marqué par une faible couverture, la fragmentation et la dualité public-privé

Les systèmes régionaux de santé et d'assurance maladie offrent généralement une faible couverture, en particulier pour les travailleurs du secteur informel (voir tableau 31). Notons que :

✓ Les pays du Maghreb (Maroc, Tunisie, Turquie) ont déjà mis en place différentes réformes de leurs systèmes de santé et de couverture maladie visant à un accès universel aux soins de santé. Ces réformes passent par la mise en place d'un système d'assurance maladie obligatoire et par un (re)déploiement des capacités médicales afin de couvrir une majorité des populations.

✓ De leur côté, les systèmes de santé en Jordanie, Liban et Syrie ont plusieurs points communs : (i) un niveau élevé des dépenses de santé avec une prédominance pour les dépenses privées, (ii) une faible couverture des systèmes de santé avec une répartition inégale des soins et

Tableau 31 : Couverture de la population en matière de santé

	<i>Estimation de la population non couverte par l'assurance santé mi 90</i>	<i>1995</i>	<i>Estimation de la population non couverte par l'assurance santé mi 2000</i>	
Egypte	63,0	1995	49,0	2004
Jordanie	33,0	2000	32,4	2004
Liban	42,2	2007

Source : OMS, profil pays

(iii) d'importantes réformes structurelles en cours.

✓ Les systèmes de santé en Egypte et en Turquie se caractérisent de leur part par : (i) une importante fragmentation, une diversité des acteurs et des systèmes de santé et une faible couverture, (ii) de nombreuses réformes et tentatives de réformes qui n'ont que partiellement porté leur fruits.

Les tendances qui alourdiscent : démographie, emplois

Au-delà des incertitudes économiques conjoncturelles récentes ou actuelles, à savoir la montée des prix des matières premières et l'actuelle crise internationale, les systèmes de protection sociale mis en place par les PM ont à faire face à plusieurs défis structurels :

✓ Une démographie qui, bien que inverse à celle de l'Europe, implique des taux de dépendances élevés, c'est-à-dire une population dépendante élevée par rapport au nombre d'actifs potentiels. On compte ainsi en moyenne un «dépendant» pour 2 actifs potentiels. Actuellement, ce taux de dépendance important n'est pas dû à la population âgée comme c'est le cas en Europe, les «plus de 65 ans» ne représenteront encore que moins de 6% de la population en 2010, mais au contraire à la population jeune. En 2010, les moins de 15 ans représenteront en moyenne 28,7% de la population. Il est clair donc que potentiellement, cette contrainte va disparaître à terme, les PM étant en phase de transition démographique (Cf. tableau 32), à la condition naturellement de pouvoir fournir un emploi à la population jeune dans

Tableau 32 : Indicateurs Démographiques

	Taux de fertilité (naissances par femme)			Croissance annuelle de la population (%)		
	1985	1995	2006	1985	1995	2006
Algérie	5,8	3,4	2,4	3,1	1,9	1,5
Egypte	5,0	3,7	2,9	2,4	1,8	1,8
Israël	3,1	2,9	2,7	1,8	2,7	1,8
Jordanie	6,2	4,6	3,2	3,6	3,3	2,3
Liban	3,5	2,8	2,2	0,6	2,9	1,1
Maroc	4,8	3,3	2,4	2,2	1,7	1,2
Syrie	6,6	4,4	3,2	3,6	2,6	2,7
Tunisie	4,3	2,7	2,0	3,0	1,6	1,0
Palestine	...	5,8	4,6	...	3,9	4,0
Turquie	3,8	2,8	2,2	2,4	1,8	1,3

Source : WDI 2009 online

la prochaine décennie, ce qui assurera, un temps, le fonctionnement des systèmes de répartition en place. Mais, il est évident qu'avec la transition démographique généralisée observée dans les PM, le nombre de personnes âgées progressera fortement à l'avenir, ce qui posera de nouveaux problèmes.

✓ Un marché formel de l'emploi sous-développé, où le nombre d'actifs officiels représente moins de la moitié de la population en âge de travailler, ce qui alourdit le taux de dépendance et le poids des cotisations. Il devient alors intéressant, ou du moins susceptible d'arbitrage, pour les employés de rester dans l'informalité, pour échapper à la pression fiscale, ce qui réduit le financement public potentiel pour la protection sociale générale. S'ajoute à cela un chômage officiel important, particulièrement chez les jeunes.

✓ La pauvreté en Méditerranée reste un phénomène marquant, même s'il reste moins prévalant que dans d'autres régions émergentes. La pauvreté profonde est moindre, mais dans la quasi totalité des PM, une importante frange de la population est à la limite des lignes de pauvreté monétaire. Chaque choc ou mesure structurelle est donc susceptible de plonger une frange de la population dans la zone de pauvreté, ce qui explique souvent que les réformes se heurtent à des oppositions sociales et se font à pas mesurés.

✓ Cette pauvreté n'est pas également répartie. D'une part, les fruits des périodes de croissance ne profitent pas toujours aux plus pauvres, ce qui tend à augmenter les inégalités internes et par conséquent les risques sociaux. Dans de nombreux PM s'ajoute à cela des inégalités territoriales qui cristallisent encore les risques sociaux.

Ces principales limites structurelles doivent être présentes à l'esprit dès lors que sont envisagées les réformes des systèmes régionaux de protection, non seulement en tant que conditions de faisabilité de telle ou telle mesure, mais également comme objectifs à atteindre.

L'état des subventions alimentaires et de l'énergie : coûts importants et fragilité aux chocs, mais utilité sociale

Les principales caractéristiques des systèmes méditerranéens de prix subventionnés peuvent se synthétiser ainsi :

✓ Le système, coûteux, bénéficie par sa forme même principalement aux ménages plus aisés. Non seulement, il est donc difficile à maintenir dans un contexte budgétaire restreint, mais il est affecté par un ciblage défaillant. Ces programmes n'ont en effet pas été conçus dans le

cadre d'une stratégie cohérente de protection sociale : ils représentent des mesures autonomes qui souffrent d'un manque d'harmonisation dans leur exécution, ce qui induit au final un important écart entre les ressources allouées et le montant de l'aide effectivement perçue par les pauvres.

✓ Avec la volatilité des prix internationaux, qui reste plus forte dans le secteur de l'énergie et des hydrocarbures que dans les produits alimentaires, l'essentiel de la charge budgétaire provient maintenant des subventions à l'énergie.

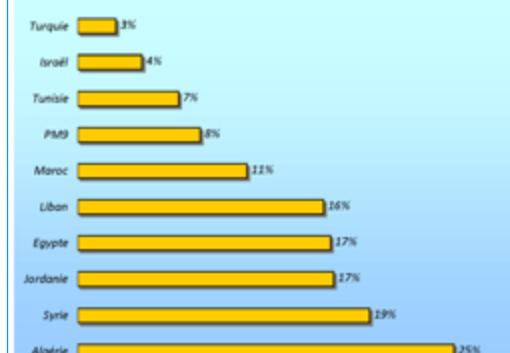
✓ Un effet pervers apparaît dans le domaine de l'énergie : la distorsion des prix n'incite pas à développer un système plus rationnel d'usage de l'énergie : l'énergie à bon marché semble freiner la mise en place de plan de « développement durable ». Or, au delà même des aspects fondamentaux de préservation de l'environnement, il faut remarquer que cela engendre un coût économique direct pour l'économie qui n'est pas négligeable et, dans une région aux moyens financiers publics limités, une mauvaise affectation des ressources. Le Femise a pu ainsi estimé qu'une amélioration de l'intensité énergétique utilisée de quelques 10% dans les 10 prochaines années pourrait représenter une économie de plus de 17 milliards de \$ par an au niveau de l'ensemble de la région (Cf. F. Blanc, « Changement climatique et énergie en Méditerranée », étude Plan Bleu – BEI, juillet 2008)

Mais, la question alimentaire ne se résume pas à la seule question du coût public. Les années 2006

et 2007, tout comme la première moitié de 2008, ont été marquées par une combinaison jamais observée depuis 1973 de l'augmentation des prix des produits alimentaires et des produits pétroliers. Ces phénomènes ont accentué la fragilité de la position internationale des PM, au niveau des performances d'un tissu industriel qui n'a pas encore atteint une maturité lui permettant de s'adapter aux chocs d'une variation des prix des inputs. Mais, il a également fragilisé les équilibres budgétaires internes, avec des répercussions dans le creusement des fossés de pauvreté pour les populations les plus fragiles qui se sont transformées en malaise social.

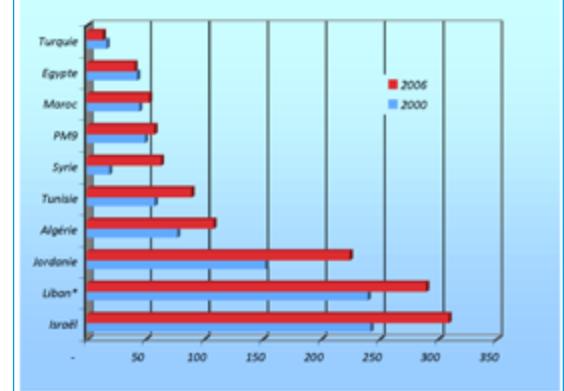
La part des importations de produits alimentaires dans les importations totales des PM fournit un indicateur de leur niveau de vulnérabilité par rapport à leur exposition aux variations des prix internationaux (figure 25). Globalement, on estime que dans la région, les importations couvrent 50% des besoins alimentaires. La dépendance des PM par rapport aux importations de produits alimentaires est forte (de 95% pour la Jordanie, 86% pour le Liban, 67% pour la Tunisie et 43% pour le Maroc à 8% pour la Turquie) et les réserves en mois sont extrêmement limitées, excepté pour l'Algérie. La situation de la Jordanie, avec un taux de 95% de dépendance des importations de céréales (tableau 33) et une part de 17% des produits alimentaires dans ses importations totales, est fragile, de même que celle de la Tunisie et du Liban.

Figure 25 : Part en % des importations de produits alimentaires dans les importations totales des PM en 2006



Source : FAO-Agrostat 2008 et Comtrade – calculs N. Roux

Figure 26 : La valeur des importations de produits alimentaires par tête des PM entre 2000 et 2006



Source : Agrostat - FAO– Calculs N. Roux

Tableau 33 : La dépendance céréalière des PM en 2006

	% Calories	Dépendance*	Réserves en mois
Algérie	57	72	54,5
Egypte	64	35	9,2
Jordanie	51	95	5,2
Liban	33	86	14,4
Maroc	62	43	9,3
Syrie	45	15	13,7
Tunisie	51	67	5,2
Turquie	50	8	5

* parts des importations de céréales dans le total de la production nationale + importations

Source : Banque mondiale, 2008

Ce phénomène est source de graves déséquilibres sociaux dans les économies des PM qui voient la valeur de leurs importations par habitant (figure 26) s'alourdir et peser sur les prix intérieurs (+35% en moyenne pour les PM avec des disparités selon les pays). Cependant, les perspectives sont plus favorables pour les PM que pour les pays les moins avancés dans la mesure où ils ont la possibilité d'augmenter leurs surfaces cultivables (Maroc et Egypte), le cas de la Tunisie est jugé plus préoccupant en raison des aléas de la pluviométrie.

II. Les résultats obtenus par les systèmes de protection actuels

A regarder l'évolution de certains grands indicateurs sur longue période, il apparaît clairement que les PM ont réussi à améliorer leur situation sur le plan des conditions de vie, d'inégalité et de pauvreté. Il est aussi indéniable que c'est une amélioration partielle, qui n'a pas permis l'intégration de toutes les couches des populations. Si l'écart se réduit entre les deux rives de la Méditerranée, il reste encore trop haut pour des « voisins » si proches. Ainsi, les indicateurs de développement humain en Méditerranée suggèrent une amélioration sociale et une large progression sur le plan sanitaire, mais encore insuffisantes en regard des performances d'autres économies en développement. En outre, une analyse poussée du

phénomène de la pauvreté donne des résultats contrastés.

1. Progression sensible de l'état sanitaire, mais gap encore marqué avec l'Europe

Dans ses travaux, Amartya Sen (1998) souligne comment « la qualité de vie dépend de conditions physiques et sociales différentes, comme l'environnement épidémiologique dans lequel une personne vit »[12]. Concernant les théories de croissance des revenus chaque personne est dotée de certains atouts. Ceux-ci incluent des possessions tangibles comme la richesse économique mais aussi intangibles comme la santé, le savoir et le capital social qui sont plus difficiles à quantifier et interpréter. Habituellement, la santé fait référence à toutes les caractéristiques corporelles et mentales d'une personne tout au long de sa vie. Concernant le savoir, il englobe avant tout l'éducation. Enfin, le capital social fait référence aux gains obtenus lorsque quelqu'un est membre d'un groupe social ou professionnel[13]. La région semble avoir fait d'importants progrès dans l'amélioration de l'état sanitaire de sa population. Comme le souligne A. Driouchi (FEM32-01, 2009), « au cours des deux dernières décennies, les taux de croissance sont allés au-delà de ce qui peut s'expliquer par les niveaux initiaux de revenu et de santé en 1980 et les taux de croissance des revenus depuis ».

Pour commencer, les PM ont réalisé d'importants progrès en matière d'accroissement de l'espérance de vie. Comme l'indique le tableau 34, les habitants des rives sud ont vu leur espérance de vie progresser de 8 années en 20 ans. L'Egypte, la Tunisie et le Maroc enregistrent les plus fortes progressions en la matière. L'écart avec l'UE15 se réduit : la traversée de Gibraltar entraînait 11 années de vie en moins il y a 25 ans. Cela ne coûte «plus que» 8 ans de nos jours. Le rattrapage a été par contre beaucoup plus important relativement aux nouveaux membres : l'écart d'année de vie est passé en 25 ans de 6 à 2 ans.

Tableau 34a : Evolution de l'espérance de vie à la naissance dans les PM 1985-2007 (année)

	1985	1995	2007
Algérie	64	69	72
Egypte	58	66	71
Israël	75	77	80
Jordanie	65	69	72
Liban	68	70	72
Maroc	61	67	71
Syrie	66	71	74
Tunisie	65	71	74
Palestine	...	70	73
Turquie	63	68	71
PM hors Isr et Turq	64	69	72
EU15	75	78	80
NEW EU MEMBERS	70	71	74

Source : WDI 2009 online et base OMS online

L'écart entre l'espérance de vie chez les hommes et chez les femmes ne semble pas être aussi marqué qu'en Europe, 4 ans en moyenne au sud contre 6 ans au nord, en faveur dans les deux cas des femmes. Mais, ce gap pose des questions relatives aux problèmes de maternité.

Si l'on examine plus avant, en se focalisant sur la santé des nouveaux-nés, les faiblesses des systèmes méditerranéens sont plus importantes, partant du principe que les taux de mortalité infantile offrent un aperçu de la qualité générale des services de santé qui sont offerts. Comme l'indique le tableau 35, le taux de mortalité infantile est encore beaucoup trop élevé (33‰ au Maroc, autour de 25‰ dans le reste de la région). Ici, l'écart avec les conditions qui prévalent en Europe est bien plus marqué : la moyenne de l'Europe des 15 est de 4‰, 6 fois moins élevée et de 8‰ pour les nouveaux membres. Il s'apparente en fait à celui des pays du continent européen à forte mortalité (23‰). C'est la même chose concernant la mortalité des enfants de moins de 5 ans, qui s'élève en moyenne dans la région à 28‰ contre 5‰ dans l'UE15. Dans ce cas toutefois, l'écart est également sensible avec les pays du continent européen à

Tableau 35 : A quelle année correspond la situation actuelle des PM relativement à l'Europe?

	Espérance de vie (2007)	Mortalité infantile *	Mortalité - de 5 ans *
PM7 en 2006**	72,4	25,0	28,9
EU15	1973 : 72,3	1970 : 21,8	1970 : 25,59
EU New Memb	1999 : 72,4	1980 : 21,9	1980 : 25,46

* pour 1 000 naissances vivantes

** hors Israël et Turquie

Source : calcul Femise à partir de la base de données OMS

haute mortalité où le taux atteint 16 décès pour 1 000 naissances vivantes. Il faut donc bien reconnaître que les conditions sanitaires des femmes et des enfants sont relativement en déficit, et la question de l'accès aux soins de ces personnes plus souvent dépendantes qu'actives dans les PM, donc de la couverture générale des systèmes de santé vient immédiatement à l'esprit.

Tableau 34b : Indicateur de santé dans les PM et en Europe, 2006

	Espérance de vie à la naissance - homme (année)	Espérance de vie à la naissance - femme (année)	Mortalité infantile*	Mortalité des - de 5 ans *
Algérie	70	72	33	38
Egypt	66	70	29	35
Jordan	69	74	21	25
Lebanon	68	72	27	31
Morocco	70	74	34	37
Syria	70	75	12	13
Tunisia	70	75	19	23
Palestine (2004)	71	74	21	24
PM hors Isr et Tur	69	73	24	28
Israël	79	82	4	5
Turquie	71	75	24	26
EU15	77	83	4	5
NEW EU MEMBERS	70	78	8	9
EU HM (2005)	65	74	23	16

* pour 1 000 naissances vivantes

Source : OMS Online

Tableau 36 : Evolution des indicateurs de morbidité infantile : ratio 2006 relativement à 1990

	Mortalité infantile*	Mortalité - de 5 ans*
Algérie	0,61	0,55
Egypt	0,43	0,38
Jordan	0,64	0,63
Lebanon	0,82	0,82
Morocco	0,49	0,42
Syria	0,40	0,34
Tunisia	0,46	0,44
Israel	0,40	0,42
Turkey	0,36	0,32
EU15	0,43	0,62
EU New Memb	0,46	0,45

* pour 1000 naissance vivante

Source : calcul Femise à partir de la base de données OMS

En remontant dans les statistiques de l'OMS, on peut illustrer cette différence en observant à quelle époque de l'UE correspond la situation actuelle des PM (tableau 36). L'espérance de vie d'aujourd'hui est équivalente à celles des pays de l'UE 15 en 1973, ou des nouveaux membres à l'aube de l'actuelle décennie.

Mais concernant les ratios de mortalité infantile, l'actuelle situation des PM est moins bonne que celle qui prévalait dans l'UE15 en 1970 ou dans les nouveaux pays membres en 1980.

On observera néanmoins que depuis 1990, les ratios de mortalité infantile ont malgré tout été largement améliorés : le taux de mortalité infantile a baissé en moyenne de 45% depuis 1990. Mais, cette progression est inférieure à celle qui a prévalu en Europe (-57%).

Le bilan est meilleur concernant la mortalité à 5 ans qui a été presque divisée par 2 en une quinzaine d'année. C'est mieux que l'UE15 (-40%) qui partait de taux bien plus bas, mais encore inférieur aux progrès réalisés par les pays nouvellement membres de l'UE (-55%).

2. Efficacité variée des politiques sociales dans la réduction de la pauvreté

Le phénomène de pauvreté en Méditerranée se caractérise dans ses grandes lignes par :

- ✓ En utilisant la ligne de pauvreté de 1\$, les taux de pauvreté en Méditerranée font partie des plus bas au monde. Cependant, dès que l'on considère la ligne de pauvreté de 2\$ par jour, la proportion de pauvres augmente significativement. Cela indique une forte vulnérabilité et une importante partie de la population prête à « basculer » dans la pauvreté. C'est-à-dire que toute modification défavorable de la conjoncture ou la mise en place de réformes structurelles pour rationaliser les systèmes doivent tenir compte d'une hausse probable de la pauvreté.
- ✓ La pauvreté reste concentrée dans les zones rurales tandis que les zones urbaines sont encore relativement moins concernées par le phénomène. Mais, avec l'accroissement des migrations internes des zones rurales vers les zones urbaines, ces dernières voient se créer des « poches » de pauvreté.
- ✓ Les personnes qui travaillent pour le secteur public dans les PM ont moins de chances d'être pauvres. Cependant, la pauvreté affecte non seulement les inactifs et les chômeurs mais aussi une partie de la main-d'œuvre active.
- ✓ La pauvreté est fortement corrélée avec la taille des ménages. Les ménages les plus nombreux sont généralement les plus pauvres. Là encore, au sein même des ménages, le ratio dépendant par actif est généralement élevé, ce qui doit être présent à l'esprit lorsque l'on examine le montant monétaire des prestations offertes par les systèmes de protection sociale.
- ✓ Il existe un lien important entre pauvreté et éducation. L'analphabétisme entraîne la pauvreté qui elle-même perpétue le manque d'éducation, amorçant un cercle vicieux.

En utilisant les lignes de pauvreté nationales données par la Banque mondiale, complétées par

d'autres données, nous avons obtenu une approximation de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté dans chaque PM. Elle est alors utilisée pour calculer un indice qui montre comment croissance et pauvreté ont évolué et dans quelles directions.

Comme l'indique le tableau 37 ci-dessous, la diminution de la pauvreté en Méditerranée est associée à une augmentation du PIB dans quasiment tous les pays. Le ratio croissance-pauvreté indique qu'une augmentation du PIB est généralement accompagnée d'une réduction du pourcentage de personnes sous le seuil national de pauvreté. Plus précisément, une augmentation de 1% du PIB correspond à « un allégement » de la pauvreté d'environ 2,5 points de pourcentage en Algérie, d'environ 2 points en Jordanie et de plus de 1 point en Tunisie et en Égypte. Cette « élasticité » est moindre, moins d'un point au Maroc et en Syrie. La diminution du PIB en raison de la crise internationale se traduira donc certainement par une augmentation de la pauvreté généralisée dans les PM.

Cette corrélation entre croissance et réduction de la pauvreté n'apparaît par contre pas dans

Tableau 37 : La relation pauvreté-croissance dans les PM entre les années 1990 et 2000

	Variation de la pauvreté (%PIB par tête (% annuel)	Variation du Croissance-annuel)	Ratio Pauvreté
Algérie	-8,18%	3,20%	-2,56
Égypte	-5,86%	5,00%	-1,17
Israël	1,33%	3,38%	0,39
Jordanie	-5,51%	2,69%	-2,05
<i>Liban</i>			
Maroc	-4,40%	5,14%	-0,86
Syrie	-0,65%	0,83%	-0,78
Tunisie	-10,00%	6,02%	-1,66
Turquie	1,92%	15,43%	0,12

Périodes couvertes : Algérie (1995-02), Égypte (1996-00), Israël (1997-05), Jordanie (1997-2002), Maroc (1999-2004), Syrie (1997-2004), Tunisie (1995-2000), Turquie (2002-2006)

Sources : Calculs FEMISE à partir des données WDI online, Central Bureau of Statistics, Turkstat

la période récente en Israël et, en moindre proportion, en Turquie. Dans ces 2 pays, l'augmentation du PIB per capita s'est accompagnée d'une augmentation parallèle de la pauvreté. Les limitations de données sur la pauvreté peuvent en partie être responsables de ces résultats. Mais, il faut aussi souligner qu'Israël représente un cas particulier où pauvreté et revenus élevés de niveau comparable aux pays européens coexistent. Israël présente la particularité d'une pauvreté essentiellement ethnique. Ainsi, les populations arabes (en particulier les Bédouins) et juives ultra-orthodoxes représentent près de 60% des pauvres et les données indiquent que l'augmentation de l'incidence de la pauvreté provient essentiellement de l'augmentation de la pauvreté parmi ces populations.

3. Evolution des inégalités

Ce genre de contexte entraîne inévitablement la question de la distribution des bénéfices de la croissance et, par conséquent, l'évolution des inégalités.

Analyser le phénomène de la pauvreté sur la seule base des lignes de pauvreté monétaire ne permet pas de comprendre la situation, ni ses évolutions possibles. Par exemple, le fait de disposer d'un revenu légèrement en dessus de cette ligne n'est pas fondamentalement différent de disposer d'un revenu légèrement en dessous, en particulier dans un contexte de crise. La pauvreté dans son ensemble a diminué dans quasiment tous les pays méditerranéens entre le début des années 90 et le début de la décennie suivante, pendant que le PIB par tête enregistrait une augmentation constante. Pour bien comprendre la situation des PM, il reste à estimer quelle part de cette augmentation du revenu a été effectivement perçue par les pauvres en Méditerranée en tenant compte des inégalités. Le tableau suivant calcule le taux de croissance pro-pauvres dans les PM où les données sont disponibles, en utilisant la méthodologie de Ravallion (2004)[15].

Dans les pays où la pauvreté et les inégalités suivent une réduction parallèle, les pauvres (les premiers déciles des distributions nationales de revenus) bénéficient d'une augmentation du revenu au moins égale à celle du PIB par tête. La Jordanie en est un parfait exemple, le taux de croissance du PIB par tête a atteint 2,5 % pendant la période observée. Dans le même temps, le taux de croissance pro-pauvres s'est élevé à près de 4,5 %. On peut même observer dans le tableau 38, que le décile des ménages les plus pauvres a connu un taux de croissance de 9,1%, trois fois le taux moyen alors que la croissance des revenus des ménages les plus aisés était légèrement négative. Il est clair dans ce cas que la croissance économique a d'abord profité aux plus démunis et que les inégalités au sein du pays se sont réduites. On observera en même temps que la Jordanie est réputée être un des rares pays à cibler les pauvres avec succès en utilisant un nouveau filet de protection sociale, qui s'est donc révélé efficace à cette période sur ce plan là.

✓ Si l'on excepte Israël, sur les 6 autres pays pour lequel ce calcul a pu être fait, 4 ont un taux de croissance pro-pauvre supérieur au taux moyen de la période : l'Algérie, la Tunisie et la Turquie en plus de la Jordanie. Ce n'est toutefois pas toujours le décile le plus pauvre qui a le plus profité, comme en Tunisie et surtout en Turquie où le taux de

Encadré 6 - Calcul du Taux de Croissance Pro-Pauvres

Le taux de croissance Pro-Pauvres s'obtient par la moyenne des taux de croissance réelle de tous les déciles. Il représente le ratio de la variation réelle de la pauvreté divisée par la variation qui aurait été observée si la croissance avait été répartie de manière équitable. Ainsi, il montre si les changements de répartition ont été favorables ou non aux pauvres, ce qui est le cas lorsque le taux de croissance pro-pauvres, ceux des premiers déciles, dépasse le taux de croissance global.

croissance du premier décile est inférieur aux taux moyens. On peut plus positivement penser que d'une certaine manière, ces pays voient l'émergence d'une classe moyenne. A défaut de résultats spectaculaires en termes de pauvreté, cela reste un trend positif de réduction des inégalités, mais également un facteur de meilleure résilience du pays aux chocs économiques.

✓ Le Maroc semble être aussi dans ce schéma. Les données indiquent que la croissance a moins profité aux pauvres, avec des taux de croissance des deux premiers déciles inférieurs au taux moyen. Mais c'est également le cas du décile le plus aisné, et l'on peut suspecter que c'est la même chose en Egypte. Il n'en reste pas moins que dans ces pays à fortes populations, le nombre absolu de pauvres reste donc important, et pour les plus pauvres d'entre eux, l'écart les séparant de la situation moyenne s'est accru.

✓ Reste le cas d'Israël où les inégalités se sont visiblement accrues. Ce sont les déciles les plus aisés qui ont le plus profité de la croissance économique et les systèmes de protection sociale n'ont pas permis une meilleure redistribution.

Or c'est bien l'objectif que doivent suivre les PM, par-

Tableau 38 : Estimation de la croissance pro-pauvre dans les PM dans les années 90

	en % par Croissance an		Croissance de certains déciles			
	Croissance PIB par tête	Pro-pauvre	Décile 1	Décile 2	Décile 9	Décile 10
Algérie	7,0%	7,8%	8,8%	7,5%	8,3%	4,1%
Egypte	5,8%	5,5%	4,6%	5,3%
Israël	2,7%	2,2%	0,1%	1,4%	2,8%	3,5%
Jordanie	2,5%	4,4%	9,1%	6,2%	1,6%	-0,5%
Maroc	3,7%	3,6%	1,8%	3,3%	5,1%	3,1%
Tunisie	3,8%	4,7%	4,0%	5,7%	4,0%	1,7%
Turquie	4,0%	4,3%	3,4%	4,0%	4,7%	2,7%

Source: calculs FEMISE ; données provenant de la base World Income Inequality ; Algérie (1988-95), Egypte (1995-04), Israël (1997-01), Jordanie (1992-1997), Maroc (1985-95), Tunisie (1985-1990), Turquie (1987-1994)

ticulièremment dans le contexte d'une crise qui va faire baisser les taux de croissance : réformer les systèmes de protection en place pour leur permettre d'élargir leur couverture effective, en particulier pour les populations les plus démunies ou les plus soumises à risques, populations qui doivent être « mieux ciblées » afin d'améliorer le bien-être social global, tout en restant soutenable du point de vue des moyens budgétaires dont disposent les PM. La section suivante aborde les principales pistes à explorer.

III. Pistes de recommandations pour les politiques sociales dans un contexte de crise

Dans les pays méditerranéens, l'amélioration des systèmes de sécurité sociale doit être un objectif pour minimiser l'impact de la crise sur la population. Il est naturellement à craindre que la perte de dynamisme de l'économie, qui se traduira par une baisse de la croissance du PIB, induise une baisse de l'investissement public dans des secteurs sociaux traditionnels comme l'éducation, la santé et les prestations sociales. Le scénario noir est que la crise économique se transforme en une crise sociale si la pauvreté, les inégalités et le nombre de personnes non couvertes par les prestations s'accroissent trop fortement. Il est donc évident que ces risques sociaux doivent être traités à travers un système social efficace, qui définit des objectifs cohérents et qui est doté d'instruments nécessaires pour pouvoir les atteindre.

Le tableau ci-contre synthétise les méthodes de gestion des risques sociaux selon différents niveaux, de l'individu aux autorités publiques. Il indique que les réformes

du système de protection sociale et du secteur de santé doivent être une priorité pour tous les pays. Ces derniers devront augmenter les dépenses à destination des plus pauvres et des populations non couvertes, assurer un impact minimal sur le pouvoir d'achat et coordonner leurs politiques monétaires et budgétaires afin de garantir une stabilité des prix dans un contexte budgétaire fortement contraint. Diverses mesures sont à même d'atteindre ces objectifs, jouant sur les impôts et la fiscalité, sur l'évolution de certains salaires directeurs (comme celui des fonctionnaires), sur la suppression ou le maintien ciblé de certaines subventions, sur la mise en place d'aides directes aux pauvres qui garantit leur accès à des services de base comme l'éducation et la santé [16]. Rationaliser les coûts et garantir un meilleur accès à des soins de qualité sont les questions à traiter prioritairement.

Tableau 39 : Mécanismes de gestion des risques sociaux

<i>Objectifs/ Instruments</i>	<i>Informel/Personnel</i>	<i>Formel/ Basé sur le marché financier</i>	<i>Formel/fourniture publique</i>
<i>Réduction des risques</i>	<i>Production moins risquée, Migration</i>		<i>Standards de tra- vail, politiques du marché du travail, prévention en matière de santé, éducation</i>
<i>Gestion des risques</i>	<i>Emplois multiples, investissements en capital humain et en actifs physiques des actifs financiers, et immobiliers, assurances privées copropriété, arran- gements familiaux</i>		<i>Assurances publi- ques: chômage, retraite, invalidité, santé</i>
<i>Faire face aux risques</i>	<i>Vente d'actifs physi- ques et immobiliers, emprunts auprès de voisins, charité et transferts intra- communautaire, faire travailler les enfants</i>	<i>Ventes d'actifs fi- nanciers, emprunts bancaires</i>	<i>Transferts publiques en cash et en na- ture, subventions, emplois publics</i>

Source: Michal Rutkowski (2007), A Perspective on The Role of Social Protection in the Middle East and North Africa, Protecting the Poor and Vulnerable in Iraq, Jordan, Lebanon, Syria and West Bank and Gaza: Iran Social Protection Seminar June 4-7

La coordination est primordiale

Dans un récent rapport de recherche Femise, A. Driouchi (2009) souligne que les conditions de vie pour les pauvres en Méditerranée peuvent s'améliorer avec une coordination supplémentaire et une intégration des initiatives politiques. Les réformes socio-économiques récentes semblent être axées sur des instruments économiques et politiques et l'aspect social a été délaissé. Le tableau suivant donne quelques exemples des besoins de la population et les risques qui sont liés à chaque besoin et permet de comprendre la dynamique nécessaire à la coordination des politiques complémentaires et à l'intégration. Par exemple, des politiques de santé étendues qui se focalisent sur les segments les plus pauvres apporteraient une amélioration substantielle dans la lutte contre la pauvreté comme dans les progrès sanitaires.

Aussi, les gouvernements ont intérêt à prioriser les dépenses publiques et, notamment, renforcer

des secteurs comme la Santé et la Protection de l'Emploi, qui garantissent une aide aux personnes qui en ont besoin tout en leur donnant les outils nécessaires pour échapper à la pauvreté absolue ou relative. Cela peut être mis en place conjointement avec des stratégies de promotion de l'emploi qui soutiennent l'autonomisation sociale tout en luttant contre l'évolution démographique constante.

1. La réforme du secteur de Santé

Les pays méditerranéens vont devoir maintenir la tendance à l'augmentation des dépenses de santé. En premier lieu, il y a un retard trop important avec l'Europe, malgré les progrès réalisés, dans un contexte de proximité géographique qui exacerbe ces différences. En deuxième lieu, des efforts supplémentaires particulier doivent être entrepris concernant les conditions sanitaires concernant les enfants et les femmes. En troisième lieu, le haut niveau de financement à la charge des ménages est un véritable handicap en matière de couverture effective et de protection financière de chaque famille et le financement public doit progressivement se substituer au financement des ménages.

Enfin, les systèmes de santé vont devoir répondre aux demandes croissantes en soins de santé alors que les pays passent par une phase de transition démographique et épidémiologique (Algérie, Égypte, Tunisie). Ces tendances contribueront certainement à relever le coût des soins du fait du fardeau croissant de certaines maladies chroniques.

Tableau 40 : Exemples de liens entre les besoins des populations et les coordinations de politiques sociales

	Risques	Agents	Coordination politiques et intégration
Nourriture	<ul style="list-style-type: none"> - Nutritionnels, liés aux besoins du régime alimentaire - Risques de santé 	<i>Gouvernement, Agences publiques, Firmes privées, ONG, Syndicats</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Production, - Contrôle Qualité, - Santé, - Education, - Sécurité, - Politique économique
Santé	<ul style="list-style-type: none"> - Déterioration des problèmes de santé - Pauvreté de long terme - Déterioration de l'état sanitaire actuel et entrée dans la pauvreté pour ceux qui sont à la limite de la pauvreté. 	<i>Gouvernement, Agences publiques, Firmes privées, ONG, Syndicats</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Santé, - logement, - Infrastructure, - Famille, - Social, - Emploi, - Education, - Sports - Sécurité - Politique économique
Emploi	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de l'entreprise - Au niveaux des employés - Liés à l'environnement économique 	<i>Gouvernement, Agences publiques, Firmes privées, ONG, Syndicats</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Industrie et commerce, - Emploi, - Politique économique, - Education, - Santé, - Assurance, - Sécurité.

Source: Driouchi (2009), Femise RR FEM32-01

Réforme de l'assurance maladie : vers une synergie entre privé et public

Les systèmes d'assurance maladie sont concernés au premier chef. Les besoins croissants en matière de santé impliqueront davantage de ressources financières ainsi qu'une rationalisation des ressources existantes. Dans la plupart des pays, la tendance est à la mise en application de principes de bonne gouvernance permettant d'accroître l'efficacité financière et médicale des systèmes de santé. Cela passe en général par la séparation des fonctions de financement et de fourniture des services de santé. L'État collecte les cotisations obligatoires et distribue les fonds au secteur privé. Dans ce domaine, la mise en place de prélèvements adaptés est indispensable pour assurer le succès des assurances maladie dans les PM. Les taux de cotisation doivent être suffisamment élevés pour assurer le financement du système de santé sans pour autant handicaper les économies méditerranéennes. L'objectif d'une telle séparation des fonctions est, par l'intermédiaire d'une diversification des services médicaux et d'une plus grande implication du secteur privé, d'augmenter l'efficacité, la qualité des services et la couverture sanitaire globale. L'existence d'une plus grande synergie entre public et privé doit également permettre de répondre aux besoins croissants de la population. Le principal écueil d'une telle orientation qu'il faut veiller à éviter est que la progression de la part du secteur privé se traduise par une réduction du financement public de la santé qui accroîtrait généralement les inégalités entre individus face aux soins. Avoir une partie des soins assurés par le secteur privé doit, dans les PM, permettre de dépasser les limites d'aujourd'hui, en particulier d'accès aux soins de qualité et non de la faire perdurer ou les accroître. Le secteur privé doit permettre d'apporter une partie du financement supplémentaire dont les PM ont besoin pour éviter l'éviction d'une frange de la population. Il doit permettre de limiter les cas similaires à celui observé au Maroc concernant les soins maternels : en raison des paiements directs (OOP), l'ONG « Save the Children Fund » a pu estimer que « pour 50% des femmes les plus pauvres, une aug-

mentation de 10% des frais de santé réduirait leur accès auprès d'un professionnel qualifié de santé de 6.2%, et réduirait leur accès à un établissement de santé de 8 % » [17].

2. Le renforcement de la Protection Sociale

La viabilité des systèmes de retraite remise en cause

Les pays méditerranéens sont amenés à revoir également le degré de « générosité » de leurs systèmes de retraites. De façon générale, pour les pays du Maghreb et du Machrek, l'héritage redistributif marqué par cette volonté d'avoir de vastes systèmes de protection sociale pose plus que jamais des problèmes de soutenabilité financière.

Le système de retraite a besoin d'une réforme approfondie qui offrirait :

- ✓ des revenus suffisants pour la retraite de tous,
- ✓ une viabilité financière et de long terme du système,
- ✓ de l'efficacité et de l'objectivité dans la répartition des revenus.

Comme on l'a dit, le problème actuel repose sur 2 aspects :

- ✓ en premier lieu, la différence de prestation entre secteur public et secteur privé. De fait, l'actuelle charge financière et les déficits proviennent principalement des retraites des salariés du secteur public, alors même que la couverture effective de ceux du secteur privé est insuffisante.
- ✓ en second lieu la transition démographique associée avec le faible taux d'activité. La population est jeune actuellement, mais cela indique que tendanciellement le rapport actifs potentiels/pensionnés va suivre un trend baissier.

Comme partout, il n'existe pas encore de solution connue. Mais il est clair que certaines contraintes peuvent être allégées.

La première piste est naturellement l'accroissement du montant des cotisations de façon à assurer le financement par répartition majoritairement choisi. Compte tenu des contraintes sociales, il sera difficile de le faire par le biais de la hausse des cotisations, mais les PM, du fait du faible taux d'activité formel dispose en fait d'un réservoir de cotisants potentiels non exploité. Ici encore, la création d'emplois formels décents est une priorité absolue. Ces emplois seront à créer avant tout dans le secteur privé, la charge des retraites des salariés du secteur public étant déjà trop importante. On revient à l'aspect coordination des mesures évoquées plus haut. Il conviendra donc également de rendre plus attractif les prestations sociales offertes dans le privé, c'est-à-dire d'aller vers une homogénéisation entre les conditions du public et du privé [18].

Se pose également la question de l'âge du départ à la retraite. Reculer l'âge de départ à la retraite, en augmentant les années et le montant de cotisations, est une mesure fréquemment évoquée pour mener une réforme efficace. Cette orientation est le premier choix en matière de réforme en Europe. Il semble logique qu'étant donné que l'espérance de vie a augmenté la même chose devrait se produire à l'âge de départ à la retraite qui, dans un nombre de pays méditerranéens, reste plutôt bas. L'espérance de vie plus longue se traduit par des besoins de financement supplémentaires. En outre, le lien entre longévité et retraite pourrait permettre au gouvernement d'émettre des "obligations de longévité" et donc garantir la sécurité des retraites pour la prochaine génération de contributeurs [19]. En même temps, comme l'indique l'analyse des systèmes par pays, il existe encore un écart très conséquent entre les systèmes prévalant dans le secteur public et le secteur privé. Ce mouvement pour repousser l'âge de départ à la retraite devrait donc à la fois symboliquement et efficacement commencer par concerter le secteur public.

Dernière piste souvent évoquée, les systèmes par capitalisation. Dans le contexte des PM, cela

pourrait constituer une mesure supplémentaire bienvenue, mais essentiellement pour ceux qui ne courrent pas de risques réels de pauvreté. On peut toutefois douter de la maturité des systèmes en place pour proposer un tel choix.

La question de la soutenabilité budgétaire : le ciblage et l'introduction de filets de protection

Pour répondre à la question de la durabilité budgétaire, les PM devront prendre exemple sur les expériences d'autres pays dans la manière de cibler la protection sociale. Face aux contraintes financières et budgétaires et à la montée de la pauvreté, les politiques sociales des pays Méditerranéens ont tendance à passer du concept d'universalisme à celui du ciblage [20], d'un « welfare state » à un « workfare state ». En effet, les contraintes budgétaires et fiscales rendent indispensable le fait de s'assurer que les ressources existantes sont dépensées de manière optimale en direction des pauvres[21]. Toutefois, la question du ciblage est complexe.

En premier lieu, si dans les propositions de réformes sociales, l'accent est souvent mis sur le ciblage « efficace » des pauvres, comme Ravallion le fait remarquer « ce qui est tellement "parfait" dans le "ciblage parfait" est loin d'être clair... Dans sa forme la plus pure, le ciblage parfait basé sur les revenus réels crée une trappe à la pauvreté car ceux à qui l'aide est destinée font face à un taux marginal d'imposition de 100 %, il s'agit clairement d'une dissuasion contre tout effort qui permettrait d'échapper à la pauvreté par sa propre volonté [16]. »

En second lieu, « il se peut que « les erreurs de ciblage » reflètent tout simplement le fait que la mesure du revenu fondée sur des sondages n'est pas un outil statistique suffisant pour identifier qui est vraiment "pauvre" » (Ravallion). Il est clair que l'amélioration des outils statistiques est nécessaire, mais le fait de mettre au point une méthodologie alternative de mesure du bien-être qui ne repose pas uniquement sur les aspects monétaires et englobe d'autres

Encadré 7 - Qui faut-il cibler en Méditerranée?

Dans une étude menée par la Banque Mondiale cinq groupes de population ont été identifiés et nécessitent une attention immédiate dans les économies méditerranéennes :

- ✓ *Les pauvres, car la pauvreté poursuit une tendance haussière et la croissance de la population accroît la demande pour des services de base,*
- ✓ *Les enfants, qui font partie intégrante de la force de travail et qui subissent des taux de pauvreté parmi les plus élevés,*
- ✓ *Les propriétaires terriens de petites exploitations, car la pauvreté reste un phénomène rural et la propriété foncière dans la région souffre d'une distribution inefficace, de l'absence de droits de propriété et d'instruments de tarification inadaptés,*
- ✓ *Les demandeurs d'emploi qui arrivent pour la première fois sur le marché du travail et les travailleurs peu qualifiés, dont le nombre va croître et qui vont faire face à des risques de chômage croissants,*
- ✓ *Les personnes âgées, car leurs ratios de dépendance sont attendus à accroître la pression sur les systèmes de retraite tandis que les dépenses sociales sont susceptibles d'augmenter.*

dimensions moins tangibles représentatives de la « richesse immatérielle » de l'individu est également important.

En troisième lieu, le ciblage rend indispensable l'existence de moyens de mesure et d'identification des pauvres. Cela implique des coûts administratifs importants et des capacités qui n'existent pas toujours dans les pays méditerranéens, en particulier lorsque l'économie informelle reste une source de revenus pour de nombreux individus. La mise en place de « mauvais » mécanismes de ciblage peut conduire à une sous-couverture des pauvres et une fuite en faveur des non pauvres. Par exemple, les subventions alimentaires sont incontestablement favorables aux pauvres, néanmoins elles sont souvent mal ciblées et donc particulièrement onéreuses.

Par ailleurs, l'expérience des pays à revenus élevés et intermédiaires témoigne que l'existence d'un accès universel est importante pour encourager les classes moyennes à financer les programmes

sociaux par leurs impôts. Le niveau encore élevé de pauvreté dans les pays partenaires témoigne de l'inefficacité de ces mécanismes de protection sociale, avec une distribution inégale entre les groupes sociaux. À contrario, dans les pays comme le Liban et Israël, où les systèmes de protection sociale sont limités, il y a nécessité d'améliorer la couverture des systèmes existants afin de répondre mieux aux besoins de la population. Comme le note Ravallion (2008), « un filet de protection complet requiert la combinaison de deux éléments — des transferts en liquide (ou alimentaires) conditionnels ciblés pour ceux qui ne peuvent pas travailler ou ne devraient pas être retirés d'autres activités comme l'école, et des travaux à bas salaire qui permettent l'allègement de la pauvreté sur de projets communautaires » [22].

3. Promouvoir l'emploi et la participation au marché du travail formel et lutter contre le chômage

La création d'emplois formel et la lutte contre le chômage doivent rester des priorités absolues. Des variations positives ont été observées depuis le milieu des années 90 (entre 1996-2006) avec une baisse du chômage en Algérie de près de 60%, d'environ la moitié au Maroc et d'un faible 1,2 % en Tunisie. Mais, au cours de cette même période la proportion des chômeurs a augmenté d'environ 4 % en Turquie, de 2 % en Israël et un peu moins dans le reste de la zone. La crise internationale ne fera sentir ses effets sur l'emploi dans les PM qu'au cours de l'année 2009 et, suivant l'exemple des perspectives dans les pays de l'OCDE, cet impact sera plus durable que sur les autres agrégats.

En outre, nous avons évoqué précédemment le lien entre chômage et pauvreté et comment ce premier doit être ciblé par un mélange de politiques de développement urbain et rural. Il ne faut pas oublier que structurellement, la Méditerranée rurale est plus prédisposée aux risques de chutes d'emploi massives liées aux aléas climatiques (ex. sécheresses dans le cas du Maroc) et, dans un contexte international toujours lourd, aux conflits

régionaux. Par conséquent, le soutien des politiques sociales devra améliorer sensiblement son soutien aux populations rurales.

Au-delà même des questions de démographie qui marquent sensiblement les marchés du travail, la réflexion sur les systèmes sociaux doit intégrer la contrainte du poids du secteur informel et du faible taux d'activité. Non seulement, cela rend complexe le financement de système basés sur les cotisations des travailleurs formels, mais cela explique aussi en grande partie la faible couverture effective, ce que nous avons déjà souligné à plusieurs reprises. Mais dès lors que l'on souhaite parler de politiques sociales intégrées, les PM ne pourront pas dissocier les aspects de systèmes de protection et les politiques actives d'emplois, avec notamment l'objectif de généraliser les allocations de pertes d'emplois. Répétons le encore, la

transition démographique ouvre un réelle fenêtre d'opportunité pour financer ces progrès et préparer une sorte de « papy-boom » qui viendra mécaniquement d'ici quelques décennies.

4. La réduction ou élimination des subventions des prix et l'adoption de régimes alternatifs

Les systèmes de subventions ont, comme on l'a vu, un poids financier de plus en plus difficile à supporter, qui nécessite la mise en place de réformes dans le sens d'une réduction de l'étendue et du poids de ces systèmes. Mais, le contexte et l'utilité sociale ne peuvent pas être absents de la réflexion. Ces systèmes permettent de maintenir de nombreux méditerranéens aux revenus modestes au-dessus de la ligne de pauvreté, mais la contrepartie économique est que ces subventions provoquent de nombreux déséquilibres macroé-

Tableau 41 : Coûts des subventions avant et après les réformes des années 90

	Cout fiscal pré-réforme			Cout fiscal post-réforme		
	(% du PIB)	(% des dépenses publiques)	Réforme Suivie	(% du PIB)	(% des dépenses publiques)	Résultats
Algérie	4,7	16,9	<i>Suppression progressive de subventions, programmes de transferts cash</i>	0,9	2,9	<i>Perte de pouvoir d'achat pour les pauvres, pauvres ruraux plus avantageés, les transferts de cash peuvent compenser mais pas forcément suffisamment.</i>
Égypte	2,1	5	<i>Subventions seulement aux produits basiques de nourriture.</i>	1,5	5,5	<i>Près de 40% des subventions continuent d'aller vers les groupes à hauts revenus.</i>
Jordanie	3,4 (1990)	7,6	<i>Système moins généreux, coupons pour les produits basiques, transferts en cash</i>	1,4	3,8	<i>Les riches bénéficient davantage des subventions du pain que les pauvres. Les subventions pour le riz, le sucre et le lait bénéficient aux pauvres</i>
Maroc	1,3	5	<i>Pas de réforme Actuellement, 3 produits subventionnés en quantité illimitée</i>	1,7	5,5	<i>Gains pour les groupes de plus hauts revenus, une large partie des subventions n'atteint jamais le consommateur, les populations rurales bénéficient plus pour tous les produits.</i>
Tunisie	2,8 (1989)	7,2	<i>Mesures d'auto-ciblage afin de réaffecter les avantages. Subventions des produits consommés par les ménages les plus aisés éliminées.</i>	1,7	4,5	<i>Le coût des programmes a été réduit, mais l'incidence sur la distribution des groupes a été modérée. Le ciblage des pauvres a été amélioré pour tous les produits sauf le sucre.</i>

Source : Consumer Food Subsidy Programs in the MENA region, World Bank Report 19561-MNA.

conomiques (contrebande de gasoil, distorsions, recherches de rentes).

Pourtant, comme on l'a dit, leur efficacité est souvent mise en cause dans leur capacité à lutter contre la pauvreté, à cause d'importantes fuites en direction des non pauvres. Les subventions n'atteignent pas leur objectif de lutte contre la pauvreté car une partie importante est absorbée par les ménages à revenus plus aisés qui consomment plus et qui, en conséquence, jouissent de plus de subventions contenues dans les prix des produits achetés. Comme le note la Banque Mondiale (1999), en Tunisie les subventions alimentaires ont plus profité aux riches qu'aux pauvres avant les tentatives de réforme. Le quintile le plus riche absorbait 20% des subventions tandis que le quintile le plus pauvre n'a bénéficié que de 17% des subventions. Au Maroc, les 20% les plus pauvres ont bénéficié de 15% des subventions tandis que les 20% les plus riches ont absorbé 25% des subventions en question. Il est de même en Algérie où le système de subventions a échoué dans sa mission de ciblage des plus pauvres.

Reste la question de fond : est-il acceptable de priver les pauvres de subventions nécessaires sous prétexte qu'elles bénéficient également aux plus aisés ? Le fait que les riches profitent plus ne signifie pas que le système ne serve pas à lutter contre la pauvreté. Il permet tout de même aux pauvres d'avoir accès à des denrées alimentaires peu coûteuses. De plus, la question s'envisage différemment dans un contexte économique régulier ou en période de récession, où, faute de moyens financiers de la part des acteurs publics, il devient indispensable de rationaliser les dépenses pour éviter que l'ensemble du système fasse défaut. La crise internationale et ses retombées sur l'économie mondiale rendent nécessaire la refonte des systèmes de subventions et le passage à un système moins coûteux, mieux ciblé, plus efficace.

Dans la lignée des recommandations des institutions internationales, la plupart des pays ori-

tent leurs actions sur un meilleur ciblage des subventions selon le principe que les subventions tendent à bénéficier en priorité aux groupes de population à revenus moyens ou élevés, et ceci du fait du nombre limité des mécanismes de ciblage des subventions en direction des plus pauvres[24].

Encadré 8 - La caisse de compensation marocaine

Cet organisme a été créé en 1941 pour stabiliser les prix des produits de consommation. Dès la fin des années 1990, la Caisse ne subventionne plus que le sucre, les huiles alimentaires, le gaz butane et les produits pétroliers. En 1995, un nouveau système entre en vigueur, les prix étant indexés sur les cotations des produits pétroliers de Rotterdam en vue de la libéralisation progressive de l'économie et du secteur énergétique. Avec cette réforme, c'est le consommateur qui supporte (partiellement) les fluctuations du marché international pour toute hausse ou baisse qui dépasse un certain seuil (2,5%). L'indexation est introduite, mais le système est suspendu en août 1999 devant la flambée des cours du baril. A nouveau, la Caisse de Compensation couvre la différence entre les prix intérieurs bloqués sur des projections révisables et les prix internationaux. Le mécanisme actuel est schématiquement le suivant : sur une certaine période, un prix moyen du baril de pétrole est projeté. Si le prix international dépasse ce montant estimé, le prix public n'est pas indexé (depuis 2001), la Caisse doit compenser la différence auprès des professionnels qui agissent « dans le cadre de prix réglementés ». La hausse continue des cours des produits pétroliers (mais aussi du prix du sucre brut) depuis le début de la décennie ont déstabilisé le système, avec un poids croissant sur les finances publiques : en 2005, le cours pivot a été fixé à 47,8 \$, et de fait, cela a conduit l'Etat marocain à verser 19,2 dollars à la caisse de compensation pour chaque baril importé (ce qui équivaut à une ponction de 600 millions de dirhams par mois, environ 66 millions de \$). Le budget 2006 prévoyait ainsi une dotation de 7 milliards de DH (780 Mios de dollars) pour la compensation des produits pétroliers (sur un total de 9 milliards), auquel s'ajoutaient 12 milliards d'arriérés (1 300 mios de dollars). Pour illustrer le poids sur les finances publiques, on peut rappeler qu'en 2005, d'après les données du FMI, le budget de la Caisse représentait : 6% de la consommation publique, 5% des les recettes de l'Etat et 1,5% du PIB. De ces même grandeurs, les arriérés en représentaient respectivement 11%, 8,6% et 2,6%.

Les autorités marocaines ne souhaitent pas remettre totalement le système en cause, tout en plafonnant le budget : « la Caisse de compensation continuera toujours à soutenir les prix du gasoil normal et du gaz butane à hauteur de 5,5 milliards de dirhams par an en vue de soutenir le pouvoir d'achat des citoyens ».*

*déclaration du ministre délégué chargé des affaires économiques et générales, M. Rachid Talbi El Alami du 13/01/07

Tableau 42 : Que faire de plus en matière de réformes ?

	<i>Etat au début 2000</i>	<i>Réformes envisageable</i>
Algérie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Elimination progressive des subventions alimentaires ✓ Filets de sécurité pour compenser la montée des prix 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du ciblage et de l'efficacité des filets de sécurité
Égypte	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des couts de subventions (augmentation des prix, réduction des biens subventions) ✓ Ciblage pour certains biens (pain, farine) ✓ Rationnement (sucre, huile) ✓ Le système reste encore non-ciblé et généralisé (ouvert à tous sans restriction quantitative) 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des couts liés aux subventions à travers : a) l'élimination des subventions sur certains biens (ex. sucre, huile), b) un système administratif qui permettra de distinguer les pauvres des non-pauvres
Jordanie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Subventions alimentaires remplacées progressivement par des coupons de rationnement, puis par des transferts directs. A ce jour les subventions sont quasi-éliminées 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration du ciblage ✓ Evaluation de l'impact de l'élimination des transferts directs sur la pauvreté.
Maroc	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Quotas remplacés par des tarifs à la douane ✓ Libéralisation de production agricole (?) et prix intermédiaires ✓ Prix à la consommation fixés par l'état (sucre, huile, farine) ✓ Ciblage de farine de basse qualité en faveur des pauvres ✓ Cout des subventions alimentaires stable 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Réduction des subventions et protection douanière sur les 3 produits ✓ Création d'un schéma compensatoire pour les producteurs et consommateurs touchés par la réduction de la protection douanière ✓ Attribution d'une part du budget au financement de mesures qui permettent aux pauvres de satisfaire leurs besoins primaires.
Tunisie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Ciblage des subventions alimentaires à travers la différenciation de la qualité du bien ✓ Cout des subventions en baisse ✓ Subventions encore généralisées, non-ciblées et ouvertes à tous 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Promouvoir l'approche de « biens inférieurs », affecter les subventions en fonction des habitudes de consommation des pauvres ✓ Libéralisation des prix sur les biens non-subventionnés ✓ Augmentation des prix au détail des biens consommés par les plus riches ✓ Amélioration du ciblage et de l'évaluation des réformes ✓ Réduction des protections douanières pour tous les produits subventionnés ✓ Création d'un schéma compensatoire pour les producteurs locaux affectés

Source : Consumer Food Subsidy Programs in the MENA region, World Bank Report 19561-MNA.

Au Maroc, l'année 2008 est marquée par une réflexion globale (par l'intermédiaire d'une commission interministérielle) sur la réforme de la Caisse de compensation afin d'assurer un meilleur ciblage vers les plus démunis. La Syrie souhaite également mettre en place des subventions plus ciblées, tout en maintenant le système de subventions des prix alimentaires. En Égypte, les aides alimentaires sont extrêmement difficiles à démanteler car elles sont en place depuis plusieurs décennies. Par exemple, les pauvres peuvent acheter une miche de pain pour moins d'un centime : la suppression de la subvention sur le pain mènera à nouveau à des tensions sociales comme celles du printemps 2008 si elle n'est pas suivie par des régimes compensatoires efficaces.

Autre souci économique lié aux subventions, elles sont génératrices de distorsions sur les marchés. Les prix ne sont pas représentatifs de la situation économique et, plus épineux encore, les secteurs des produits subventionnés sont parmi les moins compétitifs de l'économie, peu soumis au jeu de la concurrence. Au Maroc, dans le secteur du sucre, une seule firme représente plus de 90% de la production principale. Dans le secteur laitier, le producteur principal monopolise plus de 60% du marché. Ces entreprises sont donc celles qui déterminent la formation des coûts, une

simple suppression des subventions aura comme effet probable la substitution du consommateur au contribuable pour continuer de payer les marges prédefinies.

Il ne s'agit donc pas uniquement de supprimer les subventions et libéraliser les prix. En premier lieu, il faut redéfinir le ciblage, non seulement des destinataires, mais également des produits. Il ne faut en effet pas oublier que l'évolutions des prix internationaux et les réformes déjà menées ont conduit à ce que le poids budgétaire des subventions alimentaires devienne généralement inférieur à celui des subventions à l'énergie. Les distorsions induites par ces dernières sont autrement plus gênantes, venant contredire les efforts menés par ailleurs dans le cadre d'un développement durable. Réduire l'étendue des produits subventionnés explicitement ou implicitement est une première démarche nécessaire. Quant à la question du ciblage, l'expérience internationale semble indiquer que les transferts en cash ou les coupons alimentaires sont d'un meilleur rapport efficacité-coût.

5. Le besoin de trouver une méthodologie alternative de mesure du bien-être

Dans l'analyse menée jusqu'ici, et notamment les questions de ciblage, la question d'identification des populations à mieux couvrir est récurrente et pose donc la question des outils d'informations et de suivi.

Pour illustrer la question, on prendra le cas de la situation des enfants en Méditerranée, dont on a pu voir que les statistiques sanitaires des plus jeunes affichait un retard relativement plus importants. En effet, les enfants confrontés à des conditions sociales dangereuses représentent encore une part encore très élevée dans les PM. L'une des causes majeures de cette situation est que l'investissement reste faible dans les services sociaux, y compris dans la santé, l'éducation, l'eau et l'assainissement parmi d'autres. (Censis, Femise Research Report FEM31-22R)

Comme le souligne Mariani (2008) " Pouvoir établir l'état de la santé des enfants va au-delà des statistiques de mortalité et devrait inclure la détérioration de la santé, l'état nutritionnel et de maladies, ainsi que des aspects préventifs qui protègent la santé des enfants ". Cette recherche propose un outil qui permet de mesurer comment les pays méditerranéens se déplacent vers une prise en charge et la réalisation du bien-être des enfants. Le focus de l'instrument se concentre principalement sur les caractéristiques liées aux privations et à l'exclusion sociale des enfants ; il n'est pas uniquement centré sur des variables économiques comme le revenu et le pouvoir d'achat. Ainsi, il permet de construire des indicateurs qui sont liés à la qualité de vie dans son ensemble.

Les indicateurs multidimensionnels sont construits en fusionnant les indicateurs et en utilisant l'analyse factorielle qui permet d'intégrer tous les renseignements sur la santé, l'éducation, le statut social, la démographie et la situation économique en un seul index (index de Med-CWI). En outre, elle rend possible de repérer le niveau de bien-être dans un pays donné, alors qu'en même temps, elle repère les différences relativement à un ensemble de pays. Les résultats de l'étude indiquent que dans la région euroméditerranéenne, la France et l'Italie ont été les pays qui ont le plus réussi à assurer le bien-être des enfants. A l'opposé, le Maroc, l'Egypte et l'Algérie figurent en fin classement en utilisant cette méthodologie. D'après l'auteur « si la position d'un pays sur l'échelle Med-CWI est meilleure que son rang GNI par habitant, cela signifie qu'il a progressé davantage en orientant la richesse économique acquise vers l'amélioration du bien-être global de ses enfant ». C'est le cas de la Palestine, de la Jordanie et de la Syrie (voir le rapport de recherche Femise FEM31-22R).

L'intérêt de développer et de généraliser de telles méthodes va au-delà de la recherche pure et permet un suivi et une sorte d'évaluation des mesures en place, en fonction des objectifs politiques fixés, ce qui doit logiquement permettre aux gouverne-

ments d'affiner leurs outils et de mieux orienter leurs mesures si les objectifs qu'ils se sont fixés ne sont finalement pas atteints de façon satisfaisante. La méthodologie utilisée dans la construction de l'index Med-CWI fournit une réponse, du moins partielle à ces problèmes, dont celui du ciblage. L'utilisation de cette méthodologie pourrait et devrait être étendue à d'autres couches de population également dans le besoin. L'augmentation des richesses n'apporte pas toujours de meilleures conditions sociales pour tout le monde et de tels indicateurs pourraient constituer une référence méthodologique plus large qui encourage l'application de stratégies complémentaires à ceux qui poursuivent des objectifs de croissance économique. Les questions sociales seraient ainsi mieux gérées et les politiques pourraient permettre une autonomisation socioéconomique efficace. Ce genre «d'observatoire» est même à vocation régionale et devrait faire partie des outils euroméditerranéens à recommander dans le cadre de l'UpM.

6. Le besoin d'une programmation budgétaire pluriannuelle pour une visibilité optimale des choix stratégiques

La nécessité de réformes structurantes des politiques sociales implique un horizon budgétaire plus large correspondant au rythme des évolutions dans les domaines sociaux. Ici, un budget pluriannuel est nécessaire pour inscrire dans la durée les transformations et rendre l'affectation des finances publiques plus efficace. En outre, cela permet d'accorder plus de visibilité aux autorités sur les moyens dont ils disposent et offrirait des conditions propices à la maîtrise des finances publiques. La transformation du système budgétaire français peut être une référence pour les PM comme le démontre l'actuelle réforme budgétaire au Maroc qui repose sur une approche pluriannuelle similaire. Le cadre de dépenses à moyen terme (CDMT) entrepris au Maroc établit un lien entre les objectifs stratégiques et le budget de l'année, il permet une projection sur 3 ans par ministère des besoins et ressources en investissement, capital technique

et humain. Ainsi, le déficit budgétaire marocain a été en 2008 un des plus faibles de la région à 2,1% et le schéma adopté devrait servir d'exemple au reste des pays de la région qui envisagent une refonte de leurs systèmes de retraite, de santé et de subventions alimentaires.

Par ailleurs, comme le souligne M. Karim (2008) il serait plus profitable (et moins coûteux) de regrouper les programmes sous forme de mission en remodelant la codification budgétaire. De ce fait, les PM devraient s'orienter davantage vers le choix d'indicateurs sensibles au genre et identifiant diverses strates de populations plus ou moins exposés aux risques pour les secteurs sociaux et différencier entre opérations budgétaires et de trésorerie assurant une meilleure transparence du système.

IV. Pour conclure

Il est apparu dans les sections précédentes que la région dans son ensemble enregistre une résilience plus forte au choc par rapport au reste du monde. Les pays ont tous pris une première série de mesures, qui, même si elles augmentent certains déficits, visent à stimuler l'économie afin de conserver l'acquis d'une certaine stabilisation macroéconomique et, surtout, cherchent à préserver la population d'une grande partie de l'impact négatif.

En règle général, les systèmes de protection sociale offerts dans les PM apparaissent développés, ce qui a permis incontestablement un rattrapage des conditions de vie dans les PM par rapport aux standards européens. Mais, cette convergence est partielle et encore trop lente sur le plan social. Il est clair qu'une large part de ce rythme insuffisant de convergence est imputable à ces systèmes de protection sociale, en particulier en raison :

v d'un système basé sur la répartition et dont la couverture est conditionnée à l'emploi formel, dans des économies où les actifs formels

ne sont pas assez nombreux, ce qui entraîne une couverture effective largement insuffisante,

- ✓ d'une gestion financière inefficace, avec une grande partie du financement assuré par les ménages eux-mêmes, ce qui en raison des niveaux de vie contribue là encore à restreindre l'accès aux prestations,
- ✓ d'une forte fragmentation,
- ✓ d'une importante dualité public/privé, avec une meilleure couverture pour les employés du public et de meilleures prestations offertes par des opérateurs privés à un coût trop élevé pour une grande frange de la population,
- ✓ d'une conception qui ne favorise pas le ciblage vers les plus pauvres.

De fait, l'amélioration de ces systèmes est nécessaire pour garantir le maintien de la stabilité sociale dans la région et les principales voies à explorer peuvent se résumer dans la mise en place d'une approche mieux coordonnée, mieux intégrée et plus efficace. Le principe est que les réformes des systèmes de protection sociale améliorent d'abord les systèmes de santé et de protection contre les pertes d'emplois. Les systèmes basés sur de forte subvention de prix, qui ciblent inefficacement tout en étant d'un coût économique trop élevé doivent progressivement être réduit de façon à allouer à d'autres programmes sociaux les ressources libérées. Il convient encore d'améliorer les synergies entre les prestataires publics et les prestataires privés de façon à améliorer la qualité et surtout l'accès aux services et de réduire drastiquement l'écart de traitement entre prestations offertes aux salariés du public et du privé, étendant au mieux les filets de protection vers l'informel.

Notes :

- 1 : 181 pays sont classés selon un ensemble d'indicateurs qui reflète le niveau de contrainte auquel doit faire face l'entrepreneur pour exercer son activité. Un indicateur agrégé permet d'apprécier globalement la situation relative de chaque pays selon son classement dans l'échantillon
- 2 : dont les membres sont, outre les PM, l'Arabie Saoudite, l'Autorité Palestinienne, Bahreïn, les Emirats arabes unis, l'Irak, le Koweït, la Libye, Oman, le Qatar, le Soudan, le Yémen
- 3 : Nomenclature du centre du commerce international – Genève- Nous n'avons pas retenu les secteurs 'produits pétroliers' et les catégories de produits exclus qui se réfère plus particulièrement à la catégorie 9 de la SITC et qui concerne des échanges de nature particulière.
- 4 : Les contributions sectorielles sont calculées en faisant le rapport des variations nettes des exportations sectorielles sur la variation nette des exportations totales
- 5 : Cet indicateur (ACi) permet de dégager les caractéristiques des spécialisations interbranches. Il est égal au ratio des exportations du bien i vers la zone de référence j par rapport aux importations du bien i par la zone de référence pondérées par les importations totales du bien i de la zone. Pour normaliser l'indicateur, on construit l'indicateur $AC^*i = ACi + 1 / ACi - 1$ qui varie de -1 à +1. Un indicateur positif établit que le pays a un avantage de marché dans la zone de référence pour le bien i.
- 6 : les taux de croissance annuels moyens des ces 2 secteurs sont respectivement de 10% et 11%
- 7 : Indice de Grubel & Lloyd (GL) = $[(X_{ik} + M_{ik}) - | X_{ik} - M_{ik}|] / (X_{ik} + M_{ik}) * 100$ avec X_{ik} = exportation du bien i par le pays k et M_{ik} = importation du bien i par le pays k
- 8 : IMF (2009), "IMF Sees Spending by Middle Eastern Oil Exporters Softening Global Financial Crisis Impact", Press Release No. 09/28, February 9, available at <http://www.imf.org/external/np/sec/pr/2009/pr0928.htm>

- 9 : Samir Radwan and Jean-Louis Reiffers (2005), The Euro-mediterranean Partnership, 10 Years After Barcelona: Achievements And Perspectives, FEMISE, February
- 10 : 26 pays de la région «Europe» de l'OMS ayant de plus forts taux de mortalité : Albanie, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Estonie, Géorgie, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Monténégro, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Slovaquie, Tadjikistan, FYR Macédonie, Turquie, Turkmenistan, Ukraine. Cf. le Rapport sur la santé mondiale 2004 de l'OMS <http://www.who.int/whr/2004/en/> pour les méthodes et les critères.
- 11 : Données 1999, Consumer Food Subsidy Programs in the MENA region, World Bank Report 19561-MNA
- 12 : Sen, Amartya, (1998). "Mortality as an Indicator of Economic Success and Failure". Economic Journal, Royal Economic Society, vol. 108(446), pages 1-25
- 13 : Ahmed Driouchi (2008), "Interdependencies of Health, Education & Poverty with Policy Implications for Southern Mediterranean Countries, FEMISE Internal Consultation 2007-2008, FEM 32-01
- 14 : El Naggar (2007), "Overview : Health Sector Brief", World Bank, available at <http://web.worldbank.org/>
- 15 : Martin Ravallion (2004), Pro-Poor Growth: A Primer, Development Research Group, World Bank 1818 H Street NW, Washington DC
- 16 : Ravallion M. (2008), « Bailing out the World's Poorest », Policy Research Working Paper 4763, World Bank
- 17 : Freeing up HealthCare : A guide to removing user fees, 2008, Save the Children UK, International Save the Children Alliance
- 18:World Bank(2005),Sector Brief:Social Protection in MENA, available at: <http://siteresources.worldbank.org/INTMNAREGTOPSOCPRO/Resources/SOCIAL-PROTECTION-ENG-2005AM.pdf>
- 19 : OECD, (2007), "Modernising Social Policy for the New Life Course" available at <http://213.253.134.43/oecd/pdfs/browseit/8107171E.PDF>
- 20 : En matière de politique sociale, deux points de vue s'opposent : l'universalisme où la population dans son ensemble bénéficie des services sociaux et le ciblage/targeting où les bénéfices sociaux sont soumis à condition.
- 21 : Cette philosophie est relayée par les propos des institutions internationales, pour qui le ciblage est mis en évidence comme moyen de lutter efficacement et à moindre coût contre la pauvreté : selon le rapport du PNUD en Syrie : « Had there existed a perfect targeting of poverty alleviating transfers, it would have required only about SL 597 millions per year to fill the gap between the actual spending of poor households and the poverty line – thus lifting everyone out of poverty. » Égypte : « This means that if there were a perfect targeting of poverty alleviating transfers, it would have required only about LE 350 millions per year (0,1 % of GDP in 1999/2000) », dans le rapport du Ministère de la prévision économique et du plan marocain, « le coût d'atténuation de la pauvreté aurait été plus raisonnable si la population pauvre était parfaitement identifiée dans l'espace et différenciée selon le degré de déficience de ses conditions de vie ».
- 22 : Ravallion, Martin (2008), « Bailing out the world's poorest », Policy Research Working Paper WPS 4763, World Bank
- 23 : Najib Akesbi, 2002, Les subventions alimentaires : est-ce le pire ou le moins mauvais système pour lutter contre la pauvreté ?, Fondation Abderrahim Bouabid, 2eme Séance des Débats sur la Pauvreté dans le monde arabe, Mars
- 24 : « The effects of these subsidies as instrument of social protection are diluted because they are not targeted to the more needy and poorer segments of the rural society » (p. 61 World bank Social protection).

Bibliographie :

- Agenor P.R, Bhandari J., Flood R. (1992), "Speculative attacks and models of balance of payment crises", IMF Staff Papers, vol. 39, pp. 357-394.
- Akesbi, N. (2002), « Les subventions alimentaires: est-ce le pire ou le moins mauvais système pour lutter contre la pauvreté ? », Fondation Abderrahim Bouabid, 2eme Séance des Débats sur la Pauvreté dans le monde arabe, Mars.
- ANIMA (2008), « Investissement direct étranger vers MEDA en 2007 : La bascule », Invest in med Etude N°1 / Mai
- Arvis JF, Munstra M.A, Panzer J, Ojala L. et Naula T. (2007), "Connecting to compete, Trade logistics in the Global Economy", Banque Mondiale.
- Banque Mondiale (1999), « Consumer Food Subsidy Programs in the MENA region », Human Development Group Middle East and North Africa Region, World Bank Report 19561-MNA, November.
- Banque Mondiale (2005), "Sector Brief : Social Protection in MENA", World Bank Group.
- Banque Mondiale (2008), "Addressing the Food Crisis: The Need for Rapid and Coordinated Action", Group of Eight, Meeting of Finance Ministers Osaka, June 13-14, 2008.
- Banque Mondiale- (2008), "Double Jeopardy: Responding to High Food and Fuel Prices", G8 Hokkaido-Toyako Summit July 2, 2008 .
- Banque Mondiale (2008), "Doing business 2009, Middle East and North Africa", Washington D.C.
- Banque Mondiale (2008), "Education, The Road not traveled: Education Reform in the Middle East and North Africa", Washington D.C.
- Banque Mondiale (2008), « Migration and Remittances Factbook », Washington D.C.
- Banque Mondiale (2009), « Migration and Development Brief 10 », Washington D.C.
- Banque Mondiale (2009), « Middle East and North Africa – 2008 Economic developments and prospects, regional integration for global competitiveness», Washington D.C.
- Bastidon C. (2002), « Financement extérieur des pays en développement : une revue de la littérature des modèles de dette et de crises finan-
- cières », Région et Développement, n°15, pp. 147-165.
- Benmehdi, H. (2008) "New Moroccan Budget Boosts Funding for Social Programs", Maghrebia in Casablanca, 28 Octobre.
- Berndt M. et Daniel Ottolenghi (2009), Vulnerability of the Mediterranean region to the Financial Crisis, Banque Européenne d'Investissement, Présentation au Séminaire DEFI, Université de la Méditerranée, 15 mai 2009.
- Blanc, F., A. Galal, M. Louis and J.L. Reiffers, (2007), « Le Défi de l'Emploi dans les Pays Méditerranéens », Femise Research Programme 2006-2007, FEM 3d-02.
- Blanc, F., (2008) « Changement climatique et énergie en Méditerranée », étude Plan Bleu – BEI, Juillet.
- Driouchi, A., (2009), "Interdependencies of Health, Education & Poverty with Policy Implications for Southern Mediterranean Countries, FEMISE Research Report, FEM 32-01
- Eichengreen B. (1996), "Speculative attacks: fundamentals and self fulfilling prophecies", NBER Working Paper Series, n°5789.
- El Naggar, D., (2007) "Overview : Health Sector Brief", World Bank.
- Eurostat (2008), European Union foreign direct investment yearbook 2008
- Eurostat (2008), Statistics in focus, Union européenne-pays méditerranéens : échanges de services et investissement en hausse
- FMI (2008, 2009), IMF staff country reports dernières versions.
- Gastineau, B., and Sandron, F., (2000) « Family planning policy in Tunisia, 1964-2000 », Centre Français sur la Population et le Développement (CEPED), Dossiers du Ceped No. 61, 40 p., Paris, France, Octobre.
- Gilles Ph. (1992), « Incertitude, risque et asymétrie d'information sur les marchés financiers. Une revue de la littérature et une analyse en termes de réputation et de crédibilité », Revue française d'économie, vol.7, n°2, printemps, pp. 53-115.
- Gimet C., Guilhon B., Roux N., (2009), « Spécialisation appauvrissante et processus de produc-

- tion verticalisés: le cas du secteur textile-habillement dans l'espace euro méditerranéen », présenté aux 1ères Rencontres Economiques Internationales de Tunis, Attractivité, Compétitivité et Financement de la Croissance en Tunisie : Nouveaux Enjeux, Nouveaux Débats, 27-28 mars.
- International Social Security Association (ISSA) (2008) « Social Security Programs Throughout the World (SSPTW) : Asia and the Pacific.
- International Social Security Association (ISSA) (2009) Social Security Programs Throughout the World (SSPTW) : Africa.
- Karim, M., (2008) « La Mise en Oeuvre d'une Réforme Budgétaire Orientée vers la Performance : L'Exemple du Maroc», Première session de la réunion des hauts responsables du budget de la région MENA « La Budgetisation de Performance », le Caire, 24 Novembre.
- Kaufmann D., Kraay A. et Mastruzzi M., (2008) "Governance Matters VII : Aggregate and individual Governance Indicators 1996-2007", Policy Research Working Paper 4654, Banque mondiale.
- Kearney, A.T. (2009), « The Shifting Geography of Offshoring », The 2009 A.T. Kearney Global Services Location Index
- Konan et Maskus, 2005, Quantifying the impact of services liberalization in a developing country Journal of development economics.
- Krugman P. (1996), "Are currency crises self-fulfilling?", NBER Macroeconomics Annual, vol.11.
- Kydland F., Prescott E. (1977), "Rules rather than discretion: the inconsistency of optimal plans", Journal of Political Economy, vol.85, n°3, pp. 473-492.
- Lagoarde-Segot T. et Brian M. Lucey, (2009) « Shift contagion vulnerability in the MENA stock market » forthcoming in the World Economy .
- Lubochinsky C. (2009), «Les marchés financiers dans la tourmente : le défi du long terme», Paris, PUF, Descartes & Cie, Les cahiers Le cercle des économistes.
- Lubochinsky C. (2009), « Dérivés, titrisation et effet de levier : quel avenir ? » dans Lubochinsky C. (2009), pp. 47-55.
- Mariani, M.A.,(2009) "The Children Challenge in the Mediterranean Area: Experiences and perspectives in child well-being promotion", Fondazione Censis, Rome, Italy, Femise Research Report FEM31-22R.
- Mistral J. (2009), « En Amérique, un retour de l'Etat mais pas de socialisme ! » dans Lubochinsky C. (2009), pp. 87-91.
- Ne`meh, A., (1996) "Slipping Through the Cracks: Social Safety Nets in Lebanon", Sustainable Human Development Profile in Lebanon, United Nations Development Program, The Lebanon Report, Number 3.
- OMC, (2000), Guide to the GATS ; An Overview of Issues for Further Liberalization of Trade in Services, WTO secretariat,
- Organization for Economic Cooperation and Development (OECD), (2007) "Modernising Social Policy for the New Life Course", Directorate for Employment, Labour and Social Affairs, December.
- Pollin J.-P. (2009), « Réguler la liquidité bancaire » dans Lubochinsky C. (2009), pp. 69-79.
- Ravallion, M., (2004) "Pro-Poor Growth: A Primer", Development Research Group, World Bank 1818 H Street NW, Washington DC.
- Ravallion, M., (2008) « Bailing out the World's Poorest », Policy Research Working Paper 4763, World Bank.
- Rutkowski, M., (2007) "A Perspective on The Role of Social Protection in the Middle East and North Africa", Protecting the Poor and Vulnerable in Iraq, Jordan, Lebanon, Syria and West Bank and Gaza, Iran Social Protection Seminar June 4-7.
- Save the Children UK, (2008) "Freeing up Health-Care: A guide to removing user fees", International Save the Children Alliance.
- Sen, A., (1998) "Mortality as an Indicator of Economic Success and Failure". Economic Journal, Royal Economic Society, vol. 108(446), pages 1-25.
- SIM Nocholas C.S , (2004), "International production sharing and economic development : moving up the value-chain for small-open economy", Applied Letters, 11.

Unctad (2008), « Manuel de statistiques 2008 »,
site internet <http://www.unctad.org>

WIR, World Investment Report, (2008), “Transna-
tional corporations and the infrastructure chal-
lenge”, United Conference on Trade & Develo-
pment.

Wolfmayr-Schnitzer, (2005), “Trade performance of
CEEs accordong to technology classes”, WIFO.

Algérie : Un nouveau régime de croissance à mettre en place pour l'après pétrole dans un contexte de crise pour le secteur privé

L'économie algérienne a enregistré pour la première fois un taux de croissance inférieur à la moyenne méditerranéenne (3% contre 4,8% en 2008) suite aux fluctuations du prix du pétrole et à la crise économique internationale. Le pays a longtemps suivi un modèle de croissance à accumulation extensive, sans pour autant, investir suffisamment dans le développement du secteur privé. C'est ainsi que l'Algérie subit les effets du manque de diversification de sa structure productive qui aurait pu assurer une productivité plus élevée et atténuer les retombées de la crise sur l'économie réelle. Les exportations d'hydrocarbures représentent, en effet, la quasi-totalité des exportations totales. Cependant, les autorités algériennes ont bien conscience que la richesse de l'économie en hydrocarbures ne pourra pas soutenir la croissance au-delà d'une trentaine d'années. La nette diminution du cours du pétrole a contribué à une chute de 42% des exportations au premier trimestre 2009 et fait progressivement prendre conscience de la nécessité de mettre en place un régime de croissance fondé sur la productivité et l'économie de la connaissance.

Le défi pour le pays est donc triple : l'Algérie doit évoluer à moyen terme davantage vers un régime de croissance à productivité et moins à accumulation extensive, elle doit, ensuite, apporter une réponse rapide et efficace à la crise, elle doit, enfin, combattre un taux de chômage en hausse depuis 2006 (12,5% de la population active en 2008), notamment chez les plus jeunes, qui fragilise la structure sociale.

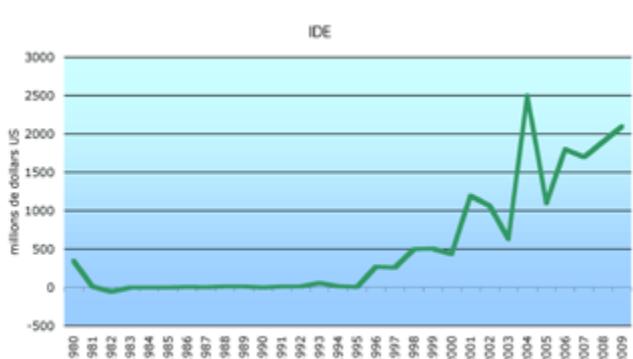
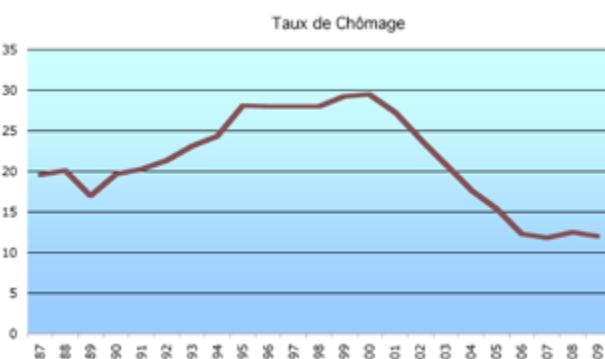
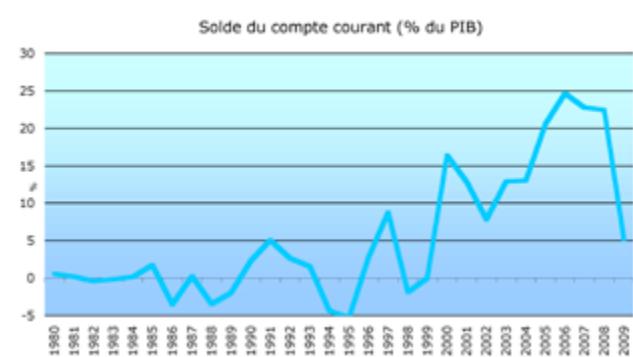
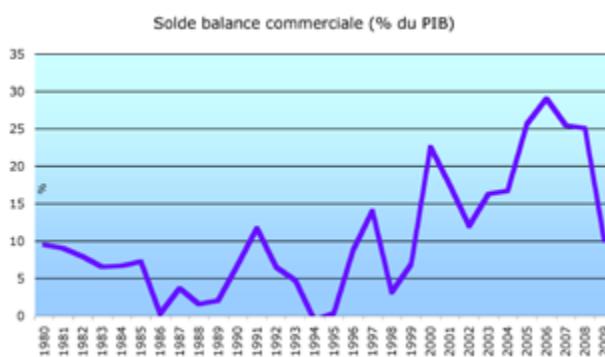
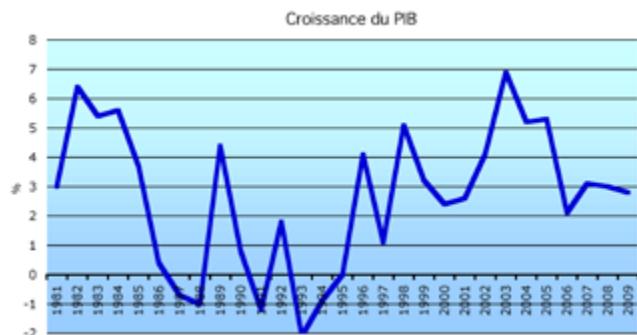
La solution retenue s'appuie sur les devises obtenues par la commercialisation des hydrocarbures qui permettent à la fois le financement de grands travaux, une importante réforme agricole, une relativement bonne couverture sociale et une consommation publique et des importations soutenues.

L'accent est clairement mis aujourd'hui sur des politiques structurelles visant à favoriser l'emploi, la mise en place d'infrastructures, la construction de logements, le lien entre la formation et le marché du travail, l'évolution de la politique agricole. En revanche plusieurs évènements récents révèlent que les PMI-PME algériennes souffrent de la crise et que les autorités du pays ne sont pas prêtes à utiliser le choc externe (adhésion à l'OMC, avancée des accords d'association avec l'UE) pour renforcer leur efficacité et dynamiser leur croissance. On observe même des prémisses de comportement protectionniste qui singularisent ce pays parmi les autres pays de l'euromed. Il est clair cependant que les réserves en devises considérables du pays, sa quasi-absence de dette internationale, lui permettent de soutenir la demande interne en laissant se creuser les déficits sur les produits manufacturés. Il serait dommage que cette période se prolonge de façon exagérée et que l'Algérie perde le résultat de nombreux efforts entrepris par le passé pour développer un tissu d'entreprises privées compétitives, attirer des investisseurs étrangers, transformer le système financier et progressivement préparer l'après-pétrole.

Concernant la situation macroéconomique du pays, les points suivants méritent d'être soulignés :

- ✓ Hormis les exportations, l'investissement reste l'un des principaux moteurs de croissance et le sous-développement des secteurs non-pétroliers est une opportunité pour les investisseurs étrangers. Cependant, l'environnement des affaires n'est toujours pas optimal et les réformes ont donné des résultats limités se traduisant par de mauvais indicateurs de gouvernance, notamment en matière de corruption.
- ✓ La balance commerciale a continué à marquer un excédent de 39 milliards de dollars en 2008. Cependant, ce surplus devrait diminuer de plus de la moitié d'ici la fin 2009 (d'environ 64%) en raison de la chute des recettes d'exportation et de l'augmentation de la facture des importations.

- ✓ Les services peuvent jouer un rôle important pour déterminer le sort des stratégies de croissance par les exportations du pays ; le pays a tout à gagner en ouvrant des secteurs de services qui agissent comme intermédiaires au processus de production.
- ✓ Le ministère du tourisme a signé une série d'accords avec des investisseurs locaux sur 80 projets touristiques qui devraient se matérialiser courant 2009 et qui représentent un total de 20 millions d'euros afin de garantir, du moins en partie, la résilience du secteur au choc (baisse d'affluence de 10% entre Janvier 2009 et Janvier 2008).
- ✓ Il est nécessaire de réorienter la politique budgétaire pour protéger la demande intérieure de la baisse du prix du pétrole. Si le prix du pétrole reste supérieur à 40\$ il n'y a pas d'incidence importante sur les comptes publics. Dans le cas contraire, le déficit budgétaire augmentera et le gouvernement sera obligé d'utiliser son Fonds de Régulation des Recettes pour couvrir le déficit.
- ✓ La Banque d'Algérie (BdA) mène une politique de flottement concerté tout en poursuivant l'objectif d'une convertibilité complète du dinar algérien. Des actions visant à lutter contre



la spéculation des prix ont aidé à maintenir l'inflation globale à des niveaux relativement bas (4,5% en 2008). Cependant, la politique monétaire pourrait être plus transparente quant au financement intermédiaire du budget d'Etat.

- ✓ Les indicateurs sociaux s'améliorent, la pauvreté a reculé passant de 14,1% en 1995 à 6,8% en 2004, l'espérance de vie a augmenté et il en est de même pour le taux d'alphabétisation. Cependant, les politiques sociales devront cibler l'accès aux services de base afin de limiter la prévalence de la pauvreté.

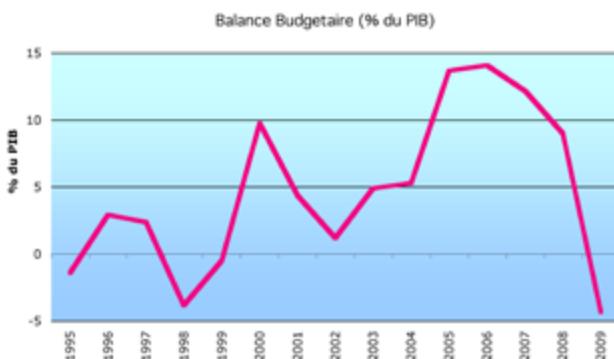
1. Le choc : Une croissance économique dépendante des exportations pétrolières qui fragilise l'économie

1.1. Croissance économique volatile à cause de l'évolution des prix du pétrole, les efforts en matière de diversification restent faibles.

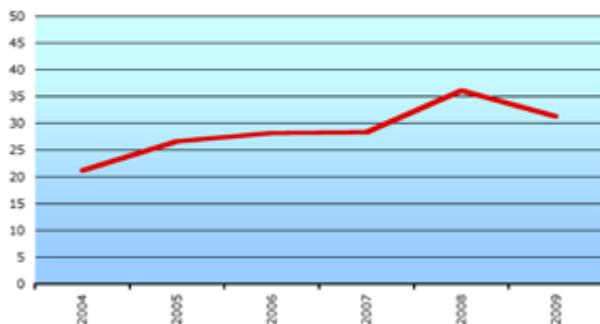
La croissance en Algérie est fortement dépendante du développement de l'industrie et des services. Le secteur industriel représente à lui seul à peu

près 61,9% de la valeur ajoutée en 2008 suivi des services (30% en 2008) et l'agriculture (8,1% en 2008). En 2008, la croissance du PIB réel s'élève à 3% marquant un léger ralentissement par rapport à l'année précédente. Cette réduction doit se prolonger en 2009 en raison de la crise avec un taux prévu de 2,8%.

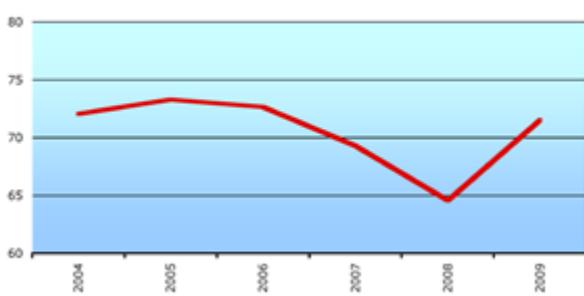
✓ Depuis plusieurs décennies, le pays suit un régime de croissance basé sur le développement du secteur pétrolier ce qui le rend fortement vulnérable à la volatilité du cours du pétrole. Ainsi, seul le secteur agricole devrait connaître une croissance positive en 2009, dans un contexte de prix du baril stagnant et de crise de l'économie réelle. Le sentier de croissance doit donc impérativement évoluer vers une dépendance moindre aux recettes du secteur des hydrocarbures. Le gouvernement a initié un programme ambitieux de diversification doté de 22 milliards de dollars, concernant en particulier les domaines de la construction (infrastructures et logement), les services et les emplois publics. La croissance en 2008 a aussi été tirée par le développement des secteurs hors hydrocarbures



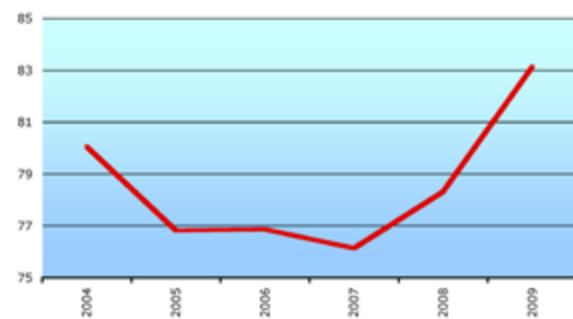
Réserves, en mois d'importations



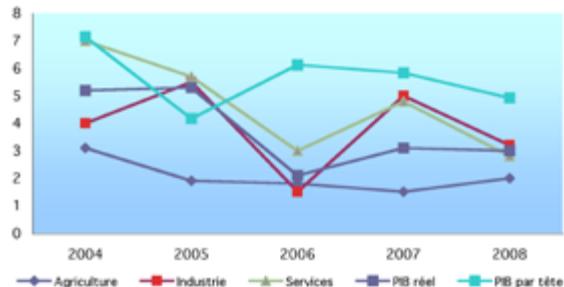
Taux de Change AD:US\$ (moyenne)



Taux de Change Effectif Réel (moyenne), PI-based



Croissance sectorielle et évolution du PIB(%)



Source : EIU

(croissance de 6%), en particulier dans la construction et les services liés aux projets d'infrastructures[1]. Néanmoins, les performances restent modestes par rapport aux autres PM.

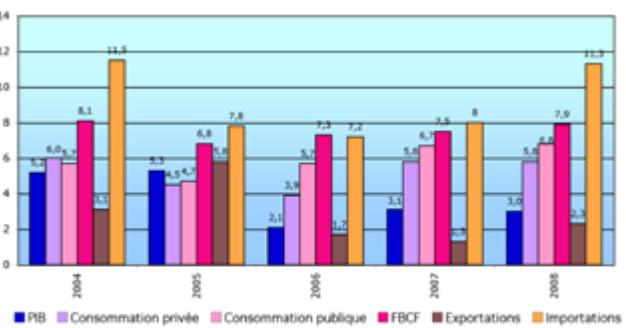
En outre, même si l'Algérie vise à maintenir à long terme son statut de producteur de gaz et pétrole, et à l'utiliser comme stratégie économique, elle devra accumuler une plus grande part de revenus pétroliers pour accroître les investissements dans les secteurs hors hydrocarbures. Pour l'instant, l'aide du gouvernement au secteur privé n'a guère eu d'effets sur la croissance. Les dépenses privées ont augmenté de 0,5% entre 2007 et 2008 tandis que la croissance du secteur public a légèrement diminué. Le secteur privé doit pourtant se développer davantage afin de combattre un taux de chômage qui est reparti à la hausse depuis 2006 (12,5% de la population active en 2008).

1.2. Balance des paiements excédentaire, l'Algérie est crééditeur net vis-à-vis du RDM.

Les principaux moteurs de croissance de la demande en 2008 sont les exportations et l'investissement.

Les exportations, traditionnellement liées aux produits pétroliers représentent la quasi-totalité des revenus perçus de l'étranger. La part du pétrole dans les exportations de marchandises atteint 95,7%. Toutefois, le ratio de réserves pétrolières dans la production totale représente seulement 6,8%. Malgré de faibles réserves, la part des dépenses publiques dans le PIB reste importante et enregistre un taux de croissance de 6,8%[2]. La

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

forte hausse des prix pétroliers jusqu'à mi-2008 a été la source principale de la bonne performance des exportations, conduisant à une augmentation de 2,3% de leurs revenus.

Mais, l'année marque un tournant crucial pour l'Algérie. Le cours du pétrole a chuté de plus de deux-tiers à partir du deuxième semestre 2008 et la tendance semble se poursuivre en 2009, de façon plus modérée. Dans ce cas, les recettes d'exportations connaîtront une forte baisse, alors qu'il s'agit de la principale source de croissance du pays. D'ailleurs, les exportations ont connu une baisse de 42% au premier trimestre 2009 en glissement annuel : les hydrocarbures ont baissé de 42%, celles hors hydrocarbures ont enregistré une diminution de 44%[3].

Dans le même temps, la valeur des importations croît fortement, ce qui pèse sur les déficits. Elles ont augmenté de 10% par rapport au premier trimestre 2008. L'augmentation concerne quasiment tous les produits : les importations destinées aux équipements, représentant près de 45% du total des importations, ont connu une hausse de 22,25%, les biens destinés à l'outil de production de 13,11%, les biens de consommation non alimentaires de 13,9%. Seules les importations de biens alimentaires ont enregistré une baisse de 16,37% (CNIS).

La balance commerciale est restée excédentaire en 2008 à hauteur de 39 milliards de dollars. Cepen-

dant, ce surplus devrait diminuer de près des deux tiers fin 2009 (-64%). La balance au 1er trimestre 2009 a déjà connu une baisse de 87% par rapport à la même période en 2008.

La libéralisation du commerce des services est susceptible de supporter les stratégies de croissance par les exportations du pays. Même si les revenus hors hydrocarbures restent marginaux aujourd’hui, leur croissance est nécessaire pour l’exploitation du potentiel de l’économie algérienne. L’Algérie a intérêt en effet de suivre le mouvement d’autres pays en développement qui avancent sur l’échelle d’avantage comparatif vers des biens intensifs en capital humain et en nouvelles technologies, en s’éloignant du modèle de spécialisation dans les exportations d’énergie et de produits issus d’un travail peu qualifié. Le développement des exportations algériennes reposera également si les biens produits sont transportés à destination de façon efficace à partir du site de production ce qui implique la présence de « services-facteurs » efficients. Actuellement, les gains commerciaux sont réduits en raison de problèmes de réglementation et de structure du marché, mais tendent à se développer plus rapidement que lors de la décennie précédente : le taux moyen annuel de croissance des exportations de services commerciaux 2000-2007 est trois fois supérieur à celui qui prévalait au cours de la période 1990-1999, soit 18% contre 6% (COMTRADE, N.Roux).

Concernant les revenus du tourisme, une baisse d'affluence d'environ 10% a été constatée en janvier 2009 par rapport à 2008 dans la région de Tamanrasset ou Djane (extrême sud) considérés comme hauts lieux du tourisme saharien en Algérie[4]. L'Algérie vise officiellement 2,5 millions de touristes en 2011 en développant davantage le tourisme saharien. La baisse d'affluence récente est plutôt perçue comme non significative, le développement du tourisme au Sahara visant en principe des consommateurs plus aisés prêts à maintenir leurs dépenses malgré la conjoncture défavorable. En outre, une série d'accords ont été récemment si-

gnés entre le ministère du tourisme et des investisseurs locaux. Ces accords, d'un total de 20 millions d'euros, portent sur 80 projets touristiques qui devraient se matérialiser courant 2009, comprenant la construction d'hôtels ainsi que d'une Marina dans la région de Tipaza. Le gouvernement a annoncé dans les mois à venir la signature d'autres accords avec des investisseurs étrangers ce qui devrait permettre au moins en partie de renforcer la résilience du secteur au choc économique[5].

Les transferts des travailleurs vivant à l'étranger représentent une faible part du PIB par rapport aux autres économies méditerranéennes. En 2007, ils représentaient 2,2% du PIB. De fait, l'économie du pays est l'une des moins vulnérables concernant ce canal de transmission. Néanmoins, le chômage en Europe augmente constamment et les envois de fonds des migrants algériens seront affectés : les premières estimations envisagent une baisse de 17% des transferts courants (qui comprennent les envois de fonds) (EIU).

L'ensemble de ces baisses va naturellement conduire à un fort tassement des excédents records du compte courant des dernières années. Après avoir enregistré un record de 34 millions de dollars en 2008, le surplus devrait être d'environ 7 millions de dollars en 2009, soit une chute impressionnante de près de 80%.

1.3. Evolution des IDE

L'investissement reste un des principaux moteurs de croissance du pays, mais l'économie a subi les conséquences sur les investissements directs étrangers qui ont connu une baisse d'environ 3 milliards de dollars en 2008 soit 40% en moins par rapport à l'année précédente (Agence nationale pour le développement de l'investissement, ANDI). L'abandon ou la mise en veille de nombreux projets financés par les pays du Golfe en sont la cause principale[6]. De tels projets ont créé au cours des 5 dernières années environ 250 000 emplois en Algérie.

L'intérêt que portent pourtant les investisseurs étrangers au pays repose grandement au programme de développement du secteur privé initié dans le début des années 2000. À cet égard, l'autoroute est-ouest, considérée comme le plus grand projet de travaux publics dans le monde entier, a été une source majeure d'investissements étrangers dans le secteur de la construction. Ce secteur pourra peut-être modérer la tendance baissière des prochaines années en raison de la crise internationale. Le programme de construction de 13 villes nouvelles basées sur l'innovation devrait en effet permettre à la fois de développer de nouveaux secteurs porteurs de l'économie et de construire un système urbain structuré et hiérarchisé. Néanmoins, les investisseurs étrangers estiment toujours que le pays impose encore des taxes sur les profits exceptionnels des entreprises d'hydrocarbures du secteur privé, que ce soit dans des accords actuels ou futurs, ce qui constitue une barrière implicite aux investissements étrangers.

2. Les adaptations à la crise

2.1. Position budgétaire et dettes publiques

L'Algérie a réussi non seulement à être le seul pays parmi les PM à maintenir un excédent du compte courant malgré le ralentissement, mais elle est également parvenue à garder un excédent budgétaire en 2008 (+9% du PIB). Ces deux performances s'expliquent par un cours du pétrole élevé pendant la moitié de l'exercice. Néanmoins, les perspectives pour 2009 laissent présager un renversement de tendance : le solde budgétaire devrait enregistrer un déficit d'environ 4,3% du PIB.

Le budget algérien de 2009 a été conçu sur la base d'un prix du baril de pétrole à 37 \$ (contre 19 \$ en 2008). L'épargne publique issue des revenus pétroliers pourrait ne pas être suffisante en 2009, malgré l'habituelle sous-estimation des cours, pour maintenir à leur niveau les dépenses publiques et en l'absence d'une forte croissance de l'économie hors hydrocarbures. Le risque est que le taux de change

connaisse une appréciation et contribue à un cercle vicieux de coûts d'ajustement et d'externalités négatives dans le secteur hors hydrocarbures. Si le prix du pétrole reste faible, le déficit budgétaire sera aggravé et le gouvernement sera obligé d'utiliser son Fonds de Régulation des Recettes pour couvrir le déficit. L'Algérie n'a en effet que des ressources de financement limitées hors hydrocarbures.

Hormis les revenus du secteur des hydrocarbures, le déficit primaire atteint près de 32% du PIB (37% selon le FMI), du fait d'une politique budgétaire expansionniste avec l'application du PIP (Public Investment Program 2005-2009) et de la hausse de la facture salariale. L'enjeu est de pouvoir poursuivre une politique budgétaire de nature à soutenir la stabilité économique et la qualité des dépenses du gouvernement, en prenant en compte les contraintes suivantes :

- ✓ La politique budgétaire doit soutenir la demande intérieure malgré la baisse du prix du pétrole. Par ailleurs, la politique monétaire doit être en coordination et agir de façon similaire envers la diminution du prix des denrées alimentaires.
- ✓ En outre, le budget doit couvrir le système de retraites déficitaire et être transparent quant au financement à travers les banques publiques.
- ✓ Enfin, la Banque Centrale d'Algérie devrait poursuivre sa politique actuelle de maintien de la stabilité du taux de change effectif réel.

2.2. Politique Monétaire et inflation

Actuellement, la Banque d'Algérie (BdA) continue à mener une politique de flottement concerté tout en poursuivant l'objectif d'une convertibilité complète du dinar algérien. Malgré l'objectif affiché de lutte contre l'inflation par la limitation de la création monétaire, les pressions à la hausse des prix domestiques ont persisté en 2008 sous l'effet conjoint de la hausse des salaires, de la hausse initiale des prix des matières premières et des céréales et des liquidités croissantes présentes dans le système financier. Le taux d'inflation en 2008 était de 4,5%,

soit en hausse de 1 point par rapport à l'année précédente. Des actions visant à lutter contre la spéculation des prix ont néanmoins permis de maintenir l'inflation globale à des niveaux relativement bas.

Les réformes financières prioritaires concernent l'amélioration de la performance du secteur bancaire et financier (régulation prudentielle selon les standards européens et les principes de Bâle), le développement du marché boursier qui reste largement sous-dimensionné et la gestion d'un niveau élevé d'épargne. Toutefois, le secteur bancaire reste largement dominé par le secteur public, ce qui limite de facto l'intégration financière internationale, mais cela a permis ces derniers mois de limiter les conséquences nationales de la crise financière.

2.3. Lutte contre le chômage

L'Algérie a réussi à largement diminuer son taux de chômage en quelques années, mais cela demeure l'un des principaux problèmes nationaux : le taux officiel atteint 12,5% en 2008 (EIU) et le pays est confronté à un chômage chez les jeunes de 25%.

L'évolution durant la décennie tend à indiquer que plusieurs programmes ont eu un effet positif. Ainsi, le « Economic Recovery Program » (ERP), lancé en 2001, a eu des résultats importants, pendant les 3 ans de sa durée : le chômage chez les jeunes a été réduit quasiment de moitié à la fin 2004. Une initiative similaire portant sur la période 2005–09 semble avoir porté ses fruits jusqu'à fin 2006. Mais, dès 2007 les statistiques indiquaient déjà un taux de création d'emplois insuffisant chez les jeunes. Il semble donc que ces programmes ont intérêt à être maintenus malgré la crise, tout en s'orientant vers des mesures et des stratégies de long terme. En effet, les programmes d'emploi public ont tendance à créer des emplois temporaires et le taux de rétention à la fin de la période de formation est faible. En outre, les initiatives pour l'emploi pèsent lourdement sur le budget et coûtent bien plus que ce qui était prévu à l'origine (de 25% à 100% de plus selon le FMI).

2.4. Diversification de la production, des exportations et des partenaires

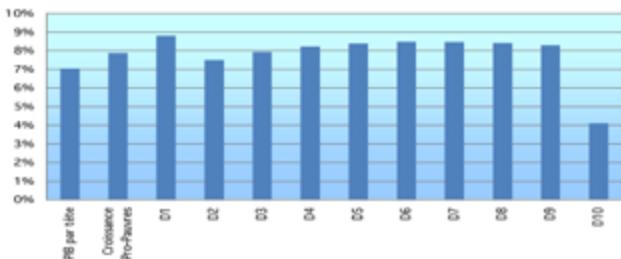
Le niveau d'exposition de l'Algérie aux chocs extérieurs est trop élevé de par une stratégie actuellement axée sur une ressource unique : les hydrocarbures. Ainsi, l'incertitude quant à l'avenir du prix du pétrole est pour l'instant la principale préoccupation du pays. Les revenus des exportations liées au pétrole auraient tout intérêt à être considérés comme source de financement pour diversifier la production et à s'ouvrir à de nouveaux marchés externes de biens non pétroliers et pour améliorer les conditions sociales de bases.

L'accord d'association avec l'UE, la conclusion d'accords commerciaux bilatéraux, l'adhésion à la Zone arabe de libre-échange (Zale) et le démantèlement des derniers tarifs douaniers sont des étapes importantes et doivent permettre de réduire les fragilités internes de l'économie : il s'agit avant tout que ce mouvement de libéralisation permette la transformation de la structure économique et des conditions de vie. On notera à cet égard l'importance qui doit être apportée aux questions logistiques. En effet, les capacités logistiques semblent être un réel frein au développement. L'indicateur de performance logistique (LPI) de l'Algérie place le pays en 140ème place sur 150 pays, pointant notamment une déficience en matière de réduction de coûts et de barrières administratives et une mauvaise qualité fonctionnelle (Banque Mondiale, Arvis JF et al 2007).

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Malgré leurs limites, les politiques sociales algériennes ont indéniablement apporté certains changements dans la répartition des richesses en faveur des plus démunis. La pauvreté et les inégalités ont suivi une tendance similaire de réduction et les déciles les plus pauvres ont ainsi bénéficié d'une croissance de leur part de revenu supérieure

Degré de croissance pro-pauvre



Source : Calcul FEMISE, basé sur des données de croissance et d'inégalités de la World Income Inequality Database pour 1985 et 1990.

à celle du PIB par tête, contrairement au décile le plus riche

Néanmoins, malgré cette croissance, le décile le plus pauvre ne reçoit que 3% du revenu total pendant les périodes observées, ce qui implique d'accroître encore l'efficacité et le ciblage des politiques sociales.

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale en Algérie

Grâce à une politique sociale volontariste, les indicateurs sociaux se sont améliorés en Algérie. L'Algérie est classée 100ème avec un indicateur de développement humain de 0,748, et l'espérance de vie est passée de 69 ans en 1995 à 72 ans en 2007 (WDI online).

Le système de sécurité sociale algérien actuel couvre la quasi-totalité de la population contre les risques sociaux. Le système est aujourd'hui basé sur un régime unique qui couvre la quasi-totalité de la population contre les risques sociaux et il est regroupé en cinq branches.

Concernant la branche retraite, le système est uniifié depuis le 1er janvier 1984 (loi de juillet 1983) et se présente comme un système assurantiel, contributif, caractérisé par une solidarité entre actifs et retraités. Ce système par répartition est obligatoire pour tous les salariés, unique et général et est géré par la Caisse Nationale de Retraites (CNR, ou CASNOS pour les non salariés). En mars 1999 ont été introduites les dernières modifications permettant

de définir un régime unique de retraites pour tous les travailleurs.

L'objet et les principes de la loi de juillet 1983 sont :

- ✓ L'unicité du régime pour tous les travailleurs salariés
- ✓ L'uniformisation des règles relatives à l'appréciation des droits et des avantages
- ✓ L'uniformisation du financement.

Par ailleurs, le système couvre l'ensemble des salariés quel que soit leur secteur d'activité et se caractérise par :

- ✓ Un niveau de prestations très élevé (80 à 100% du salaire),
- ✓ Une unification de l'âge légal de départ à la retraite (60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes),
- ✓ Un niveau de pension minimum (75% du SMG)
- ✓ Une durée de carrière relativement courte (32 ans)

Tableau 1. Le système de retraites algérien

Conditions Préalables	CNR	CASNOS
Age	60 ans pour les hommes	65 ans pour les hommes
	55 ans pour les femmes	60 ans pour les femmes
Période de contribution minimum		15 ans
Taux de contribution	10.25% (employeur)+7% (employé)	15%
Calcul de la retraite	Salaire moyen des cinq dernières années avant le départ.	Meilleurs 10 ans avec un maximum de 8 Salaires Minimums Garantis (SMG)
Taux d'annuité	2.5% par an	
Benefices	Minimum: 75% du SMG Maximum: 80% du salaire déclaré (et 15 fois le SMG pour le CNR)	
Revalorisation de la retraite	Indexé sur les salaires depuis 1999, fixé	

Sources: Mehdi Ben Braham (2008), "Pension systems generosity in North Africa", Networks Financial Institute (NFI), WP-06 Juin 2008

- ✓ Le calcul de la pension est basé sur le salaire moyen des cinq dernières années ou des cinq meilleures années de carrière
- ✓ Les pensions sont revalorisées annuellement.

On notera qu'une loi sur l'assurance-chômage est entrée en vigueur en juillet 1994 avec la création de la Caisse Nationale d'Assurance Chômage dépendant du ministère de l'emploi et de la solidarité nationale. Des indemnités sont versées aux salariés ayant perdu leur emploi de façon involontaire : les chômeurs bénéficient de deux mois d'indemnisation par année de cotisations.

La générosité du système de retraites s'explique par l'afflux de recettes pétrolières qui ont permis au gouvernement de maintenir un budget largement excédentaire (11,8% en 2008). Néanmoins, la tendance à la baisse du cours du pétrole et la récente crise nécessite que le gouvernement entreprenne des réformes supplémentaires assurant une meilleure équité entre couverture publique et privée, comprenant sans doute un développement des pensions privées pour alléger le budget public.

Cela dit, les politiques sociales à venir doivent permettre d'améliorer davantage l'accès aux services de base afin de limiter la prévalence de la pauvreté. Le gouvernement algérien doit également faire face à une crise du logement, des pénuries d'eau récurrentes et un chômage persistant. Le chômage, en particulier chez les jeunes, reste chroniquement élevé et frappe les nouveaux diplômés universitaires et les primo-demandeurs d'emploi.

3.2. Assurance Maladie

Le système de santé algérien est organisé autour d'une forme de complémentarité entre secteur public et privé.

- ✓ Le Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière (MSPRH) gère les soins hospitaliers et de santé du secteur public et contrôle les conditions d'exercice du secteur privé.

- ✓ Depuis l'ouverture au secteur privé en 1988, on observe une nette multiplication des cliniques, cabinets et centres de radiologie privés sur l'ensemble du territoire.
- ✓ Instaurée en 1959, l'assurance maladie a été réformée comme l'ensemble du système en 1983. Elle repose désormais sur un système d'assurance à base professionnelle, financée par les cotisations des salariés et des employeurs. Par ailleurs, elle offre une large couverture puisqu'elle couvre 28 millions de personnes, soit 87% de la population.

L'Algérie connaît depuis la fin des années 90 une amélioration importante de son état sanitaire grâce à :

- ✓ l'extension de la couverture de l'assurance maladie,
- ✓ la gratuité des soins pour les maladies transmissibles et la quasi-gratuité de l'hospitalisation dans les services publics,
- ✓ la mise en place du tarif de référence pour le remboursement des médicaments,
- ✓ la promotion des médicaments génériques et
- ✓ l'adoption du tiers payant pour les malades chroniques et les personnes âgées.

Le gouvernement a également privilégié la mise en place d'une politique nationale pharmaceutique et l'amélioration de l'accessibilité géographique des services de santé (une plus grande capacité d'accueil des services publics, une hausse de l'offre de soins et des effectifs de personnel médical).

3.3. Programmes de Subventions des Prix

En Algérie, le programme de subventions alimentaires, financé à l'origine directement par le budget d'état, est considéré comme faisant partie du système de protection sociale du pays. Il a connu en 1982 une mutation sous la forme du fonds de compensation, opéré par la Direction Générale des Prix et de la Concurrence, impliquant un bon nombre d'agences ayant comme objectif une distribution plus efficace des subventions.

Les subventions ont créé de fortes charges pour le budget de l'Etat et ont également été relativement inefficaces à cibler les ménages : selon la Banque mondiale, la valeur des subventions qu'ils ont reçue était trois fois inférieure à la valeur perçue par les ménages riches (en 1991 et 1995). Par conséquent, depuis 1992 l'Algérie a modifié son système pour aller vers un système de transferts ciblés et abandonner progressivement sa politique de subventions alimentaires. Le gouvernement a suivi une politique de libéralisation des prix lente mais constante, garantissant que les aliments de base resteraient abordables aux ménages les plus pauvres. Entre-temps, des transferts vers les pauvres à travers des programmes de « filets de sécurité » ont compensé le démantèlement des subventions.

Cependant, les événements récents (baisse de la récolte de céréales en raison d'une pénurie de pluie, augmentation du prix des denrées alimentaires de base) ont entraîné des modifications dans la stratégie de réforme. Il a été nécessaire de fournir un effort supplémentaire de maintien des prix, qui a conduit le gouvernement algérien à débloquer une enveloppe de 2,5 milliards de dollars destinés à des subventions alimentaires en 2008. En outre, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de produits de volaille a été supprimée afin de réduire le prix public.

Notes :

- 1 : World Bank (2008), Global Economic Prospects 2009: Middle East and North Africa
- 2 : World Bank (2008), Global Economic Prospects 2009: Middle East and North Africa
- 3 : Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes et El Watan : <http://www.elwatan.com/Les-revenus-du-pays-baissent-de>
- 4 : source emarrakech.info
- 5 : <http://maghrebinfo.actu-monde.com/archives/article475.html>
- 6 : El Watan : <http://www.elwatan.com/Forte-baise-des-investissements>

Egypte: L'apprentissage d'une gestion macroéconomique ouverte dans un contexte plus volatile

L'Egypte est un des pays méditerranéens qui s'est dirigé le plus franchement vers l'ouverture de son économie et l'installation progressive des réformes institutionnelles qui l'accompagnent (privatisation, notamment). Le résultat a été une croissance importante ces dernières années, où les entrées d'investissements directs et les exportations de biens et services (le tourisme) ont joué un rôle moteur.

Au moment où la crise survient et risque de rendre la gestion de cette ouverture plus délicate, il n'est pas inutile de rappeler les étapes suivies depuis le début des années 90.

Le plan de stabilisation économique mis en place par l'Egypte en 1990 suite à la crise économique des années 1980, s'était traduit par une reprise puis par une accélération de la croissance du PIB au cours des années 1990 : le taux de croissance annuel moyen entre 1992 et 1999 était de 4,5%. Mais cette performance a ralenti brusquement à partir de 1999 à cause de la crise asiatique (1997-1998), des attentats de Louksor (novembre 1997) et de la deuxième Intifada (2000). Ce n'est qu'en 2003, et jusqu'en 2008, que le rythme de la croissance a retrouvé une tendance haussière significative.

Une des questions majeures qu'ont eu à traiter les autorités est celle du taux de change. Au moment de l'installation du programme de réforme économique et d'ajustement structurel (ERSAP « Economic Reform and Structural Adjustment Program ») en 1991, le choix fut de retenir un système de change fixe, de contrôler la hausse des prix et d'équilibrer les comptes publics. Initialement ce programme a été un succès, notamment en matière d'inflation et de croissance. Cependant, le différentiel de prix avec les concurrents étrangers demeurant positif, il est apparu dans les années 2000 que la livre égyptienne était sensiblement surévaluée (le taux de change réel s'appréciait régulièrement) ce qui a entraîné un important déficit

de la balance des paiements et une diminution des réserves de l'ordre de 25%. Situation qui a été aggravée par les chocs externes de la fin des années 90 dont nous avons parlé et qui s'est traduite par de faibles entrées d'investissements étrangers, une crise du crédit et l'obligation de relancer l'activité économique par la dépense publique (à cette époque, le déficit budgétaire tournait autour de 5/7% du PIB). Cette situation a continué à se dégrader jusqu'à la fin 2002, pour quasiment tous les indicateurs : surévaluation accrue du taux de change, fort déficit budgétaire, compte courant très vulnérable au tourisme et aux transferts de revenus des migrants, niveau des réserves en devises critique, système financier fragilisé.

C'est à ce moment que la Banque Centrale d'Egypte a choisi de passer progressivement à un taux de change flexible (janvier 2003). Cette évolution a abouti à une baisse considérable de la valeur de la livre par rapport au dollar de 50% et a conduit, après une lente reprise, à une croissance de 2,7% en 2004, croissance qui allait augmenter rapidement en fin de période, tirée à partir de là par les exportations, le tourisme, les transferts de revenus des migrants et l'investissement international. Le taux de croissance a augmenté en moyenne de 7% entre 2005 et 2008 dopé par l'augmentation du prix du pétrole, le secteur du tourisme et l'agriculture, et des IDE très importants [1]. La crise va naturellement ralentir le rythme de croissance : les prévisions du FMI pour 2009 et 2010 s'établissent respectivement à 3,5% et 2,9%, ralentissement principalement dû aux effets revenus.

Comme beaucoup d'autres pays en développement et émergents, l'Égypte souffre depuis deux décennies d'un taux de chômage structurel élevé. C'est en 1995 que le taux de chômage officiel le plus élevé a été enregistré avec 11,3% de la population active. Depuis cette date, le chômage a oscillé entre 8% et 10% jusqu'à 2007. Le taux de croissance élevé de la population égyptienne a conduit à une offre de travail bien supérieure à une demande insuffisante et qui ne cesse de baisser depuis la politique de

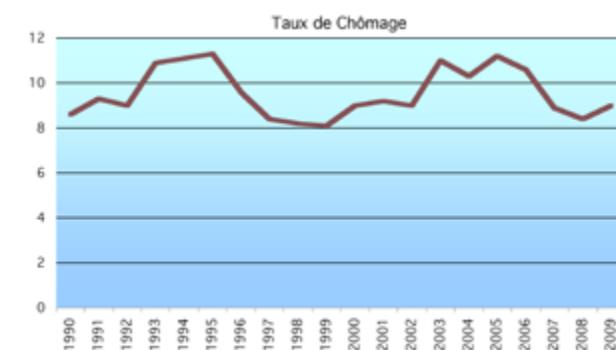
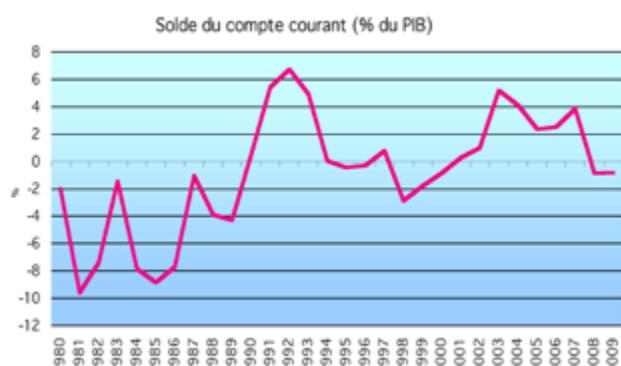
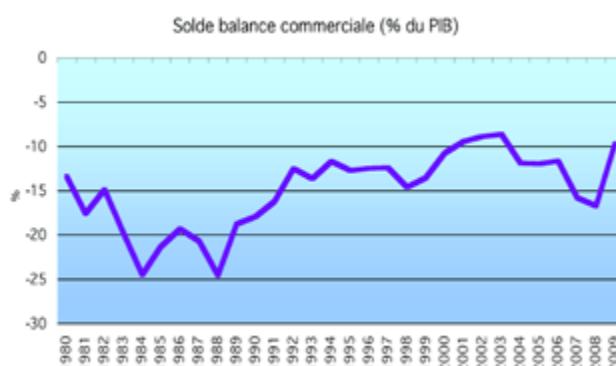
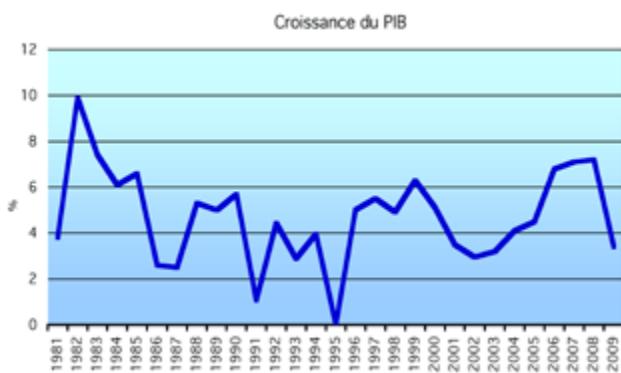
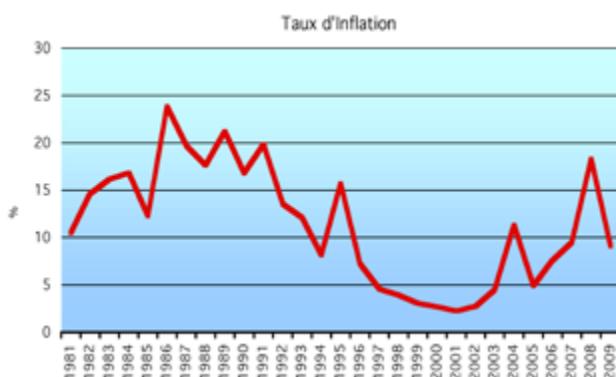
privatisation qui a conduit à la disparition de nombreuses entreprises publiques. Entre 1988 et 1998, la population en âge de travailler a augmenté de 523 000 nouveaux travailleurs, alors que le nombre d'emplois créés au cours de la même période s'est élevé à 435 000. Entre 2001 et 2010, les prévisions tablent sur l'arrivée de 638 000 personnes sur le marché de l'emploi, alors que la création de nouveaux emplois va avoisiner 446 310 postes. Le rythme de création reste donc bien insuffisant et l'on ne peut s'attendre qu'à une augmentation du taux de chômage durant cette période.

Pour l'Egypte, le défi posé par la crise sera d'arri-

ver à maintenir ses équilibres macroéconomiques et un niveau du taux de change suffisamment élevé pour à la fois conserver son attractivité et sa compétitivité, tout en évitant de faire supporter par sa population un prix excessif pour les importations de biens de première nécessité.

Les premières indications sur la situation de l'Egypte dans le contexte de crise révèlent :

- ✓ Que le pays semble, jusqu'ici, avoir géré de façon efficace l'impact premier de la crise économique. Le taux de croissance, encore important

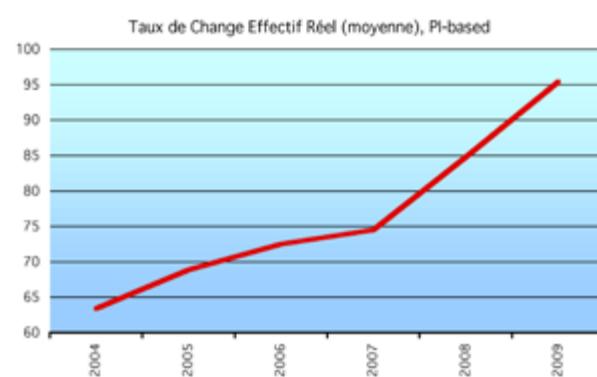
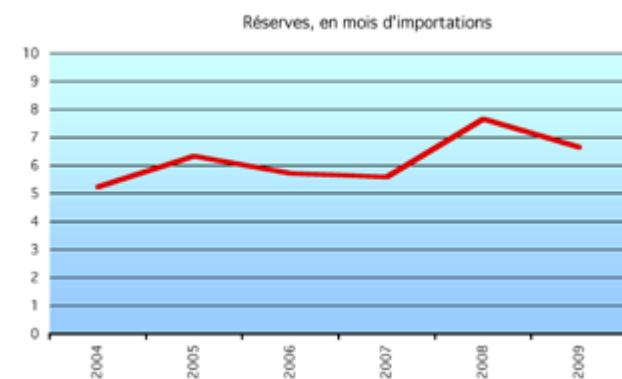
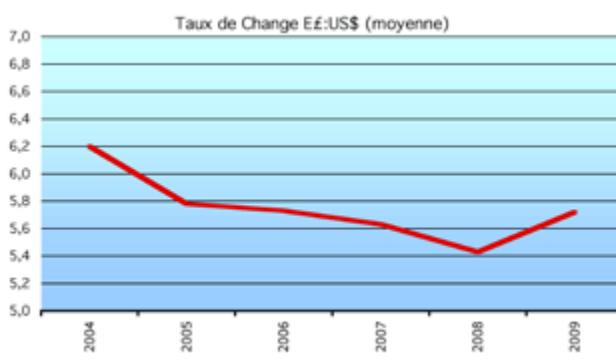
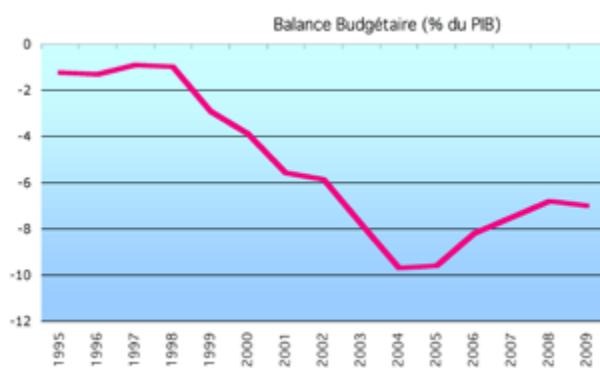


pour une économie devenue dépendante de l'extérieur (7,2% en 2008, 3,4% prévu en 2009), est le résultat des réformes entreprises depuis 2004 et de l'ouverture internationale de l'économie, dans des activités où elle possède des avantages comparatifs obtenus par l'abondance et le faible coût de la main-d'œuvre. C'est la raison pour laquelle, les perspectives pour 2009 restent favorables par rapport à ce que l'on observe dans d'autres pays de la région. Mais ce différentiel de croissance avec les partenaires développés produira nécessairement des tensions sur la balance commerciale et le solde courant.

- ✓ C'est à partir de 2002 que la balance du compte courant a affiché un excédent. Cette bonne performance est liée à la bonne tenue du secteur du tourisme, à l'augmentation des prix des carburants et des revenus du canal du Suez, avec un taux annuel moyen entre 2000 et 2008 de 1,4% du PIB contre 1% précédemment. Reste à savoir si la dégradation incontournable et attendue du compte courant pourra permettre de maintenir les réserves à un niveau suffisant

afin d'éviter une action de stabilisation de la demande interne.

- ✓ Depuis plusieurs années, l'Egypte a soutenu la croissance par les exportations et par les deux composantes de la demande interne que sont la consommation privée et l'investissement largement alimenté par les investisseurs internationaux. Il s'agit d'une gestion précautionneuse qui n'empêche toutefois pas une hausse des prix voisine de 10% et un déficit budgétaire représentant 7% du PIB. La première alimente le second dans la mesure où, en taux de change flexible, la dépréciation du taux de change renchérit le prix des denrées importées que, pour des raisons sociales, l'Etat doit soutenir.
- ✓ Ce que montre la période récente, c'est que le pays a considérablement renforcé son rang en tant que destination pour les délocalisations. Cela s'explique, notamment, par la volonté du gouvernement de renforcer l'infrastructure technologique du pays au travers des investissements dans les TIC, des dépenses accrues dans l'éducation et une politique agressive de propositions de projets d'infrastructures aux



- firms qui cherchent à établir des centres de fourniture de services sur le territoire national.
- ✓ Les réformes ont par ailleurs servi de bouclier en limitant les vulnérabilités budgétaires, laissant des marges de manœuvres au niveau macro-économique. Cependant, en dépit des performances saines obtenues ces dernières années, une libéralisation généralisée du compte de capital risque de se traduire par des mécanismes de transmission des effets de la crise sur l'économie réelle beaucoup plus importants si les anticipations ne sont pas bonnes.
 - ✓ Compte tenu du choix d'ouverture retenu, le défi réside dans la capacité de l'Egypte de diversifier sa structure productive et de réorienter l'emploi. L'économie égyptienne connaît encore un problème structurel de compétitivité, les emplois sont concentrés dans des secteurs publics, non-marchands et à faible productivité. Il n'existe donc pas de lien visible entre les gains de productivité et la création d'emplois. Le chômage reste un problème majeur, avec un taux officiel estimé à 8,4% en 2008, qui devrait s'aggraver en 2009 (le pays doit parvenir à une croissance réelle du PIB d'au moins 7% par an pour juguler le chômage) sous l'effet de la crise. Cela s'accompagnera du maintien du sous-emploi et de la prépondérance de l'emploi informel. Plusieurs faits tendent à faire perdurer cette situation : un certain manque d'efficacité dans l'orientation des jeunes vers l'emploi, des opportunités limitées dans le secteur privé, une population rurale importante qui contribue à la faible mobilité des travailleurs malgré la présence d'emplois productifs dans les villes.
 - ✓ Pour l'instant, la crise sur l'économie réelle n'a pas eu d'effets considérables sur les populations pauvres et au bord de la pauvreté, en grande partie grâce à l'initiative du gouvernement d'attribuer des subventions de 93,8 milliards de livres aux plus démunis, soit une augmentation de 11,4% par rapport à 2007/2008.
 - ✓ Les systèmes de protection sociale ne manquent pas de financement, mais ils semblent ne pas cibler suffisamment les plus pauvres

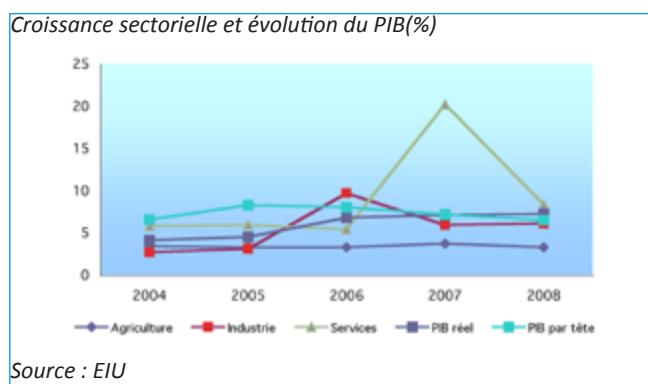
(à l'exemple du système des subventions des prix alimentaires de base). Du point de vue de la protection sociale, il semble nécessaire de réformer les régimes de retraite publique existants, d'étendre les dépenses publiques d'aide sociale, de soutenir des campagnes de sensibilisation aux risques sociaux et d'offrir des mesures d'assurance sociale pour les pauvres.

1. La croissance économique devrait rester relativement élevée, mais la baisse de la demande mondiale causera des déséquilibres de la Balance des Paiements

Comme dans la plupart des PM, les principaux effets de la crise en Egypte ne seront pas issus de son secteur financier mais d'une baisse des revenus internationaux en raison de la diminution de la demande internationale. La crise se fera sentir par quatre canaux de transmission : les exportations, les transferts des travailleurs vivant à l'étranger, le tourisme et les IDE comme pour la plupart des PM, auxquels s'ajoutent pour l'Egypte les revenus du Canal de Suez.

1.1. La croissance économique progresse en 2008 stimulée par un secteur des services en expansion

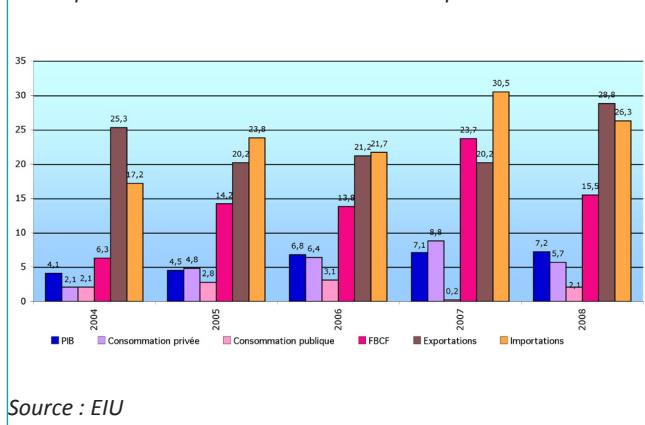
En Égypte, les taux de croissance du PIB réel et du PIB par tête ont suivi une tendance similaire. Mais, ces dernières années le PIB par tête semble croître à un rythme légèrement plus lent. Dans un contexte de réformes économiques et sociales profondes (Programme de réformes à long terme 1997-2017



avec une série de plans quinquennaux) et malgré la crise internationale, la croissance en 2008 a atteint le niveau record de 7,2% du PIB. Celle-ci est alimentée principalement par l'investissement, les exportations, les revenus touristiques et la reprise du secteur du bâtiment. Toutefois, la croissance devrait ralentir en 2009 et 2010.

En 2008, le secteur des services continue à jouer un rôle majeur dans la croissance du PIB du pays, représentant 48,1% du PIB, suivi de près par le secteur industriel à 38,7% et un secteur agricole dont le poids diminue à 13,2%. Avec les réformes entreprises depuis 2004 et l'ouverture internationale de l'économie, l'Égypte se spécialise dans des activités où elle possède des avantages comparatifs (obtenus par l'abondance et le faible coût de la main-d'œuvre), amorçant un changement en profondeur de la structure productive du pays dans des secteurs tels le ciment, acier, engrains, pétrochimie, textile, agroalimentaire, TIC. Néanmoins, l'économie égyptienne connaît un problème structurel de compétitivité avec les emplois formels concentrés dans des secteurs publics, non marchands et à faible productivité. Une partie de la solution au problème de l'amélioration de la productivité et de la transformation de ces gains en emplois formels réside aujourd'hui encore dans le développement du secteur privé qui doit devenir plus attractif en termes de salaires et protection sociale pour attirer une main d'œuvre hautement qualifiée.

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

1.2 Impact sur la Balance des Paiements

Malgré le ralentissement global de la demande internationale, le commerce des biens a continué à croître au cours du deuxième semestre 2008. Toutefois, le déficit s'est aggravé car les exportations n'ont augmenté que de 3,8% (combinaison d'une hausse de 7,5% des exportations de produits non-pétroliers et d'une baisse de 0,7% des exportations de pétrole), quand les importations ont cru, elles, de 15,8% (+19,4% pour les importations non-pétrolières et baisse de -1,1% des importations de pétrole). Le déficit devrait baisser en 2009 en raison de la chute des prix mondiaux qui réduira la facture des importations, dans la mesure toutefois où les exportations se maintiennent à un niveau important. Les premières tendances ne permettent encore guère des prévisions fiables, puisque, pour la période de juillet 2008/mars 2009 les exportations ont diminué de 7,6% en glissement annuel, tandis que les importations ont augmenté de 3%.

Le secteur des services, considéré comme un des secteurs les plus importants dans les échanges du pays, continue à enregistrer des excédents en 2008, quoique décroissants. L'excédent devrait donc se réduire en 2009.

Les revenus du tourisme, source majeure de devises étrangères, subissent un impact négatif important. Il convient de rappeler en premier lieu qu'ils contribuent au PIB de façon importante (3,5 % du PIB en 2007), et emploient plus de 12% de la force du travail. Après avoir enregistré une augmentation d'environ 2,8% au cours du 3e trimestre 2008 (par rapport au même trimestre en 2007), le secteur a enregistré une baisse annuelle d'environ 10% au dernier trimestre 2008 suivi d'une baisse sur 12 mois de 17,3% au premier trimestre 2009. C'est principalement le nombre de nuitées qui a chuté. De source gouvernementale, cela représente une baisse de plus de 2 milliards de \$ au premier trimestre 2009. Pourtant, le secteur du tourisme devrait sortir assez rapidement de la crise. Certaines indications montrent déjà que les

européens (en particulier ceux du Royaume-Uni) ont augmenté leurs réservations vers l'Égypte. Par conséquent, la tendance globale semble plutôt aller vers un ralentissement de la croissance du secteur, plutôt qu'une baisse brutale : les derniers chiffres suggèrent une augmentation de 6% du flux de touristes étrangers, à comparer au taux moyen annuel de 16,6% pendant ces 4 dernières années.

Les revenus du canal de Suez, autre source importante de revenus dans la balance des paiements du pays, ont enregistré une baisse de 2,9% au cours du dernier trimestre 2008, après une augmentation de 8,1% au troisième trimestre 2008. La tendance à la baisse en 2009 se confirme, notamment avec une baisse enregistrée de 7% du nombre de bateaux qui traversent le canal.

Les transferts de travailleurs vivant à l'étranger, ont connu une augmentation d'environ 3,3% au dernier trimestre 2008. Cette tendance est avant tout due aux fonds provenant du Golfe, principalement d'Arabie Saoudite, du Koweït et des Emirats Arabes Unis. Les revenus en provenance de ces trois pays ont été en effet presque multipliés par 4 entre 2003-2004 et 2007-2008 pour atteindre environ 4 milliards de \$. Le début 2009 marque toutefois un net ralentissement avec une baisse de 3% par rapport à l'année précédente (Banque Centrale d'Egypte). Il convient de rappeler que les travailleurs égyptiens dans les pays du Golfe sont principalement employés dans le secteur de la construction, secteur généralement très sensible aux crises. Il est à craindre qu'une conjoncture défavorable persistante se traduise par d'importantes pertes d'emplois pour ces travailleurs, avec un double effet : baisse des fonds rapatriés par les migrants et retour de ces derniers en Egypte ce qui augmenterait les pressions sur le marché du travail.

Un aperçu global du compte courant en Egypte montre que l'impact de la crise s'est traduit jusqu'ici par un déficit de 0,8% du PIB, qui succède à près d'une décennie d'excédents. D'après les pré-

visions de l'EIU, la situation va s'aggraver en 2009 avant une réduction du déficit dès 2010.

1.3. Impact sur les IDE

Les IDE en Egypte sont avant tout un moteur de croissance de l'économie, qui profite d'une forte demande dans les secteurs manufacturiers et de construction. Après avoir pris un certain retard dans les années 90s, que l'on peut attribuer à une trop forte présence du secteur public associé, voire entraînant un manque de dynamisme du secteur privé, période où les IDE se sont limités à de faibles volumes et un taux de croissance annuel moyen de 2%, les réformes ont porté leurs fruits en offrant un environnement économique favorable (accélération des projets de privatisation, importants projets d'infrastructures), impulsant la confiance et les anticipations favorables des investisseurs. D'autres efforts importants ont porté sur l'élimination des barrières et l'amélioration des procédures douanières, ce qui a permis, depuis 2003, d'observer une constante augmentation des flux d'IDE, dont le taux de croissance annuel moyen de 34% dans la période 2000-2007. D'après la Banque Centrale d'Egypte, les IDE ont atteint 13,2 milliards de \$ au cours de l'année fiscale 2007/2008.

Cependant, la crise économique entraîne des retards sur les décisions, voire des sorties de capitaux, et l'Egypte va subir elle aussi ce mouvement. Les flux prévus (9,8 milliards de dollars en 2008, 5 milliards en 2009) indiquent donc des baisses allant jusqu'à plus de - 47%[2]. Ainsi, au cours du dernier trimestre 2008, les investissements étrangers ont déjà marqué une baisse d'environ 48,2% en raison d'une sortie massive d'investissements de portefeuille (7,4 milliards de dollars, contre 1,7 milliards de dollars l'année fiscale précédente).

2. Comment l'économie peut surmonter la crise en 2009?

Le premier principe est de bien comprendre que la crise actuelle dont l'Egypte subit les effets est

de façon originale issue des pays développés. Il ne s'agit donc pas d'une remise en cause globale de la politique économique actuelle du gouvernement, axée notamment sur l'ouverture. Loin de devoir remettre en cause ce choix qui a porté la dynamique durant la dernière décennie, il convient de maintenir ce cap, tout en poursuivant la progressive résorption des problèmes structurels notamment en termes de productivité et d'emplois.

Il est également crucial de stimuler la demande intérieure pour compenser le recul de la demande internationale de façon à ce que le contexte social ne s'aggrave pas, malgré une conjoncture défavorable (plus de 20% de la population vit déjà sous le seuil de pauvreté). L'effet de la crise sur la population (en particulier chez les pauvres) doit être réduit autant que possible, ce qui passe aussi par l'instauration d'un système de sécurité sociale solide, d'une assurance santé à large couverture et de l'optimisation des politiques de subventions des prix.

2.1. Position budgétaire en dégradation et gonflement de la dette publique

L'Égypte a déjà connu d'importants déficits budgétaires. En 2003-2004 par exemple, le déficit s'est creusé en raison d'une hausse forte des salaires (+18% par rapport à l'année précédente) et des subventions visant à compenser la dépréciation du taux de change conduisant à l'augmentation des prix des produits importés. Ainsi, sur cette période

Tableau 1. Compte des Finances Publiques en Egypte, millions de L.E

	2007/08	2008/09	2009/10 (budget)	(prov.)
<i>Recettes, parmi lesquelles</i>	221	277	224	
<i> taxes</i>	137	167	145	
<i>Dépenses, parmi lesquelles</i>	282	344	323	
<i> salaires et revenus</i>	63	79	86	
<i> subventions</i>	84	96	73	
<i>Déficit</i>	61	70	99	
<i>Déficit en % du PIB</i>	7,5	6,9	8,5	

*Note: Année Fiscale du 1er Juillet au 30 juin
Source: EIU, Ministère des Finances; Al-Ahram*

la dette publique a atteint 121% du PIB. En 2004-2005, le gouvernement a également mené une politique budgétaire expansionniste où les dépenses ont augmenté plus rapidement que les recettes. Le poids croissant des subventions et la hausse récente des salaires des fonctionnaires a naturellement pesé sur les dépenses publiques. En dépit d'une hausse importante des recettes, le déficit a atteint 6,8% du PIB en 2008 (contre 7,5% en 2006). Les perspectives pour 2009 tablent sur une augmentation du déficit budgétaire pour les raisons suivantes :

- ✓ La récente initiative de stimulus économique du gouvernement d'un montant de 2,7 milliards de \$ qui vise principalement à soutenir l'investissement dans des projets d'infrastructure et à réformer le secteur de santé.
- ✓ Le gel des prix de l'électricité et du gaz pour toutes les usines en territoire égyptien pour une période indéfinie. Par ailleurs, l'Etat a suspendu la taxe sur la propriété pour éviter un malaise social.
- ✓ La réduction tarifaire sur les produits industriels pour renforcer l'industrie manufacturière.
- ✓ La réduction des taxes douanières qui entraîne un manque à gagner du côté des recettes de l'Etat.

En 2009, l'enjeu pour le gouvernement consiste à rationaliser et orienter les dépenses publiques pour stimuler l'investissement direct, afin notamment de résorber le chômage et d'autre part à soutenir la demande intérieure. En outre, certains domaines prioritaires en matière sociale, en premier lieu la santé et l'éducation, doivent faire l'objet d'une attention budgétaire importante, dont la source peut provenir d'une réduction des subventions par exemple.

2.2. Politique monétaire et inflation : le défi majeur de la BCE

Une baisse des taux d'intérêt n'était pas à l'ordre du jour à la BCE, ce que l'on peut expliquer pour les raisons suivantes :

- ✓ Une profonde réforme du secteur bancaire a été entreprise en 2004 pour réduire la prédo-

- minance de l'Etat et les imperfections dans les taux d'intérêt et pour permettre le passage au ciblage d'inflation. L'évolution du marché de change a été accomplie avec l'introduction du marché interbancaire (FX) en décembre 2004 et la suppression de l'ancienne réglementation sur le marché de change. La livre égyptienne s'est par la suite redressée grâce à la hausse du prix du pétrole et la reprise du secteur touristique. Aujourd'hui la BCE profite d'une indépendance opérationnelle pour accomplir son objectif de stabilité des prix.
- ✓ Depuis plus de deux ans les taux d'intérêt réels sont négatifs. Ils ont baissé davantage suite à une inflation record en 2008 s'établissant à 18,3% (contre 9,5% l'année précédente) du fait de la hausse des prix mondiaux du pétrole, du blé, des matériaux de construction, d'une demande intérieure croissante et d'une hausse des coûts salariaux. A présent, l'actuelle baisse des prix des biens alimentaires et du pétrole et la baisse du taux de croissance domestique annoncent un renversement de tendance. L'inflation en 2009 devrait revenir vers son taux de 2007. De ce fait, la BCE a en effet tout intérêt à attendre une baisse de l'inflation et de poursuivre son objectif de stabilité des prix avant de baisser son taux d'intérêt[3] .
- Notons que les mesures prises à ce jour par la Banque Centrale du pays ont assuré une meilleure couverture aux prêts défaillants, notamment à travers l'épuration des dettes bancaires du secteur public. Ainsi, le système bancaire est resté à l'abri d'effets de contagion et le pays a évité une crise monétaire explicite.
- 2.3. Lutte contre le chômage**
- La lutte contre le chômage doit rester une des priorités du gouvernement égyptien. L'économie doit en effet absorber chaque année 600 000 nouveaux entrants sur le marché de l'emploi. Ainsi, malgré l'accélération de la croissance depuis 2003, le taux de chômage reste élevé avec un taux de 8,4% en 2008 et un taux estimé de 9% en 2009. Selon la Banque Mondiale, l'Égypte doit parvenir à une croissance réelle du PIB d'au moins 7% par an pour juguler le chômage. La baisse de croissance prévue en 2009, les problèmes de sous-emploi dans le secteur informel et la pression supplémentaire causée par le retour possible d'immigrants égyptiens s'ajoutent donc aux difficultés :
- ✓ L'Égypte bénéficie d'une forte proportion de jeunes de moins de 15 ans, ce qui nécessite un effort d'éducation très important. L'imminente arrivée de cette population à l'âge d'entrée dans la vie active va incontestablement générer des tensions sur le marché du travail, si le rythme de création d'emplois formels n'augmente pas rapidement.
 - ✓ L'Égypte peine à orienter sa population éduquée vers l'emploi. Une fois sortie d'université, la jeunesse égyptienne doit faire face à des opportunités limitées dans le secteur privé, malgré les réformes récentes; les opportunités d'emploi de spécialistes se font rares ce qui se traduit par l'un des taux de chômage les plus élevés dans la région chez les diplômés. On soulignera également que les meilleures conditions qu'offrent les emplois publics ne sont pas de nature à inciter les mieux formés à se diriger vers le secteur privé, ce qui ne fait que réduire la productivité apparente en privant ce dernier des éléments les plus dynamiques.
 - ✓ La population rurale contribue à la faible mobilité des travailleurs égyptiens malgré le fait que les opportunités d'emplois productifs soient concentrées dans les villes. A titre d'exemple, l'agriculture représente plus de 30% de l'emploi en Egypte alors même que le secteur ne contribue qu'à un peu plus de 10% du PIB et avec un taux de croissance sectoriel assez faible.

2.4. Développement du secteur de services

Compte tenu de la dépression aux États-Unis et dans les pays de l'Union européenne et du cours du pétrole en baisse, l'Egypte a un impératif besoin de diversifier sa production afin de limiter progres-

sivement l'impact des chocs externes sur la croissance et l'emploi. De ce point de vue, le secteur des services représente une bonne opportunité.

Le secteur des services peut en effet constituer une base solide de l'économie égyptienne, un pilier en matière d'investissement et une source croissante de revenus d'exportations. La balance des services a souvent permis de couvrir le déficit du compte courant, car le secteur a su se diversifier lors des deux dernières décennies. Cela explique que l'Egypte est responsable de 19% des exportations de services dans la région. Comme indiquée dans le tableau ci-dessous, la modification la plus visible dans la structure du commerce des services concerne la baisse radicale du secteur de transport dans les exportations totales de services (de 63% en 1981 à 35% en 2007).

En parallèle, la part du secteur touristique a connu une forte progression, passant de 17% à 47% des exportations totales en 2007. En outre, les sec-

teurs de communications et de construction ont augmenté leur part dans le commerce mondial, de même pour les services aux entreprises grâce à un niveau de spécialisation plus accru des ressortissants locaux.

Afin de tirer au mieux profit de ses avantages, l'Egypte aurait tout intérêt à :

- ✓ Développer davantage les activités intermédiaires (recherche, services auxiliaires au transport, réparations) qui permettent l'incorporation de services facteurs dans la production de biens industriels.
- ✓ Intensifier la libéralisation du commerce pour pouvoir exporter suffisamment de services de façon indirecte. Il existe encore un nombre conséquent de barrières au commerce de biens qui utilisent des composants services dans leur production. De nombreux progrès restent à accomplir pour accroître l'ouverture de l'économie égyptienne dans le domaine des normes et

Tableau 2. Composition des exportations et importations de services par sous-secteur en %

	Egypte						Monde			
	Exportations			Importations			Exportations		Importations	
	1981	1997	2007	1981	1997	2007	1981	2007	1981	2007
<i>Services</i>	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
<i>Transport</i>	63	27	35	41	28	42	30	22	35	28
<i>Passagers</i>	8	4	5	3	1	3	5	4	5	5
<i>Frets</i>	0	2	3	32	25	36	15	11	19	16
<i>Autre Transport</i>	55	22	27	6	2	3	10	6	11	6
<i>Voyages</i>	17	40	47	7	20	17	26	25	22	24
<i>Autres Services</i>	21	34	19	52	52	41	45	51	43	45
<i>Communications</i>	0	2	4	0	0,5	3	1	2	1	2
<i>Construction</i>	0	1	5	0	0	2	2	2	1	2
<i>Assurances</i>	0	0,5	0	4	2,5	9	2	5	3	5
<i>Financiers</i>	0	0,5	0	0	0,5	1	1	5	1	2
<i>Information</i>	0	0	0	0	0	0	0	4	0	2
<i>Licences et droits d'auteur</i>	0	0,5	1	0	5,5	2	3	5	2	6
<i>Autres services aux entreprises</i>	17	26	6	39	29	16	27	24	23	21
<i>Personnels et culturels</i>	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
<i>Publics</i>	4	3	1	9	14	9	9	3	12	4

Source: IMF Balance of Payments Statistics

standards, la mise en conformité des biens, et concernant la réforme du secteur financier.

2.5. Diversification des exportations de biens et des partenaires commerciaux

Depuis le début de la décennie, l'Egypte a signé et mis en place divers accords lui permettant de diversifier davantage ses exportations et ses partenaires commerciaux. Les exportations vers l'UE sont en constante hausse depuis l'entrée en vigueur de l'Accord d'association en 2004 (28% des exportations totales en 2007, COMTRADE). Depuis février 2007 l'Égypte a réduit ses droits de douane à l'importation sur un ensemble de produits manufacturés et de matières premières. Par ailleurs, un accord de libre échange avec l'EFTA et avec la Turquie a été conclu. Même les échanges commerciaux de l'Egypte avec ses partenaires méditerranéens restent au dessus de la moyenne de la zone (10% contre 5% en 2007), bien que toujours inférieurs à leur niveau du début de la décennie (17% en 2000, COMTRADE). Cette libéralisation commerciale a engendré une croissance constante des exportations et a naturellement conduit à une forte augmentation des importations. Ces dernières sont principalement composées de biens d'investissement ce qui indique généralement une progression de la structure économique du pays.

Le problème dans la conjoncture actuelle est que l'UE est son principal partenaire commercial et les retombées de la crise économique réduiront la demande européenne ce qui devrait affecter les exportations égyptiennes. Cela est particulièrement valable pour le secteur des services dans lequel les exportations vers l'UE représentent 46% des exportations totales de services de l'Egypte (Eurostat 2008).

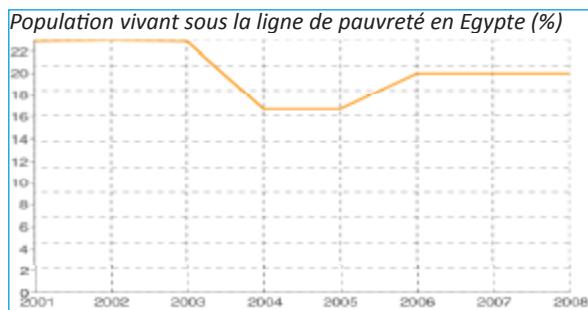
3. L'actuel niveau de protection sociale peut-il amortir l'impact de la crise sur la population ?

Grâce à une croissance économique de 5% par an en moyenne, les taux de pauvreté ont fortement

diminué. Cependant, 30 millions de personnes vivent encore avec moins de 1.5 € par jour.

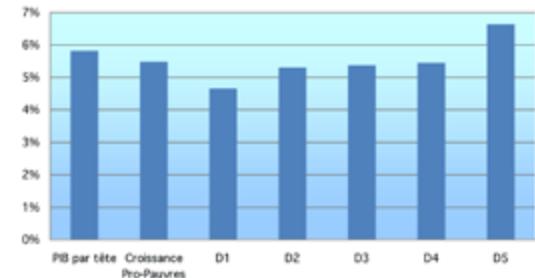
L'Egypte doit combattre une pauvreté qui se concentre surtout dans le Sud du pays et touche des familles nombreuses, à faible niveau d'éducation, travaillant souvent dans le secteur informel. Par ailleurs, la pauvreté a une forte dimension inter-générationnelle (les pauvres d'une génération sont souvent les enfants des pauvres de la génération précédente). La forte croissance démographique freine l'amélioration du niveau de vie de la population. Sur ce point, il est certain qu'un meilleur accès à l'éducation apparaît indispensable pour rompre le cycle de transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre.

Il apparaît également que, malgré les progrès économiques réalisés, une grande partie de la population est restée à l'écart. L'évolution de la distribution des revenus indique en effet que le quintile le plus pauvre est également celui qui a le moins bénéficié des fruits de la croissance. Les politiques sociales n'ont été que partiellement efficaces dans le ciblage des populations au bord de la pauvreté, tout cela entraî-



Source : Index Mundi, <http://www.indexmundi.com/g/g.aspx?c=eg&v=69>

Degré de croissance pro-pauvre



Source : Calcul FEMISE, basé sur des données de croissance et d'inégalités de la World Income Inequality Database pour 1985 et 1990.

nant un taux de croissance pro-pauvres en dessous du taux de croissance du PIB par tête (graphique ci contre). Cela s'est traduit par un climat social tendu marqué par des mécontentements croissants, dont plusieurs débordements témoignent.

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale en Egypte

Le plus grand pays arabe offre à ses citoyens un système de protection sociale élaboré en apparence, où chaque employé est tenu de s'assurer. Le système égyptien est dirigé par l'Etat, contrôlé et administré par le *Insurance Fund for Government Employees* en coopération avec la *National Authority of Social Insurance*. Toutes deux sont affiliées au MISA (*Ministry of Insurance and Social Affairs*) par l'intermédiaire de deux fonds : le GSF (*Government Sector Fund*) qui s'occupe des employés publics et du gouvernement et le PPBSF (*Public and Private Business Sector Fund*) qui s'occupe de toutes les autres catégories de la population. Il existe cinq régimes différents :

- ✓ Un système (NHIO) qui couvre les employés permanents de l'État, du secteur public et du secteur privé (50% de la population active). Le système est financé par les contributions des employés et des employeurs et basé sur une redistribution inter-temporelle. Le NHIO prend en charge les soins de santé, la maladie (75% du revenu régulier), la maternité (75% du revenu régulier) pendant 50 jours avant et après la naissance ainsi que l'allocation chômage (60% du dernier salaire pendant 28 semaines). Concernant les retraites, le système couvre les personnes de plus de 60 ans, les personnes handicapées et les pensions de réversion. Après 30 ans de cotisations, la pension s'élève à 67% du dernier salaire de base.
- ✓ Un système pour les membres d'associations professionnelles et les employés d'entreprises étrangères ou de grandes compagnies égyptiennes. Ceux ci bénéficient de pensions plus élevées et de meilleurs traitements médicaux.

- ✓ Un système pour les travailleurs migrants et les travailleurs indépendants du secteur formel. Ces derniers bénéficient de niveaux de pension plus élevés que le régime général. En revanche, cette caisse n'offre aucune allocation maternité, chômage ou soins de santé.
- ✓ Une caisse (*Comprehensive Social Security System*) pour les travailleurs occasionnels et du secteur informel qui offre une pension forfaitaire de retraite, d'invalidité et de réversion de 63 LE par mois. Malgré ce faible niveau d'allocation, le système offre une allocation moyenne 10 fois supérieure aux contributions.
- ✓ Un système pour l'armée et les hauts fonctionnaires. Ceux-ci bénéficient du système le plus généreux qui fournit une protection contre tous les risques sociaux par l'intermédiaire du *collectif social security system*.

En dépit de l'augmentation du nombre de bénéficiaires et du niveau de retraite minimum en 2007, la couverture du système de protection sociale égyptien reste encore faible : seulement 51% de la population bénéficie d'une protection sociale. Cela pourrait être dû en partie au manque d'information de la population sur les risques sociaux et les moyens disponibles pour les couvrir, à un comportement méfiant ou encore à la difficulté de toucher certaines populations. De plus, les fournisseurs d'assurance (publics ou privés) ont souvent des difficultés à cibler les régimes adéquats en fonction des besoins de la population.

Par ailleurs, même si tous les régimes fournissent des prestations de retraite, 40% de la population active est assurée contre les accidents du travail et la maladie et 16% des travailleurs cotisent pour l'allocation chômage. Les taux de contribution des employeurs sont élevés (26% du salaire) par rapport à ceux qui prévalent dans d'autres pays à revenus moyens[4] ce qui conduit à des taux d'évasion élevés[5]. Inversement, les employés du gouvernement et des entreprises du secteur public sont socialement assurés. Cependant, nombre de pen-

sions sont bien en dessous de la ligne de pauvreté pour nombre d'égyptiens.

Le NHIO connaît un excédent de 2,5% du PIB. Néanmoins, la soutenabilité financière du système est menacée, faisant face actuellement à des dépenses stables et des recettes en constante diminution.

Avec plus de 20% du PIB dépensé dans les systèmes de sécurité sociale, le pays n'est pas en manque de ressources financières, mais en manque d'efficacité et d'équité. La plupart des systèmes favorisent les classes urbaines moyennes et supérieures, laissant sans protection la classe rurale et les pauvres[6]. Selon une étude de Markus Loewe, IMF, le système de sécurité sociale en Egypte souffre de 5 principaux problèmes : (i) son fractionnement en six régimes différents d'assurance sociale, avec une inégalité des prestations et avantages légaux, (ii) le manque de protection contre des risques graves, (iii) une faible couverture réelle, (iv) des niveaux de prestations insuffisants et (v) de faibles retours aux cotisations.

3.2. Assurance Maladie

En Égypte, la fragmentation en 5 différents systèmes de santé provoque des inefficiencies et des déséquilibres sociaux. Les principales sources de financement sont l'Etat, des organismes publics, des organismes privés comme les compagnies d'assurance et enfin les ménages. Le secteur privé se compose autant d'organismes à but non-lucratif que de fournisseurs commerciaux. Les organisations non gouvernementales croissent en un rythme rapide.

Chacun des systèmes n'est accessible qu'à un certain groupe de la population. En outre, le pourcentage des paiements «Out of Pocket», paiements directs des

Tableau 3. Recettes de Santé en Egypte: Sources de Financement

Source de Financement	Pourcentage des Recettes de Santé
Ménages	51
Ministère des Finances	35
Cotisations d'Assur. Sociale	6
Firmes	5
Donateurs étrangers	3

Source : Gericke (2004)

ménages est le plus élevé en Méditerranée[8]. D'importantes inégalités persistent en matière de santé, avec une proportion particulièrement élevée de personnes malades parmi les pauvres. De fait, la couverture médicale réelle reste faible.

Le tableau 4 décrit la distribution des dépenses publiques de santé par quintile de revenu :

- ✓ La *Health Insurance Organization* est le régime d'assurance santé le plus important du pays, il couvre environ 50% de la population. Établit en 1984, il couvre les employés du secteur public et gouvernemental. La HIO comprend également la couverture médicale de tous les enfants scolarisés par l'intermédiaire du *School Health Insurance Program*.

Tableau 4. Distribution des dépenses publiques de santé par quintile de revenu (%)

Quintile de Revenu	MOH	HIO (General)	HIO (Etudiants)	Autre Ministère	Total
Plus pauvre	19.4	14.5	17.5	13.0	16.4
2ème	20.3	16.1	17.6	14.4	17.5
3ème	20.1	15.7	20.9	19.5	19.1
4ème	21.9	20.5	23.9	28.2	23.5
Plus riche	19.3	33.6	20.3	25.3	23.6
Total(%)	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<i>Moyenne par tête (LE)</i>	24.1	10.4	5.5	15.4	55.9

Note : Le total des dépenses publiques de santé inclut un montant additionnel par tête de 0.63 LE de dépenses de santé sur des agences régulatrices nationales de santé, l'administration publique, et de l'aide aux œuvres de charité équitablement distribué à travers l'ensemble.

Source : Rannan-Eliya et, al, "The Distribution of Health Care Resources in Egypt : Implications for Equity"

- ✓ Le système de santé égyptien ne souffre pas d'un manque de ressources matérielles. Le réseau d'infrastructures de santé est dense : 98% des Égyptiens vivent dans un rayon de 2 km d'un établissement de santé. Les dépenses de santé représentent 3.7% du PIB. Le système de santé souffre davantage d'un manque d'entretien des locaux et des équipements existants, de l'obsolescence du matériel, du manque d'infirmières, et de stock de matériel médical insuffisant dans les hôpitaux.
- ✓ Le système public de santé est gratuit et ouvert à tous, mais les services sont de faible qualité

Tableau 5. Les défis du système de santé en Egypte

<i>Etat de santé</i>	<i>Les indicateurs de santé se sont améliorés dans les années 80 mais n'ont pas fait de même dans les années 90, ils restent plutôt faibles par rapport à ceux des pays à revenu identique.</i>
<i>Manque d'équité</i>	<i>La part des paiements OTP sur le budget des ménages est la plus grande parmi les PM. Les pauvres payent comparativement plus et reçoivent moins d'avantages que les non-pauvres. L'assurance sociale couvre moins de 40% de la population. Les soins hospitaliers dans les régions urbaines coûtent deux fois plus que dans les régions rurales.</i>
<i>Inefficience Macro</i>	<i>Les dépenses totales en soins de santé en Égypte sont des plus basses dans la Méditerranée (moins de 4% du PIB), le degré d'engagement de l'Égypte dans la réforme du secteur de santé est faible par rapport à celui des autres PM.</i>
<i>Inefficience Micro</i>	<i>Le financement et la gestion des risques sont répartis entre 29 organismes publics ce qui entrave l'efficacité des politiques. La fourniture publique de santé est défectueuse et se concentre uniquement sur des soins tertiaires onéreux. Les soins primaires sont absents du secteur public ; en attendant, le taux d'occupation des hôpitaux est inférieur à 50%.</i>
<i>Coûts de santé croissants</i>	<i>Les frais de fourniture de soins de santé sont attendus à croître. Ceci est essentiellement dû à une croissance démographique constamment élevée et aux espérances accrues de la population égyptienne.</i>

Source : Gericke (2004)

et la population n'a plus confiance dans ce système. De plus, seule la consultation médicale est gratuite. Quant aux cliniques privées, elles sont trop onéreuses pour la majorité des Égyptiens. Des travaux ont mis en évidence des trappes médicales à la pauvreté : des milliers de familles s'endettent pour pouvoir régler des soins médicaux très élevés.

- ✓ Le gouvernement a récemment entrepris un plan considérable qui devrait améliorer et rationaliser la couverture maladie, étendre le *Family Healthcare Fund* à l'ensemble des gouvernorats et créer un nouveau régime d'assurance pour les personnes non couvertes par le régime actuel.

Le tableau ci-contre résume les principaux défis auxquels doit faire face le système de santé égyptien. Le gouvernement égyptien entreprend actuellement une réflexion sur les réformes du financement de la santé. De plus, le pays a reçu de l'étranger des sommes de soutien importantes pour réformer son système de santé, notamment de la Banque Mondiale, l'USAID et la Commission Européenne[9].

3.3. Programme de Subventions des Prix

En Égypte, le programme de subventions alimentaires est un des programmes d'assistance les plus anciens, qui fournit à tous les Égyptiens, sans distinction de revenus, des subventions sur la farine et le pain (*baladi bread*) et sur le sucre et l'huile alimentaire. Le système de subventions alimentaires est un système non intégré ouvert à tous les Égyptiens qui constitue depuis les années 1920 un filet de sécurité pour les plus pauvres mais aussi un outil de promotion de l'équité sociale.

Le système de subventions s'est étendu dans les années 60 et 70 pour comprendre le transport, le logement, l'énergie, le savon et les cigarettes. Cette politique de subventions a permis de maintenir les prix à la consommation à la baisse dans un contexte d'urbanisation et de croissance démographique.

Le système a connu deux phases principales : (i) une phase de forte croissance du système jusqu'à des niveaux insoutenables au début des années 80 et un programme couvrant 20 types de produits, (ii) puis une phase de réduction graduelle du système jusqu'à son niveau actuel.

Au début des années 80, une réforme graduelle a été mise en place, étant donné que 99% de la population détenait une carte alimentaire de rationnement, visant :

- ✓ un meilleur ciblage des systèmes de cartes de rationnement en fonction du revenu,
- ✓ une réduction du nombre de biens subventionnés,
- ✓ une réduction du nombre de personnes bénéficiant du système de carte de rationnement.

Le pourcentage de bénéficiaires est passé de 99% en 1981/82 à 70% en 1998 et le nombre de biens subventionnés est passé de 20 à 4. En 1999/00, les subventions sur le pain ont sorti de la pauvreté 730 000 personnes, les subventions sur l'huile 170 000. Reste que la sécheresse des chiffres indique que la politique de subvention alimentaire bénéficie davantage aux classes moyennes qu'aux pauvres. Côté financement, on retiendra essentiellement qu'en 2008 le poids total des subventions atteint 8,5% du PIB (alimentaires et énergie) alors que seules les subventions alimentaires sollicitent 1,8% du PIB.

En 2008, l'Egypte subit une crise alimentaire de pain, suite à l'envolée des cours mondiaux des produits de base. Les boulangeries d'Etat ont commencé à vendre du pain subventionné aux égyptiens pauvres pour contenir une crise sociale qui s'est traduite par plusieurs manifestations violentes. Un plan social a été mis en place pour réduire la dépendance vis-à-vis des importations étrangères de blé (mécanisme qui définit un prix minimum du blé, une élimination des tarifs à l'importation sur les biens alimentaires, des subventions supplémentaires et des contrôles sur les exportations alimentaires). En outre, la flambée des prix des matières premières a poussé la Banque Centrale

Egyptienne à augmenter ses taux d'intérêt pour la première fois depuis plus d'un an. L'augmentation des prix alimentaires internationaux aura eu un effet de contagion sur les secteurs non-alimentaires de l'économie. Il reste qu'aujourd'hui les subventions représentaient 25% des dépenses publiques (plus de 7% du PIB en 2007) et constituent un étouffement pour les autorités : un coût important qui pourra être de plus en plus difficile à soutenir pour une efficacité débattue, mais un facteur de paix sociale dont les plus pauvres ont besoin. Moins que le principe, c'est bien le mécanisme qui pose question.

Notes :

1 : IMF. 2008. Country Report of Egypt

2 : <http://www.paperblog.fr/1604844/gulf-suffers-significant-fall-in-foreign-direct-investment/>

3 : Comme l'a noté le gouverneur de la BCE, Farouq Al-Oqda, « baisser davantage le taux d'intérêt sera une subvention indirecte aux créditeurs aux dépens des dépositaires » étant donné que la valeur des dépôts diminue à cause du taux d'intérêt réel négatif. Cf. «La BCE à contre-courant» (2008), Al-Ahram, <http://hebdo.ahram.org.eg/>

4 : Les taux de contribution sont particulièrement élevés pour les employeurs ; environ 26% du salaire de base et 15% du salaire variable. Ces taux de contribution élevés sont essentiellement dus à la large couverture nominale du système de protection égyptien.

5 : Environ 30% des entreprises du secteur privé ne paient pas les contributions de leurs employés ou limitent leurs paiements à certains d'entre eux.

6 : Markus Loewe (2000), IMF WP2024 'Social Security in Egypt an Analysis and agenda for Policy reform'

7 : Markus Loewe, op. cit.

8 : Montant en liquide payé pour la prestation du service, qui peut être ou ne pas être remboursé plus tard.

9 : Christian A. Gericke (2004), Financing Health Care in Egypt: Current Issues and Options for Reform, Berlin University of Technology March

Israël : Une économie ouverte placée dans les conditions d'un pays développé avec des atouts et des fragilités spécifiques

La croissance s'élève à un taux de 4% en 2008, soutenue par les plans de stabilisation macroéconomique et les réformes structurelles du gouvernement. Le pays est un exemple de dynamisme, il a évolué en se spécialisant dans les secteurs de hautes technologies employant une main d'œuvre qualifiée et s'orientant vers l'économie de la connaissance, ce qui se traduit par le taux de chômage le plus faible de la région (6,1% en 2008). Le pays possède donc un avantage comparatif dans les produits à forte valeur ajoutée et l'économie est dominée par le secteur des services.

Depuis 2003, la croissance est en moyenne de 5% et le niveau de vie est en constante augmentation avec le PIB par tête qui est le plus élevé de la région. Le régime de croissance se fonde sur l'attractivité du pays comme destination d'investissement et le gouvernement a réussi à attirer des capitaux dans les entreprises technologiquement intensives. En outre, l'ouverture d'Israël repose aussi sur la présence de « Zones Industrielles Qualifiées » qui lui permet d'accroître davantage son attractivité et qui lui offre la possibilité d'exporter vers les USA en franchise de droits et de contingents.

Néanmoins, ce régime d'ouverture contient ses propres limites, en se fondant avant tout sur la confiance et les anticipations des investisseurs. Or, la baisse ces dernières années dans plusieurs classements officiels en tant que destination pour délocaliser indique l'érosion de cette confiance, notamment en raison du contexte régional. De plus, certains choix, comme la stratégie qui consiste à vendre des « start-ups » aux investisseurs ou des incitats fiscaux exagérément biaisés en faveur des investisseurs étrangers jouent quant à elles sur la confiance des investisseurs nationaux. Des anticipations défavorables seront de nature à remettre en cause la politique économique du gouvernement.

Par ailleurs, ce modèle rend le pays très dépendant de la situation économique de ses partenaires développés. Les dépendances sont autant réelles (baisse des exportations) que financières (risques de vulnérabilité) et la gestion des difficultés passe par une meilleure coordination politique, le soutien au crédit et une certaine flexibilité budgétaire. La crise a déjà commencé à toucher l'économie israélienne de manière profonde (croissance négative prévue pour 2009). Comme dans les pays industrialisés, les décideurs politiques développent un certain nombre d'initiatives notamment en ce qui concerne le soutien du crédit et l'augmentation du capital des banques.

Les points suivants résument la situation macroéconomique récente du pays :

- ✓ Les exportations d'Israël en mars 2009 ont diminué de 31,8% par rapport à la même période 2008 ; elles ont été accompagnées d'une baisse de 35,8% des importations. Ainsi, le déficit commercial a chuté de 54,9% entre mars 2008 et mars 2009 ; en excluant le commerce de diamants, la baisse du déficit reste importante : 50,1%.
- ✓ Les chiffres du tourisme pour le premier trimestre 2009 enregistrent une réduction de 19,7% des arrivées de touristes tandis que le nombre de nuitées en hôtel des touristes étrangers en mars 2009 affiche une baisse de 47% sur un an.
- ✓ Les entrées de capitaux étrangers se sont considérablement réduites avec une baisse annuelle des IDE de 40% au dernier trimestre 2008 et, ce, en dépit des bons niveaux de productivité et de compétitivité de l'économie.
- ✓ La performance budgétaire s'est fortement améliorée ces dernières années. Le gouvernement maintient à présent son contrôle du déficit budgétaire (-2,1% en 2008) dans les limites des critères de Maastricht ce qui lui permet d'avoir plus d'autonomie que d'autres pays en temps de crise.
- ✓ Le gouvernement récemment élu devra rapidement trouver des solutions pour lutter contre une récession économique et l'augmentation très probable du chômage. Ce dernier reste faible par rapport

au reste de la région (6,1% contre 10,1% en 2008). Mais les prévisions indiquent une hausse le portant à 8,1% suite aux effets de la crise internationale.

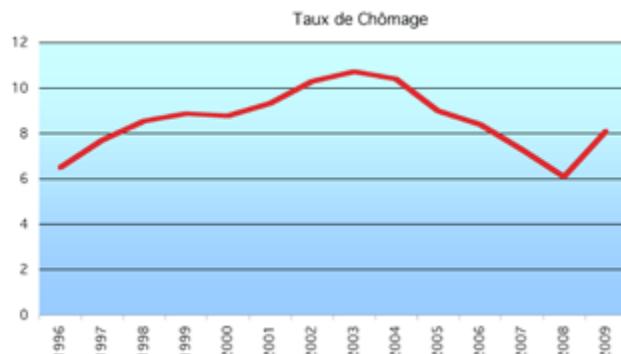
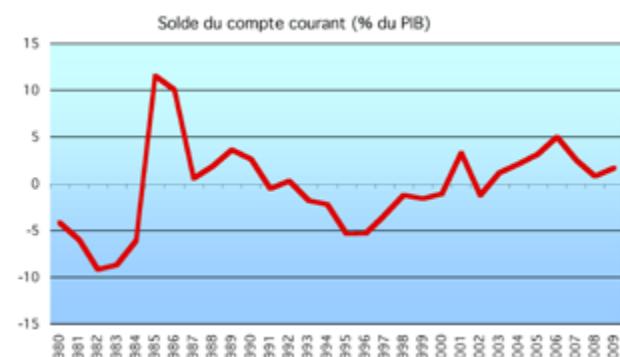
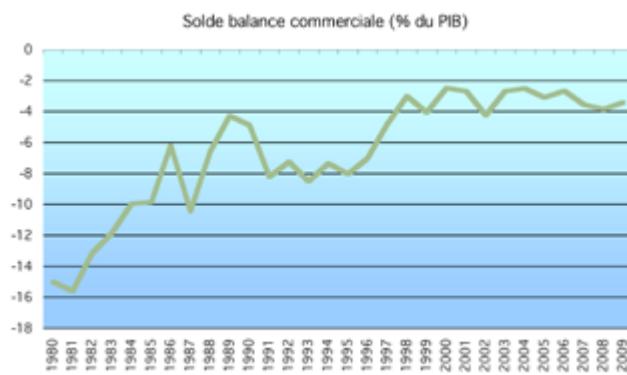
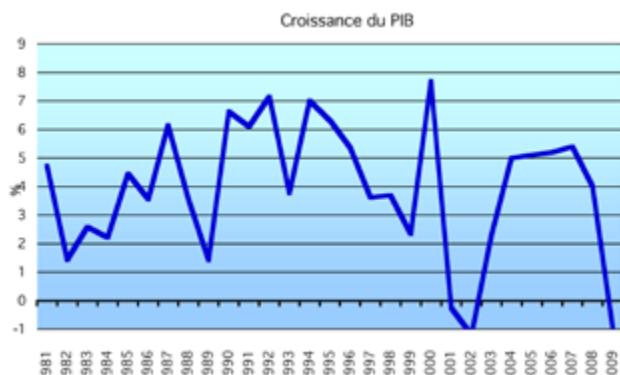
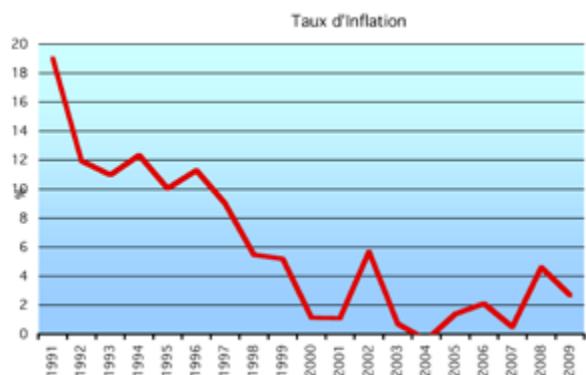
En outre, la Banque Centrale d'Israël a baissé son taux de référence au niveau historique de 0,5% afin de renforcer la capacité de l'économie à faire face aux retombées de la crise sur l'économie réelle. Un excédent massif d'obligations d'état est attendu en 2009.

Cependant, les bonnes performances économiques jusqu'en 2008 n'entraînent pas une meilleure situation sociale générale, notamment en matière de répartition plus équitable. Les iné-

galités de genre et les discriminations à l'égard de certaines communautés restent patenttes. Les politiques sociales ont été insuffisantes pour permettre aux plus démunis de bénéficier aussi de la croissance : ainsi le décile le plus pauvre a enregistré un taux de croissance du revenu quasi-nul.

1. Le choc : Une économie ouverte qui dépend trop du secteur externe et sera profondément touchée par la crise internationale

L'économie israélienne est une économie ouverte, le commerce des biens et services représentant



près de 80% du PIB. Israël sera l'un des pays les plus touchés dans la région, avec la Turquie, principalement à cause de la réduction massive des exportations et une baisse de l'investissement.

1.1. La croissance est attendue à plonger suite aux retombées de la crise sur l'économie réelle.

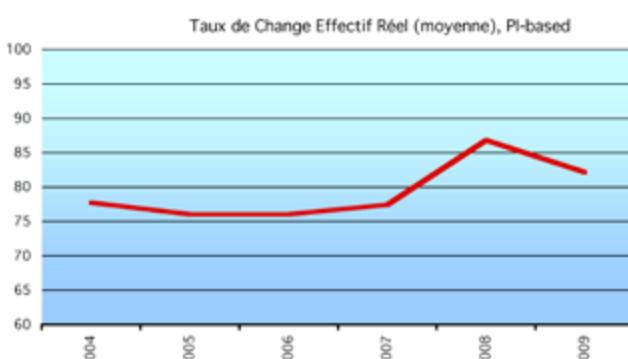
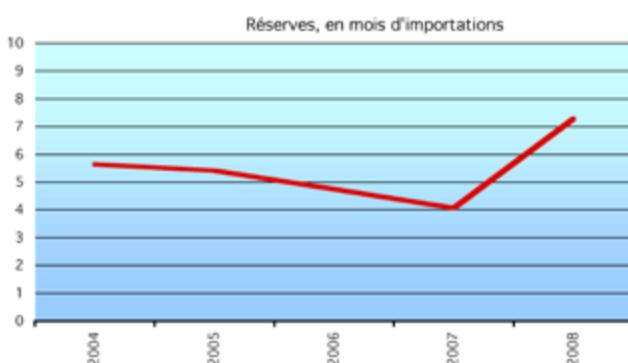
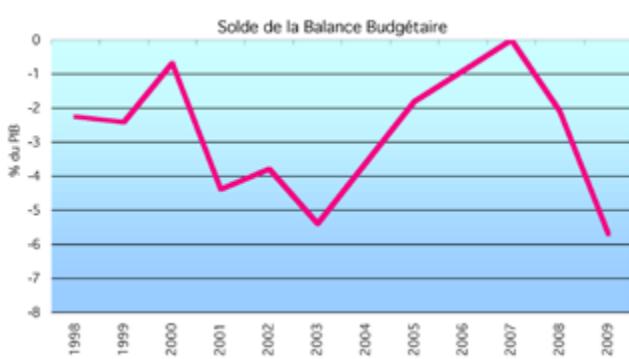
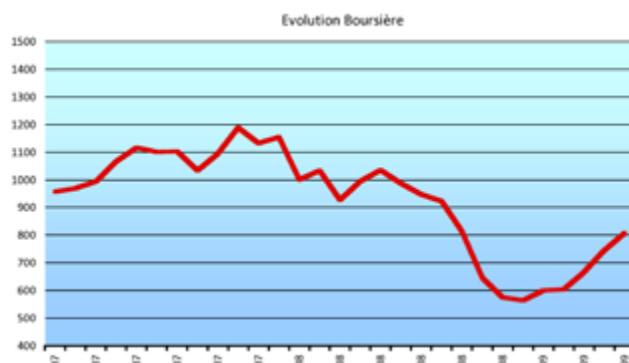
Depuis les années 90, l'économie israélienne mène une reconversion vers une économie de la connaissance en direction du secteur industriel et des services. Israël connaît une croissance continue depuis l'éclatement de la bulle sur les hautes technologies au début des années 2000. La croissance annuelle moyenne du secteur des TIC au cours de la période 1997-2005 a été de 7,2% pour une croissance du PIB de 2,9% et une croissance de 3,2% dans le secteur des affaires. Le secteur des TIC aura contribué de 16% au PIB total en 2005 [1].

Néanmoins les premiers signes de décélération de la croissance font leur apparition en 2008. Malgré une forte croissance et une productivité élevée, suite aux politiques de stabilisation macroéconomique

que et aux réformes structurelles efficaces, le taux de croissance a chuté de près d'un point et demi de PIB par rapport à 2007, passant de 5,4% en 2007 à 4,0% en 2008, ce qui peut être attribué aux retombées de la crise sur l'économie réelle. Ce taux de croissance est proche de la croissance régionale (croissance annuelle des PM à 4,8% en 2008) et au dessus des taux enregistrés chez plusieurs partenaires développés. Tandis que la conjoncture économique au dernier trimestre de 2008 a connu une dégradation dans les pays développés, Israël a limité ses pertes enregistrant une perte annualisée de 0,5% au quatrième trimestre 2008 (EIU).

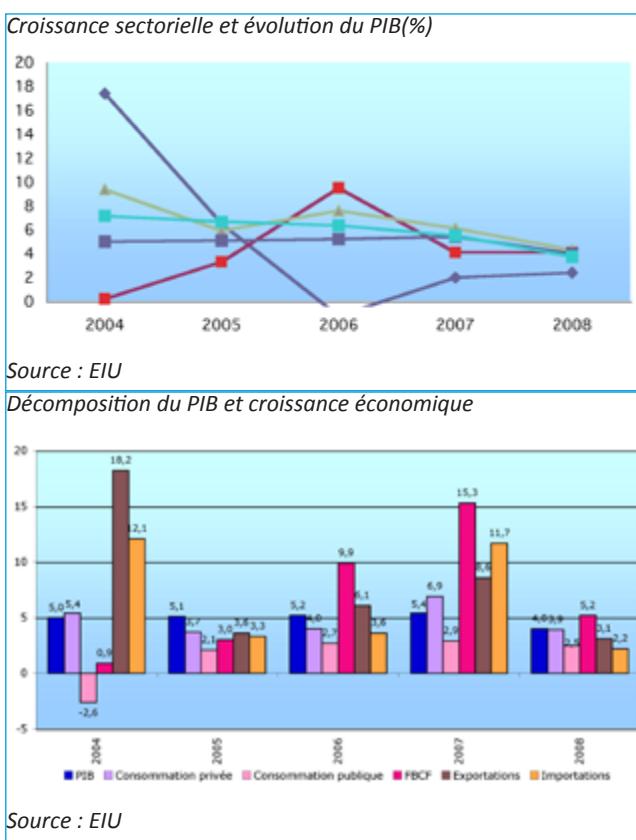
Notons que le pays possède toujours un avantage comparatif dans les produits à forte valeur ajoutée (biens de haute technologie) et dans la taille et le polissage de diamants. En outre, le secteur des services est prédominant dans l'économie israélienne.

Néanmoins, l'industrie et les services ont suivi une tendance à la baisse dans leur croissance, après avoir atteint un sommet en 2006, un fait qui a été



prolongé en 2008. La croissance du PIB réel et du PIB par habitant ont été fortement corrélées avec l'évolution de ces secteurs ce qui explique le ralentissement de la croissance. En outre, les consommateurs et les investisseurs ont perdu une part de leur confiance après la tourmente financière, la croissance du PIB réel devrait donc décroître davantage en 2009 avec la baisse de la consommation et des exportations. Le PIB a déjà marqué une réduction considérable au premier trimestre 2009 atteignant le faible niveau de 1%.

L'économie domestique n'arrive donc pas à résister. Israël enregistre un taux de croissance annualisé de -3,6% au cours des trois premiers mois de 2009, ce qui est considéré comme la baisse du PIB la plus importante depuis 2002 où le taux de croissance était de -1,2%. La mauvaise performance attendue dans le secteur industriel y est pour beaucoup, la croissance industrielle devrait atteindre une baisse de 8% en 2009 contribuant à une croissance négative de -1% en 2009, en attendant une reprise espérée seulement pour l'année suivante [2].



1.2. Impact sur la Balance des Paiements

L'économie israélienne est une économie ouverte. Le commerce des biens et services représentent près de 80% du PIB. Le choc sur la sphère réelle se fait sentir à travers les quatre canaux traditionnels de transmission, cependant, le niveau de contagion diverge à travers les canaux et se fait sentir avant tout à travers la baisse massive des exportations.

En raison de sa dépendance commerciale vis-à-vis du marché européen, les exportations ont marqué un ralentissement en 2008, avec une croissance de 3,1% ce qui est faible par rapport au taux de 8,6% de 2007. Cette réduction est le résultat de la forte diminution des exportations de diamants (-25%). En excluant le commerce des diamants, les exportations ont augmenté de 9,5% et 8,5% en 2007 et 2008 respectivement.

En 2009 par contre, le commerce Israélien subit un impact important. Les exportations ont diminué de 31,8% en mars 2009 par rapport à la même période de l'année précédente, tandis que les importations ont chuté de 35,8%. Au total on observe une diminution du déficit commercial de 54,9% (50,1% en excluant les diamants).

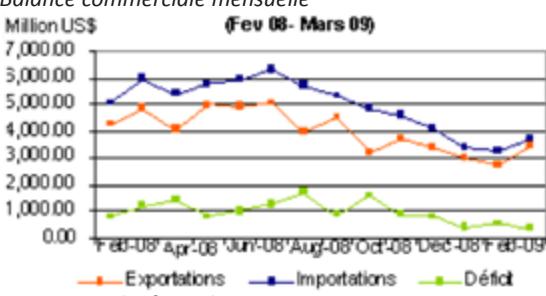
Le commerce des services est pour l'instant moins touché par la crise. Les exportations totales de

Tableau 1 : Variation en % du Commerce entre Mars 2008 et Mars 2009

Commerce			Commerce hors diamants		
Exports	Imports	Déficit	Exports	Imports	Déficit
-31.8	-35.8	-54.9	-22.6	-29.8	-50.1

Source: Banque d'Israël

Balance commerciale mensuelle



services ont augmenté de 12,8% en 2008, mais elles devraient diminuer d'environ 20% en 2009. Il en est de même pour les importations dans le secteur qui, après une augmentation de 11,8% en 2008, devraient baisser de 18% en 2009. Ce double mouvement permettra néanmoins un maintien de l'excédent de la balance des services, en baisse toutefois d'environ 8% en raison du déclin de l'activité touristique.

Relations Israël-UE

Israël est l'un des plus grands partenaires commerciaux de l'UE dans la zone Euromed, avec un montant des échanges qui s'élève à plus de 25,7 milliards d'euros en 2007. L'Union européenne est le plus grand marché pour les exportations d'Israël et la deuxième plus grande source d'importations après les États-Unis. Israël affiche un déficit commercial d'à peu près 4 milliards d'euros vis-à-vis de l'UE, avec des importations d'une valeur de 14 milliards d'euros en 2007 et des exportations de 11,3 milliards d'euros. Le pays fait partie du Partenariat Euro-Méditerranéen, qui consiste à étendre le libre-échange dans la région méditerranéenne grâce à un réseau d'accords bilatéraux entre l'UE et les différents partenaires méditerranéens, dans le but ultime de créer une zone de libre-échange euro-méditerranéenne en 2010.

En 2007 les principales exportations d'Israël vers l'UE étaient constituées d'appareils et équipements électriques (12%), de pierres précieuses (16%), de produits chimiques (17%) et de produits végétaux (10%). Les importations d'Israël en provenance de l'UE regroupent les mêmes catégories principales, c'est-à-dire l'outillage électrique (17%), les pierres précieuses (20%), les produits chimiques (14%) et les équipements de transport (9%).

En outre, le commerce des services a marqué un léger surplus du côté de l'UE ; qui exporte principalement vers Israël des voyages (29%) et des services de transport (28%), tandis qu'elle importe à partir d'Israël des services d'entreprise (27%) et de voyage (27%) (chiffres pour 2005) [3].

Concernant le tourisme, les chiffres du premier trimestre 2009 indiquent une réduction de 19,7% des arrivées de touristes. Dans le même temps, le nombre de nuitées des étrangers dans les hôtels faites a connu une baisse de 47% sur un an en mars 2009, alors que le nombre de nuitées de touristes israéliens est resté stable sur la même période (Israel Central Bureau of Statistics). Le pays a engagé des stratégies de campagnes marketing actives et a également décidé de soutenir l'emploi des salariés du tourisme pour protéger l'industrie (Organisation Mondiale du Tourisme, Tourism and Economic Stimulus report).

Concernant les envois de fonds des travailleurs Israéliens expatriés, les chiffres au dernier trimestre 2008 permettent un léger optimisme puisqu'ils montrent une croissance de 1,5% par rapport au dernier trimestre 2007. Les premières prévisions pour 2009 tablent néanmoins sur une baisse de 15% des transferts courants ce qui signifie que les envois de fonds vont également diminuer en 2009.

1.3. Impact sur les IDE

Les investisseurs étrangers semblent avoir perdu leur confiance après la tourmente financière et la croissance du PIB réel est affectée également par la réduction des IDE. Les premiers signes d'après-crise sont ambigus. Tandis que les IDE enregistrent une baisse sur un an d'environ 40% au dernier trimestre de 2008, les investissements de portefeuille ont augmenté de manière substantielle au dernier trimestre 2008 au moment le plus aigu de la phase financière de la crise. La façon dont ces mouvements contradictoires vont se concrétiser sur l'ensemble de l'année 2009 va dépendre de la capacité du pays à maintenir un environnement de confiance et d'anticipations favorables, tant pour les investisseurs étrangers que locaux. Actuellement, les prévisions pour 2009 ne tablent pas sur une diminution supplémentaire et les investissements étrangers en Israël devraient rester proches des niveaux de 2008 à 5 milliards \$ US (FMI).

Tableau 2 : Investissement en Israël (millions de \$ US)		
	Investissement Direct Total	Investissement de Portefeuille
2007-Q4	3,048.0	-1,152.5
2008-Q1	2,729.2	207.9
2008-Q2	3,050.8	524.0
2008-Q3	2,921.5	-1,148.9
2008-Q4	1,843.2	671.7

Source: Central Bureau of Statistics (CBS)

Le pays encourage traditionnellement les investissements nationaux et étrangers et a réussi à attirer des capitaux dans de nouvelles entreprises technologiquement intensives. Les investisseurs devraient continuer à être attirés par la présence de capital humain hautement qualifié et de nombreux accords avec l'Europe et les États-Unis ont été conclus pour cette raison. Par ailleurs, Israël bénéficie de la présence de « Zones Industrielles Qualifiées » qui lui permet en premier lieu d'accroître son attractivité en matière d'investissement et deuxièmement d'appliquer des règles d'origine spécifiques lui permettant d'exporter vers les USA en franchise de droits et de contingents.

2. Comment l'économie essaie de surmonter la crise en 2009?

2.1. Position budgétaire et dettes publiques

La performance budgétaire d'Israël s'est fortement améliorée consécutivement au plan de stabilisation de 1985. Avec le plan de relance économique en 2003, le maintien de la croissance a permis une hausse des revenus budgétaires et une quasi-stabilisation de la balance à -2,1% du PIB en 2008. Cela dit, la crise sur l'économie réelle aura des effets négatifs sur le budget, dont le déficit devrait se dégrader pour atteindre -5,7% du PIB en 2009.

La dette publique est certes en baisse, mais reste encore beaucoup trop élevée (80% du PIB, IMF) limitant les marges de manœuvre du gouvernement. Un ratio aussi élevé est uniquement observable dans un nombre limité de pays et sa réduction gra-

uelle serait capable de supprimer un poids considérable pour la génération à venir. Néanmoins, les investissements du secteur public doivent croître davantage afin de fournir un stimulus continu pour l'économie israélienne. Les dépenses publiques ont déjà suivi une tendance haussière en décembre 2008 et des mesures fiscales supplémentaires sont prévues en 2009 (GLOBES). Israël devra parvenir à fournir de l'aide publique à la population sans pour autant compromettre les plans du gouvernement qui prévoient de regagner la confiance des investisseurs internationaux en affichant des finances publiques en bonne santé et ainsi consolider l'attractivité du pays comme destination d'investissements.

Concernant la dette externe du pays, une moitié environ est garantie par les États-Unis. Ces derniers ont approuvé un nouveau programme de garantie de prêt jusqu'en 2011 qui pourrait atteindre 9 milliards US. En outre, un tiers de la dette externe est financé par les obligations d'état qui restent une source de revenus fiable et stable.

2.2. Politique Monétaire et Inflation : Une politique monétaire risquée mais influente

Les interventions contradictoires de la Banque Centrale Israélienne traduisent le dilemme auquel Stanley Fisher, le gouverneur, a du faire face [4] :

- ✓ Les pressions inflationnistes dues à une forte demande domestique et la hausse des prix internationaux pendant la plus grande partie de 2008, ont nécessité une remontée des taux courts. Cependant, l'appréciation du shekel, le ralentissement de la demande globale et la baisse des taux américains plaident en faveur d'une baisse des taux. La Banque Centrale a tranché en faveur d'un soutien à la demande globale malgré les tensions inflationnistes encore croissantes. Enfin, en janvier 2009, avec notamment la baisse de l'inflation, la Banque Centrale d'Israël a baissé son taux de référence à un niveau historique de 1% pour renforcer la

- capacité de l'économie à faire face à l'impact de la crise sur la demande des exportations et la baisse de croissance. Le taux a été encore abaissé en mars pour atteindre 0,5%.
- ✓ La Banque d'Israël mène également à ce jour des interventions sur le marché des changes pour diminuer la valeur du shekel par rapport au dollar. Elle compense (stérilise) ces achats de devises par le retrait de sa propre monnaie (ventes d'obligations d'État) sur le marché monétaire [5].
 - ✓ De manière générale, la Banque d'Israël a intéret à poursuivre ses efforts de modernisation et d'accroissement de sa crédibilité auprès du public. Le ciblage de l'inflation est un moyen d'intervention politique. La Banque d'Israël opère aussi sur le marché des obligations. La baisse du taux d'intérêt et de l'indice des prix et la réduction des factures à court terme devraient se traduire par un excédent d'obligations considérable au début 2009. Néanmoins, on attend des tendances inverses lorsqu'appariront les premiers signes de stabilisation économique.
 - ✓ Deux effets s'opposeront concernant la monnaie israélienne. Le maintien des entrées de capitaux en 2009 devrait contribuer à l'appréciation du shekel. En outre le récent surplus du compte courant contribue à cette tendance. En effet, depuis le milieu des années 90, l'amélioration du compte courant résulte d'une diminution du taux de change réel (gains en compétitivité prix) et de changements structurels comme l'augmentation du taux d'épargne. De plus, depuis 2003, la balance des revenus connaît une augmentation conséquente. Néanmoins, les continues tensions avec la Palestine et la baisse des exportations auront plutôt tendance à déprécier le shekel.

2.3. Chômage

La baisse du chômage en 2008 (6,1% contre 7,3 en 2007) a contribué au maintien de la croissance de la consommation privée. Les effets du ralentisse-

ment économique mondial ont été atténués par la faiblesse des taux d'intérêt et une longue période d'appréciation de la monnaie nationale.

Cependant, la Banque d'Israël prévoit que le chômage va augmenter fortement et atteindre 8,1%, au-dessus de ses niveaux de 2007. La « Labour Force Survey » publiée par le Bureau Central des Statistiques confirme que le taux de chômage a déjà progressé passant de 6,5% au dernier trimestre 2008 à 7,6% au premier trimestre 2009, ce qui met en évidence la vitesse à laquelle le marché du travail se détériore. En outre, des chiffres récents montrent qu'entre mars et avril 2009 le nombre de demandeurs d'emplois a augmenté de 2,1% pour un total de 235 600. Certes, ce taux de croissance est moins marqué que les mois précédents où le taux avait augmenté de 2,6% en mars, 2,9% en février et 4,5% en moyenne entre août et décembre, mais il est trop élevé encore pour laisser envisager un quelconque amélioration. (Source : Haaretz)[6].

Le gouvernement va devoir favoriser les mesures qui ciblent la main-d'œuvre non qualifiée ; en avril, 16 500 nouvelles entrées sur le marché de l'emploi ont été enregistrées, mais seulement la moitié a été traitée efficacement. La plupart de ces demandes concernaient des emplois à faible qualification. La réduction du chômage va également passer par un meilleur ciblage des « chômeurs de longues durées », composés principalement de personnes âgées qui rencontrent des difficultés à retourner travailler malgré un bon niveau de formation. Actuellement, un tiers des sans-emploi sont sans travail depuis plus de 9 mois et 40% vivent dans des villes arabes ou en développement (Source : Haaretz).

2.4. Une meilleure orientation des gains associés à l'investissement

Israël a intérêt à élargir davantage son portefeuille de partenaires commerciaux de façon à limiter sa dépendance aux chocs de demande dans les marchés développés. La croissance du PIB va

continuer à se fonder en grande partie sur celle des exportations. En conséquence, il s'agit de progresser de façon générale, pas seulement dans les secteurs d'excellence, mais également de stimuler une progression plus vive dans des secteurs moins développés.

Une évaluation assez fine du climat d'investissement en Israël permet de mettre en exergue certains problèmes qui ont besoin d'être résolus :

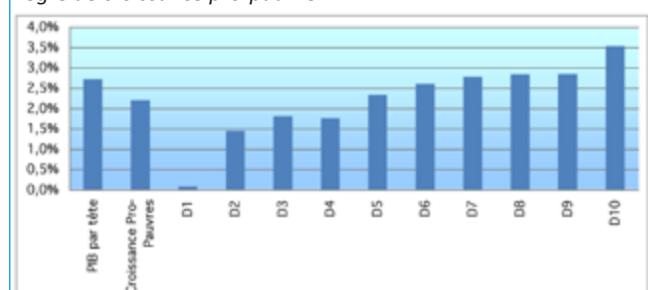
- ✓ La baisse continue dans les classements officiels d'Israël en tant que destination pour délocaliser (49e en 2009 selon AT Kearney's) devrait inciter les agents publics à repenser les stratégies nationales d'attractivité de l'investissement et de renforcer l'avantage comparatif du pays dans des produits intensifs en qualité. Il est également incontestable que les tensions récurrentes avec ses voisins, en particulier la Palestine, sont au coeur de cette détérioration du climat ; la mise en place d'une solution politique équilibrée entre les parties, gage de sa durabilité reste un des éléments essentiels, même pour la seule question de l'économie du pays.
- ✓ Certaines initiatives mises en place pour encourager les investissements ont été fortement critiquées, notamment celle qui consiste à vendre des « start-ups » aux investisseurs étrangers plutôt que de leur permettre d'évoluer par leurs propres moyens. Ce sont là les investisseurs nationaux qui subissent déjà un climat économique et politique lourd, estiment que leur environnement se dégrade et modifient donc naturellement négativement leurs anticipations et jugements. De plus, les incitats fiscaux sont considérés comme biaisés en faveur des investisseurs étrangers. Cela risque de devenir une source de distorsions dans le marché et accentuer encore la perte de confiance envers le climat général et même la politique économique du gouvernement malgré ses efforts de transparence dans la réglementation [7].

3. L'actuel niveau de protection sociale peut-il aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Comme pour la plupart des pays du Sud Méditerranée, les bonnes performances économiques n'ont toutefois pas profité à toute la population. En Israël, les inégalités de genre et les discriminations à l'égard des communautés arabes et juives orthodoxes restent fortes : ces dernières restent particulièrement vulnérables au chômage et à la pauvreté qui reste un problème majeur, en particulier pour les personnes en dehors des secteurs en pleine croissance. L'accélération de l'activité économique d'Israël a permis une réduction du chômage avant 2008. Néanmoins, sur le marché du travail les salaires restent faibles et il y a souvent inadéquation entre les besoins des employeurs et la qualification de la main-d'œuvre. Par ailleurs, le chômage des jeunes reste élevé.

La pauvreté est davantage associée à un emploi instable qu'à une absence complète de travail. En Israël, le fait d'avoir un emploi n'est pas une protection efficace contre la pauvreté. La répartition inégale des fruits de la croissance conduit à une augmentation du nombre de travailleurs dont les salaires sont insuffisants pour les éléver au-dessus de la ligne de pauvreté. Les politiques sociales ont été inefficaces à promouvoir une distribution plus homogène de revenus et le décile le plus pauvre a enregistré un taux de croissance du revenu quasi-nul. En même temps, le décile le plus riche enregistre un taux de croissance de 3,5%, soit environ

Degré de croissance pro-pauvre



Source : Calcul FEMISE, basé sur des données de croissance et d'inégalités de la World Income Inequality Database pour 1997 et 2001.

1% de plus que le taux de croissance moyen du PIB par tête.

En avril 2007, le gouvernement a lancé un plan anti-pauvreté affichant pour objectif la réduction de 17,2% de la pauvreté d'ici 2010.

3.1. Systèmes de Protection Sociale

Le régime de protection sociale israélien protège contre tous les risques par le biais d'une assurance nationale (National Insurance Institute). Les cotisations à l'Assurance nationale sont obligatoires pour tous les résidents de plus de 18 ans.

Par ailleurs, toute personne de plus de 20 ans est éligible au revenu minimum à condition de résider en Israël depuis au moins 24 mois consécutifs (12 mois consécutifs pour un nouvel immigrant). Ce revenu est attribué sous conditions de ressources et peut se joindre à d'autres prestations du régime social, ainsi qu'être versé aux personnes en situation de chômage.

Les personnes âgées entre 18 et 67 ans (64 ans pour les femmes) et aptes à travailler sont par ailleurs éligibles aux prestations de chômage à condition de cotiser durant 1 an (360 jours) et ce pendant les 540 jours précédant la mise au chômage. Les prestations sont versées pendant 175 jours pour les plus de 45 ans pour une famille ayant au minimum trois personnes à charge, sinon la durée est fixée à 138 jours. Pour les moins de 28 ans, la période maximale de versement est de 67 jours, mais le montant de l'allocation est diminué de 25%. A noter que 30 jours de chômage sont déduits de la période maximale où les paiements sont dûs quand un chômeur refuse un emploi qui devrait lui convenir [8]. Par ailleurs, les conditions d'attribution des allocations sont strictes.

3.2. Assurance Maladie

La mise en place, en 1995 de l'assurance de santé nationale (National Health Insurance, NHI) a

permis de fournir une large couverture de la population israélienne. Le Ministère de la Santé a la responsabilité de la santé de la population et du fonctionnement du système de santé. Le système de santé israélien se situe entre un système d'assurance maladie et un système financé par l'impôt. En effet, le financement public du NHI provient de l'impôt sur la santé et de l'impôt général sur le revenu et l'état israélien garantit à tous les résidents des bénéfices sociaux. Il représente une synthèse entre public et marché [9].

Le système de santé est basé sur une concurrence régulée entre plusieurs fonds de santé (health plans) qui assurent les fonctions de financement et de fourniture. Quatre fonds (organisations à but non lucratif) couvrent l'ensemble de la population et offrent à leurs membres des avantages sociaux définis par la loi. L'adhésion à ces fonds est obligatoire, mais les affiliés sont libres de choisir le fonds qu'ils préfèrent. Par ailleurs, il existe deux formes d'assurance complémentaire (Voluntary Health Insurance, VHI). Les VHI complémentaires proposées par les fonds ont connu un succès important, puisque leur taux de couverture est passé de 37% en 1997 à 65% en 2001. Il existe également des VHI commerciales dont la couverture est plus limitée (26%). Enfin 20% de la population cumulent les deux types de VHI.

Les dépenses publiques représentent 57% du total des dépenses de santé en 2005. Mais les dépenses privées sont en constante augmentation : elles ont doublé entre 1997 et 2004, passant de 10 à 20% du total des dépenses de santé.

Bien que le système de santé publique soit équitable, plusieurs composantes du système de santé en restent exclues, comme les soins dentaires ou les soins infirmiers. Le système de santé publique israélien fournit un bon accès aux soins primaires avec un niveau élevé de soins. Les indicateurs de santé sont bons, au niveau des pays Européens, mais il existe encore beaucoup d'inégalités dans l'accès aux soins entre les communautés. En effet,

il y aurait un écart d'environ cinq ans entre l'espérance de vie des citoyens juifs et celle des populations arabes. Chez les communautés arabes musulmanes, le taux de mortalité des nourrissons s'élève à 7,3 pour 1 000 naissances, voire même à 15,5 chez les bédouins, contre 3,1 au sein de la population juive. Ces inégalités en matière d'accès aux soins de santé s'ajoutent aux inégalités économiques et sociales dans la société israélienne, où les populations arabes subissent plus fortement la pauvreté et le chômage.

3.3. Programmes de Subventions des Prix

En Israël, la présence d'un système de subvention centralement planifiée dans les années 1950 a eu comme résultat que les denrées alimentaires de base pouvaient uniquement être obtenues à travers des coupons, cela a conduit à des nombreuses lignes d'attente pour obtenir du pain et en conséquence des troubles sociaux. Jusqu'au début des années 1980 le ministère des finances était responsable de fixer le prix des aliments de base et attribuer des subventions.

En 1981 et juste avant la période électorale, le gouvernement Likud a plus que doublé ses dépenses de subventions pour les produits de base [10]. Dans les années qui ont suivi, le déficit public a été gigantesque et l'inflation a dépassé le taux de 400%, Israël a donc du entreprendre une réforme massive de son système de subventions, entre autres, pour atténuer les pressions budgétaires. C'est en 1985 que le gouvernement Peres a éliminé la plupart des subventions alimentaires d'un coup alors que des mesures économiques et financières supplémentaires ont été entreprises pour réduire le déficit public et lutter contre l'inflation. Un ensemble de mesures d'austérité a été immédiatement promu pour stabiliser l'économie israélienne, comprenant des hausses de prix importantes de 17% à 82% sur les produits subventionnés comme l'essence, le pain et le lait [11].

Notes :

1 : The central Bureau of statistics of Israel. 2003. Information and Communication Technologies in Israel. Statistilite No. 36. and Press Release, April 2006 on ICT Sector Estimate for 2005: Continued growth in GDP, Exports and Employment

2 : Guysen, at <http://www.guysen.com/articles.php?sid=9908>

3 : Source: http://ec.europa.eu/trade/issues/bilateral/countries/israel/index_en.htm

4 : Entre août et septembre 2008, le taux d'intervention de la banque centrale a augmenté de 75 points de base (4,25%). En mars 2008, la banque centrale baisse le taux de 50 points de base (3,75%) en faisant référence au ralentissement de l'économie mondiale. En avril, nouvelle baisse de 50 points de base (3,25%)

5 : La stérilisation est une opération qui consiste pour la banque centrale à retirer de sa propre monnaie sur le marché monétaire dans le but de stériliser l'émission consécutive à une intervention sur le marché des changes ; achats de devises contre de la monnaie domestique lorsque la parité de celle-ci tend à s'élever.

6 : Haaretz at <http://www.haaretz.com/hasen/spages/1089490.html>

7 : Organization for Economic Cooperation and Development (2002), Investment Policy Review : Israel.

8 : Cleiss at http://www.cleiss.fr/docs/regimes/regime_israel.html

9 : Les cotisations des employeurs ont été supprimées en 1997.

10 : The Political Economy of Israel (1987), par Ira Barkansky, Publié par Transaction Publishers, ISBN 0887381170, 9780887381171, 157 pages

11 : R. Lacayo and Slater R. (1985), "Israel Battling an Enemy At Home", TIME, Jul. 15

Jordanie : Bonne résistance en 2008, mais un fort déséquilibre du budget et du marché du travail

La croissance du PIB réel en 2008 est maintenue à 5,6% alimentée principalement par le secteur des services dont la contribution au PIB (deux-tiers) n'est dépassée que par celle d'économies développées. La Jordanie est l'exemple d'un pays qui s'est beaucoup ouvert, avec un régime de croissance fondé sur l'entrée de capitaux étrangers, sur le développement des PMI-PME et sur une orientation assez diversifiée. De plus, le développement de Zones Industrielles Spécialisées (QIZ) a garanti aux exportateurs jordaniens l'accès au marché américain exempt de droits de douane et de quotas, ce qui stimule quelque peu la structure commerciale. Tout cela suggère un grand effort d'intégration dans l'économie mondiale ce qui s'est traduit par un taux de croissance moyen de 5% dans la période 2000-2007.

Toutefois, le régime de croissance jordanien n'est pas sans faiblesses : la croissance du secteur des services est en baisse depuis 2006, certains services d'infrastructure restent relativement « fermés », notamment à cause des limitations à la présence de filiales étrangères dans nombre d'activités et à cause d'une infrastructure et d'un réseau des transports coûteux.

Le principal problème du pays reste le chômage qui est un des plus élevés dans la région (12,7% en 2008). La coexistence d'une croissance élevée et d'un chômage important a plusieurs raisons : (i) une croissance démographique élevée (2,6% par an), (ii) des investissements étrangers faibles en volume, (iii) le manque d'une stratégie d'investissement de long terme créateur d'emplois, (iv) une forte immigration qui a provoqué la segmentation du marché du travail en deux secteurs et la montée du travail informel non-qualifié. Ces raisons entraînent également une croissance du PIB par tête bien en dessous de celle du PIB réel, notamment depuis 2007.

La crise internationale devrait moins affecter la croissance économique jordanienne en 2009 (es-

timée à 2,6%) que dans d'autres PM, surtout si la Jordanie parvient à maintenir son déficit du compte courant qui a été le plus élevé dans la région en 2008 (12,1%). La baisse des prix des matières premières va se traduire par une réduction de l'inflation domestique, ce qui devrait donner un peu plus d'aisance à la Jordanie dans la gestion macroéconomique.

Sur ces derniers mois, la situation macroéconomique actuelle en Jordanie se caractérise de la façon suivante :

- ✓ Côté demande, la croissance est tirée par les exportations (textiles et vêtements vers les USA en particulier), une forte demande intérieure (avec une progression du secteur de la construction et de l'immobilier) et une demande privée importante (due aux transferts financiers du Golfe et au secteur des services).
- ✓ Les exportations ne souffrent que légèrement des répercussions de la crise avec une baisse sur 12 mois de 10,3% en mars 2009. La récente avancée des accords d'Agadir doit inciter la Jordanie à augmenter son volume de commerce dans la région et diversifier ses partenaires commerciaux, ce qui facilitera sa résilience.
- ✓ Le ralentissement économique en Europe et aux États-Unis devrait se traduire par une diminution des transferts courants (-15% prévus en 2009 selon EIU) et une diminution supplémentaire des ressources en devises. Les transferts de fonds des travailleurs Jordaniens à l'étranger enregistrent une baisse sur 12 mois de 9,9% en avril 2009.
- ✓ Les IDE semblent être les plus touchés, avec une baisse de 71% dans le dernier trimestre 2008 par rapport à la même période en 2007. Mais ils n'ont jamais atteints non plus un niveau très important en Jordanie jusqu'ici.
- ✓ La crise s'est traduite localement par une réduction de la production industrielle au cours des derniers mois de 2008 (croissance inférieure à 6%, en retrait des niveaux atteints l'année précédente).
- ✓ Le déficit budgétaire est toujours élevé du fait des augmentations de salaires nécessaires

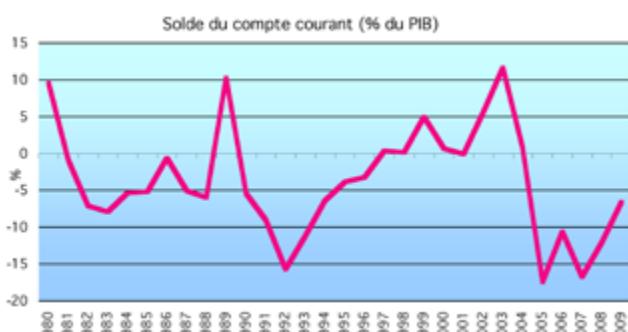
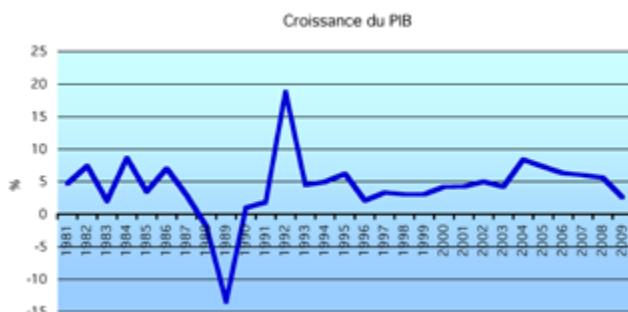
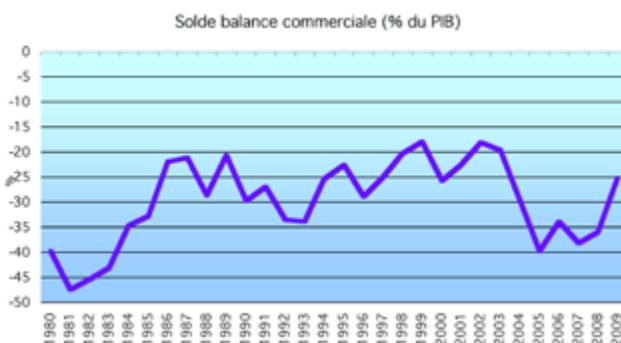
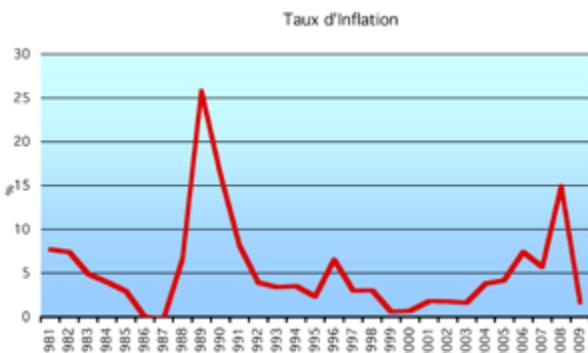
pour compenser l'abandon des subventions sur les prix. En 2008, il a été de 9,9% du PIB, et devrait s'approfondir davantage en 2009 à 11,2%. Le déficit budgétaire et le niveau élevé de l'endettement public réduisent les marges de manœuvre de l'économie pour mettre en place des mesures de stimulation, et des dépenses publiques supplémentaires ne sont guère envisageables pour 2009.

✓ Une réduction supplémentaire des taux d'intérêts est possible de la part de la Banque Centrale de Jordanie, mais uniquement si la balance des paiements ne présente pas de déséquilibres majeurs.

✓ La réforme du système de retraites doit continuer à être une priorité du gouvernement. La période 2010-2015 représente une période où la Jordanie va connaître d'importantes opportunités démographiques, avec notamment une croissance de la population économiquement active supérieure aux taux de croissance des populations dépendantes.

1. Le choc : La baisse initiale des investissements a laissé place à une croissance soutenue

Historiquement la Jordanie a été parmi les pays de la région les plus exposés à la crise et courrait le



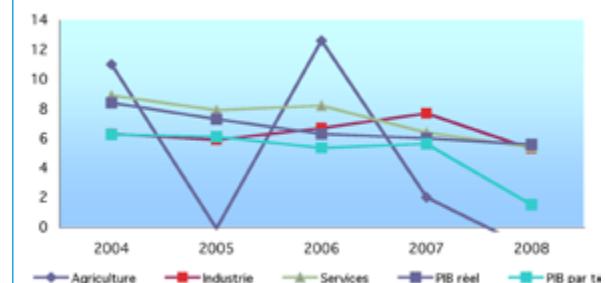
risque d'être prise dans un cercle vicieux de sorties massives d'IDE, des investissements nationaux réduits et de stagnation de la croissance[1]. Néanmoins, les effets de la crise bancaire qui a entraîné le pays dans une profonde récession il y a presque 20 ans ne semblent pas pouvoir se reproduire aujourd'hui. Les prévisions pour la Jordanie restent néanmoins contrastées pour l'année à venir pour les quatre canaux de transmission de la récession internationale.

1.1 Perspectives de croissance soutenue mais besoin de redynamiser la structure productive

La croissance du PIB réel est maintenue à 5,6% en 2008, au contraire toutefois de celle du PIB par tête qui est affaiblie (4 957\$ US en 2008). Mais, le ralentissement sera net pour 2009, avec un ralentissement de la croissance dans tous les secteurs de l'économie par rapport à l'année précédente.

La contribution du secteur des services au PIB a été constante pendant des années et la baisse récente de la croissance des services devrait être source de

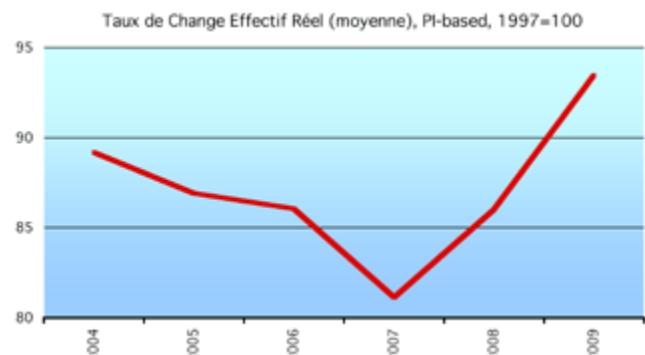
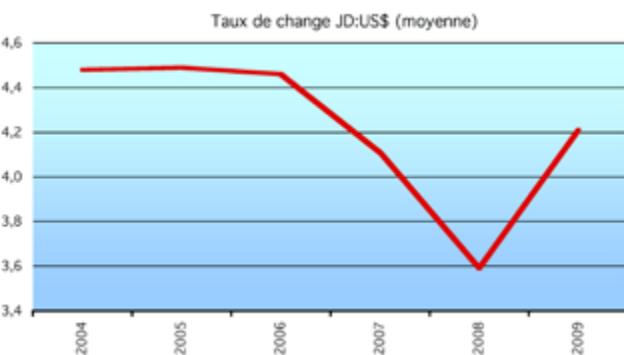
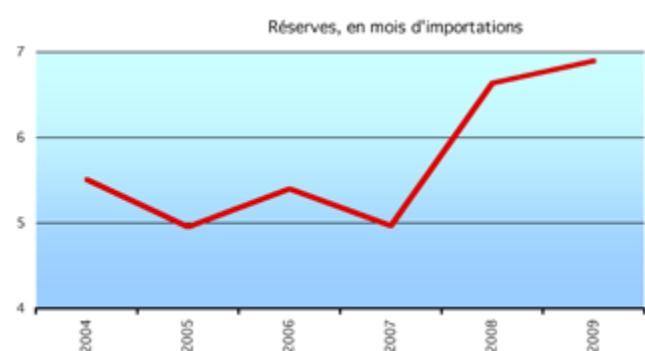
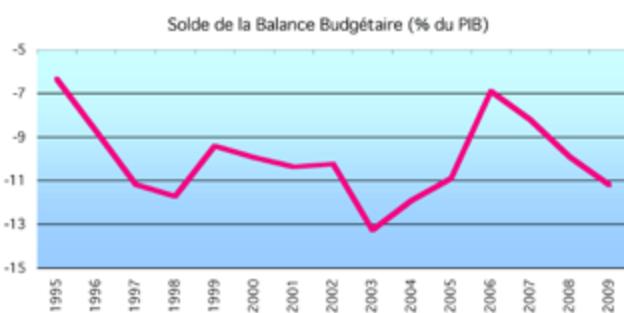
Croissance sectorielle et évolution du PIB(%)



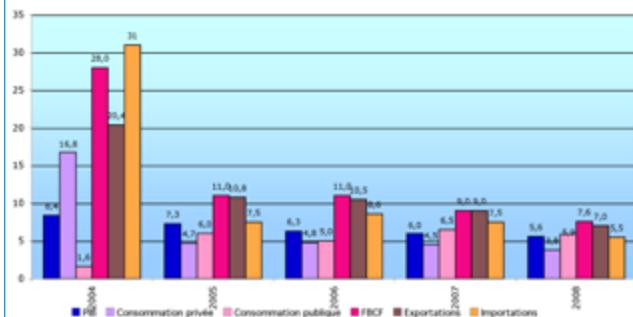
Source : EIU

préoccupations. Autre secteur dont le soutien de l'activité est important en 2009, celui de l'agriculture : le gouvernement a lancé un fonds de protection pour le bétail qui fournirait des prêts « low-cost » aux agriculteurs. Des initiatives similaires devraient suivre afin de renforcer un secteur trop exposé aux aléas naturels. Les paysans font face actuellement à une période de sécheresse et il est indispensable que la Jordanie parvienne à mettre en place une structure efficace de l'utilisation de l'eau.

Le secteur industriel a contribué à 24,4% du PIB en septembre 2008, une augmentation de 1% par rapport à 2007. En outre, le taux de croissance de



Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

la production industrielle se trouvait dans les 10 premiers mois de 2008 à 8,5%, dépassant le taux de croissance sectorielle de 2007 (MENAFN.COM). Mais, en fin d'année, l'industrie a été rattrappée par la crise, ce qui s'est traduit par une réduction de la production industrielle dans les derniers mois de 2008 et au final, un taux de croissance inférieur à 6%, inférieur au niveau atteint l'année précédente.

1.2 Impact sur la Balance des Paiements

Côté demande, la croissance jordanienne est traditionnellement tirée par les exportations (textiles et vêtements vers les USA en particulier), une forte demande intérieure (avec une progression du secteur de la construction et de l'immobilier) et une demande privée importante (due aux transferts financiers du Golfe et le secteur des services).

Les exportations en 2008 ont enregistré un accroissement par rapport aux années antérieures (36,5% par rapport à 2007), permettant d'atteindre un taux de croissance du PIB en 2008 supérieur à 5%. Après avoir continué de croître au début de l'année (+17% de croissance annuelle en Janvier 2009), elles ont fini par reculer en mars 2009 de 10,3% par rapport à la même période en 2008.

Les réformes menées ces dernières années ont globalement atteint les résultats escomptés et se sont traduites en termes de croissance. Les Zones Industrielles Spécialisées (QIZ) ont garanti aux exportateurs jordaniens l'accès au marché américain

exempt de droits de douane et de quotas. La signature d'un accord de libre-échange avec l'EFTA en 2007 et le début de négociations commerciales avec la Turquie, le Canada et le Kazakhstan ont réussi également à stimuler la structure commerciale. Enfin, les exportations jordaniennes vers l'UE, se sont élevées à 171 millions DJ à la fin novembre 2008, en forte progression de près de 70% relativement aux 101 millions DJ de la même période en 2007[2].

Mais, la facture des importations reste relativement importante et également en augmentation. L'Arabie saoudite demeure la principale source d'importations, à hauteur de 25% du total des importations. De fait, le déficit commercial en 2008 a atteint plus de 7 milliards de \$. Les prévisions toutefois tablent sur une réduction du déficit en 2009 (à 5,3 milliards de \$), notamment grâce à la baisse des prix internationaux qui atténue la facture des importations.

Les revenus du tourisme ont augmenté quant à eux de 27,5% en 2008, croissance accompagnée d'une augmentation du nombre de touristes de 8,8%. Le secteur représente en 2008 une part de 14,7% du PIB. De plus, l'emploi dans le secteur a augmenté de 11,3%. Tout cela témoigne d'une bonne résistance aux effets de la récession dans les pays développés pendant le second semestre 2008. Il reste à espérer que cette résilience se poursuive en 2009. Si les projections pour 2009 tablent globalement sur une baisse des revenus du tourisme de 8%, supérieure à la contraction attendue du tourisme mondial de 5,5% (World Travel and Tourism Council)[3], on observera que les recettes touristiques en Jordanie restent solides pour l'instant et affichent même une augmentation de 7,4% sur 12 mois en avril 2009.

Les transferts de fonds des travailleurs jordaniens représentent environ 15% du PIB et une éventuelle chute aura d'importantes répercussions sociales pour la population qui vit au bord de la pauvreté[4]. Outre les travailleurs jordaniens dans le Golfe, un flux important de transferts de fonds est

issu du grand nombre de Palestiniens qui se sont installés en Jordanie d'abord, avant de migrer, pour certains membres de la famille, pour trouver un emploi, généralement dans les pays du Golfe, et qui renvoient des fonds à leurs familles restées en Jordanie. Au début des années 90, la Jordanie était classée quatrième parmi les pays les plus dépendants des revenus de migration.

Une part de ces transferts est utilisée dans la consommation, en particulier de biens immobiliers. Une autre partie a contribué au financement d'investissements productifs tout particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et des technologies. Afin de gérer au mieux ces envois de fonds, l'Etat a mis en place un nombre de mécanismes de contrôle, qui ne semble pas affecter le flux d'envois de fonds et a aidé à améliorer non seulement la balance des paiements, mais surtout la capacité à investir ces fonds dans le développement des infrastructures et autres activités permettant de créer plus d'emplois.

Concernant l'année 2008, où les envois de fonds de ces travailleurs ont contribué à plus de 20% du PNB sur les 11 premiers mois, les flux sont en augmentation de 11,3% relativement à la même période 2007[5]. Les travailleurs jordaniens du Golfe sont encore relativement protégés d'une éventuelle perte d'emploi grâce à leur bon niveau de formation et de qualification, impliquant qu'ils ne soient pas touchés en priorité par les licenciements. Pour 2009, les prévisions sont négatives, oscillant entre -5% à -10% d'après l'Agence Standard and Poor's. Les chiffres récents sur les transferts tendent actuellement à confirmer cette baisse, estimée sur 12 mois à 9,9% en avril 2009.

Globalement, le déficit du compte courant s'est amélioré en 2008, à -12,1% du PIB relativement aux -16,7% en 2007, grâce donc à l'augmentation des recettes d'exportations, du tourisme florissant et des envois de fonds. Mais, dès 2009, d'après les tendances que nous venons de dégager, la situation pourrait basculer à nouveau vers une aggravation.

1.3 La tendance des IDE

En 2006, la Jordanie a attiré 3 milliards de dollars d'IDE, une augmentation de plus de 100% par rapport à 2005. Malgré cette augmentation, le pays est encore loin derrière ses partenaires voisins[6]. Une grande part des IDE a résulté d'initiatives de privatisation plutôt que par de nouveaux projets. Il s'agit donc plutôt de pics, que d'une tendance de fond sur la capacité à attirer ces investissements. C'est d'ailleurs confirmé par les dernières chiffres : d'après la Banque Centrale de Jordanie, les IDE au dernier trimestre 2008 ont diminué de 71,4% par rapport à la même période en 2007.

Toutefois, les actuelles transactions sur la Bourse d'Amman, contiennent quelques indicateurs plus optimistes. Ainsi, la valeur nette d'investissement des non-jordaniens au premier trimestre 2009 a augmenté de 24,8 millions de DJ. Au premier trimestre 2009, les ressortissants non-jordaniens ont acheté des actions d'une valeur de 769,3 millions de DJ (ce qui représente 28% de la valeur commerciale globale de l'échange) et leurs ventes se sont élevées à 744,6 millions de DJ [7]. Les pays du Golfe producteurs de pétrole sont traditionnellement les principaux contributeurs d'investissement jordanien. Ils sont toujours en recherche de lieux nouveaux pour investir leur capital. Avec une stabilisation du prix du pétrole brut et un baril qui semble se maintenir dans la fourchette des 60-70\$, la Jordanie a le potentiel pour attirer les fonds et les IDE en provenance d'économies riches en pétrole grâce aux liens étroits noués, ce qui est un facteur pouvant aider le pays à sortir de la crise assez rapidement.

2. Comment l'économie peut surmonter la crise en 2009

2.1 Position budgétaire et dettes publiques

La Jordanie a subi de plein fouet les fortes hausses de prix de pétrole et de matières premières en 2008, par le biais de la facture de ses importations, se trouvant face à des pressions inflationnistes sur

les prix. Dans le même temps, elle a du affronter des déficits du compte courant et de la balance commerciale car l'excédent de la balance des invisibles n'a pas été suffisant pour compenser l'augmentation des importations.

De plus, et particulièrement en cette période, une des faiblesses de l'économie jordanienne réside dans le recours excessif aux subventions extérieures pour financer son déficit budgétaire et remédier à l'inefficacité de la fiscalité directe. Depuis 2005, les autorités font des efforts en direction d'un rééquilibrage budgétaire avec une restriction sur les dépenses et l'élimination des subventions aux produits pétroliers pour 2008. L'objectif initial était de réduire de 10% les dépenses budgétaires d'ici à 2010. Mais, le déficit budgétaire est toujours persistant, notamment du fait de dépenses supérieures en salaires qui ont été augmentées pour compenser le retrait des subventions sur les prix.

Le budget général a enregistré un déficit fiscal de 616,7 millions de DJ lors des onze premiers mois de 2008, soit une augmentation de 80% par rapport au déficit douze mois plus tôt. De plus, la dette publique domestique totale en circulation a également augmenté de plus de 40% du PIB entre 2007 et 2008 alors que la dette publique nette (interne et externe) représentait 61% du PIB à la fin novembre 2008, en retrait là de 9% du PIB par rapport à ses niveaux de 2007 [8].

Les perspectives budgétaires en 2009 ne sont guères encourageantes. Le gouvernement a garanti un plan de soutien économique qui ne pourra que peser davantage sur le déficit. Il est très improbable que la Jordanie puisse réduire ses dépenses courantes tout en orientant les dépenses de façon efficace sur des projets d'investissement qui créent de la croissance et réduisent le chômage (de 12,7% en 2008). Notons que la loi sur le budget général a été rédigée sur la base d'un taux de croissance entre 5% et 6% et un déficit courant à 12% du PIB en 2009, ce qui reste optimiste en période de crise. En outre, le gouvernement a mis en place des projets

de développement humain et un nouveau filet de sécurité sociale. Il a aussi augmenté les allocations d'aide nationale pour les pauvres, les programmes d'alimentation à l'école tout en garantissant des subventions sur le pain et de l'assistance en cash aux petits agriculteurs. Il est donc clair que la stratégie a privilégié le soutien à l'activité et à la population, au détriment d'une réduction du déficit budgétaire, plus qu'improbable en 2009.

2.2 Politique Monétaire : Inflation maîtrisée mais besoin de définir une politique plus claire

L'inflation n'est pas une source de préoccupation majeure malgré son niveau élevé en 2008 (14,9%). La baisse des prix des matières premières et surtout celle du pétrole donne place à des prévisions de retournement de la tendance, avec une inflation très faible de 1,7% en 2009 (EIU).

Contrairement à la situation de 1989, la Jordanie n'a pas connu de dévaluation massive de sa monnaie. Au milieu des années 90, la Banque Centrale a porté son intérêt sur le contrôle de l'inflation par l'intermédiaire de l'indexation fixe du dinar jordanien sur le dollar américain. Cet ancrage a permis d'instaurer une crédibilité de la politique monétaire tout en provoquant une forte influence de la politique monétaire américaine sur les décisions monétaires domestiques.

Néanmoins, tandis que la politique monétaire a prouvé son efficacité, notamment sur les réserves, et les taux de dépôt et d'emprunt, elle n'a pas fait de même en matière de production. Le ciblage et de nombreux mécanismes de transmission de politique monétaire (taux de change, taux d'intérêt, crédits) n'ont eu que des effets négligeables sur l'activité économique et sur les prix des actifs [9]. Il semblerait cependant que les émigrants jordaniens soient particulièrement réceptifs à l'évolution du climat macroéconomique, national et étranger[10]. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le ralentissement économique dans les pays développés ne s'est pas encore traduit par

une baisse des transferts des migrants. Mais, l'aggravation du climat international comme le prolongement de la récession dans les pays développés entraîneraient une réduction des devises étrangères et la dégradation de la situation de la Balance des paiements. Étant donné que les flux des transferts de fonds sont en partie déterminés par la différence entre les taux d'intérêt réels domestiques et étrangers, la BCJ pourrait devoir augmenter ses taux d'intérêt afin d'éviter la présence d'un marché noir, voire d'une épargne par les migrants placée dans leurs pays hôtes. Mais, face au pic de la crise financière en 2008, la Banque centrale de Jordanie a dû réduire son taux d'intérêt principal, de façon à ne pas ralentir l'activité domestique. La BCJ est face à un dilemme car le cycle de relâchement des taux d'intérêt aux États-Unis ne semble pas encore terminé et la BCJ ne peut pas encore revenir sur ses récentes réductions.

2.3 Diversifier davantage les partenaires commerciaux

Malgré sa résilience dans les exports, l'enjeu en Jordanie réside toujours dans son manque d'intégration Sud-Sud. La récente avancée des accords d'Agadir doit inciter la Jordanie à augmenter son volume de commerce dans la région et de diversifier ses partenaires. On voit dans la période actuelle combien il est important de ne pas dépendre commercialement d'une seule zone. Or, à ce jour les USA restent le principal partenaire commercial ce qui augmente la vulnérabilité de la Jordanie aux chocs externes. La faiblesse du dollar en 2008 a certes amélioré la compétitivité des prix des exportations jordaniennes, mais leur diversification reste limitée.

Il apparaît donc indispensable de développer une stratégie nationale de promotions des exportations, visant à diversifier à la fois les produits que la Jordanie peut vendre, mais également ses partenaires commerciaux. On notera enfin que les exportations jordaniennes vers l'UE semblent plus diversifiées (chimie, biens manufacturés), et sont

essentiellement composées de machines et d'équipements de transports, de biens pharmaceutiques (secteur prometteur avec des perspectives de délocalisations d'entreprises européennes) et de produits du secteur de l'habillement.

2.4 Plus d'initiatives pour attirer l'investissement

Attirer davantage d'IDE est un défi pour l'économie. Les ressources naturelles limitées ont mis le pays en position difficile par rapport à ses voisins, et la Jordanie est restée limitée dans ses potentiels attirant les investissements liés à des avantages naturels.

Pourtant, un grand potentiel d'investissement existe avec les nombreuses zones industrielles du pays. Le pays a su attirer des IDE, même si les montants totaux restent faibles relativement à ses voisins, notamment parce que la majorité des secteurs de l'économie est ouverte aux capitaux étrangers. La plus grande partie de ces investissements provient des pays arabes du Golfe, séduits par ces zones économiques spéciales et les avantages fiscaux qui les accompagnent. Jusqu'à maintenant, ces investissements se sont maintenus malgré les fluctuations du prix de pétrole.

Il s'agit aujourd'hui de capter des flux dans des secteurs qui permettront de faire bénéficier l'ensemble de l'activité, en premier lieu les télécommunications et les infrastructures, à l'exemple de l'accord de 100 millions de dollars signé récemment pour construire un port industriel à Aqaba. Une telle stratégie implique aussi que les accords internationaux à l'image de ceux avec l'UE se développent et soient réellement mis en pratique dans l'économie quotidienne, de même que doivent se poursuivre les négociations d'adhésion à l'OMC.

2.5 Chômage, fonds et rôle des migrants

La Jordanie est la destination de migration principale des Palestiniens depuis 1948 [11][12]. Il y a 30 ans, la population de la Jordanie a augmenté de

500 000 à 1,5 million en à peine l'espace de deux ans, un tiers de l'augmentation étant des réfugiés. D'après les chiffres du UNRWA, les réfugiés palestiniens et leurs enfants représentent aujourd'hui environ 30 à 35% de la population jordanienne.

L'exode des Palestiniens a joué un rôle clé dans la vie politique, économique et sociale du pays. Les Palestiniens constituent à présent une partie intégrante de la population du pays. Cela a aussi contribué à l'économie à travers deux canaux indirects : l'aide financière internationale des pays arabes pour aider les Palestiniens à s'installer et les transferts de fonds des travailleurs Palestiniens qui vivent dans le Golfe (ou ailleurs), envoyés à leurs familles qui résident en Jordanie. Fait très positif, les études tendent à indiquer qu'une grande partie de ces envois de fonds a été investie dans des projets créateurs d'emplois.

En outre, la Jordanie est considérée comme un lieu de migration transitoire, où irakiens, libanais et Palestiniens s'installent avant leur départ pour des pays occidentaux. Plus de 1 million d'Irakiens est entré dans le pays dans la décennie précédente, parmi lesquels certains sont restés.

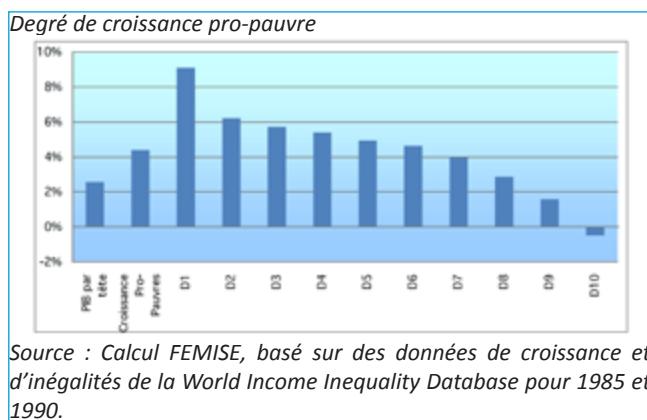
Ainsi, les politiques nationales de l'économie, en particulier sur les marchés du travail, sont marquées par la très forte mobilité de la force de travail, à la présence de réfugiés faiblement qualifiés et cherchant à toute force une activité rémunératrice. Le marché du travail contient donc une main-d'œuvre peu qualifiée (dans la construction et l'agriculture) originaire d'autres pays arabes comme l'Égypte et des travailleurs venant d'Asie, à côté de la main d'oeuvre locale, bien plus qualifiée quant à elle. Cela a provoqué la segmentation du marché du travail en deux secteurs : un secteur qui emploie des ressortissants domestiques (privé ou public) avec une grande stabilité des salaires et de l'emploi et un secteur qui emploie des étrangers (agriculture, construction et services), principalement caractérisé par des bas salaires et un travail non-qualifié.

Face à une situation du marché du travail qui n'est pas satisfaisante, l'économie jordanienne, qui reste une économie de petite échelle et vulnérable, doit redéfinir ses politiques de migration interne et externe et de nombreux efforts doivent être accomplis pour éliminer les segmentations dans le marché du travail. Il est vital que l'économie arrive à créer davantage d'emplois, de façon à permettre l'entrée d'une population jeune hautement qualifiée, sans que les non qualifiés en soient exclus. Du fait de la croissance démographique encore élevée, la Jordanie devra continuer à créer plus de 50 000 nouveaux emplois par an pour maintenir le chômage à son niveau actuel, 12,7% en 2008 (un des taux officiels les plus élevés parmi les PM).

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Le pays a certes suivi diverses stratégies de réduction de la pauvreté et du chômage, mais qui, pendant des années, ont manqué de cohérence et de coordination. Malgré une croissance plutôt pro-pauvre, la distorsion dans la distribution de la richesse s'est aussi traduite par une diminution du revenu de la classe moyenne. Finalement donc, alors que la croissance semble avoir bénéficié aux déciles les plus pauvres dans la période 1992-1997, les résultats ont été limités quant à l'évolution tangible du contexte social.

De 1997 à 2005, l'Indicateur de Développement Humain calculé par les Nations-Unies est passé



de 0,715 à 0,763 (principalement en raison (i) d'une amélioration de l'espérance de vie à 72 ans et (ii) de progrès en matière d'éducation) puis à 0,773 en 2007. La Jordanie est maintenant un des pays de la région (et même relativement aux pays à revenus similaires) les plus performants dans les indicateurs d'espérance de vie, de taux d'alphanumerisation des adultes et pour l'accès aux services de base et d'éducation.

Il reste qu'en 2002, 14,2% de la population vivait encore sous le seuil de pauvreté (soit près de 780 000 personnes en dessous de 32,8 dinars par personne par jour). Malgré une croissance du revenu de 9% le décile le plus pauvre représentait seulement 3,3% du revenu total en 2002.

En 2003, la Jordanie a choisi d'afficher une stratégie de type « société de la connaissance » avec une « réforme de l'éducation pour une économie de la connaissance ». Toutefois, la Jordanie n'a mis en place aucune stratégie en matière d'emploi pour résoudre les problèmes sur le marché du travail.

Concernant l'aide étrangère au développement, ces derniers mois, un prêt de 6 millions d'euros a été obtenu auprès de la « Spanish Agency for International Development Cooperation » (AECID) pour aider le Fonds pour la Femme en Jordanie. Dans le même temps, la Banque islamique de développement a fourni un prêt de 350 000 \$ US pour améliorer le niveau de vie pour les pauvres actifs sans emploi.

La stabilité politique va permettre au gouvernement de se concentrer sur les politiques économiques et sociales avec pour objectif d'augmenter le niveau de vie des Jordaniens. Le gouvernement tente de prendre en compte les difficultés de la population à travers les plans suivants: (i) une nouvelle politique de logements (100 000 logements à bas coûts sur les cinq prochaines années) ; (ii) la création d'un filet de sécurité sociale pour protéger les pauvres et pour compenser la fin des subventions agricoles et pétrolières.

3.1 Systèmes de Sécurité Sociale en Jordanie

En Jordanie, la réforme du système des retraites constitue une priorité du gouvernement. Depuis janvier 1995, les nouveaux employés du secteur public rejoignent le *Social Security Corporation* (SSC). Il concerne les employés de plus de 16 ans, les employés du secteur public depuis 1995, les employés d'université, de municipalités et de villages. L'âge de départ à la retraite est fixé à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes. Le taux de couverture du SSC est actuellement en augmentation, pour atteindre 40,8% de la force de travail et 46,1% des personnes employées. Le nombre de personnes actives assurées s'élève à 662 000 personnes, une hausse de 11,7% par rapport à 2005. La période 2010-2015 représente une période pendant laquelle la Jordanie aura d'importantes opportunités démographiques avec une croissance de population économiquement active supérieure à celles des groupes de population dépendante. Mais, il faut rappeler que pour saisir une telle opportunité, il convient de créer les emplois nécessaires qui « transforment » une « population en âge de travailler » en une « population active ».

3.2 Assurance Maladie

En Jordanie, les dépenses de santé s'élèvent à un niveau considérable de 9,9% du PIB en 2006. Les soins de santé en Jordanie s'obtiennent à travers divers régimes d'assurance-maladie, y compris le ministère de la santé (MoH), les services médicaux royaux et le secteur privé qui représente environ 60% de l'assurance santé. Comme l'observe l'OMS, le secteur privé est limité aux zones urbaines où la population peut se permettre des frais plus élevés. Les fonctionnaires reçoivent leurs soins à travers des régimes publics de santé. Les centres de soins publics couvrent également l'éducation de la santé, la sécurité de l'eau, l'assainissement, le contrôle de qualité alimentaire et le contrôle de la peste.

Une enquête sur la qualité des soins de santé jordaniens a montré qu'en 2001 « les jordaniens ont

fait 3.55 consultations par habitant par an, les femmes plus que les hommes. Environ la moitié des visites a eu lieu dans des locaux du Ministère de la Santé, 40% dans des installations privées »[13].

Toutefois, malgré ces dispositifs, environ 40% de la population est sans assurance à ce jour. Cette partie de la population dépense chaque année environ deux fois plus qu'un assuré normal pour des soins à la personne et 3,5 fois plus pour des soins hospitaliers.

Le système de santé jordanien fournit des soins médicaux de bonne qualité à Amman et dans sa périphérie. Mais à l'extérieur de cette zone, les services de santé sont d'une qualité moindre.

Enfin, le grand problème pour le gouvernement est qu'en l'état actuel de la situation, le coût financier est intenable, alors même que couverture et prestations doivent être améliorées, que ce soit pour certaines couches de la population ou dans certains régions. Compte tenu du statut particulier du royaume, notamment comme centre d'accueil de réfugiés, c'est une question qui doit aussi s'envisager au niveau de la Communauté internationale et, en particulier dans le cadre de l'Euromed et Union pour la Méditerranée.

3.3 Programmes des Subventions des Prix

L'année 2008 marquera la fin des subventions des prix alimentaires et pétroliers, malgré une forte probabilité de tensions sociales suite à cette décision. Pour éviter un tel scénario, un filet de sauvetage a été prévu : 380 millions de dinars ont été attribués afin d'éviter une dégradation massive du niveau de vie des bas revenus qui constituent la majorité de la population jordanienne.

Cette suppression a eu un effet limité sur le budget. Toutefois, le gouvernement a réussi à cibler les pauvres à travers l'utilisation d'un nouveau filet de protection sociale efficace à travers le soutien direct du revenu, l'indexation des salaires et

d'autres mesures. Comme indiqué dans une étude de la Commission Européenne en 2008 (European Neighborhood Policy : Review of EU Neighbor Countries) les salaires et pensions dans le secteur public ont été augmentées en fonction du taux d'inflation. L'assistance en liquide a été augmentée pour les plus pauvres bénéficiant du « National Aid Fund » et une subvention, pour les familles des salariés hors secteur public ou les retraités avec un revenu par habitant de moins de 1000 DJ par an, a été attribuée afin de leur permettre de faire face à l'augmentation des prix en 2008. Des mesures supplémentaires sont attendues en 2009, notamment quand les salaires des fonctionnaires seront indexés sur l'inflation annuelle et la productivité, et avec la mise en place d'un ensemble d'instruments devant compenser la hausse des prix alimentaires.

Notes :

- 1 : World Bank (2009), Global Economic Prospects 2009, The International Bank for Reconstruction and Development / The World Bank
- 2 : http://star.com.jo/index.php?option=com_content&task=view&id=14801&Itemid=55
- 3 : MENAFN, http://www.menafn.com/qn_news_story_s.asp?StoryId=1093247444
- 4 : IFAD, <http://www.ifad.org/pub/factsheet/remittances/e.pdf>
- 5 : UN-INSTRAW, http://www.un-instraw.org/grvc/index.php?option=com_content&view=article&id=28%3A-migrant-workers-remittances-likely-to-keep-flowing&catid=3%3Anews&Itemid=11&lang=en
- 6 : Nations Conference on Trade and Development, Jordan 2006.
- 7 : http://star.com.jo/index.php?option=com_content&task=view&id=15408&Itemid=52
- 8 : Recent Monetary & Economic Developments In Jordan (2009), Central Bank of Jordan, Research Dept. Monthly Report, January
- 9 : Tushar Poddar, Randa Sab, and Hasmik Khachaturyan (2006), "The Monetary Transmission Mechanism in Jordan", IMF Working Paper

WP/06/48, Middle East and Central Asia Department, February

- 10 : M El-Sakka, "Migrant Workers' Remittances and Macroeconomic Policy in Jordan", M. I. T., Dept. of Economics: Kuwait University at <http://www.cba.edu.kw/research%20serial/>
- 11 : <http://www.migrationinformation.org/Profiles/display.cfm?id=236>
- 12 : Ces réfugiés sont sous le mandat du « United Nations Relief and Works Agency » (UNRWA)World
- 13 : Health Organization (2006), Country Cooperation Strategy for WHO and Jordan 2003–2007,

Liban : Une économie en renaissance qui doit consolider sa base productive

L'économie a enregistré un taux de croissance de 6,3% en 2008, atteignant un record des 4 dernières années, alimenté principalement par le secteur des services. Le pays est guidé par le développement du secteur des services qui représente à peu près 70% du PIB. Le secteur financier a réussi à maintenir la croissance de l'économie en temps de guerre et la Banque Centrale poursuit son soutien au secteur bancaire et au gouvernement avec les liquidités nécessaires. Le Liban cherche par ailleurs à s'ouvrir davantage et ces secteurs dépendent des initiatives de réforme et de libéralisation.

Le régime de croissance libanais démontre une étonnante capacité à attirer des investissements étrangers (notamment dans l'immobilier) ce qui a permis au pays de résister après le conflit. Par ailleurs, les travailleurs libanais de l'étranger ont contribué de façon considérable à travers l'envoi de fonds. En outre, la croissance du pays se fonde en grande partie sur le programme EPCA (Emergency Post-Conflict Assistance) du FMI et l'aide obtenue à la conférence de Paris III. Il s'agit donc d'un régime de croissance transitoire qui vise la reconstruction.

Néanmoins, un ensemble d'éléments explique la croissance volatile du pays : manque de développement dans le secteur de l'industrie, dépendance excessive aux importations qui se traduit par une balance commerciale négative, instabilité politique, surendettement public et d'importantes inégalités sociales qui sont sources de tensions. En outre, un besoin urgent de renforcer la productivité et l'emploi se fait sentir. Cela passe par une meilleure compétitivité industrielle à travers le développement des PMI-PME (95% des entreprises au Liban), une collaboration entre secteurs public et privé et plus d'opportunités pour les jeunes (22,6% des 15-24 ans sont sans-emploi et le taux atteint même 30,7% chez les femmes). Lors du Troisième Forum Inter-Libanais sur « La compétitivité des

entreprises et la concurrence » coordonné par le réseau FEMISE, un ensemble d'orientations pour le développement du tissu industriel a été proposé, notamment le besoin de prendre en compte les contraintes subies par les petites et moyennes entreprises lors de l'élaboration des politiques macro-économiques, l'amélioration de l'environnement des affaires afin de réduire les coûts de transaction et le développement des infrastructures du pays qui est une condition nécessaire à l'évolution des entreprises, surtout dans les secteurs d'électricité, des transports et des TIC.

Le secteur de l'agriculture semble fonctionner également en deçà de son potentiel. Plusieurs raisons ont été identifiées lors du Quatrième Forum Inter-Libanais sur « L'Agriculture » coordonné par le FEMISE : des problèmes de canaux de distribution, des mesures de défense commerciale et de sauvegarde inopérantes, un accès difficile aux marchés étrangers et l'absence ou l'inefficacité institutionnelle. Pour garantir la compétitivité d'un secteur qui assure un revenu à 30% de la population, il semble nécessaire de : clarifier la question foncière (titres de propriété, cadastre), mieux encadrer la politique de subventions, développer toute sorte d'incitations pour la mise en place de projets agricoles, appliquer des mesures de défense commerciale pour éviter la concurrence déloyale pour les producteurs libanais et mettre en place des procédures d'assurance contre les aléas naturels.

Mais, les réalités socio-économiques du pays vont au-delà d'un simple accroissement de la production et du PIB : il s'agit d'assurer l'équilibre des territoires, de réduire les antagonismes politiques et de structurer le dialogue entre les différents camps. L'avènement de la crise rend encore plus nécessaire la convergence vers une vision commune du modèle économique qui doit permettre au Liban de remédier à ses principaux problèmes structurels. La gestion macroéconomique du pays est en difficulté et le financement du budget risque d'être compromis, situation que le nouveau gouvernement devra gérer notamment en accumulant

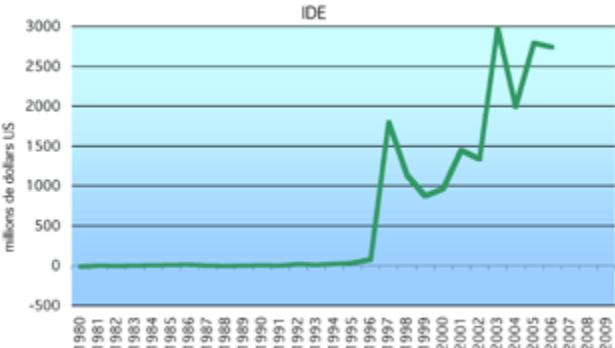
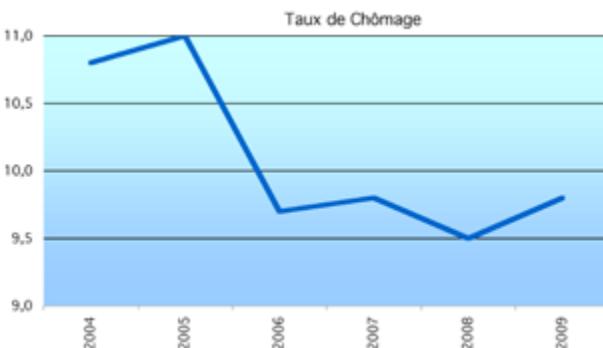
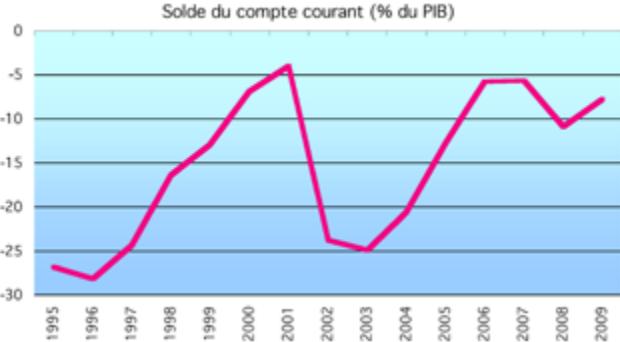
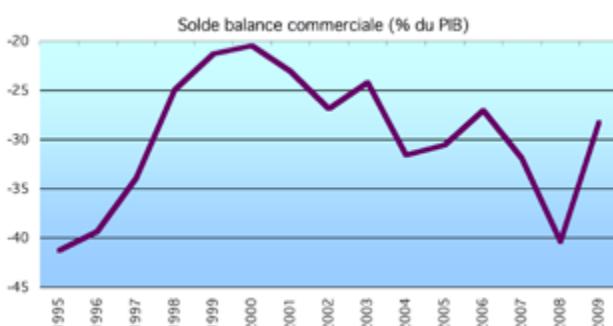
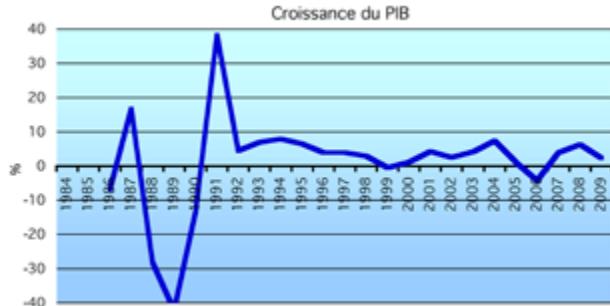
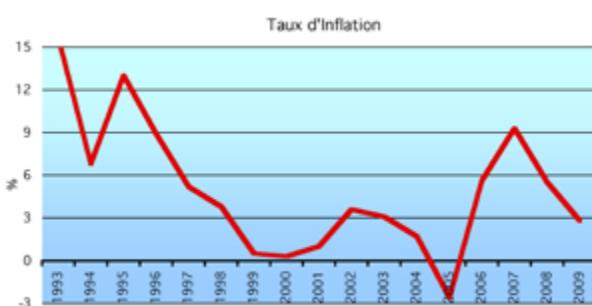
davantage de réserves pour protéger les taux d'intérêt tout en répondant aux besoins sociaux liés aux retombées de la crise sur les populations les plus démunies.

Avec la crise en effet s'est ajouté l'impératif de modérer les retombées sur la population. La protection des plus dépourvus doit passer par l'amélioration de la qualité de vie, davantage d'opportunités à l'emploi, des services éducatifs et de santé de qualité et des filets de sécurité sociale qui ciblent des tranches spécifiques de la population. Un modèle de protection sociale généralisée constitue

une approche « intégrée » qui semble plus adaptée au cas du Liban car elle permettrait de s'attaquer aux racines du problème social de façon plus efficace qu'un régime compensatoire temporaire.

Sur le plan macroéconomique, plusieurs points méritent d'être soulignés :

✓ Une réduction de la croissance économique est prévue pour 2009 avec une croissance du PIB de 2,4% en raison du ralentissement mondial et les troubles politiques à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Le Liban n'a pu encore atteindre son plein



potentiel à cause de tensions politiques et des rigidités structurelles. Avec des ressources humaines significatives, une main-d'œuvre éduquée, une importante Diaspora, un secteur bancaire développé et un climat et une géographie attrayante, le Liban a les atouts pour parvenir à de meilleures performances économiques.

✓ La consommation privée a cru de 6,3% en 2008. Elle doit être préservée comme moteur de croissance, ainsi que l'investissement qui doit être soutenu par crédits bancaires ce qui impliquera une réorientation des encours bancaires (en faveur des entreprises et des particuliers et au détriment des obligations d'Etat).

✓ Les exportations de biens ont enregistré une croissance de 23,5% en 2008, malgré le ralentissement mondial, les pays du Golfe étant traditionnellement les plus grands importateurs de produits libanais. En mai 2009, les exportations ont enregistré une augmentation sur un an de 10%.

✓ A cause de sa dépendance aux importations de pétrole, les importations du Liban représentent près de la moitié du PIB en 2008, et, la balance commerciale s'est détériorée avec l'envol du

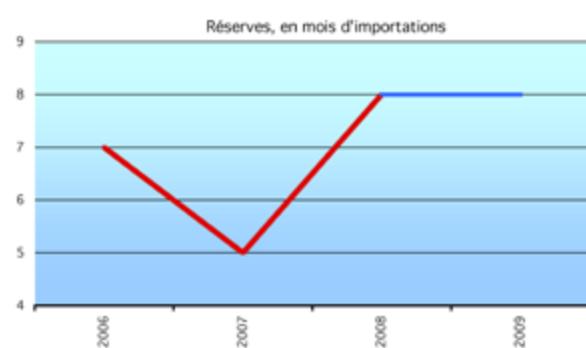
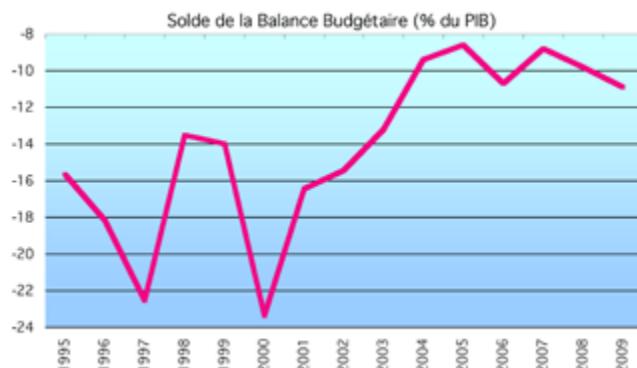
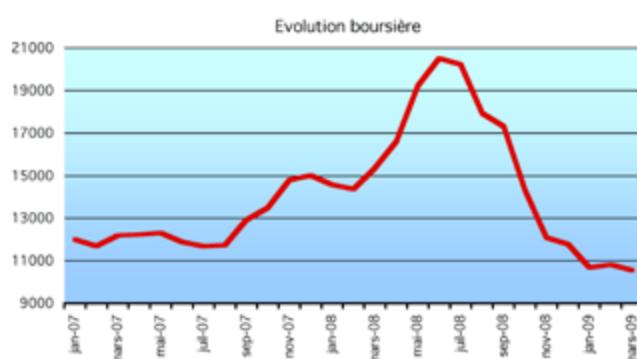
prix du baril (déficit de 40,4% du PIB en 2008). De fait, ce déficit devrait diminuer en 2009 en raison de la baisse globale des prix du pétrole.

✓ Les premiers chiffres pour le secteur du tourisme indiquent une solidité relative face à la crise et une augmentation de plus de 50% du nombre de touristes au premier trimestre 2009 par rapport au même trimestre en 2008. Les estimations pour le secteur des voyages au Liban tablent sur 2,5 milliards de \$ en 2009 ce qui équivaut à 9,3% du PIB.

✓ Les envois de fonds des travailleurs vivant à l'étranger, source principale du pays en devises étrangères (dépassant les revenus du tourisme et les IDE), ont connu une croissance moyenne de plus de 20% au cours des dernières années. Le ralentissement mondial devrait affecter négativement les envois bruts et nets d'un taux allant jusqu'à -12% (2,4% du PIB) et -25% (3% du PIB) respectivement en 2009.

✓ Les IDE, deuxième source en devises du pays, ont diminué de 21% en 2008, ce qui reste limité par rapport à de nombreux autres pays de la région méditerranéenne qui ont enregistré une baisse plus marquée. La solidité des investissements de moyen et long terme peut s'expliquer par des projets en cours qui représentent un total de 25 milliards de dollars.

✓ Le défi majeur pour le pays reste de rééquilibrer son déficit budgétaire : celui ci a été un des plus élevés dans la région en 2008 (près de 9,8%) suite à la hausse des dépenses provoquée par le coût de la reconstruction. Il est estimé avoisiner les 10,9% du PIB en 2009.



✓ L'inflation est à 5,5% mais reste bien contrôlée par rapport à une grande partie des PM. Les prix des biens alimentaires sont en baisse ce qui devrait accroître la confiance des consommateurs en 2009.

✓ La stabilité financière est maintenue, la Banque du Liban continue à accumuler des réserves et les dépôts auprès des banques restent relativement stables.

✓ Le pays doit se diversifier davantage à travers l'introduction de nouveaux secteurs, qui profitent des ressources humaines hautement qualifiées, et en créant des emplois attrayants qui encouragent les travailleurs qualifiés à rester au Liban et à participer à son développement.

✓ La pauvreté est un problème sérieux au Liban, avec au moins 5% de la population vivant dans une pauvreté extrême et un quart sous le seuil de pauvreté. Les systèmes de protection sociale couvrent seulement la moitié de la population.

1. Le choc : Des tensions politiques et la crise internationale ralentissent l'économie qui devrait cependant rebondir rapidement

L'effet économique de la crise internationale sur le Liban sera parmi les plus modérés dans la région. Cependant, les tensions politiques liées aux élections et différends de pouvoir risquent d'avoir un tout autre impact sur la solidité de l'économie et sur les relations du pays avec ses voisins et le reste du monde. L'établissement d'un dialogue interlibanais stable et durable est crucial pour une écono-

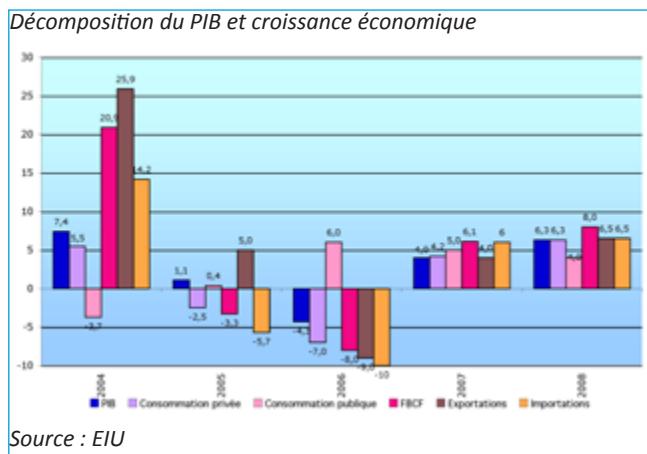
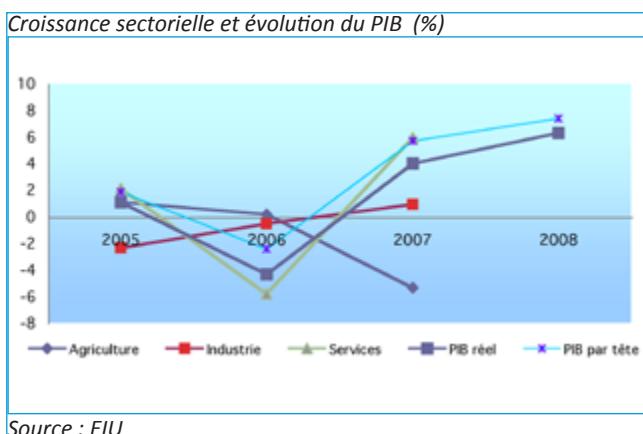
mie dont les principaux secteurs dépendent de son ouverture et libéralisation, notamment le secteur financier, le tourisme et le commerce des services.

1.1. La croissance économique atteint son plus haut niveau depuis 2005 mais un ralentissement est en vue

Le Liban a une longue histoire de tensions politiques et de guerres qui a causé de grandes fluctuations dans son développement économique. Au début des années 90, l'économie était en récupération après de longues années de guerre, et au début des années 2000, la croissance économique moyenne a atteint un taux de 5-6%. La guerre en 2006 a à nouveau freiné le développement de l'économie, puis les conflits de pouvoir politique ont persisté. L'économie a rapidement rebondi en 2007 et a démontré en 2008 une grande capacité de résistance à la crise pour atteindre un taux de croissance record de 6,3%.

La crise économique vient donc constituer un défi supplémentaire pour le pays. L'impact de la crise affectera les principaux secteurs de l'économie : le tourisme, l'immobilier, la construction et le secteur financier. Le taux de croissance du PIB est largement affecté pour revenir à 2,4% en 2009.

L'agriculture contribue à environ 6,5% du PIB et emploie aux alentours de 15% de la population active dans la récolte de blé, de végétaux et du tabac. La principale activité industrielle est la



construction. Toutefois, l'économie est guidée par le développement du secteur des services, notamment financiers et de tourisme. Ce dernier représente plus des deux tiers du PIB libanais. Le secteur financier en particulier constitue l'outil le plus important du pays. Malgré ses imperfections, il a réussi à maintenir la croissance de l'économie même pendant les temps de trouble. La Banque centrale a maintenu son soutien au secteur bancaire et au gouvernement avec les liquidités et les services nécessaires. De plus, une raison majeure de cette « résilience » est le fort degré de résistance de la société civile et sa détermination à mener le pays vers un horizon stable et durable.

Suite au conflit, le gouvernement a mis en place un plan de stabilisation de l'économie. En 2006, toutes les composantes du PIB, sauf la consommation publique, étaient en fort recul. Depuis, le pays a connu une reprise de l'activité soutenue essentiellement par l'investissement, les échanges commerciaux et la consommation.

La consommation privée a augmenté en termes réels de 6,3% en 2008. Elle doit être préservée comme moteur de croissance à travers des mesures d'investissement qui pourront fournir la con-

fiance nécessaire aux consommateurs et aux banques pour éviter une baisse des crédits.

1.2. Impact sur la Balance des Paiements

Les exportations libanaises de marchandises ont augmenté de 23,5% en 2008, malgré le ralentissement mondial. Les pays du Golfe sont les principaux importateurs de produits libanais (avec une part de 24% des exportations libanaises en 2007). En outre, en avril 2006 l'accord d'association avec l'Union européenne est entré en vigueur. Cela explique en partie l'augmentation des exportations qui contribue fortement à la croissance du PIB. Par ailleurs, une tendance similaire est observable du côté des importations.

En 2009, les exportations totales ont continué leur augmentation pendant les deux premiers mois (tableau 1), avec une croissance annuelle de 44,7%, signe de la résistance de ce canal de transmission au choc économique (source Banque centrale du Liban). Depuis, l'évolution est plus erratique, avec une baisse de 10 puis 17% en mars et avril (en glissement annuel), avant d'augmenter de nouveau en mai de 10% par rapport à mai 2008. En raison de sa forte dépendance aux importations de pétrole et de la hausse des prix internationaux, la facture

Tableau 1. Indicateurs de performance externe de l'économie Libanaise par trimestres

		Q1-08	Q2-08	Q3-08	Q4-08	Janv-09	Fev-09	Mars-09	Avr-09
<i>Exportations Totales</i>	(m. US\$)	874,49	871,53	897,06	835,24	281	449	272	231
<i>Exportations Totales</i>	<i>Variation annuelle</i>	40,55%	26,30%	26,02%	5,42%	7%	45%	-10%	-17%
<i>Importations Totales</i>	(m. US\$)	3497,79	3816,61	4529,64	4292,63	1067	1035	1138	1797
<i>Importations Totales</i>	<i>Variation annuelle</i>	29,49%	37,94%	49,20%	29,63%	-4%	-15%	-3%	37%
<i>Flux de Passagers*</i>	<i>Variation annuelle</i>	6,44%	17,23%	29,64%	24,32%	11,27%	37,71%		
<i>Envos de Fonds des expatriés</i>	(m. US\$)	687,4	749,1	472,7					
<i>Envos de Fonds des expatriés</i>	<i>Variation annuelle</i>				-34,91%				

Source: Central Bank of Lebanon, * Flux de passagers arrivant à l'Aéroport International de Beirut

des importations du Liban représente presque la moitié du PIB en 2008. Par conséquent, le Liban a vu sa balance commerciale se détériorer avec un déficit de 40,4% du PIB, le plus élevé depuis 1996. Néanmoins, en 2009, ce déficit devrait diminuer avec la baisse des prix des importations (du pétrole en particulier).

Les recettes du tourisme représentent une des sources principales du pays en devises et un moteur de croissance. Depuis le début des années 90, le Liban attire des touristes à travers le monde. Le pays est devenu récemment une des principales destinations de touristes arabes en particulier pour ceux des pays du Golfe (Arabie Saoudite et les Emirats Arabes Unis).

Les premières indications montrent une augmentation de plus de 50% du nombre de touristes au premier trimestre 2009 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Certains chiffres nationaux montrent que le nombre de touristes arabes a doublé (il représente 45,8% des arrivées totales), tandis que le nombre de touristes d'autres nationalités a diminué (de 24,5% pour les touristes de l'UE et de 9,8% pour les touristes américains, la plupart faisant partie de la Diaspora libanaise vivant à l'étranger). Il est intéressant de noter que le coût moyen des chambres d'hôtels a augmenté de presque 50% (augmentation la plus marquée dans la région), conséquence de la demande élevée dans le secteur, en particulier du côté des touristes du Golfe qui généralement dépensent plus. Les estimations pour le secteur des voyages et du commerce au Liban tablent sur un chiffre de 2,5 milliards de \$ en 2009, ce qui équivaut à 9,3% du PIB [1].

Les envois de fonds des travailleurs expatriés quant à eux, représentent un flux financier dépassant ceux du tourisme et des IDE. Ils sont une source considérable de revenus pour de nombreux ménages, avec un grand nombre d'émigrants libanais qui envoient de l'aide à leurs familles. Malgré quelques difficultés à obtenir des chiffres exacts pour les envois de fonds, il est clair qu'ils représentent

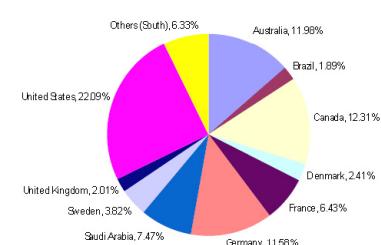
plus de 20% du PIB au minimum (selon l'EIU 23,5% du PIB en 2007 et 21,6% en 2008). Le ralentissement mondial devrait affecter négativement les envois nets d'un taux allant jusqu'à -25% (soit 3% du PIB) en 2009 (FMI, article IV, consultation d'avril 2009). Ces prévisions sont confirmées par les chiffres au début des deux premiers mois de 2009 qui indiquent que les envois ont été réduits d'un tiers (-34,9%, cf. tableau 1).

La moitié des envois de fonds provient des États-Unis, du Canada et de l'Australie. Les envois de la part des pays du Golfe et des pays africains sont également élevés, l'Arabie Saoudite représentant une part de 7%. Une grande partie des envois est destinée à financer la reconstruction du pays suite au conflit. Il est clair que ces envois ont aidé le gouvernement à éviter une crise de la balance des paiements. Au niveau microéconomique, les envois sont principalement utilisés dans la consommation et une très faible partie est utilisée dans l'investissement et l'épargne. Les envois de fonds ont financé quelques petits projets de développement dans le pays, mais uniquement sur une base ad hoc.

La balance des services a finalement été positive en 2008, grâce donc aux recettes du tourisme qui a résisté à la crise. Malgré cet excédent et celui des flux d'envois de fonds, le déficit du compte courant s'est élargi en 2008 (10,9% du PIB), le déficit de la balance des biens restant trop volumineux. En 2009 la réduction du déficit commercial devrait

Origine des transferts envoyés au Liban

Figure 1 Origin of remittances sent to Lebanon



Source: Ratha & Shaw, 2007

Note: countries with share lower than 1% were disregarded, the percentages thus do not add up to 100%

Source: Ratha and Shaw (2007)

Note : Les pays avec une part inférieure à 1% ont été exclus, ainsi la somme des parts n'est pas égale à 100%

compenser l'impact de la baisse des services et des envois de fonds, avec une réduction du déficit du compte courant à 7,8% du PIB.

1.3. Impact sur les IDE

Le Liban a traditionnellement été ouvert envers la présence d'investissements étrangers. Le « Investment Development Authority of Lebanon » (IDAL) a été mis en place pour accorder aux investisseurs étrangers les licences nécessaires à la poursuite de nouvelles opportunités d'investissement et pour leur offrir des exonérations fiscales et autres incitations financières qui ont fait du Liban une destination de premier choix pour les investisseurs. En 2007, les IDE ont atteint 2,9 milliards de \$ augmentant d'environ 4% en dépit de la guerre en 2006. Puis, en 2008 les IDE ont diminué d'environ 21% (Banque centrale du Liban), baisse significative mais pas aussi marquée que dans de nombreux autres pays de la région méditerranéenne.

Les revenus du pétrole en provenance des partenaires arabes ont été massivement investis dans la construction, contribuant à ce que le Liban devienne la 4e destination en investissements arabes. Une détérioration potentielle des ressources d'investissement des pays du Golfe pourrait donc être nuisible aux investissements au Liban. Cependant, selon la Banque Centrale du Liban, si les investissements de portefeuille devraient diminuer considérablement (de 41%), les IDE connaîtraient une baisse plus modérée (de 15%). Une telle résistance s'explique par la présence de plusieurs projets en cours que la crise ne remet pas en question et qui se chiffrent à un total de 25 milliards de dollars. Notons que l'IDAL est également en train de mettre en place le « Investor Support and Information Center » (ISIC) dans le but d'offrir des informations d'investissement aux investisseurs potentiels.

2. La réaction de l'économie pour surmonter la crise en 2009

La priorité pour l'économie libanaise reste avant tout l'instauration d'un dialogue interne stable,

mettant un terme aux divisions, ce qui ne place pas encore la gestion économique de la crise au premier plan de l'agenda. Mais, il sera impératif après l'acquisition d'une stabilité politique que l'économie restaure son équilibre macroéconomique, nécessaire pour l'efficacité de toute autre réforme économique ou sociale.

2.1. Position budgétaire et dettes publiques

La guerre en 2006 a creusé le déficit budgétaire libanais qui était déjà important. Le gouvernement s'est retrouvé forcé à faire un emprunt auprès de la Banque Centrale du Liban, conduisant la politique monétaire à devenir expansionniste. Le Liban est devenu le pays à revenu moyen le plus endetté du monde et malgré un afflux de devises étrangères le déficit budgétaire reste encore élevé à 10,6% du PIB en 2008 [3]. La politique budgétaire s'est caractérisé en 2008 par :

- ✓ Une hausse des revenus du gouvernement liée à la fois à une reprise de l'activité économique post-conflit et à des flux d'aide internationale. Les impôts représentent la majorité des recettes qui ont augmenté d'environ 21% par rapport à 2007.
- ✓ Une hausse des dépenses du gouvernement du fait du coût croissant du service de la dette publique et des coûts de la reconstruction en cours. La croissance des recettes dépasse celle des dépenses ce qui, à première vue, pourrait être interprété comme un signe positif vers un budget moins déséquilibré. Les dépenses mensuelles au premier trimestre 2009 ont augmenté d'environ 18% en glissement annuel mais plus lentement que les recettes ce qui pourrait permettre d'éviter, du moins pour l'instant, une détérioration massive des perspectives budgétaires en 2009 (déficit de 10,9% du PIB selon EIU).
- ✓ Il est certain qu'avec la crise, le gouvernement ne pourra pas continuer à lever des fonds pour financer ce déficit tout en accroissant le service de la dette. Le déficit de confiance et le peu d'anticipations favorables qui pèsent actuellement sur le Liban ne peut le permettre en l'état

actuel. C'est donc le dialogue politique interne et le soutien international via l'aide qui seront les principaux facteurs pour retourner vers une situation plus équilibrée à court terme.

Une stabilisation de long terme va également demander de remédier à plusieurs problèmes structurels. Cela peut se faire à travers la diversification des activités de l'économie en particulier avec le développement du secteur industriel et de l'agriculture pour générer davantage de revenus. Une augmentation des impôts n'est pas envisageable, tant en raison du ralentissement mondial que de la situation sociale de la population, mais une révision du système d'imposition visant une meilleure efficacité destinée à augmenter les recettes doit être envisagée.

Enfin, la dette publique est maintenant à un niveau record atteignant en 2007 environ 170% du PIB. Si elle a légèrement diminué en 2008, la ponction du service de la dette se monte environ à 45% des dépenses d'état. Une cause majeure de ces niveaux s'explique par les moyens inefficaces et onéreux qui ont été mis en place dans la gestion des systèmes monétaires et financiers (voir ci-dessous). La diminution du service de la dette peut dépendre en partie de l'efficacité des réformes de politique monétaire.

Dette publique et service de la dette

La dette intérieure entre Jan-Fev08 et Jan-Fev09 a augmenté de 27,3% pour atteindre 611,4 milliards de LL, tandis que la dette étrangère représentait 186,6 milliards de LL au cours des deux premiers mois 2009 ce qui représente une diminution de 14,7% sur un an. En outre, les paiements de dette de l'Etat ont augmenté de 14% sur la même période pour un total de 798 milliards de LL, cette augmentation s'explique par l'expansion du stock de la dette (34,026 milliards de \$ US en 2008, une hausse de 7,7% par rapport à l'année précédente). Entre-temps, le ratio des paiements du service de la dette a atteint 19,7% des recettes d'exportation commerciales du Liban, par rapport à 17,5% l'année précédente.

2.2. Politique Monétaire et inflation

Les secteurs bancaires et financiers ont une longue tradition de libéralisation par rapport aux autres économies de la région. Les secteurs dépendent presque entièrement de l'évolution des marchés internationaux et sont donc exposés aux chocs externes et aux retombées de la crise.

Le système monétaire a recours à deux devises simultanément (la livre libanaise et le dollar américain) avec un ancrage fixe de la livre au dollar. La Banque centrale, étant le plus grand titulaire de dettes étrangères, défend cet encrage en utilisant son influence sur les taux d'intérêt. Ce système entraîne en fait une gestion rigide de l'économie et a conduit à l'augmentation massive de la dette publique à travers un taux d'intérêt trop élevé sur les titres libanais malgré une inflation réduite.

Par ailleurs, la Banque centrale du Liban poursuit une politique de ciblage de l'inflation

Tableau 2. Transactions Budgétaires en 2007-2008 (millions de LL)

Transactions Budgétaires	Jan-Dec 2007	Jan-Dec 2008	Variation en %	Jan-Mars 2008	Jan-Mars 2009	Variation en %
Recettes	8 093 626	9 794 988	21,02%	2 927 848	3 990 534	36,30%
Impôts	5 582 892	7 182 442	28,65%	2 077 909	2 824 452	35,93%
Hors-Impôts	2 510 734	2 612 546	4,06%	849 939	1 166 082	37,20%
Dépenses	10 070 580	11 034 010	9,57%	3 504 634	4 131 652	17,89%
Générales	5 130 429	5 729 580	11,68%	1 645 054	2 059 881	25,22%
Paiement d'intérêts	4 694 552	4 957 351	5,60%	1 673 985	2 028 749	21,19%
 Dette externe et remboursements principaux	245 599	347 079	41,32%	185 595	43 022	-76,82%

Source : Lebanese Ministry of Finance

tion comme un de ses principaux objectifs. L'inflation en 2008 a atteint 5,5%, en baisse par rapport aux 9,3% enregistrés en 2007. En raison de la récession et de la chute des prix l'inflation devrait encore baisser à 2,8% en 2009. Néanmoins, les taux d'intérêt sont restés relativement élevés, malgré la tendance mondiale de réductions de taux. Ils devraient se maintenir étant donné le climat d'instabilité politique qui marque jusqu'ici 2009.

Mais, il n'y a guère de solution simple au problème. Une dévaluation éventuelle de la livre Libanaise, due à l'adoption d'un taux de change plus flexible, aurait en effet des répercussions catastrophique spour la dette publique car la moitié de cette dernière est libellée en dollars.

Il va donc s'agir en fait de combiner un ensemble de politiques budgétaires et monétaires prudentes, la surveillance du système financier, une planification d'urgence pro-active et une reprise de l'agenda de réformes de Paris III pour permettre de desserrer l'étau actuel.

2.3. Chômage

Comme dans la plupart des pays de la Méditerranée, la majorité des pauvres provient du secteur informel où les conditions de travail sont difficilement supportables (en termes de sécurité, salaire et d'heures travaillées). Le chômage au Liban était environ de 11,5% en 2001 (et de 12,5% en 2006) ce qui place le pays parmi les plus touchés dans la région.

Tableau 3. Tendances du chômage par age et sexe (2001)

Age/Sexe	Hommes	Femmes	Total
15-24	19,3	30,4	22,6
25-34	8,9	18,7	11,9
35-49	5,4	9,7	6,3
50-64	6	5,7	5,9
65+	3,6	3,8	3,6
<i>Total</i>	<i>9,3</i>	<i>18,2</i>	<i>11,5</i>

Source: Kasparian, C. (2003), "L'entrée des Jeunes Libanais dans la Vie Active et l'Emigration", Presse de l'Université Saint-Joseph.

Il est clair que les femmes sont celles qui ont le plus de difficultés à obtenir un emploi puisqu'elles sont confrontés à un taux de chômage de 18,2%, environ deux fois plus que chez les hommes (9,3% en 2001). En outre, la situation des plus jeunes est alarmante : en 2001, le taux de chômage pour le groupe des 15-24 ans était de 22%, avec 30% des jeunes femmes sans travail (contre 19% pour les hommes).

En outre, le pays doit traiter un afflux massif d'immigrants étrangers (estimés à 1,4 millions) qui travaillent (officiellement ou officieusement) en majorité dans le secteur de la construction (39%) suivi de l'agriculture et l'emploi saisonnier (33%), dans des travaux municipaux et d'assainissement (20%), dans les services (8%) et l'industrie (2%). Ces immigrés sont enclins à accepter des salaires qui sont bien inférieurs à ceux perçus par les ressortissants libanais pour du travail peu qualifié. Dans le même temps, les ressortissants libanais qualifiés migrent vers des économies plus développées avec des emplois qui correspondent à leur demande, n'arrivant pas à trouver de postes à la mesure de leurs compétences au sein de l'économie locale. De ce point de vue, il est clair que la relation entre éducation et emploi doit être repensée, pour permettre une meilleure convergence de l'offre et de la demande de travail et d'éviter une érosion du capital humain libanais.

Plusieurs aspects de la législation du travail doivent également faire l'objet de profondes modifications afin de l'adapter à l'époque actuelle, en particulier les questions de contrat de travail, de travail temporaire ou encore de licenciements. En outre, l'Office national de l'emploi (ONE) devrait être rétabli et recevoir des fonds nécessaires pour apporter des services efficaces pour la recherche d'emploi.

2.4. Développement des PMI-PME et de l'agriculture pour augmenter la productivité et l'emploi

Pour traiter la question du chômage de manière efficace le Liban doit aussi améliorer sa compétitivité

industrielle. Le niveau d'investissement relativement bas, l'absence d'une infrastructure technologiquement avancée et des coûts d'intrants élevés

Fuite des cerveaux VS envois de fonds: Quel avenir?

L'émigration du Liban est un phénomène historique qui a ses racines au XIXe siècle, en raison de pressions dans le pays d'origine et la recherche d'une meilleure vie ailleurs. Les migrants récents du Liban comportent des ingénieurs, des hommes d'affaires, des banquiers, des médecins ainsi que des artisans et de la main-d'œuvre qualifiée. Depuis 1990, la plupart des migrants sont des jeunes éduqués qui n'ont pas trouvé d'emplois correspondant à leurs études. Les migrants libanais sont répartis à travers les pays de l'OCDE, le Golfe et même les pays africains.

La diaspora libanaise est bien établie. Par conséquent, elle est capable d'envoyer des montants réguliers et croissants vers le Liban. Cela confirme le fait que les libanais maintiennent des liens avec leur pays d'origine et se sont engagés à aider leurs familles. Des flux très importants d'envois de fonds ont été injectés dans l'économie après la guerre de 1990 pour aider à reconstruire le pays. Les familles (22% des revenus des ménages libanais proviennent des envois de fonds et 88% de l'épargne) et le gouvernement dépendent fortement de ce flux de trésorerie pour rebâtir le pays. En outre, 85% des fonds de la reconstruction « post-conflit » (provenant d'envois de fonds ou d'aide étrangère) ont été utilisés pour des projets d'infrastructures (routes, électricité, eau...etc.). En plus d'aider le pays dans sa reconstruction, les envois de fonds sont aussi la principale source en devises (supérieure aux IDE et au tourisme) et ont largement contribué à éviter une crise de la balance des paiements. Malgré ce flux de liquidités très important, le gouvernement n'a pas d'approche systématique et n'a pas su créer des canaux pour en optimiser l'usage. En même temps, du côté des ménages, la majorité des envois de fonds est utilisée pour la consommation et très peu pour la création d'entreprises génératrices d'emplois.

Ainsi, à un moment de l'histoire du pays, les envois de fonds ont été un élément clé pour la reconstruction et le développement. Aujourd'hui, le pays entre dans une nouvelle phase de développement et, afin de diversifier son économie, va devoir se reposer sur sa force de travail jeune et qualifiée. Un retour des expatriés est difficile et le pays a encore largement besoin des envois de fonds injectés dans l'économie. Mais, l'objectif qu'il doit se fixer est d'éviter la fuite de cerveaux de la jeune génération, ce qui suppose de créer des emplois adéquats et attractifs susceptibles de les encourager à rester dans le pays. Il y a peu de doute que cela génère à terme une croissance plus durable et une augmentation de bien-être supérieure à celle obtenue à travers les envois de fonds.

(notamment en télécommunications et énergie) constituent des obstacles au développement du secteur privé et, par conséquent, au déploiement d'un cadre équilibré de l'emploi entre secteurs public et privé. La compétitivité est très limitée et les Entreprises Informelles Micro (IME) représentent environ 40% des emplois non agricoles [4]. En outre, 80% à 90% de la structure industrielle est concentrée dans 6 secteurs (alimentation et boissons, métallurgie, produits minéraux non métalliques, ameublement et autres produits manufacturiers, habillement, bois).

Afin de profiter de ses ressources humaines hautement qualifiées le pays doit créer des emplois attractifs et encourager les libanais à rester dans le pays pour participer à son développement et créer beaucoup plus de richesses que celles créées par les envois de fonds. Le Liban a donc besoin de développer davantage son réseau de PMI-PME pour générer des emplois, pour créer de la valeur ajoutée et aller au-delà de l'autosuffisance en grandissant et en bénéficiant d'économies d'échelle. C'est ainsi que lors du Troisième Forum Inter-Libanais sur « La compétitivité des entreprises et la concurrence » coordonné par le réseau FEMISE, plusieurs orientations pour le développement du tissu industriel ont été recommandées, parmi lesquelles [5] :

- ✓ Le besoin de prendre en compte les contraintes subies par les petites et moyennes entreprises lors de l'élaboration des politiques macroéconomiques. Les accords commerciaux internationaux, les mécanismes de défense commerciale, les désarmements tarifaires et la structure de la fiscalité sont des éléments importants et leurs effets négatifs doivent être une source de préoccupations constante pour les partis politiques.
- ✓ L'amélioration de l'environnement des affaires afin de réduire les coûts de transaction et restreindre la corruption. Atteindre cet objectif passe par l'indépendance du secteur judiciaire et l'application des lois, l'amélioration du code de commerce et le renfort de la pratique de la médiation. En outre, la transparence des

comptes et la généralisation des standards d'audit interne selon les règles internationales s'avèrent indispensables pour favoriser la croissance des PME.

- ✓ Le développement des infrastructures du pays qui est une condition nécessaire à l'évolution des entreprises, notamment dans les secteurs d'électricité, des transports, des TIC et d'accès à l'eau.

Ces pré-requis constituent un premier pas vers l'amélioration de la compétitivité des entreprises avant d'entreprendre des mesures plus spécifiques qui concernent notamment la formalisation des entreprises non répertoriées (enregistrement, entrée progressive dans le droit commun), l'accès au financement (favoriser l'émergence de fonds d'investissement dédiés), l'accès aux marchés (centre de promotion des exportations, missions à l'étranger) et la mise en place d'une politique d'innovation (développement de pôles de compétitivité, zones industrielles).

Concernant maintenant le secteur de l'agriculture, ce dernier fonctionne en deçà de son potentiel. Selon les participants au Quatrième Forum Inter-Libanais sur « L'Agriculture » coordonné par le FEMISE, les exploitants sont confrontés à un grand nombre d'obstacles, dont les principaux sont les problèmes liés aux canaux de distribution, la non activation de mesures de défense commerciale et de sauvegarde, les difficultés d'accès aux financements et aux marchés extérieurs, le problème spécifique du foncier, le soutien limité des pouvoirs publics et l'absence ou l'inefficacité institutionnelle. Le développement du potentiel agricole va reposer, selon les participants sur l'adoption d'une nouvelle stratégie, appuyée par une forte volonté politique collective qui s'appuie sur deux piliers :

- ✓ Le premier est un modèle économique qui implique une amélioration durable des activités agricoles pour les rendre rentables et compétitives.
- ✓ Le second est la compatibilité entre cette recherche de rentabilité et l'attention qui doit

être portée aux équilibres sociaux, aux préoccupations de santé des consommateurs, à l'environnement et à la gestion de ressources en eau limitées.

Pour garantir la compétitivité du secteur tout en préservant les équilibres sociaux et environnementaux, les principales mesures devraient :

- ✓ traiter les problèmes fonciers en clarifiant les titres de propriété, en trouvant une solution adéquate au problème du morcellement des terres, en changeant les conditions de fermages et en différenciant terres constructibles et agricoles,
- ✓ mieux encadrer la politique de subventions avec des conditions d'attributions claires, transparentes et transmises aux exploitants,
- ✓ développer toute sorte d'incitations pour la mise en place de projets agricoles,
- ✓ appliquer des mesures de défense commerciale pour éviter la concurrence déloyale envers les producteurs libanais notamment dans le cadre d'accords régionaux et bilatéraux qui ont été signés,
- ✓ mettre en place des procédures d'assurance contre les aléas naturels afin de réduire les pertes associées aux intempéries.

Hormis la nécessité d'établir des règles de marché le secteur aurait sans doute besoin d'un accès étendu au crédit, d'une meilleure gestion de l'eau, d'une meilleure politique de marketing sans oublier le développement nécessaire des institutions agricoles pour soutenir les exploitants [6].

2.5. Plus d'IDE sont nécessaires pour accompagner l'aide internationale nécessaire pour la reconstruction.

Face à une dette gigantesque (environ 170% du PIB en 2007) et une infrastructure qui souffre des guerres précédentes, le Liban a eu besoin de la communauté internationale pour un plan de reconstruction et de réformes. Le Liban avait déjà

reçu 2,4 milliards de dollars (Paris II) en soutien financier direct ajouté aux contributions des secteurs bancaires.

Outre les avantages directs de cette aide à l'économie, comme la soutenabilité de la dette publique et la réduction immédiate de ses frais, elle a également contribué à remonter quelque peu la confiance extérieure de la part des systèmes financiers. Après le conflit de 2006, le coût direct de la reconstruction a été estimé à 2,8 milliards de dollars. Par ailleurs, le coût indirect en perte du PIB a été évalué à 2,2 milliards de dollars [7].

Actuellement donc, le gouvernement libanais ne manque pas de ressources financières et a une base de soutien financier pour mettre en œuvre son programme économique. Mais, afin de restaurer une certaine confiance des opérateurs privés et de générer des anticipations à nouveau favorables, l'économie doit attirer davantage d'IDE et améliorer l'environnement des affaires. Le contexte avant le conflit de 2006 avait en effet su attirer des IDE au cours des années précédentes comme le démontre l'augmentation de 170% des apports d'IDE par habitant dans la période 2000-2007 (COMTRADE), le ratio par habitant le plus élevé des PM hors Israël.

Néanmoins, le Liban pourrait faire face à une stagnation des investissements dans des secteurs stratégiques. Des projets étaient en cours pour l'ouverture des secteurs de l'énergie et les télécommunications, mais la récession mondiale a mis en attente la procédure d'appel d'offres pour l'acquisition d'une nouvelle licence par des investisseurs étrangers potentiels dans le domaine des télécommunications et l'obtention de parts dans EDL (Électricité du Liban). Ce dernier secteur en particulier est à la fois très peu efficient et d'un coût public trop important. Ces retards sont dommageables à la fois du point de vue des finances publiques, partant du principe que les recettes de ces ventes seraient affectées à la réduction de la dette publique, mais également en ce que ces infrastructures de base déficientes gênent la compétitivité des entreprises libanaises.

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Les dernières décennies n'ont guère épargné le peuple libanais. Et même s'il fait preuve de résilience qui force l'admiration, la situation sociale globale est préoccupante, une proportion importante de la population s'est retrouvée dans la pauvreté.

Tableau 4. Liban: Aide obtenue à Paris III (en millions de \$)

<i>Parmi lesquels : Nouveaux Prêts et Concessions au gouvernement</i>								
	Engagements			Oct-Dec 08				
	Total engagements 1/	Total	Support budgétaire	Jan 07 - Sep 08 reçus		Prog. EPCA	Reçus	Proj. 09
				08 reçus	Prog. EPCA			
Total	7565	5018	2327	933	172	20	685	1639
Multilatéral	3978	2213	835	161	107	20	320	500
Bilatéral	3587	2805	1492	773	65	0	366	1138
<i>Article de mémorandum :</i>								
Autres prêts et concessions 2/	428	93	70	268	766

Source: Estimations des Autorités Libanaises et du Fonds

1/ Engagements d'aide à travers le gouvernement, le secteur privé, des organisations des Nations Unies et de la société civile.

2/ Non-liés à Paris III : aide liée à la reconstruction du pays après la guerre en 2006 avec Israël, reconstruction des zones autour du camp de réfugiés de Nahr El-Bared, et autres projets variés de prêts et concessions.

La mesure de la pauvreté au Liban est difficile en raison du manque ou de la faible qualité des données. Le gouvernement mène actuellement une enquête sur les revenus et les dépenses des ménages et a lancé un plan national de réduction de la pauvreté. Selon le Progress Report de la CE (05/08), 5% de la population vit dans l'extrême pauvreté et un quart des libanais vivent en dessous du seuil de pauvreté. Dans le rapport 2008 sur le développement humain, le Liban est classé par les Nations-Unies 78ème sur 179 pays avec un Indice de développement humain de 0,796.

En 2004, le pourcentage de ménages défavorisés sur les ménages totaux était déjà considérable. Trois catégories spécifiques de la population semblent avoir besoin d'assistance immédiate : les personnes âgées, les chefs de famille veufs et les femmes chefs de famille.

Après la guerre en 2006, les conditions sociales se sont naturellement détériorées et le Liban a cherché de l'aide à la reconstruction et de l'aide sociale. Une première étape a été franchie à la Conférence de Stockholm où une version préliminaire d'un programme de reconstruction a été présentée, ce dernier bénéficiant de plus de 940 millions de dollars pour le Liban. L'objectif du programme était orienté vers les besoins immédiats de la population libanaise et vers le soutien du gouvernement dans son processus de reconstruction [9].

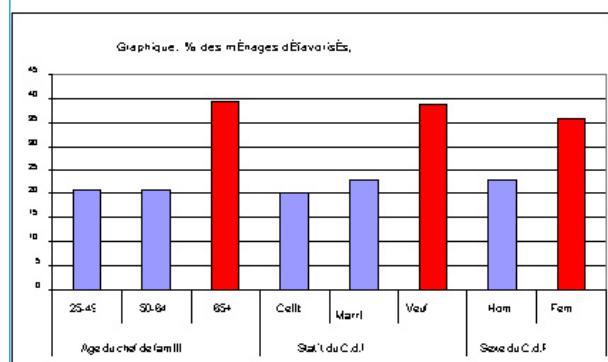
Un programme de réformes socio-économiques a été lancé ensuite en janvier 2007 à la conférence des donateurs « Paris III » avec pour objectif « d'augmenter la croissance potentielle du Liban et de baisser le stock de la dette publique à un niveau soutenable » [7]. Le maintien de la stabilité sociale et économique est l'un des principaux piliers du plan, qui passe par le développement de filets de sécurité sociale qui ciblent efficacement les personnes en besoin. Cependant, la mise en place de ces programmes nécessite d'abord que le contexte politique se stabilise.

Dans le domaine de l'aide aux bas revenus, la coopération Liban-UE a été fructueuse (fonds social et économique pour le développement de 25 milliards d'euros) avec comme objectif d'améliorer les conditions sociales et économiques des groupes à bas revenus à travers le développement économique local et la création d'emplois (par l'intermédiaire du micro-crédit).

Un certain nombre de projets ont été entrepris pour améliorer la condition de vie des ménages vivant dans les territoires où les hostilités ont eu lieu. Un tel projet a été initié par INTERSOS et l'UNICEF qui ont mis en place deux « Child Friendly Spaces » (CFS) couvrant les écoles de la Caza de Tyr et de Nabatiye et qui offrent une approche communautaire et participative à travers la création de comités de jeunes visant à rendre la gestion de la CFS durable. La CFS fournit un soutien psychologique aux enfants mais aussi aux jeunes femmes à travers diverses activités récréatives et contribue à la promotion de mesures d'hygiène et de sensibilisation des risques liés à la présence de mines.

Comme l'ont souligné les participants au Deuxième Forum Inter-Libanais sur « Les Politiques Sociales au Liban » coordonné par le FEMISE, le pays a besoin d'un modèle de protection sociale généralisée, d'une approche « intégrée » qui permettrait de s'attaquer aux racines du problème social de façon plus efficace qu'un régime « compensatoire » temporaire.

Pourcentage des ménages défavorisés, 2004



Source: Amal Karaki, Ramzi Naaman and Mahasin Rahhal (2007) [8].

Dans cette optique, les stratégies de protection sociale du pays devraient avant tout :

- ✓ se focaliser sur les tranches les plus pauvres de la population,
- ✓ respecter le budget du pays qui ne l'oublions pas est largement déficitaire,
- ✓ être accompagnées d'institutions appropriées pour leur coordination et application.

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale

Le système de protection sociale libanais se caractérisait par la portée limitée des allocations sociales. Certains services sociaux ne concernaient qu'une faible partie de la population comme les systèmes de retraite ou les allocations en cas d'accidents du travail. En 2000, 56,6% de la population libanaise n'était pas couverte par un système de sécurité sociale permanent. En outre, le système de retraite a un faible impact. En ce qui concerne les employés, ils bénéficient d'un régime d'indemnité à la fin de leur service (end of service indemnity, EOSI) qui offre un paiement forfaitaire au moment de la retraite. Ce système géré par le National Social Security Fund (NSSF) fonctionne quasiment par capitalisation et ne concerne que 30% de la force de travail.

Le gouvernement fait de nombreux efforts pour améliorer les indicateurs sociaux et promouvoir le développement social en particulier chez les pauvres. En 2007, le gouvernement a entrepris un plan d'action sociale qui vise à : (i) réduire la pauvreté et améliorer la qualité des indicateurs de l'éducation et de santé; (ii) améliorer l'efficacité des dépenses sociales tout en préservant les allocations budgétaires à un niveau approprié et durable ; et (iii) réduire les disparités régionales et assurer une meilleure diffusion des indemnités d'intervention sociale.

Concrètement, le plan s'est traduit par :

- ✓ des transferts d'espèces vers les pauvres (définis sur des critères spécifiques) tels les personnes âgées, handicapées et les femmes chefs de ménages ;

- ✓ de l'alimentation scolaire, des livres et des services de transport fournis aux enfants vivant dans des zones pauvres qui risquent d'abandonner l'éducation de base ;
- ✓ des soins hospitaliers gratuits pour les pauvres.

La part des dépenses sociales dans les dépenses totales (hors service de la dette) a connu une constante augmentation et le pourcentage du total des dépenses sociales sur le PIB a atteint 8% en 2005 tandis qu'il était de 4,8% en 1994 (Y. Nader, 2008).

Jusqu'à présent, le programme a été largement critiqué, principalement à cause du manque d'une stratégie nationale de développement social. Les filets de sécurité existants sont considérés comme faibles et souffrent du manque de ciblage efficace des lieux et groupes en besoin. Ils ne peuvent donc être utilisés comme amortisseurs efficaces aux effets sociaux de la crise. De fait, les données sur la pauvreté et les indicateurs sociaux restent de mauvaise qualité (Amal Karaki, Ramzi Naaman, Maha-sin Rahhal 2007).

3.2. Assurance Maladie

Au Liban, les dépenses de santé s'élèvent à 8,7% du PIB en 2007, dont seulement 43,5% sont des dépenses publiques. Les dépenses totales dépassent en pourcentage la plupart des PM et s'approchent (et dans certains cas dépassent) de celles des pays de l'OCDE. Mais, ce n'est pas le cas de la contribution publique. D'ailleurs, les indicateurs de santé ne semblent pas bénéficier de ces dépenses étant donné qu'ils restent inférieurs à ceux dans d'autres pays à revenu similaire.

Il existe quatre principaux types de financement et programmes de santé au Liban :

- ✓ le gouvernement à travers le ministère de la santé (MOH) et le ministère des affaires sociales (MOSA) avec une part de 30%, qui est plutôt faible par rapport à de nombreux autres pays,
- ✓ la sécurité sociale à travers le Fonds National de sécurité sociale (NSSF), la « Civil Service Co-

- perative » (CSC) et les forces de sécurité. À cet égard, les dépenses de santé du secteur public sont fragmentées à travers ces fonds d'assurance maladie publique et contribuent à des frais administratifs très élevés et couvrent des soins hospitaliers très couteux;
- ✓ les entreprises privées qui, par rapport aux autres pays sont assez bien développées ;
 - ✓ les dépenses « out-of-pocket» des ménages qui, selon les chiffres de l'OMS, atteignent près de 40% des dépenses totales de santé en 2006.

Le secteur privé domine largement la fourniture de services médicaux : le secteur public représente seulement 2% de la fourniture des soins médicaux, alors que le secteur privé en supporte 89% (le reste étant financé par des dons internationaux). L'orientation privée du système de santé favorise les grandes villes et les communautés à revenu élevé au détriment des populations les plus pauvres. Ainsi, les services de santé libanais sont de bonne qualité, mais souffrent d'une fragmentation importante conduisant à des inefficacités et des distorsions. Par ailleurs, la fragmentation financière et la faible régulation du marché privé constituent des difficultés pour une réforme du système de santé.

La répartition inégale des moyens se traduit par un paradoxe : la faible couverture du système de santé (plus de la moitié de la population n'est pas formellement assurée) coexiste avec une offre exécédentaire de services de santé (avec un ratio de 3,6 lits hospitaliers pour 1 000 habitants en 2005). Le système de santé est également caractérisé par une certaine préférence pour l'hospitalisation face aux soins primaires et préventifs. La faiblesse de la prévention et des soins primaires augmente le coût des dépenses de santé et réduit l'efficacité des soins.

En janvier 2007, le Ministère de la santé Libanais (MoH) entreprend une réforme du système de santé selon les principes d'équité, de stabilité financière, d'efficience macro-économique et de qualité. Cette réforme comprend en particulier la

mise en place d'une carte de santé devant permettre une rationalisation des admissions à l'hôpital, le stockage et l'organisation d'informations médicales. 16 000 personnes sont concernées dans un premier temps. Les admissions à l'hôpital seront facilitées par la présentation de la carte de santé et les possibilités de fraude seront réduites. À terme, la carte de santé permettra d'actualiser les dossiers médicaux des patients, d'automatiser les remboursements.

Pour terminer, comme l'ont souligné les participants au Deuxième Forum Inter-Libanais, le système de santé libanais a besoin de réformes qui soient davantage « préventives » au lieu de poursuivre des initiatives « curatives » qui sont aussi plus couteuses. La réforme du secteur passe par une réglementation efficace, le respect des normes de qualité, des prix transparents mais aussi un équilibre entre secteurs public et privé, des initiatives d'investissement dans l'infrastructure et les nouvelles technologies de santé et une offre de services accessible à toute région du pays et à toutes les tranches de la population.

3.3. Programmes de subventions des prix

Les programmes de subventions des prix au Liban sont critiqués car pas assez ciblés et aléatoires. Avec environ 25% de la population vivant sous le seuil de pauvreté, des programmes de subventions ciblées (aliments de base, électricité,...etc..) et des services sociaux (éducation et santé) semblent pourtant nécessaires. Des estimations indiquent que l'inexistence de politiques de ciblage dans la Compagnie d'électricité et dans les filets de protection sociale a également un coût économique qui atteindrait les 100 millions de dollars \$.

Notes :

- 1 : <http://www.ameinfo.com/198386.html>
- 2 : Dilip Ratha and William Shaw (2007), South-South Migration and Remittances, World Bank working paper no102.
- 3 : EIU Country Report, Lebanon

4 : Yasmine Nader (2008), « Integrated Social Policies for Lebanon », Economic Research Forum (ERF), Background Paper for the Second Inter-Lebanese Forum on Economic and Social Development, FEMISE, May.

5 : Augier P. (2008), Troisième Forum Inter-Libanais sur « La compétitivité des entreprises et la concurrence », Background Paper sous la coordination de Pr. Jean-Louis Reiffers (FEMISE), Novembre.

6 : Augier P. et Pierre Blanc (2009), Quatrième Forum Inter-Libanais sur « L'Agriculture », background paper sous la coordination de Pr. Jean-Louis Reiffers (FEMISE), Février.

7 : Lebanese Republic. 2007. “Recovery, reconstruction and reform”. International Conference for support to Lebanon, Paris.

8 : Protecting the Poor and vulnerable in Iraq, Jordan, Lebanon, Syria and West Bank & Gaza: Design and Implementation Issues of Selected Safety Nets and Unemployment Assistance Instruments, Amman, June 4 –7, 2007, Lebanon Country Presentation by Amal Karaki, Ramzi Naaman, Mahasin Rahhal.

9: Speech Stockholm Conference for Lebanon's Early Recovery, 31 August 2006, Jan Eliasson, Minister for Foreign Affairs Carin Jämtin, Minister for International Development Cooperation.

Maroc : Une forte sensibilité à la crise dans un contexte de retour à une croissance significative

Malgré la crise économique mondiale, la croissance est rétablie en 2008 à 5,4% suite au dynamisme de la consommation des ménages, des administrations publiques et de l'investissement (projets d'infrastructures). Le Maroc reste une économie partiellement dynamique et son régime de croissance se fonde en partie sur le secteur des services qui représente la plus grande part du PIB (44% en 2008) et emploie aussi à peu près 45% de la population active. Cependant, le pays reste fortement impliqué dans l'agriculture (15% du PIB et 40% de l'emploi) ce qui lui permet parfois d'assurer une croissance soutenue (de 7,8% en 2006) mais qui le rend aussi très vulnérable en cas de sécheresse (croissance du PIB de 2,2% et 3,2% en 2005 et 2007 respectivement). Ainsi, en dépit des réformes récentes dans l'infrastructure du pays, la croissance peine à créer la dynamique nécessaire pour un véritable décollage.

Le régime de croissance marocain s'oriente progressivement vers la productivité globale des facteurs notamment grâce à une montée des IDE au cours de la dernière décennie liée au lancement de travaux d'infrastructure colossaux. Cependant, tandis que ce modèle permet la pénétration de l'économie de la connaissance dans le pays, il risque aussi de créer une forme de dualisme excessif entre filiales étrangères et firmes domestiques.

La principale limite de ce modèle est qu'il ne favorise pas assez le développement humain. La création d'emplois est certes en progression, le taux de chômage officiel est passé d'une moyenne de 14,4% en 2000-2007 à 9,5% en 2008, mais l'emploi des jeunes est toujours durement touché. Malgré la croissance, les créations d'emploi n'ont pas suffi à absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail. Ainsi, les indicateurs de développement humain restent à des niveaux préoccupants, la pauvreté en 2007 s'établit à 9% de la population (près de 30% dans les communes rurales) et 17,5% des

personnes sont considérées comme vulnérables (avec des ressources financières supérieures de 50% au seuil de pauvreté).

La difficulté à changer véritablement de régime de croissance, pour aller vers une croissance plus diversifiée et plus créatrice d'emplois, s'explique par plusieurs raisons : croissance irrégulière, secteur informel dominant, taux de change surévalué sur moyenne période, problèmes de climat des affaires persistants, sous-développement des PMI-PME, surliquidité bancaire, notamment. En pleine crise, les alternatives de croissance du pays seront limitées, et risquent de remettre en cause un certain nombre de réformes pour parer au plus pressé. Le résultat est que l'on attend en 2009 une croissance de 0,6%, soit, un des taux les plus faibles de la région.

La crise touche donc le Maroc à un moment où ce pays avait sensiblement augmenté son rythme de croissance et de diversification et où la prise de conscience des besoins sociaux et humains était devenue dominante. De tous les pays méditerranéens le Maroc semble être un de ceux les plus exposés à la crise. Celle-ci manifeste ses effets par la demande et les transferts d'origine externe, effets qui commencent à se diffuser sur la gestion macro-économique générale.

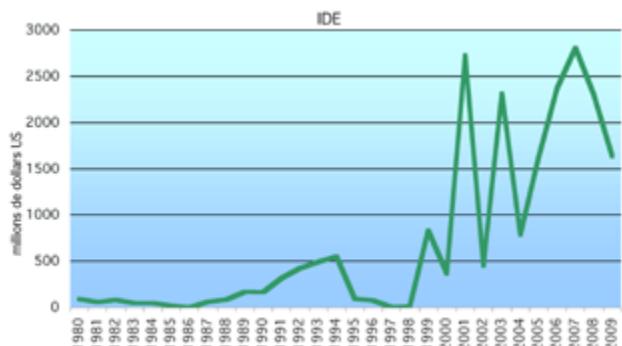
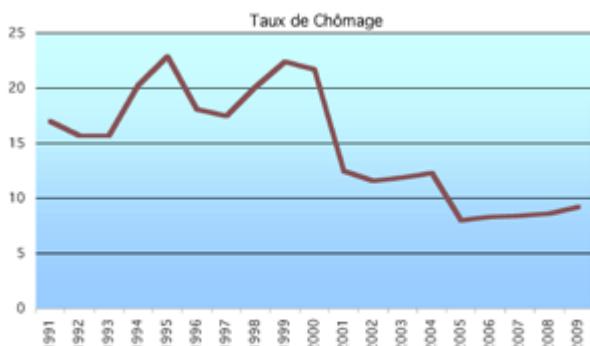
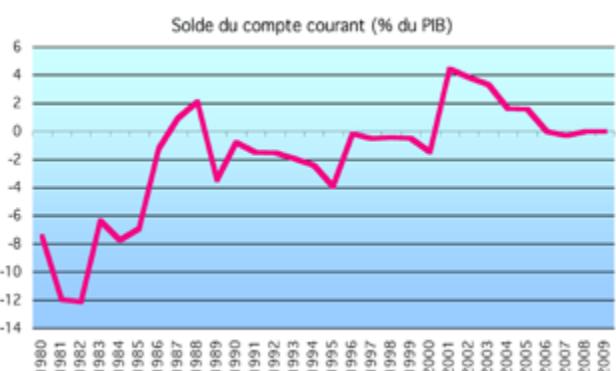
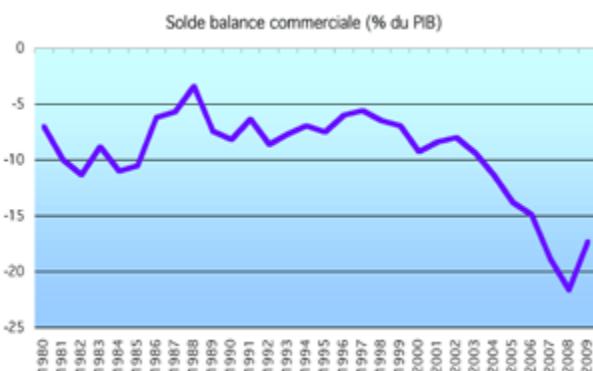
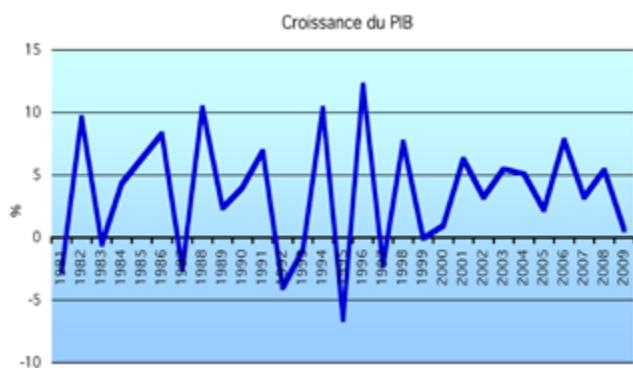
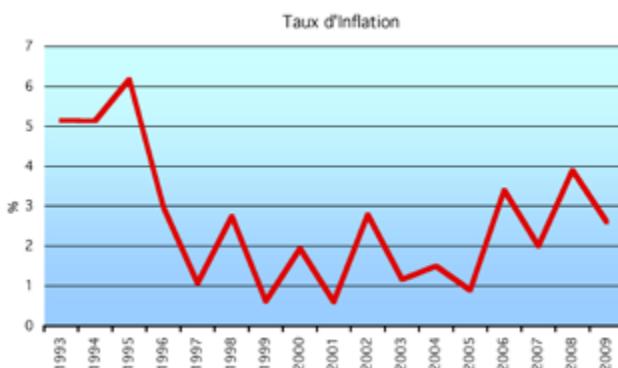
Alors que le niveau des réserves en devises s'était fortement accru au cours de la dernière décennie, la tendance s'est renversée au quatrième trimestre 2008, suite à la contre-performance des secteurs exportateurs pleinement exposés à la crise, à l'instar de celui du textile-habillement, de l'automobile, de l'électronique, du tourisme, phénomène amplifié par la baisse des transferts de revenu des migrants. Ce phénomène s'est accompagné d'une progression continue des importations des entreprises (hors énergie) en biens d'équipement, demi-produits et produits bruts. Le résultat est une aggravation importante du déficit du compte courant, qui est devenu déficitaire à partir de 2008 (-5,2% du PIB), en rupture avec la tendance obser-

vée depuis 2001. De façon plus précise, on soulignera que :

✓ Ces évolutions se sont poursuivies au cours du premier semestre de 2009 avec le repli des exportations des marchandises de 34,5%, des recettes voyages de 14,5% et des transferts de revenu des migrants de 12,8%. Dans ce contexte, le solde du compte courant approchera -6% du PIB en fin d'année. Il s'agit là d'une problématique importante pour les équilibres fondamentaux du pays et notamment pour la possibilité de maintenir à un niveau suffisant la consommation et l'investissement intérieurs.

✓ Les IDE sont en chute (baisse annuelle de 22% en 2008 d'après EIU, baisse annuelle de 30,7% en Mai 2009 d'après la Banque-Al-Maghrib), car touchés directement par la crise, tant au niveau des entrées que des sorties.

✓ Dans ce contexte défavorable les réserves de change sont en diminution sensible, elles ont atteint 7,2 mois d'importations des biens et services en Mai 2009 (contre 9,9 mois en Décembre 2007) et semblent décroître régulièrement. Ceci va limiter les possibilités d'importations notamment celles nécessaires au développement des infrastructures.



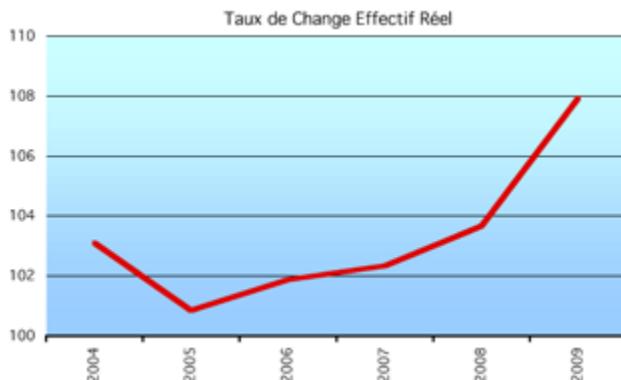
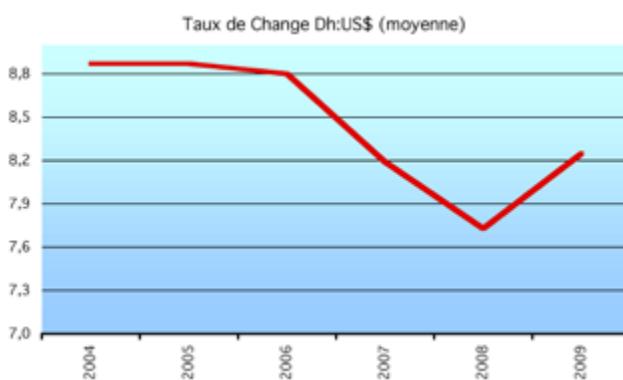
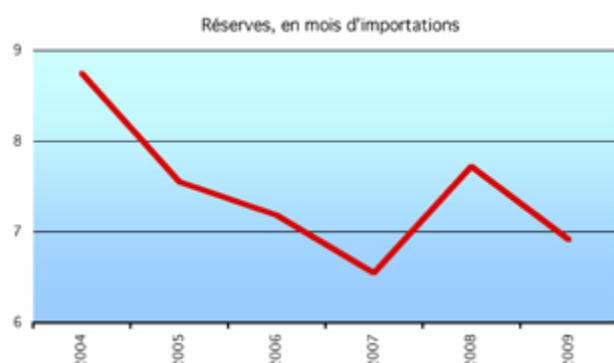
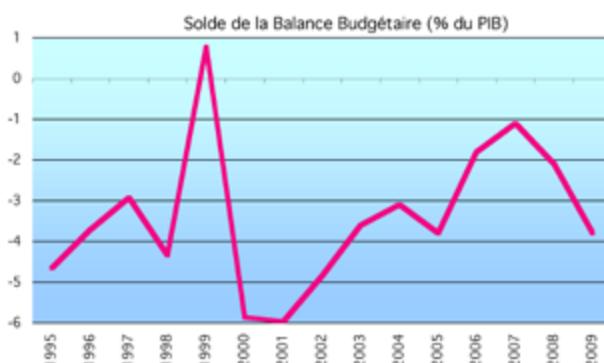
✓ Le gouvernement doit faire plus d'efforts en termes de lutte contre la bureaucratie qui constitue un obstacle implicite majeur à l'investissement, de contrôle des dépenses publiques et de simplification de son système fiscal.

✓ Le coût croissant des subventions s'est traduit par une croissance du déficit qui est passé de 1,1% en 2007 à 2,1% en 2008. Une augmentation des dépenses dans les domaines de la sécurité, de la protection sociale, des subventions et des infrastructures est prévue qui pousseront le déficit autour de 3,8% du PIB, soit le seuil fixé par le gouvernement.

✓ La banque Al-Maghrib adopte un système de ciblage d'inflation implicite avec un taux d'inflation de 3.9% en 2008. Ce faible taux d'inflation est positif d'un point de vue social, cependant, il accroît les charges sur les comptes publics. En Janvier 2009, la baisse des réserves obligatoires de 3 points (de 15 à 12%) a permis aux banques de récupérer 11 milliards de dirhams dans un effort de renforcement du secteur.

✓ Un des principaux objectifs du pays est d'attirer davantage d'IDE pour soutenir la croissance et le développement, soit en rétablissant des secteurs traditionnels comme le tourisme, l'agriculture ou l'exploitation minière à travers de grands projets d'infrastructure, soit par l'impulsion nouvelle de nouveaux secteurs prometteurs tels les hautes technologies ou l'énergie.

✓ Le niveau et le contenu de la croissance actuelle permettent difficilement de réduire la pauvreté, de consolider les personnes vulnérables, de réduire le chômage des jeunes du fait de la croissance démographique et du nombre de nouveaux entrants sur le marché du travail. En outre, la couverture sociale est encore très incomplète, hétérogène et la politique de couverture sociale peine à définir des objectifs clairs et hiérarchisés (le système sanitaire ne couvrait que 16% de la population en 2005).



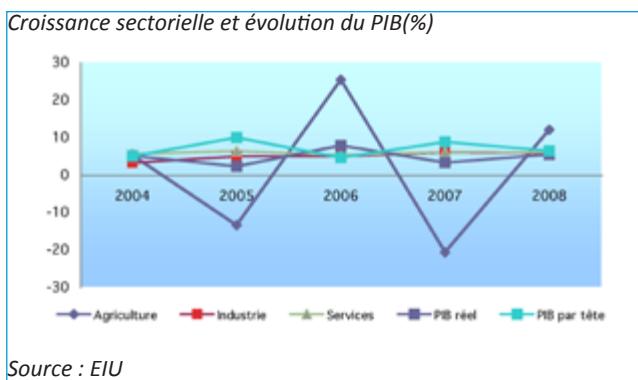
1. Le Choc : Malgré la croissance, les revenus d'exportation et du tourisme seront affectés.

1.1. La croissance économique reste vulnérable aux chocs externes et aux aléas climatiques

Lors des cinq dernières années, l'économie marocaine a connu de bonnes performances témoignant une certaine résilience aux chocs externes. La croissance est essentiellement tirée par la demande intérieure et dans une moindre mesure par les exportations. En 2008, la croissance s'est rétablie, après une année catastrophique de sécheresse qui a causé un ralentissement à 3,2%, grâce au dynamisme de la consommation des ménages, des administrations publiques et des projets d'infrastructure générateurs d'investissement. La croissance économique a atteint un taux de 5,4% en 2008 marquant donc un rebond majeur largement lié à la pluviométrie.

L'agriculture représente en 2008 20% du PIB et emploie environ 40% de la population active. Le secteur reste encore très sensible aux fluctuations climatiques et le PIB en souffre chaque fois dans la période suivante. Pour minimiser cette vulnérabilité, le gouvernement finance de grands projets d'infrastructure de mise à niveau du secteur agricole en termes de diversification des produits et en le rendant plus résistant aux sécheresses. Après avoir atteint un taux de croissance de 6% en 2007, la croissance du secteur industriel a ralenti à 3,6% en 2008. L'industrie représente environ 36% du PIB et emploie seulement 15% de la population active.

Les principaux produits industriels du pays sont les



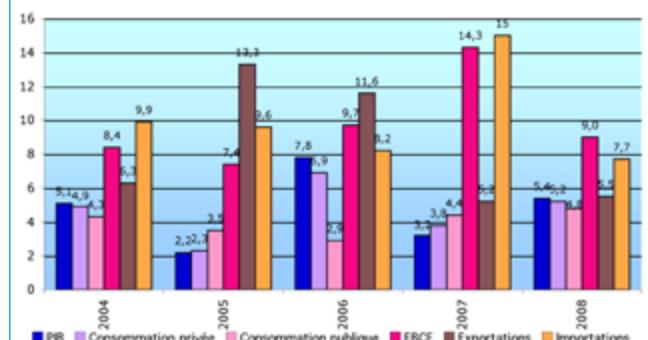
textiles, les produits alimentaires, certains produits électroniques et les composantes automobiles. Le secteur des services représente la plus grande part du PIB soit 44% et emploie aussi à peu près 45% de la population active.

En termes de décomposition du PIB, la consommation privée a connu en 2008 une croissance en volume estimée à 5,2% (contre 3,8% en 2007) ce qui est remarquable si l'on considère que cet accroissement a eu lieu dans un contexte inflationniste accru dans la première moitié de 2008. De même, la consommation publique a suivi cette tendance à la hausse enregistrant un taux de croissance en volume de 4,8% (contre 4,4% en 2007). La croissance de l'investissement s'est maintenue à un niveau significatif (supérieur à celle de la consommation privée et publique) mais sensiblement inférieur à celui de l'année précédente. Au cours de l'année 2009 les ménages bénéficieront de l'allégement des impôts ainsi que de la baisse attendue de l'inflation. Ils devront néanmoins faire face à un ralentissement de l'activité suite au potentiel d'exportation amoindri ce qui aura des effets inévitables sur l'emploi.

1.2 Tensions sur la Balance des Paiements

En 2008, le taux de croissance des exportations s'est élevé à 5,5%. Malgré la politique d'ouverture commerciale et les divers accords de libre-échange (avec l'UE en 2000, les USA en 2004 et les pays de l'Accord d'Agadir), l'UE reste le premier partenaire

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

commercial du Maroc (70% des exportations marocaines ont été destinées à l'Europe en 2007 tandis que 50% des importations du Maroc sont en provenance de l'UE).

La situation au début de 2009 commence à s'assombrir selon la Bank Al-Maghrib. L'évolution des échanges commerciaux indique une baisse considérable des exportations de -35,1% entre Mai 2008 et Mai 2009 en glissement annuel. La baisse s'accentue puisque le taux de repli sur 12 mois était déjà de 32% au premier trimestre 2009. Ceci est principalement attribuable aux exportations hors phosphates et dérivés qui sont passées de 29 427,9 millions de dirhams au premier trimestre 2008 à 22 355,6 millions de dirhams au premier trimestre 2009 (-24%). Par ailleurs les importations ont également enregistré une baisse annuelle de 16,8% au premier trimestre et chutent davantage en Mai avec une baisse sur un an de 20%. Le déficit commercial s'est élargi en 2008 à cause d'une diminution des exportations plus élevée que celle des importations. Toutefois cet écart devrait se resserrer avec le ralentissement des importations en 2009.

Tableau 1. Echanges Commerciaux du Maroc

Q12009 vs Q12008 Glissement Annuel (%)	
Exportations	-30,4%
Phosphates et dérivés	-52,0%
hors phosphates et dérivés	-24,0%
Vêtements confectionnés	-11,2%
Articles de bonneterie	-5,6%
Agrumes	-11,4%
Importations	-16,8%
Produits énergétiques	-36,2%
hors produits énergétiques	-11,5%
Blé	-58,9%
Biens d'équipement	3,7%
Biens de consommation	3,3%

Source : Bank Al-Maghrib

Tableau 2. Indicateurs de Tourisme

	Entrées de touristes	Recettes Touristiques		Nuitées des non-résidents	
		volume	variation sur 12 mois (%)	(Mios dh)	variation sur 12 mois (%)
Mars-06	380 000	-		3 129	-
Mars-07	491 000	29,21%		4 346	38,89%
Mars-08	571 000	16,29%		4 050	-6,81%
Mars-09	568 000	-0,53%		3 339	-17,56%
				1 109 252	-
				1 334 790	20,33%
				1 219 193	-8,66%
				1 082 407	-11,22%

Source : Bank Al-Maghrib

La balance des services en 2008 marque un excédent de 8%, malgré un ralentissement principalement imputable aux revenus du tourisme. Ce secteur devrait être gravement touché par la crise en 2009.

Les recettes touristiques sont une des sources principales en devises étrangères et représentent environ 7% du PIB en 2008. Le Maroc a accueilli 8 millions de touristes en 2008, soit plus de 7% par rapport à 2007. Mais, les recettes au premier semestre 2009 sont en baisse de 14,4% (Ministère de l'Economie et des Finances).

La crise mondiale semble donc avoir un impact sévère sur le secteur du tourisme au Maroc en 2009, lequel dépend fortement de l'afflux de touristes européens. Un nombre décroissant de réservations est déjà enregistré en 2009. Par conséquent, le projet « Vision 2010 » du gouvernement, dont l'objectif est d'attirer 10 millions de touristes et comprend la construction de nouveaux parcs et lieux d'attraction, doit être révisé. Le gouvernement a été contraint de réduire ses cibles annoncées et d'ajouter la possibilité de retard de livraison (qui pourraient être prolongées jusqu'à 2016).

D'après le Centre Marocain de Conjoncture (CMC) les transferts des travailleurs marocains à l'étranger ont baissé de 2,4% en 2008 (53,66 milliards de DH en 2008 contre 55 milliards en 2007) et devraient baisser davantage en 2009[1]. Au premier semestre 2009, les transferts ont déjà enregistré une baisse annuelle de 12,8% selon le Ministère de l'Economie et des Finances. L'exposition à la crise

en Europe de cette source importante en devises du pays constitue un sérieux problème pour la balance des paiements.

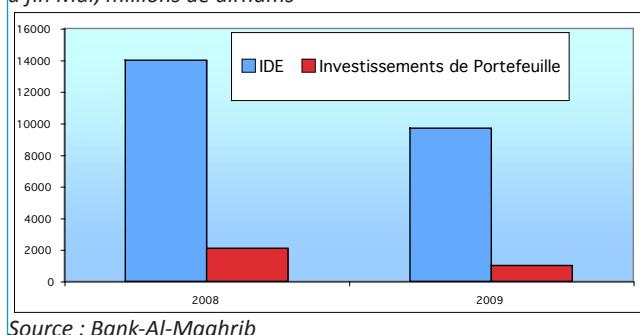
Enfin, concernant le compte courant, après quelques années d'excédents, il a marqué un premier déficit en 2007 (0,3% du PIB) en raison de la mauvaise récolte agricole, suivi d'un autre déficit léger en 2008 en raison de l'augmentation des prix à l'importation et la dépendance du pays aux importations de produits pétroliers. Le pays devrait profiter de la baisse des prix du baril, pour se rapprocher de l'équilibre en 2009.

1.3 Evolution des IDE

La croissance marocaine est nourrie également par un important investissement (domestique et étranger) avec un accroissement de la FBCF de 8,5% du PIB en 2008, provenant notamment du lancement d'importants travaux d'infrastructures. De nombreuses opportunités en investissements persistent donc malgré le contexte de crise, et le gouvernement cherche à poursuivre sa politique d'attractivité des investissements étrangers, en continuant d'améliorer l'environnement d'investissement et de réduire une « bureaucratie » toujours considérée comme le principal obstacle par les investisseurs.

Après plusieurs années de hausse, le Maroc a enregistré en 2008 une baisse importante des entrées d'IDE (-28,7% par rapport à 2007) pour atteindre 27 milliards de dirhams. Les IDE sont toujours en

Evolution de l'encours des IDE et des investissements de portefeuille à fin Mai, millions de dirhams



recul en ce début 2009, selon des chiffres du Ministère de l'Economie et des Finances du Maroc : les recettes d'investissements et prêts privés auraient chuté de 35% au premier semestre 2009 par rapport à la même période de 2008, à 12,6 milliards de dirhams. Par ailleurs, les dépenses au titre des IDE ont augmenté de 1,8% sur la même période pour atteindre 9,1 milliards de dirhams.

2. Les adaptations à la crise

2.1 Enjeux budgétaires

La consolidation budgétaire est un enjeu majeur pour les années à venir. Le coût croissant des subventions s'est traduit par une croissance du déficit qui est passé de 1,1% en 2007 à 2,1% en 2008. Une augmentation des dépenses dans les domaines de la sécurité, de la protection sociale, des subventions et des infrastructures est prévue ce qui conduit les prévisions pour 2009 à un déficit de 3,8%, soit le seuil fixé par le gouvernement. L'enjeu réside dans la capacité à garder sous contrôle les dépenses malgré le contexte actuel de crise. Les principales contraintes qui pèseront dans les prochains mois impliquent des efforts afin de :

- ✓ contrôler la masse salariale et réformer le système de subventions dans le sens d'un meilleur ciblage en direction des produits de première nécessité et des ménages qui en ont le plus besoin. Le contexte d'inflation modérée espéré en 2009 devrait favoriser la tâche.
- ✓ poursuivre la simplification du système fiscal et la baisse des distorsions de marché, tout en cherchant à ne pas trop alourdir le stock de la dette publique.

2.2. Politique monétaire et ciblage de l'inflation

Pendant longtemps le Maroc a suivi une politique de stabilisation des prix. A cette fin, la Banque Al Maghrib (BAM) intervenait sur le marché monétaire, en ciblant un ensemble d'agrégrats, dans le cadre de la po-

litique monétaire et financière du gouvernement. Ce n'est que depuis décembre 2006 que la BAM suit une politique de ciblage d'inflation implicite. Cette dernière a longtemps fait face à des liquidités abondantes dans l'économie et ce à cause de deux facteurs : les transferts financiers des travailleurs à l'étranger et l'amélioration de la position budgétaire du gouvernement.

Aujourd'hui le taux directeur est maintenu à 3,25% et la BAM continue de poursuivre sa politique de maîtrise de l'inflation. La faible inflation au Maroc est un point positif, y compris d'un point de vue social. Toutefois, dans le contexte récessif, le gouvernement doit prendre des mesures supplémentaires. En janvier 2009, afin de renforcer la résistance du secteur bancaire domestique, la baisse des réserves obligatoires de 3 points (de 15 à 12%) a ainsi permis aux banques de récupérer 11 milliards de dirhams.

2.3. Lutte contre le chômage

Le taux de chômage est resté sous de la barre des 10% en 2008 (à 9,5%), mais la situation des jeunes, le sous-emploi et l'emploi informel restent inquiétants. A ce jour, les créations d'emploi n'ont pas suffi pour compenser les nouveaux entrants sur le marché du travail. Le gouvernement s'est fixé la création de 250 000 nouveaux emplois par an d'ici 2013, ambition qui nécessite des progrès en matière de diversification économique et d'amélioration des systèmes éducatifs. De plus, la crise internationale qui se répercute sur la sphère réelle de l'économie marocaine va encore ralentir l'actuel rythme de création et une hausse du chômage est prévue pour 2009.

2.4. Diversification des partenaires commerciaux

L'UE est le principal partenaire commercial du pays en termes réels en dépit des autres accords commerciaux que le pays a signés. Les opportunités de ces autres accords restent largement inexploitées. Les relations commerciales avec les USA, par

exemple, n'ont pas encore apporté les résultats escomptés : les exportations marocaines vers les USA restent encore faibles. En outre, le commerce intra-régional demeure encore peu développé (3% du total des échanges).

Ceci représente un des principaux défis du pays dans l'année à venir : avec la baisse de la demande étrangère en provenance des pays industrialisés (OCDE principalement), le Maroc a intérêt à développer de nouveaux débouchés pour ses exportations, notamment vers ses voisins méditerranéens et poursuivre des réformes structurelles afin de stimuler la productivité et le développement des secteurs non agricoles.

2.5. Améliorer la compétitivité des secteurs traditionnels et promouvoir de nouveaux secteurs pour attirer plus d'IDE

L'élément clé pour maintenir la croissance du pays est de maintenir le fort taux d'investissement, ce qui implique également d'attirer plus d'IDE. Ces investissements doivent permettre d'améliorer la productivité des secteurs traditionnels, en particulier dans le tourisme, le secteur minier et l'agriculture et, d'autre part, de développer de nouveaux secteurs prometteurs.

Le tourisme est un secteur dynamique qui génère de la croissance et qui crée de l'emploi. Le gouvernement s'est donc engagé dans de grands projets d'infrastructure pour assurer la croissance du secteur. Néanmoins, la crise actuelle a forcé l'Etat à réviser ses objectifs à la baisse et à étendre leurs échéances. Toutefois, la crise n'est pas le seul défi auquel le secteur est confronté. De nombreux investisseurs nationaux et étrangers considèrent que les engrenages bureaucratiques et le manque de professionnalisme dans le secteur constituent d'importants freins.

Le Maroc peut aussi chercher à développer son potentiel agricole en établissant une politique d'investissement qui permettra d'améliorer la situa-

tion en milieu rural, d'accroître la productivité du secteur, de diversifier des branches peu exploitées du secteur et de tirer profit de la proximité avec le marché Européen. Pour cela, et dans l'optique de diminuer la vulnérabilité de l'économie aux aléas climatiques, la mise en place d'un projet d'investissement visant à renforcer la gestion des eaux dans le cadre de l'objectif environnemental de l'Union pour la Méditerranée (l'UpM) constitue une réelle opportunité.

Le développement du secteur minier peut jouer également un rôle important dans l'infrastructure économique. Le secteur a apporté environ 2,2% par an dans le PIB entre 2003 et 2007 et occupe aussi la troisième position en tant que source en devises étrangères. L'enjeu réside dans la mise en place de mesures rendant le secteur plus attractif aux capitaux étrangers. A nouveau, l'UpM offre une opportunité pour mieux tirer partie des exportations de phosphate et de ses dérivés.

Par ailleurs, le gouvernement a initié un plan de développement des secteurs de hautes technologies sur les 12 prochaines années, qui est une initiative remarquable. Cela reste pour l'instant fortement concentré dans la région de Casablanca et il serait donc souhaitable de l'étendre dans le reste du pays. Autre exemple, Rabat Technopolis, est un nouveau projet qui peut légitimement servir d'exemple sur le plan des incitations fiscales et des réductions de formalités administratives.

Un autre secteur en pleine croissance est celui de l'énergie (qui inclut la production d'électricité). La production d'électricité en 2004 a augmenté d'environ 9%, principalement grâce à un programme ambitieux de fourniture d'électricité en zones rurales et une réduction significative des prix. De grands projets sont mis en œuvre et devraient contribuer à une croissance soutenue, un processus déjà lancé depuis 2002. Toutefois, la couverture des régions les plus éloignées reste faible, ce qui conduit le gouvernement à chercher activement des fournisseurs d'énergie renouvelables pour étendre ces

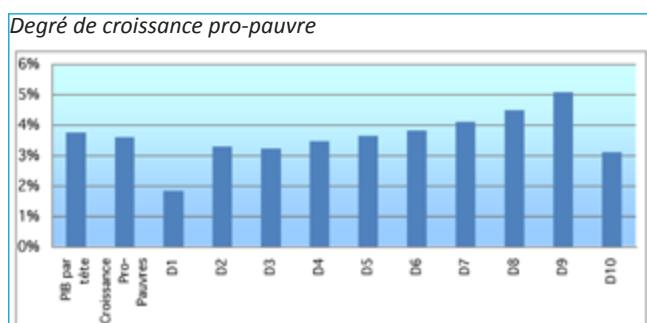
services vers ces régions, créant un fort potentiel d'investissements, mais aussi de développement d'un savoir faire local.

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Durant les années 90 la pauvreté a fortement augmenté, touchant essentiellement les femmes et les habitants des zones rurales.

Les politiques sociales menées par le gouvernement marocain entre 1985 et 1995 n'ont pas apporté une meilleure distribution des gains en faveur des pauvres. Les déciles les plus pauvres sont ceux qui ont finalement bénéficié le moins de la distribution de croissance ; le décile le plus pauvre a enregistré un taux de croissance du revenu de moins de 2% tandis que la croissance du PIB par tête était plus que double. Dans le même temps, les déciles les plus riches ont vu leur part de revenu croître à un rythme plus rapide que celui du PIB réel (à l'exception du dixième décile).

Depuis, le Maroc a lancé plusieurs programmes sociaux et a accompli un effort important en faveur des régions les plus défavorisées. En mai 2005, le pays a lancé l'Initiative Nationale de Développement Humain (INDH), dont objectif est de parvenir à un développement humain durable qui puisse prendre en compte les inégalités entre régions, provinces et communes. Le but de cette initiative



Source : Calcul FEMISE, basé sur des données de croissance et d'inégalités de la World Income Inequality Database pour 1985 et 1990.

était de cibler les interventions sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables dans une logique décentralisée, articulant différents niveaux de décisions (local, communal, provincial, régional et national).

Toutefois, la transformation de la croissance en bien être et en développement humain n'a pas atteint le niveau escompté. Selon le Haut Commissariat au Plan, de 2001 à 2006, l'IDH s'est amélioré de 1,4% et le taux de pauvreté a baissé, mais les indicateurs de développement humain restent à des niveaux préoccupants : la pauvreté en 2007 s'établit à 9% de la population et 17,5% des personnes sont considérées comme vulnérables. Deux axes prioritaires d'actions se dégagent :

- ✓ Il apparaît nécessaire de mener une lutte active contre l'exclusion en milieu urbain en ciblant les 2,5 millions d'habitants les plus défavorisés. Pour cela, une politique de mise à niveau des infrastructures de base est nécessaire conjointement à l'amélioration des services socio-éducatifs et de santé. En outre, la promotion d'activités génératrices de revenus et d'emplois (commerce de proximités, artisanats et petits métiers) doivent être développées dans les initiatives de développement, par exemple dans le cadre de l'UPM et de la valorisation de l'épargne des migrants.

- ✓ Une attention prioritaire doit être donnée au développement d'un meilleur accès à l'éducation et aux soins, en particulier pour les plus pauvres. Les indicateurs de mortalité/morbidité restent inquiétants avec une forte inégalité dans l'accès aux soins. Concernant l'éducation, dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui mettent en avant l'accès du plus grand

nombre à l'éducation, le Maroc a entrepris de nombreuses réformes, en particulier à travers un processus de décentralisation du système éducatif. Mais de nombreux progrès restent à accomplir : le système éducatif ne parvient que partiellement à former les ressources humaines dont les secteurs en expansion ont besoin et le taux d'alphabetisation reste faible (52,3% selon HDR/08).

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale au Maroc

Malgré les réformes en cours, le Maroc connaît encore une forte hétérogénéité des systèmes de retraites. A ce jour, quatre organismes primaires gèrent le régime marocain de retraite :

- ✓ La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), qui sert le personnel des entreprises privées et les salariés agricoles, regroupant 840 000 personnes. Les excédents de la CNSS ont été, pendant des années, placés sans stratégie particulière et à des taux de rendement très bas.
- ✓ La Caisse Marocaine de Retraites (CMR) pour les salariés des administrations publiques et des militaires occupe la deuxième place parmi les caisses de retraite avec 746 216 cotisants (en 2007, elle compte 545 851 pensionnés). En 2007, la CMR a lancé « ATTAKMILI » soit un ré-

Tableau 3. Systèmes de retraite au Maroc

Conditions	CNSS	CMR	RCAR	CIMR
Taux de cotisation	11,89 (1/3; 2/3)	20% (50%-50%)	18% (2/3; 1/3)	Entre 6 et 13%
Départ à la retraite	60 ans			
Calcul de la retraite	50% du salaire moyen des 8 dernières années (non-indexées) plus 1% pour chaque année supplémentaire	2,5% du dernier salaire pour chaque année de cotisation	2% du salaire moyen de toute la carrière (indexé par l'évolution des salaires) pour chaque année de contribution	Système basé sur le cumul de points
Bénéfices Maximum	70% du salaire moyen	100% du dernier salaire	90% du salaire moyen	aucun
Bénéfices Minimum	500 DH	500 DH pour 5 années de contribution	aucun	aucun

Source: M. Ben Braham (2008), «Pension Systems Generosity in North Africa », Networks Financial Institute (NFI), Working Paper No. 2008-WP-06

gime de retraite complémentaire facultatif géré par capitalisation individuelle afin de permettre aux bénéficiaires de la CMR de disposer d'un supplément à la retraite de base.

- ✓ Le Régime Collectif d'Allocation de Retraites (RCAR) pour les fonctionnaires non titulaires.
- ✓ La Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraites (CIMR) qui sert le personnel du secteur privé sur une base volontaire. La CIMR compte 212 176 cotisants et a adopté un régime de retraite mixte où la capitalisation pallie le déficit de la répartition.

Ces dernières années, la détérioration de la situation financière des caisses de retraite fonctionnant sur le régime de la répartition a conduit les pouvoirs publics à entreprendre des réformes, en particulier pour la CMR.

Depuis 2003, le taux de cotisations patronales dans le régime des pensions militaires a été relevé de 7 à 10%. De même, entre 2004 et 2006 les taux de contributions patronales et salariales au régime des pensions civiles ont été relevés de deux points.

3.2. Assurance Maladie

Il y a 50 ans, le Maroc ne comptait que 300 médecins publics et 400 praticiens privés. Aujourd'hui, les services de santé couvrent 16% de la population (chiffres pour 2005)[2].

L'état sanitaire du Maroc s'améliore même si certains indicateurs de santé restent à des niveaux préoccupants.

- ✓ En 2007, l'espérance de vie à la naissance est de 71 ans, le taux de mortalité pour les enfants de moins de cinq ans est de 37 pour 1 000 naissances. Par ailleurs, en 2000, la couverture maladie restait limitée avec seulement 4,5 millions de personnes (16,4% de la population) qui bénéficient d'une assurance maladie, malgré un système de couverture sociale actif depuis plus de 40 ans.
- ✓ La couverture médicale est encore insuffisante : en 2004, il y avait seulement 9 lits hospitaliers pour 10 000 habitants. 25% de la popula-

tion marocaine était située à plus de 10 km de l'établissement sanitaire le plus proche. À cela s'ajoute une forte concentration du système de santé, aussi bien public que privé.

En outre, comme l'indique l'Observatoire Régional des Systèmes de Santé, la santé au Maroc est confrontée à des problèmes sanitaires d'élimination des déchets, la rareté relative d'eau potable et la croissance démographique. C'est pourquoi, le Maroc a entrepris, à partir d'un débat d'une quinzaine d'années, une réforme du système de santé dans le sens d'un redéploiement des grandes fonctions du système notamment par la séparation entre la fonction de financement et la fonction de production de soins.

- ✓ Le Plan de Développement Économique et Social comprend la mise en place d'une couverture médicale universelle, financée par un système contributif, le régime d'Assurance Maladie Obligatoire (AMO)[3] et un régime d'Assistance Médicale aux Économiquement Faibles (RAMED) devant permettre une couverture médicale de 50% et l'autofinancement des hôpitaux. Cette réforme du système national de santé (loi n°65-00) prévoit l'extension progressive de la couverture médicale de base à l'ensemble de la population.
- ✓ L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) mise en place en juin 2005 est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, chargé d'assurer l'encadrement technique du système. Dès août 2005, la mise en place de l'AMO a permis d'étendre la couverture médicale de base à 34% de la population et l'objectif est de porter le taux de couverture de la population à 80% d'ici 2009. Concernant le secteur privé, 700 000 personnes supplémentaires ont été affiliées à l'AMO. L'année 2008 a été marquée par la mise en place d'un régime d'assistance médicale au profit des plus démunis (avec pour objectif d'atteindre une couverture à 60% de la population) et par l'étude du lancement d'une assurance

- maladie obligatoire pour les travailleurs indépendants et les professions libérales (10 millions de personnes concernées).
- ✓ Le programme « Santé, Vision 2020 » doit permettre le développement du secteur de la santé et l'amélioration de la prise en charge médicale dans le cadre de l'INDH.

3.3. Programmes de subvention des prix

Au Maroc, la caisse de compensation, créée en 1941 avait pour objectif de soutenir l'entrée des produits européens sur le marché marocain. Elle est devenue, au fil des années, un vaste program-

Problèmes sociaux liés à la santé au Maroc : Eau et difficultés sanitaires

Le Maroc a l'un des taux d'accès d'approvisionnement et d'assainissement les plus bas dans la région (56% pour l'approvisionnement en eau en région rurale et 35% pour l'assainissement rural). Le pays est caractérisé par une forte sensibilité aux aléas climatiques qui limite les ressources d'eau disponibles. Par ailleurs, comme le note la Banque Africaine de Développement « le retard en matière d'épuration adéquate des eaux usées qui sont relâchées à leur état brut dans le milieu naturel (mer, rivières, oueds, nature, puits perdus), a pour conséquence la dégradation de la qualité des ressources en eau ce qui constitue une menace pour la santé de la population et risque de mettre en péril l'approvisionnement en eau potable du pays et son développement social et économique »**.*

Pour répondre à ces problèmes le "Rural Water and Sanitation Project" a été lancé. Le projet pourrait être considéré comme un moyen d'assurer une assistance technique et monétaire supplémentaire à l'Office National de l'Eau potable (ONEP) et aux municipalités, qui s'occupent respectivement de la gestion des services d'assainissement urbain et rural.

En outre, un nombre important de projets sociaux, avec comme but d'offrir un meilleur accès sanitaire aux marocains, ont été lancés par des partenaires développés ou par des organismes internationaux. Concernant l'UE, cette dernière finance des projets qui touchent en outre la gestion optimale des ressources et l'eau potable et ce tant en milieu urbain que rural.

* World Bank (2006), *Promoting Rural Sanitation and Hygiene in Morocco, Water Supply and Sanitation Feature Story, #11 March.*

** Banque Africaine de Développement (2006), *Royaume du Maroc, neuvième Projet d'alimentation en eau potable et d'assainissement, Rapport D'évaluation département infrastructure région Nord, Est et Sud, Mai*

me de subventions pour les biens de consommation, le pétrole et le gaz.

Durant les années 60, l'objectif de la Caisse de Compensation revenait à stabiliser tous les prix pour éviter tout risque d'inflation. On lui reprocha de maintenir les prix stables pour être en mesure de geler les salaires, l'équilibre était donc maintenu mais aux dépens d'une croissance modeste. Le dilemme marocain pourrait être résumé dans la question suivante : Comment concilier une politique des prix qui porte atteinte à la compétitivité des exportations tout en soutenant un idéal économique qui recherche la compétitivité ?

C'est en faisant appel au budget de l'Etat que le système fût soutenu. De cette façon, des prix avantageux aux producteurs agricoles étaient assurés tout en introduisant sur le marché des produits à des prix abordables pour la population. Soulignons donc que cette politique n'était pas initialement occasionnée par la lutte contre la pauvreté. Les subventions aux biens de base profitaient à toutes les couches de la population et non pas à une fraction comme cela aurait pu être le cas avec une alternative qui n'aurait profité qu'à la population active salariée.

Suite à la crise financière qui s'installa depuis les années 80, la suppression de l'ancien système de subventions devait ouvrir la voie à un nombre conséquent de réformes pour permettre à l'économie une croissance forte et durable.

La diminution des subventions apparaît actuellement difficile, dans un contexte social tendu du fait d'une forte diminution du pouvoir d'achat. Le budget opérationnel de la caisse de compensation est passé de 3 milliards de dirhams en 2002 à 20 milliards en 2008, devenant une charge financière de plus en plus lourde pour le budget de l'État marocain dans le contexte d'envolée des prix des matières premières. Le projet de loi de finances 2008 affiche une hausse de plus de 48% des crédits de la caisse. Au milieu de l'année 2008, le gouvernement

a été obligé de revoir la loi de budget afin de prendre en compte les coûts croissants des subventions qui représentent 11% du total des dépenses publiques, soit 151% de plus que la somme initialement prévue.

Notes :

1 : <http://www.moroccobusinessnews.com/Content/Article.asp?idr=18&id=913>

2 : Jennifer Prah Ruger and Daniel Kress (2007), « Health Financing And Insurance Reform In Morocco », *Health Affairs*, 26, no. 4, 1009-1016

3 : La gestion du régime d'AMO de base est dévolue à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) pour le secteur privé et à la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS) pour le secteur public.

Syrie : Une économie qui résiste grâce à son tissu productif et au pétrole, malgré la baisse des exportations

En Syrie, le taux de croissance a été continuellement élevé ces dernières années atteignant 4,8% en 2008. L'augmentation du rythme de croissance a été exemplaire, suite à des réformes économiques progressivement mise en place et à l'afflux de liquidités venant des pays du Golfe. La production s'est réorientée vers l'industrie (30% du PIB et de la main d'œuvre) et les services (42% du PIB et 40% de la main d'œuvre) au détriment de l'agriculture. En outre, la Syrie produit encore suffisamment de pétrole et profite ainsi de ses ressources naturelles tout en diversifiant sa structure productive, ce qui augmente la demande régionale pour les exportations syriennes non-pétrolières.

La Syrie entame sa transition d'un régime d'économie dirigée vers une économie de marché, ouverte, avec la libéralisation progressive des échanges, le développement du secteur bancaire et financier et l'amélioration de l'environnement des affaires en vue d'attirer des investisseurs étrangers sur le marché syrien. Elle constitue, en ce sens, un cas particulier par rapport aux pays qui ont toujours suivi des modèles de croissance à accumulation intensive et autocentrés. Les traces de ses choix antérieurs subsistent dans un cadre institutionnel et un climat des affaires qui sont généralement considérés comme moins attractifs que ceux des autres pays méditerranéens par l'expertise internationale.

Le modèle syrien est basé sur le développement des PMI-PME, qui sont un véritable moteur de la croissance syrienne. Cependant, cet avantage comparatif remarquable n'est pas encore pleinement exploité, faute à un cadre institutionnel encore en retard sur certains plans. Le programme de réformes économiques vers l'économie de marché est mesuré par crainte d'accroître les inégalités et de créer des tensions sociales. Du fait de la forte proportion de la population juste au-dessus du seuil

de pauvreté, toute modification de la distribution des revenus privilégiant les secteurs exposés à la concurrence et à avantages comparatifs, risque en effet d'avoir un impact significatif sur la pauvreté. En outre, la croissance reste insuffisante face à la pression démographique, ce qui limite la croissance du PIB par tête qui est un des plus faibles de la région. L'enjeu est de taille : il faudra former efficacement et trouver un emploi décent pour les jeunes de 15-24 ans qui représentent près de 40% de la population, soit la plus grande proportion de toute la région Méditerranéenne. Cela passe par une meilleure adéquation entre le marché du travail et le système éducatif, une amélioration de la qualité de l'enseignement, et des mesures qui permettent d'atténuer la fuite de cerveaux vers les pays développés.

Dans les prochains mois, la crise aura un effet sur l'économie réelle, mais elle risque aussi d'affecter le processus d'ouverture. Or, le maintien du dynamisme syrien passe par la poursuite impérative de l'ouverture, notamment par la réduction des coûts des "services-facteurs" qui entraînent des externalités positives et obligent à revoir les barrières non-tarifaires dans tous les secteurs de l'économie.

Pour 2009, la situation macroéconomique en Syrie peut brièvement se caractériser par les points suivants :

- ✓ Touché par la crise à cause d'un secteur externe de plus en plus ouvert, le taux de croissance n'atteindra qu'un modeste 2% en 2009.
- ✓ La balance commerciale est très exposée aux fluctuations mondiales des cours des matières premières. Le pétrole et ses dérivés représentent les 2/3 des exportations syriennes. La balance commerciale a été déficitaire dans le contexte de flambée puis de chute des prix du pétrole. En 2009, les estimations indiquent une baisse de 16,1% des exportations totales principalement attribuable à une détérioration de 48,2% des exportations de pétrole.
- ✓ Les revenus du tourisme sont en augmentation de 8% alors que la plupart des prévisions et

les données réelles pour les premiers mois de 2009 suggèrent une baisse du tourisme dans le monde entier.

✓ Les envois de fonds des travailleurs étrangers ne montrent actuellement aucun signe négatif affectant l'économie domestique, et ils devraient augmenter de 5% en 2009.

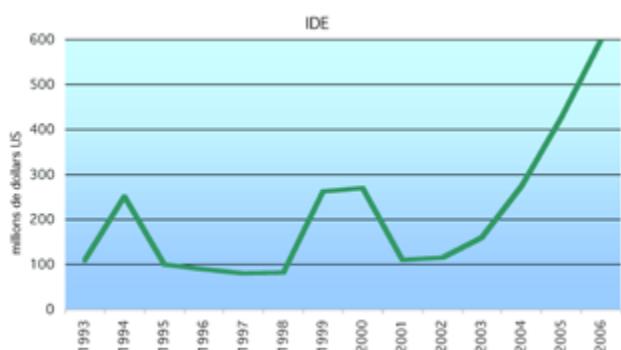
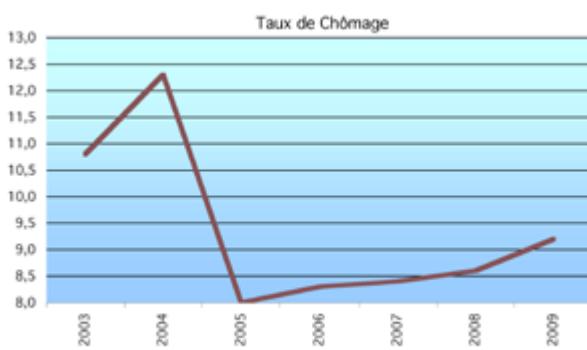
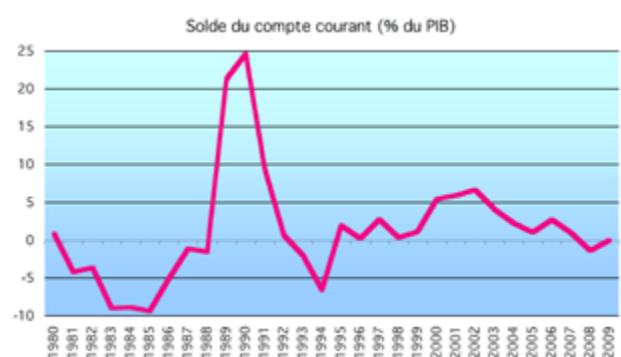
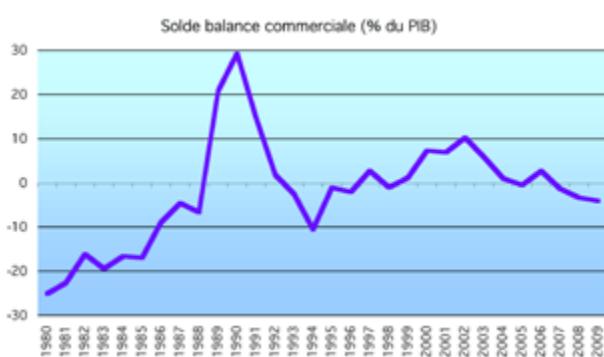
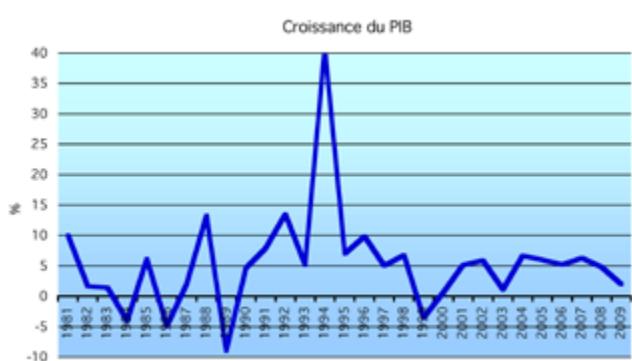
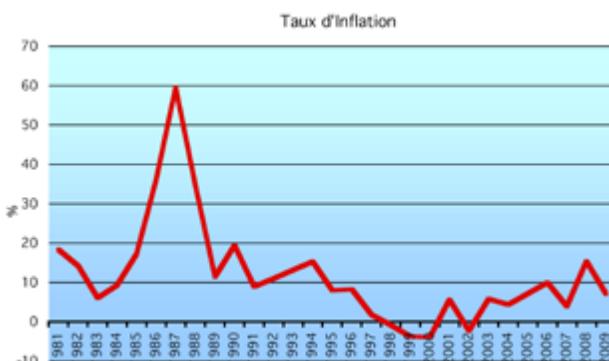
✓ Malgré la crise mondiale, les IDE ont augmenté en 2008 d'environ 32% par rapport à l'année précédente. Ces flux devraient augmenter de 4,5% en 2009 (d'après le FMI).

✓ Le gouvernement syrien a entrepris, lentement mais de façon constante, des mesures de

réduction du déficit budgétaire qui semblent porter leurs fruits, le déficit étant passé de 5% en 2004 à 2,7% en 2008.

✓ L'inflation reste, quant à elle, assez haute. La coordination monétaire et budgétaire s'avère nécessaire pour combattre une inflation prévue à deux chiffres en 2009.

✓ La Syrie devrait continuer à améliorer significativement un climat des affaires qui la place au dernier rang des PM selon l'expertise internationale. Le fonctionnement des systèmes bancaire, commercial et de gouvernance restent encore considérés comme des obstacles importants à l'émer-

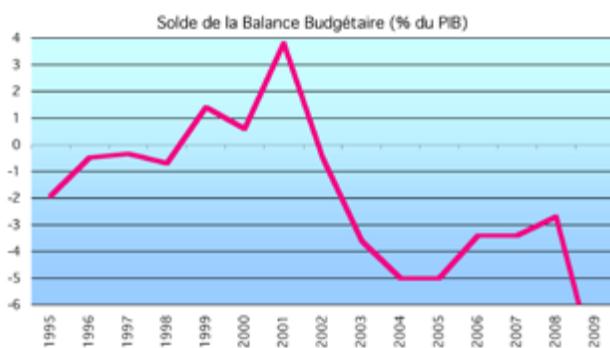


gence d'un climat des affaires entraînant l'économie sur une voie dynamique.

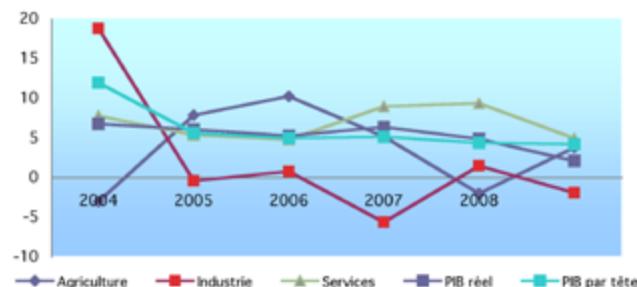
Une attention particulière doit être portée au système de protection sociale. Pour atténuer les effets du processus de transition économique, la Syrie doit rénover un système de protection sociale onéreux et inefficace qui doit souvent être complété par le système informel.

1. La crise internationale : Les perspectives de croissance restent positives malgré les exportations de pétrole qui stagnent

La Syrie fait partie des PM dont la croissance pourrait rester soutenue malgré la crise internationale. Le pays a su, bien que lentement, s'ouvrir au niveau mondial. Jusqu'à présent, la crise a légèrement affecté l'économie du pays en raison de l'intégration économique et financière limitée dans l'économie mondiale. Le climat positif en Syrie est dû aux réformes fiscales et structurelles qui se trouvent à un stade avancé et au retour d'un certain dynamisme dans le secteur agricole.



Croissance sectorielle et évolution du PIB(%)



Source : EIU

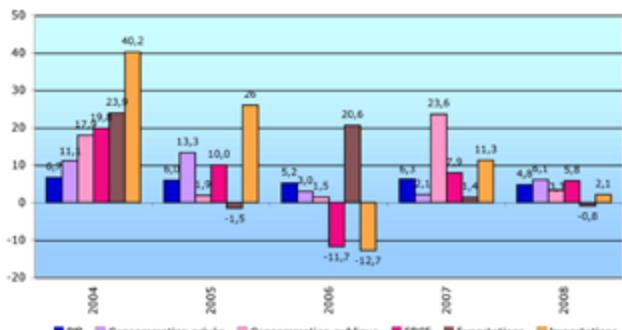
1.1 Perspectives de croissance à la baisse mais qui restent toutefois importantes

La Syrie a été un exemple régional d'augmentation du rythme de croissance, avec des réformes économiques qui ont avancé progressivement. Le taux de croissance a été très élevé ces dernières années et a atteint 4,8% en 2008 (6,3% en 2007) malgré les premières retombées de la crise et la chute du prix du pétrole.

La production domestique a progressivement été transférée vers l'industrie et les services. Le secteur industriel, représente environ 30% du PIB et emploie également la même part dans la main-d'œuvre totale, quant aux services, ils représentaient environ 42% du PIB en 2003 employant 39,7% des travailleurs syriens [1].

Néanmoins, l'agriculture représente toujours une grande part dans la valeur ajoutée (24,8% du PIB en 2008) et emploie environ un tiers de la main-d'œuvre disponible. C'est ce qui a permis l'émergence de complémentarités intersectorielles dans le maintien de la croissance. Chaque fois que le pays a été frappé par la sécheresse (comme en 2004 et récemment en 2008), l'industrie a enregistré des taux de croissance positifs, tandis que dans les périodes de stagnation industrielle ou de dépression, le secteur de l'agriculture a prospéré (2005, 2006 et 2007). Par ailleurs, bien que la Syrie soit devenue officiellement depuis 2007 un importateur net de pétrole, elle produit encore suffisamment d'hy-

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

drocarbures pour avoir pu profiter de la hausse des prix qui a eu lieu au cours du premier semestre 2008. On notera également un maintien soutenu de l'investissement (5,8%) et de la consommation privée (6,1%) comme moteurs de croissance, mais une performance atone des exportations qui ont connu un recul de 0,8% en termes réels en 2008.

L'année à venir sera un défi pour la Syrie qui devra diversifier davantage son économie si elle souhaite rester à l'écart des retombées de la crise sur l'économie réelle. Le secteur des services a enregistré une croissance considérable ces dernières années qui devrait se poursuivre. Toutefois, un recul potentiel du tourisme, peu probable pour le moment, pourrait tirer la croissance du secteur des services vers le bas. De même, le retournement de la tendance des prix du pétrole devrait diminuer les revenus du secteur malgré des efforts d'investissement vigoureux. En 2009, le taux de croissance en Syrie devrait se limiter à 2%.

1.2 Impact sur la Balance des Paiements

La libéralisation commerciale constitue l'élément principal du programme de réformes gouvernementales avec la grande zone arabe de libre-échange (GAFTA), la négociation de l'accord d'association avec l'UE et la demande d'adhésion à l'OMC. La signature d'accords préférentiels bilatéraux a ainsi permis d'accroître l'ouverture. Le pays a entrepris une modernisation des douanes et une simplification des procédures douanières et depuis 2004 les tarifs ont fortement diminué.

Cette progression de l'ouverture, n'empêchera pourtant pas la Syrie de subir l'aspect commercial de la récession mondiale : les estimations en 2009 tablent sur une baisse des exportations totales de l'ordre de 16,1%, principalement en raison de la détérioration de 48,2% des exportations de pétrole (FMI).

Les échanges de services ne pourront prendre encore le relais. S'ils connaissent une croissance annuelle de 11% sur la période 2000-2007, cette

progression reste en deçà de la moyenne méditerranéenne qui s'établit à 14% (COMTRADE).

Lors des 5 dernières années, le secteur du tourisme en Syrie a considérablement progressé. Le ministère du Tourisme a annoncé une augmentation de 15% en 2008 du nombre total d'arrivées de touristes relativement à 2007. La moitié de ces touristes proviennent des pays arabes (hausse de 13% par rapport à 2007). Les revenus du tourisme ont atteint la somme de 3,5 milliards de dollars, en augmentation de 8% (FMI). Le potentiel touristique syrien est considérable et le secteur devrait se développer encore davantage avec de nombreux investissements dans des nouveaux projets touristiques, estimés à 8,2 milliards de dollars[2]. Malgré la crise, les prévisions de chiffre d'affaires du tourisme en Syrie pour 2009 restent positives, étant donné que la moitié des flux touristiques provient des pays arabes voisins.

Les envois de fonds des travailleurs syriens expatriés sont parmi les plus bas dans la région (2,3% du total des flux de la région MENA), s'élevant à moins de 1 milliard de dollars en 2007, malgré un nombre important d'immigrants syriens. Les envois sont en dessous de la moyenne régionale et particulièrement faibles par rapport à la taille de l'économie (2,3% du PIB). Cependant, malgré leur faible niveau global, ces fonds ont contribué à accroître le revenu par tête, à augmenter la consommation et la qualité de vie. Des efforts vont donc être nécessaires pour attirer davantage les fonds des syriens vivant à l'étranger, en ouvrant plus l'économie à l'intégration mondiale, notamment sur ce plan financier particulier. Pour ce qui concerne l'année 2009, les envois de fonds devraient augmenter d'environ +5% d'après le FMI.

1.3 Impact sur les IDE

D'après l'Agence Syrienne d'Investissement, le montant des IDE s'est élevé à 1,19 milliards de dollars en 2008, soit une augmentation de 32% malgré la crise mondiale (AnimaWeb)[3]. On notera

l'afflux d'IDE en provenance des pays du Golfe qui constitue une source constante en capital. Les estimations du FMI pour 2009 tablent sur une augmentation des IDE de 4,5% en 2009 en Syrie.

Le secteur pétrolier reste la source d'IDE la plus importante : si les IDE ont dépassé 1 milliard de dollars, c'est essentiellement grâce aux secteurs de pétrole et de gaz qui ont apporté respectivement 415 millions et 490 millions de dollars. En outre, il existe six zones de franchise (duty-free) en Syrie qui sont destinées à accueillir les IDE. Le Bureau d'Investissement Syrien a lancé un service intitulé « one-stop-shop » qui rend les procédures administratives beaucoup plus simples pour le lancement d'une entreprise (avec un capital minimum de 200 000 \$ US) (AnimaWeb).

2. Comment l'économie peut surmonter la crise en 2009?

Le climat politique du pays, souvent considéré comme une source de vulnérabilité pour l'économie régionale, a montré des signes d'amélioration. Pour la première fois depuis les années 1940, la Syrie et le Liban ont établi en 2008 des liens diplomatiques, ce qui pourrait être considéré comme un effort d'ouverture de la Syrie et une manière de contribuer à un appaisement des tensions politiques.

2.1. Position Budgétaire et Dettes publiques

La durabilité de la situation budgétaire syrienne dépend fortement des recettes pétrolières qui représentent presque la moitié du budget total de l'Etat. Le gouvernement progresse de façon lente mais constante dans le démantèlement progressif des subventions dans le secteur énergétique, ce qui explique la baisse du déficit par rapport aux années précédentes (2,7% en 2008 contre 3,4% en 2007 et 5% en 2004). Malgré sa réduction, le déficit a persisté à cause de l'augmentation de 25% des salaires et retraites des fonctionnaires en mai 2008. Toutefois, il devrait se creuser davantage en 2009. La nécessité de poursuivre le démantè-

lement des subventions publiques sur les produits pétroliers et alimentaires (au prix de mesures compensatoires pour les revenus les plus faibles) sera contrebalancée par un besoin de ressources additionnel pour soutenir le dynamisme de l'économie réelle. L'Etat ne pourra donc pas se désengager de grands projets d'investissement étant donné que la croissance en 2009 ne pourra s'appuyer sur les exportations du fait de la conjoncture.

En outre, la politique budgétaire devra s'harmoniser avec celle de la Banque Centrale. L'année 2008 a été marquée par une accélération de la hausse des prix dans le contexte international de hausse du pétrole et des denrées alimentaires. Malgré un basculement de tendance en fin d'année, l'inflation syrienne a atteint 15,4%.

2.2 Politique Monétaire : Lutte contre l'inflation, nouveau régime de change et restructuration du système bancaire et financier

L'inflation devrait rester élevée en 2009, mais avec une réduction substantielle, à 7,1% (EIU). La réaction politique de la Banque Centrale de Syrie à la crise va devoir tenir compte des éléments suivants : une tendance à la baisse des prix des denrées alimentaires et de l'huile qui devrait atténuer l'inflation, mais aussi une augmentation du déficit budgétaire qui devrait avoir l'effet inverse. Par conséquent, la Banque Centrale de Syrie devrait continuer à moderniser ses outils de politique monétaire pour combattre l'inflation. La Banque Centrale de Syrie a déjà mis en place une réforme monétaire instaurant :

- ✓ depuis octobre 2007 un nouveau régime de change dans lequel la livre syrienne est rattachée aux DTS du FMI,
- ✓ le lancement de nouvelles obligations sur le marché local,
- ✓ le développement et la modernisation du secteur bancaire par l'intermédiaire de plusieurs décrets.

Par ailleurs, le nouveau régime de change devrait tenter de contenir l'inflation importée et les varia-

tions de la demande domestique. Enfin, la volonté affichée par les autorités monétaires de donner la priorité à la stabilité de la monnaie donne de bonnes perspectives d'appréciation de la livre syrienne par rapport au dollar.

Enfin, le secteur bancaire et financier subit une profonde restructuration avec l'émergence de banques privées depuis 2004 (10 établissements privés au côté de 6 banques publiques préexistantes). Les banques privées ont un grand succès dans l'activité de dépôts, mais devront impérativement s'orienter dans les activités de prêts attractifs. L'amélioration générale de l'environnement des affaires devra s'opérer de façon à restaurer progressivement la confiance des investisseurs et les autorités devront faciliter l'accès aux financements. A cet égard, les banques syriennes sont désormais autorisées à prêter en monnaie étrangère à des investisseurs étrangers.

2.3 Dynamiser le climat des affaires et éliminer les barrières commerciales notamment dans le secteur des services

La Syrie doit impérativement dynamiser son climat des affaires qui reste particulièrement en retard relativement aux autres pays de la région. Le pays est classé 137ème sur 181 économies concernant la facilité des affaires et se place à des rangs très bas concernant la facilité d'octroi de crédit et l'exécution des contrats (respectivement 178ème et 174ème)[4]. Déjà, le rapport 2004 de la CNUCED classa la Syrie 121ème sur 140 concernant l'indice de performance des IDE, qui ne représentaient que 10% du PIB syrien, confirmant la nécessité de créer un climat plus favorable aux investissements. Au total, le secteur privé ne reçoit qu'une faible part du total des prêts. De plus, le taux d'investissement par le secteur privé n'a pas dépassé le seuil des 9% au cours des 10 dernières années.

Le développement des investissements passe aussi par la perception qu'ont les partenaires commerciaux de l'état des systèmes de gouvernance du

pays. Or, ses derniers sont également perçus comme de bas niveau en Syrie. A l'exception du critère de stabilité politique, tous les indicateurs de gouvernance sont en dégradation par rapport à leurs anciens niveaux. Il est donc clair qu'aujourd'hui, la perception du climat des affaires n'est pas de nature à encourager les investisseurs étrangers.

Malgré les progrès récents, le système commercial syrien reste très restrictif, en particulier du fait de barrières non-tarifaires importantes. Selon une étude publiée par la Banque Mondiale, les barrières non-tarifaires en Syrie augmentent en moyenne le prix domestique des biens importés de 22% (tandis que les tarifs l'augmentent de seulement 8%). Les conclusions de l'étude suggèrent que les gains de bien-être résultant de l'élimination de ces obstacles pourraient atteindre 4,8% du PIB, à condition que l'augmentation de la concurrence génère des externalités technologiques positives [5].

La Syrie pourrait bénéficier de gains sur 3 plans en modifiant la réglementation de son marché :

- ✓ les producteurs nationaux pourront profiter d'une augmentation plus rapide de la production,
- ✓ la croissance accrue se traduira par plus de compétition et par conséquent une baisse des prix au bénéfice du consommateur,
- ✓ un marché plus concurrentiel attirera davantage d'investissements et la présence étrangère dans le capital des firmes soutiendra le rythme de la croissance.

Néanmoins, une déréglementation totale peut avoir des conséquences négatives. Certes, elle peut conduire à une concurrence accrue, mais peut aussi être dommageable pour les consommateurs en les forçant à payer des prix plus élevés établis par des entreprises privées. Une étude note qu'un marché de services réglementé est utile au commerce de ces derniers. Ce qui entrave le commerce c'est le manque d'homogénéité réglementaire entre les pays. Les cadres réglementaires divergents

qui ne reconnaissent pas les qualifications d'entreprises étrangères conduisent inévitablement à l'augmentation des frais fixes de prestation des services. La Syrie doit donc chercher à harmoniser son environnement de marché avec ceux de ses partenaires développés, une meilleure homogénéité réglementaire pouvant lui apporter :

- ✓ Une demande accrue pour les services syriens,
- ✓ Des meilleurs termes de l'échange et une augmentation de la consommation,
- ✓ Une réduction des barrières implicites se traduira en une meilleure allocation de la chaîne de valeur des secteurs de services à travers les partenaires commerçants.

2.4 Entreprendre une stratégie efficace de développement des TIC et de réduction du chômage

L'élaboration d'un plan de développement des technologies d'information et de communication concocté par le gouvernement fait que la Syrie doit au cours des huit prochaines années :

- ✓ Développer le secteur des services qui aura un rôle à jouer comme moyen d'attirer les investisseurs étrangers. Comme le soulignent Golub, Jones et Kierzkowski (2007,) les pays avec des climats d'affaires favorables et des services facteurs qui fonctionnent bien parviennent à attirer plus d'IDE et d'intrants à la production [6]. En développant suffisamment son infrastructure de services et en réduisant leurs coûts la Syrie pourrait profiter d'externalités positives dans d'autres secteurs, même si l'investissement en services-facteurs est limité à la réduction de coûts d'une partie de la production.
- ✓ Attirer et orienter l'investissement étranger vers la production de biens technologiquement intensifs.
- ✓ Apporter un effort en matière d'éducation et de formation adaptée pour la spécialisation dans les TIC. A cet égard se pose la nécessité du développement des filières scientifiques afin de rompre la tendance de fuites de cerveaux vers

les pays développés pour poursuivre des études universitaires. Les autorités comptent déjà sur le retour d'expatriés syriens hautement qualifiés. Mais, le plus grand enjeu sera de former efficacement les jeunes de 15-24 ans à l'intérieur du pays qui représentaient 39,5% de la population active en 2006, soit la plus grande proportion de toute la région Méditerranéenne (Rapport MEDSTAT II).

La création d'emplois est une nécessité dans le contexte démographique du pays. Le marché du travail doit faire face à 300 000 nouveaux arrivants par an pendant les 10 prochaines années et le taux de chômage est élevé (8,6% en 2008) en particulier chez les jeunes du fait d'une main d'œuvre abondante (croissance démographique et afflux de réfugiés) et de l'existence de nombreuses rigidités sur le marché du travail. Par ailleurs, la Syrie exporte sa main d'œuvre qualifiée vers les pays du Golfe et sa main d'œuvre non qualifiée vers la Jordanie ou le Liban. Pour tenter de résoudre le problème du chômage, la Syrie doit donc mettre en œuvre des mesures visant à une meilleure adéquation entre le marché du travail et le système éducatif en augmentant les compétences et les qualifications. Cela passe par une amélioration des taux de scolarisation mais aussi une qualité supérieure de l'enseignement afin de rendre la main d'œuvre syrienne plus compétitive.

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

Depuis 25 ans, la Syrie progresse de manière régulière en matière d'indicateurs de développement humain. L'Indicateur de Développement Humain est passé de 0,623 en 1985 à 0,724 en 2007. Elle fait partie des économies à revenu moyen inférieur avec un PIB par tête en 2008 qui s'élève à 4 532\$ PPP.

Le problème actuellement est que le programme de réformes économiques dirigeant la Syrie vers

l'économie de marché risque d'accroître les inégalités. Du fait de la forte proportion de la population juste au-dessus du seuil de pauvreté, la modification de la distribution des revenus (par exemple par la suppression du système actuel de subventions) est susceptible d'avoir un impact important sur la pauvreté. Les dernières données disponibles montrent qu'environ 11,4% de la population vit sous le seuil de pauvreté (statistiques des Nations-Unies, 2005). Ce pourcentage est actuellement orienté à la baisse, puisqu'en 1997, il s'élevait à 14,3%. Le gouvernement a lancé dans le cadre du Programme de Développement des Nations unies, un programme de lutte contre la pauvreté qui repose sur les besoins et priorités locales et nationales.

La croissance économique n'a pas profité aux populations les plus défavorisées et le coefficient de Gini est passé de 0,32 en 1997 à 0,37 en 2004, ce qui indique un accroissement des disparités de revenus. De plus, en 2003-04, les 20% les plus pauvres n'ont absorbé que 7% des dépenses tandis que les 20% les plus riches en ont absorbé 45%. En outre, la pauvreté est flagrante dans les zones rurales avec de grandes disparités géographiques (les régions du nord et du nord-est étant les plus pauvres).

Pour atténuer les effets du processus de transition économique, la Syrie doit maintenant rénover un système de protection sociale onéreux et inefficace qui est souvent complété par un système informel.

3.1 Systèmes de Sécurité Sociale en Syrie

La sécurité sociale en Syrie suit une longue tradition de contrôle public. Le « *Social Securities Establishment* » (SCE) a été fondé en 1959 suivi de deux amendements en 1976 et 2001. Il couvre tous les employés et travailleurs dans l'industrie et l'agriculture, offre une couverture volontaire pour les Syriens travaillant à l'étranger et offre une couverture sociale aux fonctionnaires grâce à une branche spécifique. Cela correspond à environ 88% des employés d'état, mais seulement 36% des employés du secteur privé. Tous les assurés, à l'excep-

tion des travailleurs indépendants, fournissent 7% de leur salaire avec la possibilité d'un supplément de 1% pour une couverture en cas d'handicap additionnel ou de décès. En outre, la charge pour l'employeur revient à 14% du total des salaires. Les points principaux de la couverture sociale en Syrie sont résumés dans le tableau suivant.

La faible couverture des employés du secteur privé constitue l'un des principales critiques . Elle a conduit à la demande d'une réforme du système de sécurité sociale afin « d'en améliorer le ratio d'abonnés dans le secteur privé et le paiement d'abonnements arrivés à échéance dans le secteur public »[8]. En garantissant le maintien des filets de sécurité sociale à travers des mesures de ciblage de certaines parties de la population, le gouvernement syrien a la possibilité d'optimiser, la Syrie pourrait à la fois élargir l'efficacité de la protection effective, et alléger un budget qui va être largement déficitaire en 2009 en raison du déclin du prix du pétrole et donc des recettes fiscales d'exportation.

3.2 Assurance Maladie

En Syrie, le secteur privé joue un rôle central dans la fourniture de soins médicaux et 85% des dépenses de santé sont effectuées par les ménages. Les fonctionnaires et leur famille sont remboursés (en totalité ou en partie) pour des soins médicaux effectués dans des centres privés.

Le gouvernement syrien a mis en place un programme de réforme du système de santé : National Health Strategy 2000-2020 qui comprend notamment la mise en place d'une carte de santé (H-card) dans deux des plus grands hôpitaux avec deux objectifs : fournir à chaque citoyen un rapport de santé pouvant être utilisé en cas d'urgence, et créer une carte précise en temps réel de la santé en Syrie.

3.3 Programmes de Subventions des Prix

En Syrie, la constitution de 1973 fait de l'État un fournisseur d'importants services sociaux gratuits.

Le caractère limité du filet de sécurité social syrien est à la fois une cause et une conséquence de l'importance du système de subventions des prix alimentaires et agricoles. Le gouvernement Syrien suit une planification centrale et a subventionné le pain, le riz, le sucre mais aussi l'électricité et le prix du pétrole pendant des décennies.

Le ciblage des subventions en Syrie est jugé arbitraire, comme le note Abdullah Dardari, vice-premier ministre des affaires économiques « les ménages syriens plus aisés ont bénéficié 59 fois plus de subventions de l'état que les familles les plus pauvres »[9]. Les recettes pétrolières ont connu une diminution forte au cours de la dernière décennie. Mais, le prix du pétrole a augmenté considérablement ces dernières années et reste à un ni-

veau élevé malgré le contexte international actuel, rendant le coût des subventions aux carburants intenable. Entre 2002 et 2007 les dépenses publiques sur les subventions au diesel s'élevaient en moyenne entre 1 milliard de dollars et 1,5 milliard de dollars par an. Dans le même temps, la consommation du carburant diesel est passée de 5,5 millions de tonnes en 2002 à environ 7,8 millions de tonnes en 2007 (Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, Nations Unies).

Le coût annuel des subventions s'élève aujourd'hui à 15% du PIB, soit 9 milliards de dollars. Le gouvernement cherche à réduire l'étendue des subventions tout en limitant les effets sur les populations pauvres, alors même que les politiques sociales restent limitées. Début mai 2008, le gouvernement a

Tableau 1. Protection Sociale en Syrie

Couverture Sociale	Conditions Préalables	Bénéfices
Age avancé (retraite)	60 ans (hommes) ou 55 ans (femmes), à n'importe quel âge pour les emplois à risque après 180 mois de contributions. 55 ans (hommes) ou 50 ans (femmes) avec 240 mois de contributions. A n'importe quel âge avec 360 mois de contributions.	2,5% des revenus imposables de l'assuré multiplié par le nombre d'années de cotisations, à un maximum de 75% du revenu de base.
Age prématué (retraite)	A n'importe quel âge avec 300 mois de contributions.	2,5% des revenus imposables de l'assuré multiplié par le nombre d'années de cotisations, à un maximum de 75% du revenu de base.
Age avancé (versement)	60 ans (hommes) ou 55 ans (femmes), qui ne remplissent pas les critères de la première catégorie.	Versement d'une somme entre 11% et 15% des revenus totaux cotisés.
Invalidité (retraite)	Pour ceux qui ont perdu au moins 80% de leur capacité à travailler.	40% des revenus imposables de l'assuré plus 2% pour chaque année cotisée d'emploi.
Invalidité (volontaire)	Pour ceux qui ont perdu plus de 35% de leur capacité à travailler.	Versement d'une somme égale à 50% des revenus imposables de l'assuré pendant l'année précédente. Les bénéfices sont augmentés par un supplément de 50% si l'assuré est totalement invalide à cause d'un accident de travail.
Pension de Survie	Veuves au chômage, orphelins de moins de 21 ans, parents à charge. La victime (décès hors accident de travail) doit remplir les conditions préalables à la pension d'invalidité.	37,5% de la pension d'invalidité de la victime, 25% pour les orphelins et 12,5% pour les parents à charge.
Décès (volontaire)	Survivants éligibles, le décès résultant d'accident au travail est inclus.	Versement d'une somme égale à 100% des salaires de l'assuré l'année précédente est versé aux survivants. La somme est augmentée de 50% en cas de décès par accident de travail.
Prêt à l'enterrement	Tous	Un versement d'une somme équivalente à un mois de travail, ne pouvant excéder 100 livres.

Source : "Syria Social Security Programs Throughout the World: Asia and the Pacific", 2004, at <http://www.ssa.gov/policy/docs/progdesc/ssptw/2004-2005/asia/syria.html> [7]

interrompu les subventions pétrolières conduisant à une multiplication par trois du prix de l'essence et donnant le coup d'envoi d'un programme d'allègement des subventions de cinq années. Le gain budgétaire substantiel (estimé à 2 milliards de dollars US) est limité car le gouvernement a augmenté les salaires et les pensions des fonctionnaires de 25% pour limiter les effets sociaux. Le gouvernement a aussi annoncé son intention de mettre en œuvre un système de quotas à l'aide de « cartes à puce » de façon à cibler efficacement la consommation de carburant. Néanmoins, l'annonce de cette mesure a initié des réactions au sein de la population.

Le gouvernement a également émis des coupons d'huile alimentaire et accordé des compensations aux éléments de la chaîne de production victimes de la hausse de la facture énergétique. Concernant les subventions alimentaires, le gouvernement souhaite continuer à fournir des aliments de base à des prix contrôlés malgré la forte hausse des prix (les prix alimentaires ont augmenté de 20% sur les six premiers mois de 2008). La hausse du prix du riz a conduit les plus pauvres à accroître leur consommation de pain subventionné vendu à prix fixe dans les boulangeries publiques. Quant à la hausse internationale du prix du blé (83% en 2007), elle affaiblit l'auto-suffisance en blé de la Syrie, déjà entamée par deux années consécutives de sécheresse dans le sud-est du pays.

Notes :

- 1 : <http://memory.loc.gov/frd/cs/profiles/Syria.pdf>
- 2 : Global Travel Industry News, 2009
- 3 : Animaweb at <http://www.animaweb.org/en/actu-detail.php?actu=6467>
- 4: Doing Business 2009 at <http://francais.doingbusiness.org/ExploreEconomies/?economyid=183>
- 5 : M. Chemingui and S. Dessus (2003) Assessing Non-Trade Barriers in Syria, World Bank, Washington, DC
- 6 : Golub, Stephen S., Jones, Ronald W. and Kierzkowski, Henryk (2007) Globalization and

Country-Specific Service Links, Journal of Economic Policy Reform, 10:2, 63 — 88

7 : Syria Social Security Programs Throughout the World: Asia and the Pacific

8 : "Syria Won't Listen to top Economists Who say it is Time to Downsize", citation of Samir Aita, SyriaComment.com, October 07, 2005

9 : "SYRIA: Oil price rises could provoke unrest", IRIN, humanitarian news and analysis, UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 25 September 2007

Tunisie : Taux de croissance encore soutenu malgré la crise mais difficultés à maintenir le rythme d'ouverture

L'économie a continué à croître à un taux de 4,6% en 2008, malgré le ralentissement de près de 2% par rapport à 2007, alimentée par le développement durable du secteur des services qui représente une part de 58% du PIB en 2008 et est fortement corrélée avec le taux de croissance du PIB par tête. La Tunisie représente un remarquable exemple de dynamisme dans la région car sa croissance a été obtenue davantage par une augmentation de la productivité que par l'accumulation de capital et la croissance de la population active. De plus, cette augmentation de la productivité s'est réalisée par le biais de la productivité globale des facteurs ce qui est le signe de la pénétration de l'économie de la connaissance dans l'économie tunisienne.

Ce nouveau régime de croissance recèle des éléments d'exemplarité incontestables pour les autres pays de la région car il se fonde sur un développement des services, permet une distribution de revenus qui n'handicape pas la compétitivité de l'économie (les augmentations de salaires sont liées à l'augmentation de la productivité plutôt qu'à celle des prix ce qui permet de maintenir le taux de change réel stable) et, normalement, évite la substitution du capital au travail qui accompagne généralement les régimes de croissance à accumulation intensive.

Mais le point faible en Tunisie est que malgré des taux de croissance remarquables du PIB ces dernières années, le taux de chômage (14,2% de la population active), en particulier des diplômés (42,5% selon la Banque Mondiale), atteint des niveaux tout à fait anormaux pour ce type de croissance. Il y a probablement un complexe d'explications qui peuvent être invoquées et qui sont à prendre en compte de manière urgente par le pilotage stratégique de l'économie : inadaptation des systèmes de formation et d'orientation, dualisme excessif entre les implantations étrangères dans les pôles tech-

nologiques et le reste de l'appareil productif avec un déficit d'effets d'entraînement des premières, insuffisant développement des PMI-PME et de la création d'entreprises (qui nécessiterait une vigoureuse politique et un cadre juridique adapté du type « small business act »), dynamisme insuffisant du système bancaire en matière de crédits à ces entreprises, manque de fonds de développement et d'investissements dédiés avec avantages fiscaux comme il en existe en Europe etc. Mais le niveau de la demande finale joue également un rôle décisif car il permet de rapprocher le produit réel de l'économie de son niveau potentiel.

La crise va toucher à la fois les possibilités qu'aura l'économie tunisienne de remédier à ses défauts de structures et à l'effet d'entraînement insuffisant de la demande finale. Sans un minimum d'aisance dans la gestion macroéconomique, il y a un risque que les évolutions nécessaires ne soient retardées. C'est une question que le partenariat euro-méditerranéen pourrait prendre en compte en soutenant la disponibilité en réserves de la Banque Centrale.

Quelques points de repères caractérisant la situation macroéconomique actuelle peuvent être soulignés.

✓ Bien qu'à des niveaux plus faibles ce sont l'investissement et la consommation privée qui tiennent vers le haut la demande finale, alors que la consommation publique baisse, ce qui est manifestement une bonne stratégie d'adaptation à la crise car elle montre le souci d'éviter les déficits budgétaires incontrôlables.

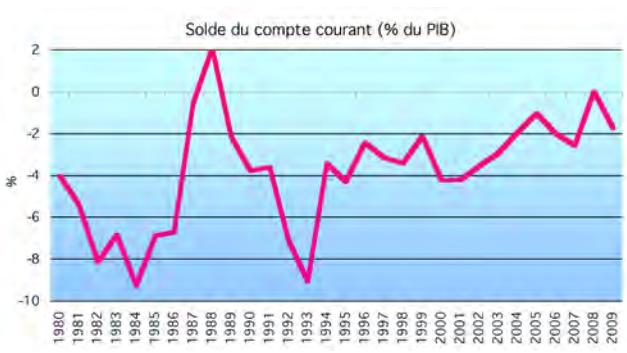
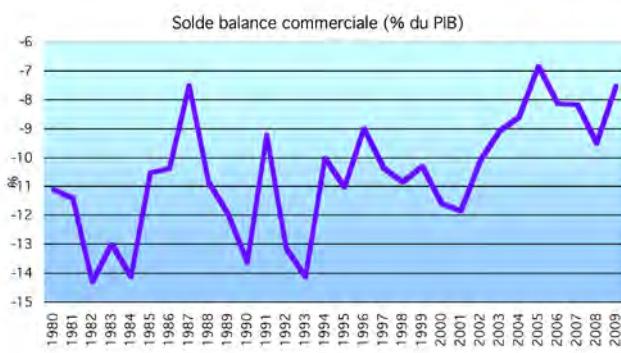
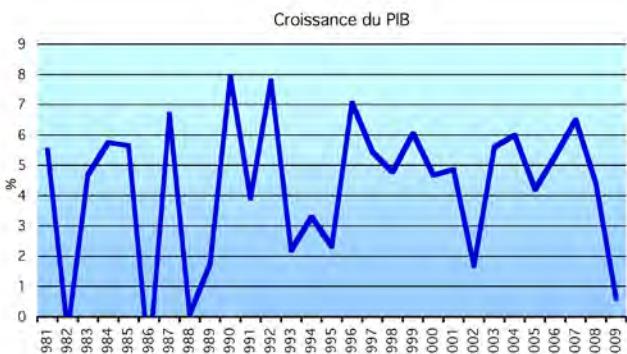
✓ La Tunisie a été le seul pays dans la région qui a pu maintenir un déficit courant à un niveau soutenable de l'ordre de 4,2% en 2008 en dépit de la forte hausse des prix des hydrocarbures et des produits de base. Aux termes des 9 premiers mois de 2009, ce déficit est estimé à 1,2% du PIB.

✓ Le tourisme en Tunisie s'explique principalement par un afflux de touristes venant d'Eu-

rope Occidentale, ainsi, la baisse attendue de la demande Européenne dans une période de crise pourrait entraver la croissance des revenus touristiques. Le défi du tourisme dans les années à venir dépendra de la capacité du pays à restructurer le secteur et l'utiliser comme un créateur d'emplois, un générateur de revenus, un moyen d'attirer des investissements étrangers et d'initier des projets d'infrastructure. En outre, des efforts au niveau national devront être entrepris afin d'attirer plus de capitaux étrangers dans des secteurs de l'industrie qui pourraient contribuer à la diversification de la structure de l'emploi. La nouvelle loi sur l'investissement contribuera indéniablement à une telle stratégie.

Le besoin d'une stratégie de renforcement de la production de biens dits « stratégiques » tels les céréales, le lait et certains légumes de consommation régulière se fait sentir, compte tenu des effets des augmentations de prix de ces produits alimentaires.

La stabilité budgétaire sera problématique dans un contexte de forte hausse du baril de pétrole en 2008 qui sera suivi d'une augmentation des dé-



penses publiques en 2009 pour parer à la crise sur l'économie réelle. Une sensible détérioration du solde budgétaire est prévue en 2009 (-3,8% du PIB).

Par ailleurs, l'inflation est restée modeste par rapport à la moyenne méditerranéenne, elle a atteint 5% en 2008 et devrait diminuer aux alentours de 3,1% en 2009. Concernant la politique monétaire, la poursuite du ciblage d'inflation par la Banque Centrale sous une forme implicite plutôt qu'explicite paraît souhaitable de même que la suspension provisoire de la marche vers la flexibilité du taux de change et la convertibilité du compte de capital.

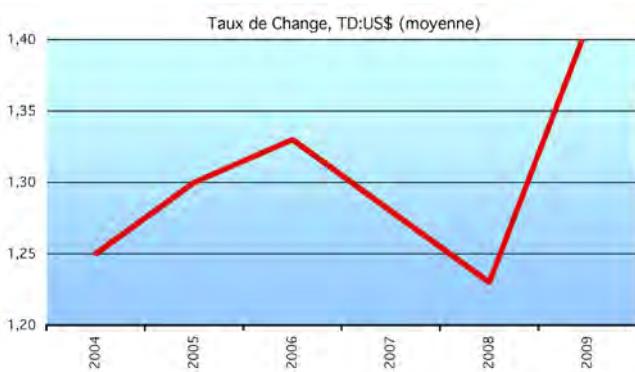
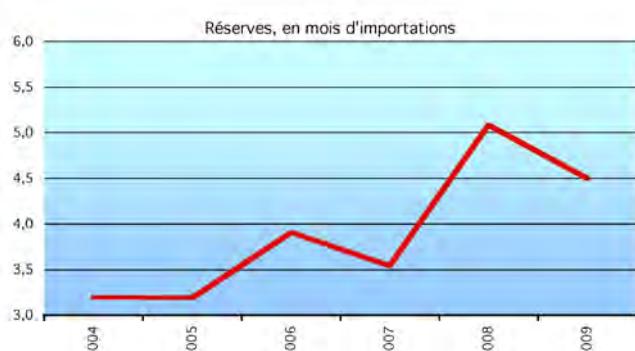
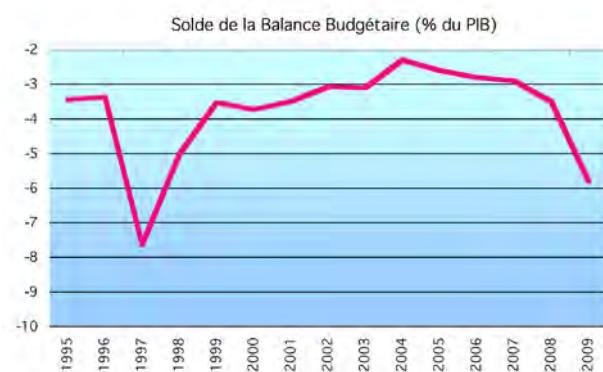
Le Système de protection Social Tunisien offre une couverture large pour une population variée et est non discriminatoire. Cependant une partie de la population reste non-couverte (travailleurs indépendants ou irréguliers). La crise touchera à la fois les moyens généraux d'intervention et risque de repousser les actions cibles indispensables de même que l'extension de la couverture sociale.

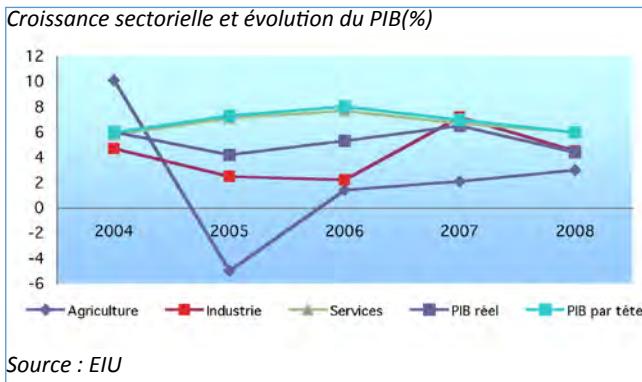
1. Une pression sur le solde courant actuellement contenue

La Tunisie, comme les autres PM sera affectée par la crise à cause de la baisse de la demande internationale. Cette baisse produira un effet significatif sur la demande finale car il ne pourra pas être compensé par une croissance suffisante de la demande interne si l'on veut maintenir les équilibres macroéconomiques. Le résultat est une croissance plus faible, des tensions sur l'emploi, les prix et l'équilibre des comptes publics. Néanmoins, les efforts passés donnent des marges de manœuvres qui permettent de maintenir un volume important d'investissements et de ne pas utiliser exagérément la consommation publique pour maintenir à un niveau adéquat le produit d'équilibre.

1.1 Des perspectives de croissance qui restent élevées malgré le ralentissement

Le gouvernement Tunisien a mené des efforts considérables de maintien de la croissance pour que le





niveau de vie soit égal à celui des pays en voie de développement de l'OCDE.

Ainsi, le pays a su maintenir un taux de croissance moyen du PIB de 5,5% entre 2003 et 2007. En 2008, à cause de l'environnement international défavorable les performances économiques en Tunisie ont été plus modestes : un taux de croissance de 4,6% contre 6,3% en 2007.

La croissance du PIB tunisien est tirée par un développement durable du secteur des services. En 2008, le secteur des services était en tête représentant une part de 58% du PIB, suivi par l'industrie (30,2%) et l'agriculture (11,7%). Cette évolution s'explique par une expansion continue du secteur des télécommunications et des services de transport et par une augmentation des revenus du tourisme.

La performance médiocre dans le secteur agricole en 2005 contraste avec une croissance en constante augmentation lors de ces trois dernières années. Le secteur qui assure 17,7% de l'emploi total tunisien en 2008 contre 20,2% pour l'industrie et 61,1% pour les services a géré avec succès une année marquée par les variations du cours de ses produits et le début de la crise financière internationale. Néanmoins, la conjoncture économique en 2009 touchera la production agricole et le gouvernement devra aviser d'une stratégie de renforcement de la production de biens dits « stratégiques » tels les céréales, le lait et certains légumes de consommation régulière.

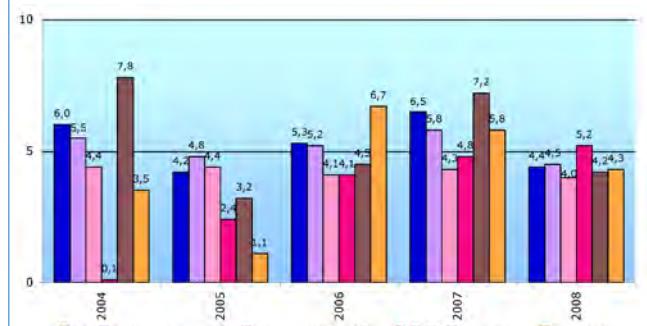
Par ailleurs, la croissance élevée des secteurs industriels porteurs comme les technologies de l'information, les industries mécaniques et électriques expliquent la croissance maintenue de l'industrie tunisienne. Parmi ces secteurs porteurs, les effets de la crise se manifestent surtout sur les industries mécaniques et électriques et plus particulièrement sur les filiales des groupes internationaux implantés. Le textile quant à lui souffre également dans un contexte de baisse de la demande mondiale et de concurrence accrue, en particulier chinoise. Le secteur abrité de la construction est quant à lui en plein développement grâce à de grands projets d'infrastructures et sera un élément déterminant du maintien d'une croissance positive dans l'année à venir.

L'ajustement macroéconomique tel qu'il se présente en fin de période, montre que l'économie tunisienne a pu maintenir un niveau satisfaisant d'investissement et de consommation privée accompagné d'un contrôle de la consommation publique justifié par les tensions budgétaires. Cela prouve que les anticipations sont demeurées favorables et que le pilotage macroéconomique a été bien conduit.

1.2 Un compte extérieur en difficulté

Jointe à l'accord d'association, la politique d'amélioration du climat des affaires a permis une importante ouverture de l'économie et un accroissement des exports. L'UE est restée le premier partenaire

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

commercial de la Tunisie, avec un commerce qui se centre autour de la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Espagne.

Les exportations de marchandises ont enregistré un taux de croissance de 21,8% en 2008, malgré la crise internationale. Au quatrième trimestre 2008 les exportations ont atteint une croissance de 8% par rapport au même trimestre en 2007. Cependant, à la fin de septembre 2009, les exportations ont baissé de l'ordre de 21,7% (l'estimation sur l'ensemble de 2009 atteint -28%). Plus de 60% de cette baisse est imputable à la baisse des prix des carburants, du phosphate, des dérivés de phosphate et de l'huile d'olive sur les marchés internationaux, à laquelle s'ajoute la réduction de la demande internationale, en particulier de l'Europe.

Notons que les principaux produits exportés de la Tunisie envers ses principaux partenaires européens sont ceux de l'industrie textile, ces derniers ont déjà enregistré une diminution de 16% lors du premier semestre 2009. La Tunisie est aussi un important exportateur de phosphate dont le prix a diminué pendant la crise contribuant à une baisse de 54% des exportations de ce produit pendant le premier semestre 2009[1]. Au même moment, les importations en 2008 ont augmenté de 23%, avec un panier d'importations qui varie incluant aussi bien des produits alimentaires de base et des céréales que des produits chimiques et des biens capitaux. La facture des importations chutera en 2009 conséquence de l'effondrement du prix des matières premières et de la demande domestique. Les estimations tablent sur une diminution de 16% tandis que les chiffres du premier trimestre 2009 dévoilent déjà une baisse sur 12 mois de 16,4%.

Les performances commerciales du secteur en 2008 ont provoqué l'élargissement du déficit commercial de plus d'un milliard de dollars par rapport à 2007. Cependant il est prévu qu'en raison de la diminution de la facture des importations, le déficit retournera à son niveau normal qui a précédé la crise en 2009.

Les exportations de services ont également augmenté en 2008, mais à un rythme plus modeste de 12%, au dernier trimestre 2008 le secteur a enregistré une croissance de 8,5% (par rapport à la même période en 2007), tandis que les importations ont augmenté de seulement 8,2%. La balance des services a marqué un surplus en 2008 ; cependant cette tendance risque de ralentir en 2009 en raison de la diminution des revenus du tourisme qui sera difficilement compensée par une croissance plus faible des importations de services.

Ces éléments montrent que malgré le fait que le pays soit importateur net de pétrole, la Tunisie a été le seul pays dans la région à avoir une balance commerciale quasi-équilibrée en 2008, situation qui devrait se détériorer en 2009 (bien qu'un quasi-équilibre soit encore maintenu pour les 9 premiers mois). Cependant, les réserves en devises couvrent encore 4,5 mois d'importations (ayant même augmenté pour arriver à 6 mois d'imports fin octobre 2009) et les ratios d'endettement international de la Tunisie sont soutenables et offrent des marges de manœuvre.

Le secteur du Tourisme est l'une des principales sources de croissance du PIB du pays, responsable d'environ 5% du PIB (en 2008) et employant à peu près 12% de la force de travail. Les revenus touristiques, qui sont la principale source en devises étrangères du pays, ont atteint une hausse de 10,2% en 2008, tandis que le dernier trimestre 2008 a enregistré une croissance record de 8,9% par rapport à la même période l'année précédente.

La saison d'été 2009 a été supérieure aux prévisions, si bien que la chute des revenus touristiques prévue, liée à une diminution des réservations de chambres d'hôtels de la part des touristes européens et à une baisse de la durée moyenne de séjour, a été atténuée par l'arrivée de nouveaux arrivants (en particulier des pays d'Europe de l'Est et d'Algérie). Il semble donc que le secteur ait bien résisté à la crise : avec une augmentation des revenus de 4,3% (en dinars, l'augmentation en euros

est de 2,3 %) et une augmentation de 2,2% des flux touristiques pendant les quatre premiers mois de 2009. Diverses études montrent que les destinations avec un taux de change plus favorable sont avantagées, que le prix est un facteur déterminant et que la proximité devient un élément décisif dans le choix d'une destination. Ainsi, malgré quelques craintes initiales, la Tunisie affiche un secteur en bonne santé.

Néanmoins, la crise risque d'exposer des faibles-
ses structurelles dans le secteur et nécessite de
réorienter le développement touristique dans une
perspective de long-terme.

Il semblerait que les touristes aient fréquemment
tendance à ne plus retourner en Tunisie suite à
leur premier voyage à cause d'un service bas-de-
gamme dans la majorité des hôtels[2]. Il s'agit d'un
sérieux problème qui pourrait mettre en péril une

des principales sources de revenus et de création
d'emplois du pays.

Les envois de fonds des travailleurs tunisiens ont
augmenté en 2008 d'à peu près 10,8 % (et de 9,3 %
au premier trimestre 2009 par rapport à la même pé-
riode en 2008). Ces envois de fonds sont majoritaire-
ment issus de travailleurs tunisiens installés dans
l'Union européenne. Cependant, avec l'augmenta-
tion du chômage en Europe, le risque d'une dimi-
nution des envois de fonds surgit, les estimations
tablent sur une baisse de 5 à 10 % en 2009 (Agence
Standard and Poor). Notons que les envois de
fonds représentent environ 5 % du PIB en Tunisie.

Les transferts courants ont augmenté de 5 % en
2008, de 10% au dernier trimestre de 2008 par rap-
port au même trimestre en 2007, tandis que lors
du premier trimestre 2009 on observe une aug-
mentation de 4,7% sur 12 mois. Ce surplus devrait
décroître avec la baisse
des revenus attendue.

Globalement, le déficit du compte courant
a augmenté de 5 % en
2008 s'élevant à 4,2 %
du PIB. Ce déficit devrait
décroître en 2009 et at-
teindre 3,1% du PIB.

1.3. Impact sur les IDE

Le déficit du compte
courant a été couvert
par l'afflux d'investisse-
ments étrangers et de
prêts de moyen et long
terme.

En 2007, les IDE ont
atteint 2,1 milliards de
dollars, permettant de
créer 271 nouvelles en-
treprises, 222 prolonge-

Tableau 1. Compte Courant en Tunisie (millions de DT)

	Année 2007	Année 2008*	4ème trimestre 2007	4ème trimestre 2008*	1er trimestre 2008	1er trimestre 2009*
<i>Exportations</i>						
- Marchandises	19 409,6	23 637,0	4 992,5	5 414,6	5 820,9	4 728,4
- Services	6 290,6	7 070,6	1 588,8	1 757,2	1 394,9	1 420,2
dont: Tourisme	3 077,3	3 390,2	755,9	855,0	528,9	544,0
- Revenus de facteurs	2 574,2	2 801,4	622,6	589,6	576,4	555,3
dont: Revenus du travail	2 198,5	2 387,2	531,1	511,4	477,7	522,3
- Transferts courants	261,6	274,7	45,2	49,7	46,2	48,4
<i>Importations</i>						
- Marchandises	23 094,6	28 575,7	6 106,8	7 278,3	6 448,8	5 391,0
- Services	3 591,5	3 886,7	868,2	867,3	940,6	882,5
dont: Tourisme	2 993,7	3 444,8	703,9	681,7	745,8	708,9
- Revenus de facteurs	886,8	858,9	236,0	233,8	206,6	208,3
dont: Revenus du travail	31,1	33,3	7,3	7,9	8,4	8,9
- Transferts courants	2 937,6	2 201,7	1 206,3	815,2	460,8	512,6
Solde Courant	-1 174,9	-2 156,8	-437,1	-1 024,1	-305,2	-239,0

Source: Banque Centrale de Tunisie

ments d'entreprises existantes et 20 000 nouveaux emplois. Ces investissements profitent en particulier aux secteurs de l'énergie (60% du total des IDE), de l'industrie électrique, mécanique et chimique mais aussi à des secteurs à haute valeur ajoutée (électronique, technologie de l'information, pharmaceutique). Ces flux ont marqué une croissance remarquable de 64% en 2008. Ce résultat s'explique par la présence simultanée d'éléments exceptionnels tels les privatisations (BTK et STAR, 282 millions de dinars), la réalisation du projet GPL par British Gaz (189 millions de dinars), la concession de l'aéroport d'Enfidha (189 millions de dinars en 2008) ou encore la présence de mouvements de cessions dans le tourisme et l'industrie (187 millions de dinars).

La réforme du climat des affaires avec de meilleures conditions d'implantation des entreprises et la modernisation du tissu économique ont permis une dynamique accrue de l'investissement étranger. Cette consolidation des investissements a particulièrement profité aux secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche et des services marchands.

Cependant, lors du premier trimestre 2009 les flux d'IDE enregistrent une baisse sur 12 mois de 47%. Malgré les efforts déjà réalisés, le pays doit en faire plus pour supprimer les barrières administratives ce qui devrait permettre de maintenir un volume convenable de flux d'investissements dans un contexte où ce sera le deuxième facteur de transmission de la crise le plus important en Tunisie (avec la tension sur les exportations).

2. Les adaptations à la crise

2.1. Position budgétaire et dette publique

En 2008, le contexte mondial de pressions inflationnistes et la suppression des subventions sur les prix des hydrocarbures ont conduit à une hausse des prix pour les consommateurs domestiques et un taux d'inflation de 5% (contre 3% en 2007). Malgré une diminution de la croissance des exportations, le niveau encore élevé de la dépense publique a

soutenu la consommation privée (4,5% en 2008) et amorti les chocs conjoncturels.

Par ailleurs, le gouvernement a pu maintenir la stabilité budgétaire (1,1% de déficit en 2008 contre 2,9% en 2007). Le contexte de forte hausse du baril de pétrole en 2008 a cependant alourdi la part budgétaire allouée aux subventions ; de même certaines denrées alimentaires bénéficiant d'un mécanisme de subventions ont encore augmenté la facture. Les perspectives budgétaires pour 2009 n'augurent pas d'un retour à l'équilibre (les prévisions internationales tablent sur un déficit de 6,3 % du PIB en 2009 - EIU). Le budget devra contribuer à la consolidation du triptyque emploi, consommation, investissement. Il est donc revu à la hausse en 2009 (augmentation de 12% par rapport à l'estimation 2008) et, ce, sans tenir compte de la loi de finances complémentaire qui comprend l'augmentation des crédits accordés à la compensation des hydrocarbures et des biens de consommation. Le retournement de la tendance à la hausse des prix des marchandises contribuera indéniablement à réduire les coûts liés aux subventions, mais les revenus ne devraient pas augmenter en raison du déclin des exportations ce qui explique que le maintien du déficit fiscal autour de 3% est peu probable.

En outre, les prêts à moyen et long terme du pays ont été multipliés par 7 et ont atteint 833 millions de dinars. La plupart d'entre eux sont des « soft loans », des prêts publics avec un taux d'intérêt inférieur à celui du marché, issus d'organismes de la finance du développement comme la Banque Européenne d'Investissement et la Banque Africaine du Développement, chacune ayant fourni des prêts de plus de 200 millions de \$ pour couvrir le coût de grands projets d'infrastructure.

2.2 La recherche d'un équilibre macroéconomique par la lutte contre l'inflation, la flexibilisation du taux de change et le contrôle du déficit budgétaire

La Tunisie suit à ce jour une politique de transition graduelle vers le ciblage d'inflation afin de per-

mettre la convertibilité totale du dinar. Le système bancaire s'oriente vers l'amélioration de ses indicateurs de crédits et selon le FMI il se rapproche des standards internationaux. En outre, la BC tunisienne continue à adapter sa politique aux variables macroéconomiques dans un contexte de transparence et d'accroissement de sa crédibilité.

Par ailleurs, la Tunisie tente d'introduire davantage de flexibilité dans le régime de change et la mobilité du capital en levant progressivement les restrictions pour les résidents. Cependant, malgré ses efforts la Tunisie est exposée à la difficulté de produire des anticipations favorables sur le taux de change et donc à maîtriser une gestion macroéconomique dominée par le jeu de la parité des taux d'intérêts (rappelons qu'en régime de taux de change flexible dans un contexte de convertibilité du compte de capital, les opérateurs comparent le rendement attendu d'un dinar placé en Tunisie – qui dépend du taux d'intérêt domestique - au rendement attendu sur n'importe quelle autre place financière - qui dépend du taux de change anticipé du dinar par rapport à la monnaie étrangère et du taux d'intérêt offert à l'étranger).

Un enjeu important réside dans le secteur bancaire : malgré la nouvelle loi sur les banques le système n'est pas bien préparé pour répondre de façon durable à des actions de politique monétaire qui consisteraient à modifier librement le taux d'intérêt. A ce jour les banques tunisiennes enregistrent encore un taux élevé de créances à risques. De plus, l'expérience monétaire passée (taux de faillite de 60%) laisse sous-entendre que le système est encore fragile.

La convertibilité totale du dinar dans un système de change fixe est difficile car elle implique d'obtenir un différentiel d'inflation favorable vis-à-vis des principaux partenaires. A cet égard, il faut se demander si le ciblage d'inflation par la Banque Centrale offre la meilleure solution. Le système financier n'y est pas encore préparé et les contraintes externes sont très fortes. L'action sur les

anticipations des agents est une mesure adaptée, mais lorsqu'elle est prise en charge par la Banque Centrale via un engagement sur le niveau général des prix, celle-ci engage sa crédibilité. De ce point de vue, il peut paraître prématuré de s'orienter vers un ciblage explicite et, a fortiori vers un taux de change flexible. Des mesures plus ciblées permettant de conserver sa crédibilité à la Banque Centrale paraissent plus adaptées à la situation. En d'autres termes, un ciblage implicite permettant plus de marges de manœuvre paraît préférable dans le contexte actuel (Atelier de Travail Femise sur les "Politiques Monétaires et le Ciblage de l'Inflation", 24-25 Octobre, 2008, Tunisie)[3].

2.3. Un besoin de diversification des partenaires commerciaux

Les échanges commerciaux ont connu une forte croissance ces dernières années malgré un contexte de concurrence accrue. Les exportateurs tunisiens ont bénéficié de la dépréciation du dinar par rapport à l'euro et à une amélioration manifeste de leur compétitivité liée au rapport productivité/salaires. Néanmoins, cette compétitivité-prix risque d'être insuffisante dans l'année à venir.

La Tunisie a été efficace dans la diversification de ses produits exportés, mais celle-ci a été plus faible pour ses partenaires commerciaux. A titre d'exemple, son industrie textile dépend fortement de la demande intérieure de l'UE sachant que les exportations de textiles vers le reste du monde sont quasi-nulles (en 2002 les États-Unis représentaient seulement 1 % de la part des exportations tunisiennes en textile). De même, la dépendance de sous-traitance de l'industrie tunisienne vis-à-vis des constructeurs d'automobiles européens et des industries mécaniques et électriques européennes pèse à la fois sur son chiffre d'affaires et sur la part de valeur ajoutée qui lui revient. A cet égard, il semble important que la Tunisie puisse développer davantage ses échanges avec ses voisins méditerranéens et les autres grandes régions industrialisées. Une politique visant à renforcer l'attractivité

de la Tunisie vis-à-vis des investisseurs de ces régions pourrait augmenter sensiblement les flux d'IDE compte tenu de conditions relatives d'accueil favorables.

2.4. Augmenter l'apport des investissements directs étrangers

Les investissements nationaux et étrangers sont attirés par diverses exonérations fiscales et la réduction de la bureaucratie. Néanmoins, les efforts nationaux n'ont pas encore atteint leur plein potentiel et de nombreuses étapes supplémentaires doivent être entreprises pour attirer davantage de capitaux étrangers et faire en sorte qu'ils participent davantage au développement. L'introduction de la nouvelle loi de finances pendant l'année en cours constitue la meilleure opportunité pour dynamiser la productivité et la compétitivité et attirer les IDE grâce à davantage de simplification des procédures bureaucratiques. Il est primordial d'introduire des mesures de ciblage de secteurs qui garantissent la création d'emplois et présentent un potentiel exportateur important. A cet égard la Tunisie a tout à gagner à élaborer une stratégie d'attractivité de l'investissement dans les secteurs non-agricoles comme moyen de diversification de sa structure de l'emploi.

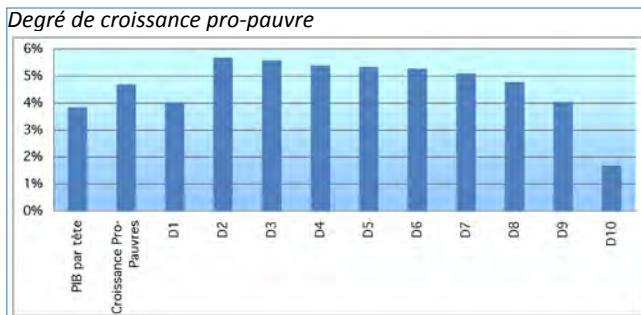
- ✓ Dans ce contexte, la nouvelle loi sur l'investissement met l'accent sur la réduction des barrières administratives implicites auxquelles font face les investisseurs étrangers pour l'achat de biens immobiliers ; par ailleurs, la limite légale des parts étrangères sur les entreprises tunisiennes sera revue à la hausse.
- ✓ Le développement de secteurs industriels tel que celui de l'aéronautique est une garantie d'emploi et de croissance. En 2009, le pays aura l'opportunité de proposer les mérites de son territoire comme lieu d'implantation privilégié pour les grandes entreprises du secteur, offrant une main d'œuvre qualifiée « bon marché », des exemptions de taxes diverses en tant que pays sous-traitant et l'opportunité de produire à moindre coût[4].

✓ En outre, la Tunisie pourra accroître sa capacité d'innovation et en conséquence d'attractivité d'IDE en s'appuyant sur l'établissement d'une politique de migration régulée des compétences. Le maintien de la main d'œuvre qualifiée devrait s'effectuer à travers : l'amélioration de l'efficacité de l'administration publique pour répondre à l'évolution des besoins des citoyens et du secteur privé ; l'extension et le renforcement des partenariats avec les opérateurs locaux.

Reste à utiliser davantage l'investissement international pour tirer le tissu industriel local. Sont en cause ici les facilités de développement et de création d'entreprises qui nécessitent un cadre administratif moins lourd, des facilités bancaires, le développement de fonds d'investissements dédiés, des incitations fiscales, toutes mesures qui pourraient être incluses dans une sorte de « small business act » adapté à la situation tunisienne. Il s'agit simplement ici de majorer les effets d'entraînement de l'investissement étranger en lui présentant un tissu de PMI-PME performant. Notons que les IDE représentent 20% du flux d'investissement total de la Tunisie en fin de période et 75% du stock. Ce développement insuffisant d'un tissu de PME-PMI performant est certainement une des causes majeures du mal récurrent qui touche la Tunisie (le chômage des diplômés), alors que toutes les études montrent que la Tunisie est dotée d'une ressource (le capital humain) décisive à la fois pour attirer les investisseurs étrangers et conduire ces investissements à féconder un tissu local d'entreprises.

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

La Tunisie a été efficace pour assurer la croissance pro-pauvre lors de la fin des années 80, les déciles les plus pauvres bénéficiant d'une croissance plus marquée de leur revenu. Le deuxième et le troisième décile enregistrent un taux de croissance des revenus aux alentours de 5,5 %, soit un point au-dessus de la croissance moyenne du PIB par habitant.



Source : Calcul FEMISE, basé sur des données de croissance et d'inégalités de la World Income Inequality Database pour 1985 et 1990.

Deux décennies plus tard, le gouvernement poursuit sa politique publique de soutien des salaires avec notamment le relèvement du SMIG et du SMAG en juillet 2006. Cette mesure a bénéficié à 280 000 travailleurs, la majoration des pensions de retraite, et la hausse de l'aide fournie aux plus démunis. Le salaire annuel moyen s'est accru, la pauvreté est en baisse et une politique de redistribution en faveur de la classe moyenne fait partie des objectifs du 11ème plan de développement économique et social 2007-2011. La Tunisie enregistre enfin un accroissement du revenu constant par personne et une meilleure couverture sociale. Par ailleurs, l'espérance de vie est passée de 65 ans en 1985 à 74 ans en 2006 (WDI 2009).

Néanmoins, la réduction du taux de chômage (14,2% en 2008, estimé à 14,5% en 2009) demeure difficile. Les années récentes ont été marquées par la multiplication des interventions publiques au profit des demandeurs d'emploi et le chômage des jeunes diplômés reste un enjeu économique et social majeur pour l'économie tunisienne.

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale en Tunisie

Depuis le 7 novembre 1987, les régimes tunisiens de sécurité sociale ont connu une mutation quantitative et qualitative importante, offrant une couverture large, variée et non discriminatoire selon plusieurs principes :

- ✓ L'extension de la couverture sociale à la quasi-totalité de la population active occupée (agents publics, salariés non agricoles, étudiants, pêcheurs, salariés agricoles)
- ✓ L'unification du régime des travailleurs indépendants en 1995
- ✓ L'extension de la couverture aux personnes travaillant à l'étranger et à leur famille.

A ce jour, les régimes de Sécurité Sociale tunisiens sont gérés par trois organismes publics qui ont une large autonomie financière et juridique et sont administrés par des CA tripartites :

- ✓ La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) pour le secteur privé qui regroupe 5

Tableau 2. Le Système de Retraites en Tunisie

	CNRPS		CNSS		
	RSNA	RSAA	RSA	RTNS	RTTE
<i>Départ à la retraite</i>	60 ans			65 ans	
<i>Contribution Minimum</i>	15 ans	5 ans	10 ans		
<i>Taux de contribution</i>	(7/9.7)%	(4.74/7.76)%	(2.5/5)%	(1.75/3.5)%	-/7%
					5.25%
<i>Calcul des retraites</i>	2% pour les 10 premières années, 3% pour les 10 suivantes puis 2%	4% pour les 10 premières années, 2% pour les 20 suivantes	2% pour les 25 années suivantes	3% pour les 10 premières années, 2% pour les 25 années suivantes	
<i>Bénéfices Minimum</i>	2/3 du Revenu Minimum Garanti dans l'Industrie (RMGI)	50% du Revenu Minimum Garanti dans l'Agriculture (RMGA)	40% du RMGA	30% du RMGI ou du RMGA	

Source: M. Ben Braham (2008), «Pension Systems Generosity in North Africa », Networks Financial Institute (NFI), Working Paper No. 2008-WP-06

- régimes classés selon les CSP et dont le plus important est le RSNA (Régime des Salariés Non Agricoles).
- ✓ La Caisse Nationale de Retraite et de Prévoyance Sociale (CNRPS) pour les fonctionnaires et les agents du secteur public.
 - ✓ La Caisse de Retraite et de Prévoyance du Personnel des Services Publics de l'Électricité et du Gaz et des Transports (CREGT)
 - ✓ Le régime de sécurité sociale est obligatoire et couvre tous les salariés urbains ainsi que les travailleurs agricoles et les travailleurs indépendants. La couverture sociale ne cesse de s'étendre passant de 54,6 % de la population active à 80,7% en 1997 et 95% actuellement (source Banque Centrale de Tunisie).

En 2004, une loi a instauré un régime de base uniifié applicable à tous les assurés sociaux des secteurs public et privé. Par ailleurs, un régime de protection contre le chômage bénéficie aux salariés justifiant avoir perdu involontairement leur emploi et ayant cotisé au moins 3 années consécutives auprès de la même entreprise et inscrit au bureau de l'emploi sans y avoir reçu d'offre d'emploi. L'aide accordée représente douze fois le montant du dernier salaire perçu dans la limite du SMIG. Le système de retraites est jugé généreux puisqu'en moyenne, un cotisant peut exercer ses droits à la retraite après seulement 10 ans de cotisations dans le secteur privé et 15 ans de cotisations dans le secteur public, pourvu qu'il ait 60 ans à l'âge de la retraite. Malgré ces efforts, une partie de la population reste encore non-couverte, notamment les non actifs et les ménages dont la capacité contributive est insuffisante pour s'acquitter de leurs cotisations (ie. travailleurs indépendants qui ne disposent pas d'employeur qui pourrait prendre en charge une partie de la cotisation, ou très irréguliers).

Selon le recensement 2004, la contrainte démographique va commencer à peser sur le financement du système de retraites du fait d'une nette tendance au vieillissement de la population : le rapport démographique pour l'ensemble des régimes est passé de 6,616 en 1987 à 5,05 en 2007 (source : CNSS). Il est

estimé que ce rapport devrait continuer à baisser pour atteindre 3,72 en 2012.

On notera enfin que le nombre des assurés est passé de 900 745 en 1987 à 1 510 179 en 1996. En outre, le taux de couverture a atteint près de 77 % en 1996 et le nombre de bénéficiaires de pension de retraite, d'invalidité et de survivants a presque doublé pour atteindre 339 207 cette même année.

En 1987, les dépenses de retraites s'élevaient à 161 millions de DT ; en deux décennies elles ont été multipliées par 11 s'élevant à 1 880 millions de DT en 2006.

3.2. Assurance Maladie

Les infrastructures tunisiennes de santé offrent des services de qualité satisfaisante, réparties en trois secteurs :

- ✓ Le secteur public qui est le principal prestataire de soins de santé. Il détient plus de 88 % des capacités en lits et plus de 60 % du personnel médical.
- ✓ Le secteur parapublic avec 6 polycliniques.
- ✓ Le secteur privé qui connaît un essor important et qui représente 12 % de la capacité totale en lits et 70 % des services de technologie de pointe. Les cliniques privées sont essentiellement concentrées dans les grandes zones urbaines, dont la moitié dans la capitale.

La Tunisie pratique une politique de santé visant à assurer l'accès aux soins à toute la population. Ainsi plus de 80 % de la population a accès aux soins de santé soit dans le cadre d'un régime d'assurance maladie, soit dans celui d'un programme d'assistance médicale. En outre, les dépenses de santé par personne ont augmenté de plus de 50 % entre 2001 et 2008.

Année	Dépenses (US \$)
2001	119
2002	121
2003	141
2004	155
2005	158
2006*	168.3
2007*	176.8
2008*	185.3

Source : World Bank

Il existe deux grands types de couverture de santé (type sécurité sociale) pour 7 millions de personnes (71 % de la population) :

- ✓ La CNSS (Caisse Nationale de Sécurité Sociale) couvre 1,950 million d'affiliés du secteur privé
- ✓ La CNRPS (Caisse Nationale de Retraite et Prévoyance Sociale) couvre environ 0,746 million d'employés et de retraités du secteur public.

Les personnes les plus pauvres sont couvertes par des programmes d'assistance médicale. Les plus démunis sont couverts par l'AMG1 (« bénéficiaires du régime de soins gratuits ») dans le secteur public tandis que les plus vulnérables sont couverts par l'AMG2 (« bénéficiaires des soins à tarifs réduits »).

3.3. Programmes de Subventions des Prix

En Tunisie, la Caisse Générale de Compensation (créeée en 1970) a comme objectif de stabiliser la fluctuation des prix des denrées de base, de maintenir le pouvoir d'achat des ménages et d'encourager la production nationale.

Depuis sa création, les dépenses de la CGC tunisiennes ont évolué de 1,3 millions de dinars en 1970 à 203 millions de dinars en 2003 (0,6% du PIB). Les produits subventionnés sont le pain (450 grammes), la baguette (250 grammes), la semoule, les huiles de graines en vrac, les huiles de graines conditionnées. Les prix des produits subventionnés sont fixés par l'administration et ajustés périodiquement afin d'atténuer l'effet des augmentations des coûts des facteurs de production, des prix mondiaux et des cours du dollar. Depuis 1970, les coûts budgétaires des subventions ne cessent de croître, passant de 1,3 millions à 700 millions de DT.

Dans la loi de finances tunisienne 2008, la subvention consacrée aux produits de base est estimée à 700 millions de dinars. Pour le gouvernement tunisien, même si la CGC reste un acquis social indéniable, un mécanisme important de transferts sociaux, la flambée des prix du pétrole et des produits alimentaires pèse considérablement sur le budget de la CGC : la

subvention des hydrocarbures est passée de 942 millions de dinars en juin 2007 à 2 458 millions de dinars en juillet 2008. C'est pourquoi, en juin 2008, le lait est sorti de la CGC.

Dans un effort de lutte contre un taux d'inflation élevé à cause de la flambée des prix alimentaires, le gouvernement tunisien cherche à accroître la production intérieure et les subventions tout en maintenant son déficit budgétaire à des niveaux raisonnables (cible de 3 %).

Depuis les indépendances, la Tunisie est un des pays méditerranéens qui a le plus développé son système de protection sociale. Il s'agit manifestement d'un atout important en période de basse conjoncture. Cependant, ce système fonctionne sur la base de la formalisation et couvre donc difficilement les couches de population placées dans des situations de travail informel ou dans des situations de dénuement spécifique. Par ailleurs, s'il a le mérite de consolider une classe moyenne, il contribue relativement peu à l'amélioration de la situation des plus pauvres (cf. la part du quintile 1 dans la croissance). La conséquence est double, d'une part, il est impératif de contrôler l'augmentation actuelle du chômage pour que le système soit soutenable, d'autre part, des actions affirmatives ciblant les populations les plus fragiles doivent continuer à être développées.

Notes :

1. Communiqué de presse du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie, Avril 09.
2. Elkhadra.Over-Blog, <http://elkhadra.over-blog.com/article-16577632.html>
3. Voir <http://www.femise.org/en/2008/12/conferences/workshop-sur-les-politiques-monetaires-et-la-cible-dinflation-24-25-octobre-2008-tunis-tunisie/>
4. «Tunisie-France 2009, année de l'aéronautique?», <http://www.webmanagercenter.com.tn/management/article.php?id=66378>

Turquie : Taux de croissance en forte diminution dans un contexte de chômage et d'inégalités.

Depuis 2002, la Turquie suit un nouveau régime de croissance devenant l'exemple d'une économie ouverte et dynamique qui a su s'intégrer dans l'économie mondiale. Son cas face à la récession mondiale ressemble davantage à celui de ses voisins européens qu'à celui des pays du Sud de la Méditerranée. La croissance se caractérise par une forte accélération de la productivité qui va au-delà d'un simple rattrapage économique. De plus, l'augmentation de la productivité s'est réalisée par le biais de la productivité globale des facteurs, ce qui signifie un progrès technique et des économies d'échelle importants.

La réforme de la fiscalité des entreprises, le nouveau code du travail et les amendements de la loi du commerce constituent les principales mesures qui ont été mises en place pour changer le régime de croissance, pour accroître la compétitivité de l'économie et pour dynamiser l'emploi. Le régime de croissance turque repose maintenant sur des modifications structurelles de l'économie et recèle deux sérieux atouts : un secteur des services en plein développement (commerce, tourisme) qui représente un peu plus de la moitié du PIB (50,5% en 2008), et une industrie manufacturière compétitive (notamment dans le cas du textile). Le pays s'est donc appuyé sur son vaste potentiel touristique qui en fait la première source de revenu de l'économie et il a su développer l'industrie de l'habillement qui est aujourd'hui l'une des plus compétitives au niveau mondial.

Cependant, les taux de croissance enregistrés ont été irréguliers (5,8% en 2003, 8,4% en 2005 puis 4,7% en 2007) et la productivité élevée du pays cache une grande vulnérabilité. Le chômage est au dessus du seuil de 10%, les richesses sont réparties de façon très inégale, seulement 10% des PME (les PME représente 65% de l'activité) sont localisées à l'Est et au Sud-Est du pays et l'économie informelle représente près de la moitié du PIB et 40% de

l'emploi[1]. Le pilotage stratégique de l'économie doit tenir compte de ses éléments pour augmenter la résilience de l'économie à travers une politique monétaire adaptée qui réduise encore l'inflation (10,1% en 2008), un système bancaire solidifié, une politique de taux de change qui permette l'absorption des chocs et une politique budgétaire clairement définie qui réduise la dette.

L'ouverture de la Turquie signifie également que le pays est frappé de plein fouet par la crise. La croissance économique est revue radicalement à la baisse (1,1% en 2008 et -4,5% prévue en 2009). La détérioration des systèmes financiers, la baisse des perspectives d'exportation vers les économies développées et l'augmentation de risques sociaux sont des problèmes que la Turquie va devoir affronter et résoudre au plus vite.

Les points suivants donnent un aperçu de la situation macroéconomique actuelle :

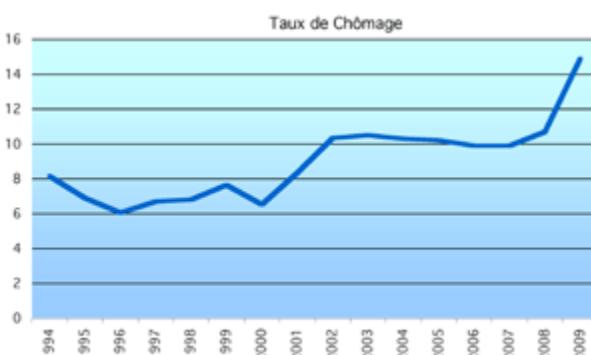
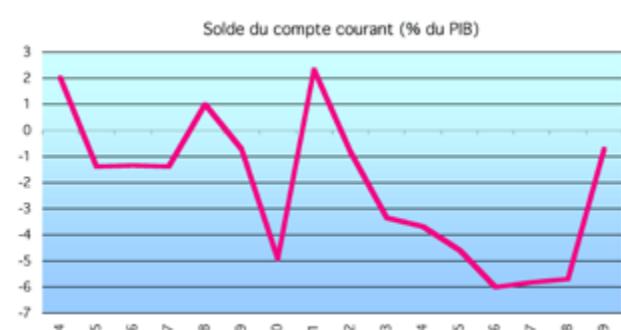
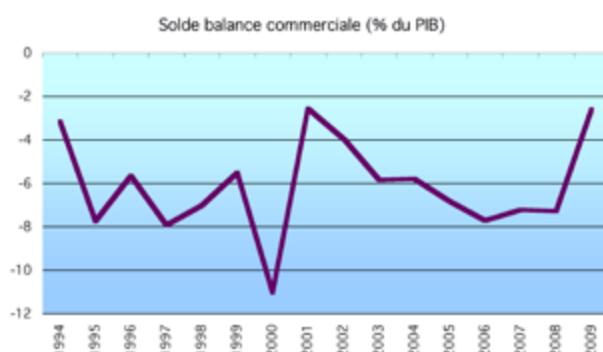
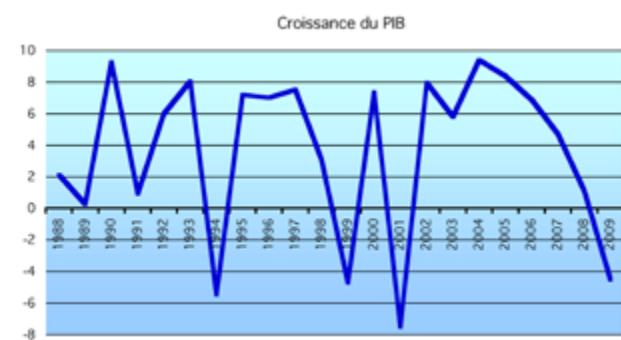
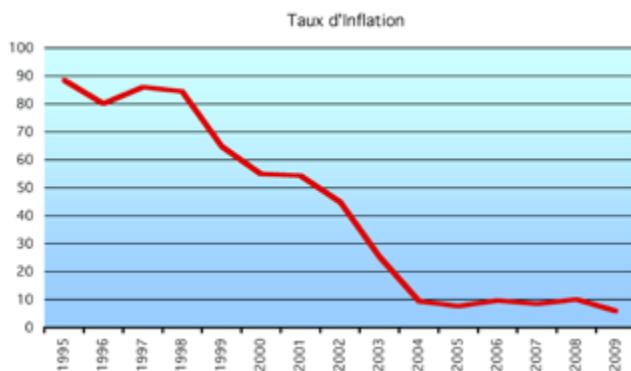
- ✓ La faible croissance est tirée du côté de la demande par les exportations et la consommation publique. L'avantage d'une monnaie dévaluée qui rend les produits turcs plus attractifs aux consommateurs étrangers est contrebalancé par la détérioration économique dans les pays de l'UE.
- ✓ L'effondrement probable des revenus d'exportation, du tourisme et des transferts de fonds pour l'année à venir aura des effets défavorables supplémentaires sur le secteur externe du pays. Le secteur des services, moteur constant de la croissance ces dernières années sera particulièrement affecté.
- ✓ Les importations devraient diminuer considérablement (de près de 16%), ce qui pourrait se traduire par une diminution du déficit du compte courant en 2009 (à -0,7% du PIB).
- ✓ Les IDE ont atteint 17,718 milliards de dollars en 2008, soit une baisse de 19,6% par rapport à 2007. Cette tendance va se poursuivre en 2009 : les IDE ont déjà massivement diminué de 52,2% sur la période janvier-mai 2009 (par rapport à la même période en 2008). Le challenge pour la

Turquie sera de maintenir la confiance des investisseurs qui a été fragilisée dans le passé. Ainsi, le pays doit chercher à éliminer tout obstacle bureaucratique à l'investissement dans le secteur privé et ses efforts porteront leurs fruits si le pays parvient à diversifier sa base d'investissement.

✓ En termes de dépenses publiques, le gouvernement a déjà augmenté indirectement les impôts en 2007 et ajusté le prix de l'électricité en espérant atteindre un excédent de 5,5% du PIB en 2008. Mais, avec la crise et la détérioration des activités économiques, un déficit de 1,8% du PIB a été néanmoins enregistré et devrait plonger à

5,6% du PIB en 2009. De fait, il faudrait sans doute entreprendre un effort budgétaire supplémentaire, mais qui ira à l'encontre des besoins de dépenses d'investissement dans les secteurs public et privé.

✓ La politique monétaire peine à obtenir des résultats tangibles. Le contexte international de hausse des prix des denrées agricoles et du pétrole a relancé la hausse des prix. Alors que le taux d'inflation a toujours été sous les prévisions lors du ciblage implicite, le régime explicite se caractérise par le cas inverse, les cibles ayant été manquées dans la totalité des cas.



Le système de sécurité sociale turque, qui fonctionne selon le principe de la répartition, se caractérise par une faible couverture de la force de travail (seule 42% de la force de travail contribue à un régime de protection sociale soit 11 millions de personnes) et une importante fragmentation. Sa récente réforme vise à réduire les coûts (gain estimé à 75% du PIB de 2007 en valeur actuelle par le FMI)[2].

Les subventions des prix ont été inefficaces dans le ciblage des pauvres et ont été remplacées par des subventions directes sur le revenu (DIS). Cette politique n'a pas résolu les problèmes structurels existants dans le secteur de l'agriculture avec un effet finalement limité.

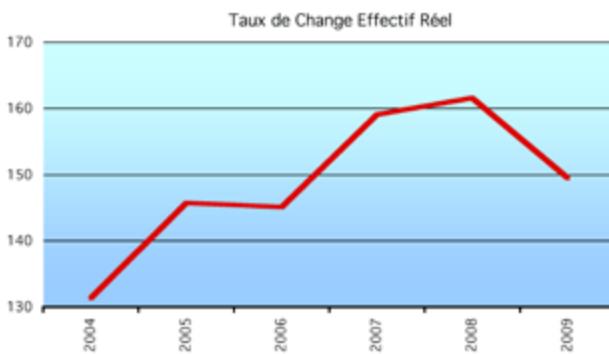
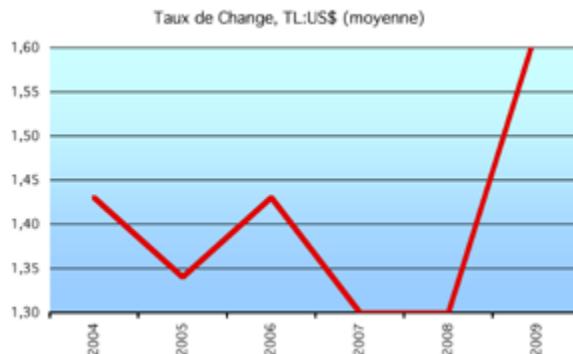
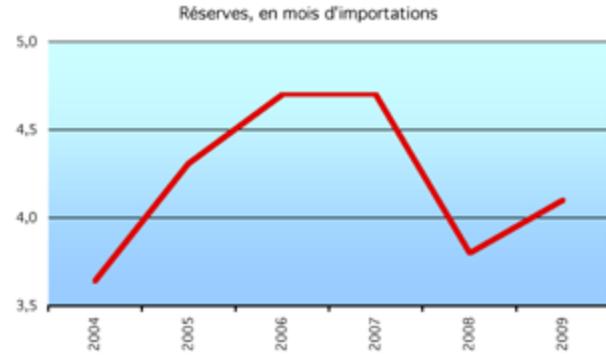
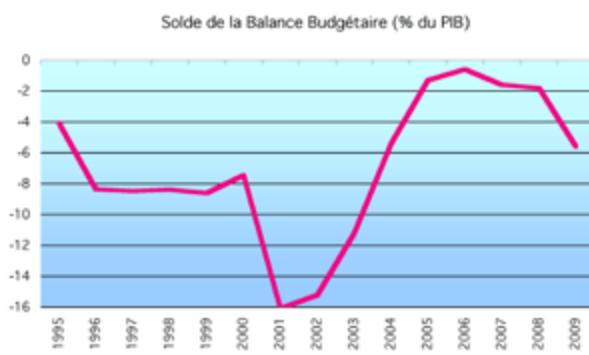
1. Le choc : La réduction des exportations, des transferts des travailleurs expatriés et les sorties de capitaux affectent profondément l'économie

La Turquie est un des seuls pays du sud de la Méditerranée qui a gravement été touchée par la crise (avec dans une moindre mesure Israël). Le taux de croissance du PIB a ralenti atteignant 1,1% du PIB

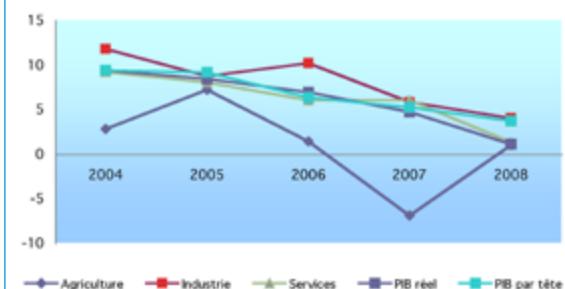
en 2008 par rapport à 4,7% en 2007. L'impact de la crise sur l'économie turque n'est pas différent de celui des autres pays de sud de la Méditerranée, il est transmis par les quatre canaux traditionnels : principalement les exportations, les transferts de fonds et les IDE tandis que les prévisions pour le tourisme montrent une certaine résilience.

1.1. La croissance économique s'est contractée en 2008 principalement à cause de l'effondrement de la formation brute de capital fixe.

La croissance du PIB et du PIB par tête ont traditionnellement évolué en parallèle avec l'activité industrielle et de services. Le secteur des services représente un peu plus de la moitié du PIB (50,5% en 2008), suivi par l'industrie et l'agriculture (35,1% et 9,1% du PIB en 2008 respectivement). Néanmoins, la production agricole est encore trop dépendante aux aléas météorologiques. La récolte agricole a connu une croissance significative en 2008 alors que l'année précédente avait été marquée par une sécheresse terrible. De fait, le secteur ne peut tout simplement pas constituer une source fiable de



Croissance sectorielle et évolution du PIB(%)



Source : EIU

croissance avec de telles conditions. L'industrie est donc un élément clé dans la durabilité de la croissance en cette année critique et l'augmentation d'investissements publics et privés dans des secteurs à haute valeur ajoutée doit se poursuivre.

Les industries clés en Turquie sont le textile, le fer et l'acier, les produits chimiques, le ciment, l'agroalimentaire, l'automobile, la construction, le verre et la céramique et l'exploitation minière. Les secteurs automobile et textile doivent constituer des priorités dans l'agenda du gouvernement en termes de dépenses et de soutien public, car ils figurent parmi ceux qui subiront profondément la récession. Le premier secteur connaît une intégration profonde avec l'Union européenne et est donc très dépendant des variations de la demande européenne. De son côté, le secteur textile a besoin d'une restructuration vers la production de biens à haute valeur ajoutée.

En outre, le secteur de la construction, secteur clé et traditionnel moteur de l'économie, a connu un ralentissement en 2008. Au premier trimestre

2008, le nombre de bâtiments nouveaux a diminué de 13% par rapport au même trimestre l'année précédente. Au troisième trimestre 2008, le secteur s'est encore contracté de 4,3% .

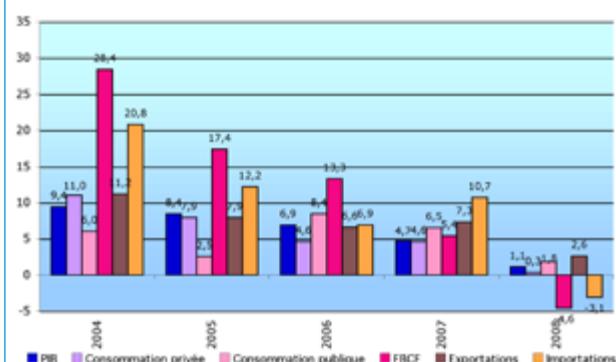
1.2 Impact sur la Balance des Paiements

La Turquie est à un croisement au sens où ses avantages économiques semblent annihilés par la conjoncture actuelle. L'avantage d'une monnaie dévaluée qui permet aux produits turcs d'être plus attractifs aux consommateurs étrangers est compensé par la détérioration économique en Union européenne. Le ralentissement de la consommation privée (croissance de 0,3% en 2008 contre 11% en 2004) était habituellement compensé par une forte croissance des exportations. Traditionnellement, plus de la moitié des exportations turques vont vers l'UE, en particulier vers l'Allemagne. Elles sont constituées dans leur quasi-totalité de biens manufacturés (93,4% en 2007) et plus précisément de biens automobiles.

L'euphorie n'est plus à l'ordre du jour car les exportations de biens marquent un recul de 30,2% en janvier-mai 2009 par rapport à la même période en 2008. L'impact de la crise sur l'économie réelle à travers la réduction des exportations provient d'une réduction importante de la demande d'importations des partenaires commerciaux développés, l'Europe en particulier. La part des exportations vers l'UE est passée de 55,8% au dernier trimestre 2007 à 45,2% douze mois plus tard (ce qui équivaut à une baisse en valeur de 29,8%). Cela est en grande partie à la baisse des exportations vers le Royaume Uni et l'Italie (baisse de 37,2%). En outre, les exportations vers la Russie et la Chine ont connu une baisse en valeur de 7,7% et 10,4% respectivement. En 2009, les exportations devraient donc diminuer de 25,2%, tandis que les importations devraient augmenter de 16%. Le déficit de la balance commerciale devrait donc connaître une aggravation.

Les recettes touristiques quant à elles représentaient à peu près 5% du PIB en 2007. Entre 2000

Décomposition du PIB et croissance économique



Source : EIU

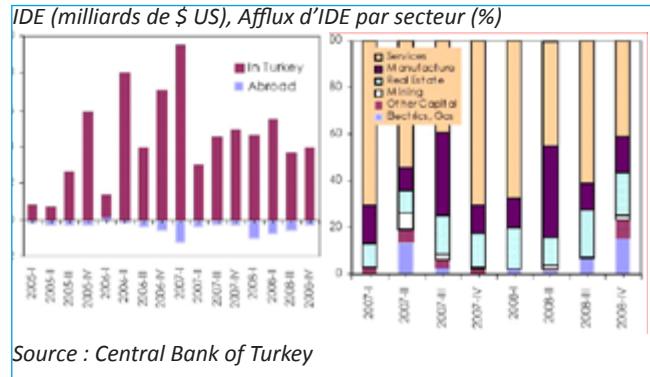
et 2007, le nombre de touristes en Turquie a été multiplié par quatre, faisant de la Turquie une des 10 destinations les plus visitées dans le monde. Des réductions extrêmes des prix ont été appliquées pour attirer les touristes et accroître l'activité du secteur. C'est ainsi que les recettes du tourisme ont pu augmenter de plus de 18% en 2008 (13,6% par l'augmentation du nombre de visiteurs et 4,9% grâce à la hausse des dépenses moyennes par visiteur). Les revenus du tourisme sont restés solides au dernier trimestre 2008 par rapport à la même période en 2007. Concernant 2009, l'activité touristique diminue, mais de façon limitée à -5,5% (janvier-mai 2009 relativement à janvier-mai 2008). Le ministre du tourisme estime néanmoins que les recettes du tourisme augmenteront de 10% d'ici la fin 2009. Toutefois, le nombre de touristes pourrait augmenter mais les revenus ne pas suivre, en raison des réductions de prix.

Les transferts de fonds des travailleurs marquent un repli annuel de 41,5% aux cours des cinq premiers mois de 2008. Notons que plus de 2 millions de travailleurs turcs ont migré à la recherche d'emploi à travers l'Europe. Depuis le début des années 1960, la migration turque s'est principalement dirigée vers l'Europe occidentale, en particulier l'Allemagne. De fait, les transferts des travailleurs turcs à l'étranger devraient s'orienter à la baisse en raison des pertes d'emplois dans les pays européens.

Compte tenu de ces évolutions, le déficit du compte courant devrait passer de -5,7% du PIB en 2008 à environ -0,7% en 2009, d'après les prévisions EU fondées sur les projections de la Banque Centrale de Turquie.

1.3 Impact sur les IDE

L'investissement direct en Turquie enregistre une baisse au dernier trimestre de 2008 par rapport à la même période en 2007, réduction encore plus marquée si l'on se réfère au niveau de 2006. Les IDE ont atteint 17.718 milliards de dollars en 2008, une baisse de 19,6% par rapport à 2007. Cette ten-



Source : Central Bank of Turkey

dance baissière s'accentue en 2009 : les IDE ont massivement diminué de 52,2% sur la période janvier-mai 2009 par rapport à la même période en 2008 (Banque Centrale de Turquie).

Du point de vue sectoriel, on observe une diminution importante sur un an des investissements dans les services, au profit du secteur de l'énergie. Le secteur des services représente la plus grande part d'IDE en 2008, principalement en raison de celle du secteur bancaire. Par conséquent, la baisse d'investissements dans les services pourrait dépendre en grande partie de l'évolution de ce sous-secteur.

2. Comment l'économie peut surmonter la crise en 2009

2.1 Position budgétaire et dettes publiques

La Banque Centrale et le FMI ont demandé au gouvernement de rétablir une politique budgétaire plus rigoureuse. Le gouvernement a annoncé des augmentations d'impôts indirects en novembre 2007 et un ajustement à la hausse des prix de l'électricité, l'objectif étant d'atteindre un excédent budgétaire de 5,5% du PIB en 2008. Cela n'a pas été le cas et le pays a enregistré un déficit budgétaire de 1,8%. Ce déficit devrait croître davantage en 2009 pour atteindre 5,6% du PIB, ce qui signifie que la Turquie pourrait atteindre des niveaux similaires à ceux enregistrés lors de sa crise financière en 2001.

L'accord de la Turquie avec le FMI de 10 milliards de dollars sur 3 ans a expiré en mai 2008, ce qui va se

traduire par la disparition d'une source importante de financement. La crise économique mondiale a créé un nouvel ensemble de règles pour l'économie turque qui devrait à présent obtenir un prêt supplémentaire du FMI pour combler son déficit de financement externe en 2009, estimé à plus de 115 milliards de dollars. À cet égard la Turquie devra préparer une réforme fiscale supplémentaire pour remplir les critères du FMI, particulièrement en ce qui concerne la réduction du déficit public. Un consensus devrait être trouvé entre le FMI et la Turquie sur la possibilité de cibler un surplus primaire de 3% et sur les moyens de contenir les dépenses publiques.

De son côté, la Commission Européenne a récemment annoncé qu'elle verserait à la Turquie une aide financière pour maintenir l'investissement, réformer le secteur bancaire et accroître la compétitivité.

2.2. Politique monétaire : Combattre l'inflation, besoin de coordination monétaire et budgétaire

Vers fin 2005, le risque de défaillance est devenu bien inférieur à ce qu'il fût dans le passé. Le budget était quasiment équilibré, la dette publique à un niveau gérable et l'inflation en-dessous de la cible implicite. Néanmoins, en 2006 la Turquie a migré vers le ciblage formel d'inflation. De 2006 à 2007, l'inflation est passée en dessous de la barre des 10% sous l'effet conjoint d'une politique monétaire rigoureuse et de la faible demande domestique. Mais le contexte international de hausse des prix des denrées agricoles et du pétrole, a relancé la hausse des prix. Alors que le taux d'inflation a toujours été sous les prévisions lors du ciblage implicite, c'est l'inverse qui s'est produit avec le régime explicite et les cibles ont été manquées dans la totalité des cas. Plusieurs faits expliquent les déviations : la façon dont le gouverneur de la BCT a été remplacé a soulevé des questions sur l'indépendance de cette dernière, la division politique a augmenté, et les prix élevés de l'énergie et des denrées alimentaires combinés à une tendance à

la hausse du prix des métaux ont porté en 2008 la cible initiale inflationniste de 4% à 9,3%. Encore une fois, cette cible n'a pu être atteinte et l'inflation a grimpé à 10,1%. Il est également possible que les liens classiques entre agrégats monétaires et l'inflation aient été plus faibles que prévu en raison de l'introduction de nouveaux actifs financiers, de l'approfondissement financier et d'un compte de capital plus ouvert. Quoi qu'il en soit, la Turquie a manqué de marge de manœuvre nécessaire lors de l'explosion du prix des denrées alimentaires, ce qui devrait conduire les autorités à s'interroger sur leur choix de ciblage explicite.

Sur le plan conjoncturel, une réduction du taux d'emprunt «overnight» de 75 points de base (à 9,75%) a été mise en place en réponse à la baisse de l'activité industrielle de 23,7% enregistré en février (relativement à février 2008) et à la progression sensible du chômage qui a atteint 15,5% en avril 2009 (EIU).

2.3 Combattre le chômage

Sur la période 1980-2002, le taux de croissance annuel du PIB a été en moyenne de 4% alors que le taux moyen de croissance de l'emploi a été de 0,8%. Puis, sur la période 2002-2006, le taux de croissance moyen de 7,5% a laissé inchangé le taux de chômage aux environs de 10%. Une forte croissance économique associée à des créations d'emplois limitées implique une croissance de la productivité qui se fait essentiellement au détriment de l'emploi et/ou encore insuffisante face à l'accroissement de la population active. Au niveau de la société, la conséquence a été que « la peur du chômage a remplacé la peur de l'inflation »[3]. La conjoncture actuelle va encore renforcer cette tendance, car le chômage a progressé très fortement. Il est ainsi prévu qu'il passe de 10,7% de la population active en 2008 à 14,9% en 2009 (EIU).

La Turquie doit impérativement accélérer la transformation de la structure de l'emploi dans un contexte de pression démographique. Entre 2000 et

2006, le taux de croissance de la population non agricole était de 3,4% par an. En outre, le taux de croissance naturel (différence entre le taux de naissance et le taux de mortalité) est de 1,3% et le taux d'activité des femmes est en pleine croissance ce qui explique une progression moyenne de la population active féminine de plus de 5% depuis plus d'une décennie [4].

De plus, pour pouvoir créer des emplois, la Turquie doit impérativement améliorer l'éducation et la formation de la jeunesse. Les taux de scolarisation sont inférieurs à ceux observés en Europe. Ils s'expliquent par l'abandon prématuré des études par une importante tranche de la jeunesse. Par ailleurs, le taux de scolarisation des filles reste encore bien inférieur à celui des garçons (60,6% contre 71,3% en 2006).

Enfin, en matière de salaire, ces dernières années ont été marquées par une politique de rigueur salariale dans le contexte du programme de stabilisation du FMI qui a résulté en une baisse des salaires réels sur la période 2003-2006 (malgré une hausse de 40% du salaire minimum en 2004). Ceci dit, l'année 2007 a été celle du relâchement de cette rigueur dans un contexte d'élections.

2.4 Orienter efficacement l'investissement

En raison des élections récentes, le gouvernement turc s'est montré hésitant envers les conditions du FMI ce qui a repoussé la signature d'un accord et a découragé les investisseurs nationaux et étrangers à investir dans une économie en ralentissement. On retiendra que malgré l'attractivité accrue de la Turquie en matière d'IDE dans les années 2000, il va être nécessaire de stimuler davantage l'investissement pour faire face à la crise et remédier aux difficultés structurels, en particulier d'emplois. À cette fin, des réformes supplémentaires dans les conditions d'investissement sont nécessaires pour inciter les investisseurs nationaux et étrangers à s'engager dans des secteurs spécifiques. Néanmoins, les dépenses d'investissement ne devront pas agir

comme variable d'ajustement (ce qui était le cas les années précédentes), mais comme une variable dynamique capable de moderniser l'infrastructure existante par la création de nouveaux projets.

À cet égard, les entreprises turques doivent rechercher davantage des opportunités d'affaires à l'étranger, grâce à des stratégies de réduction des coûts, ce qui outre le fait d'augmenter la présence turque sur les marchés étrangers, peut induire une diversification géographique des partenaires rendant l'économie moins vulnérable à la conjoncture européenne. En outre, les autorités cherchent à supprimer les obstacles bureaucratiques à l'investissement du secteur privé. Dans le même temps, le gouvernement va devoir soutenir les secteurs clés -le textile, l'automobile et la construction- ce qui pourrait efficacement se faire par des investissements d'infrastructure publique. Mais, ce sont aussi des « plans de sauvetage » qu'il faut essayer de mettre en place, particulièrement pour le secteur automobile.

La baisse de la demande et la diminution très forte du potentiel d'exportation vers l'UE a déjà eu comme résultat que les producteurs d'automobiles reportent leur production pour des périodes limitées. Le secteur devrait se contracter d'au moins 15% en 2009 suite au fort déclin de demande au dernier trimestre 2008.

Quant au secteur textile, qui a démontré ces dernières années son potentiel de développement, l'objectif est d'orienter vers des produits à plus haute valeur ajoutée ce qui permettra à la Turquie de souffrir le moins possible des retombées de la crise. Les chiffres de la production industrielle en décembre 2008 suggèrent une baisse de 25,9% dans le secteur textile.

Conscientes de ces nécessités, les autorités ont déjà procédé à une réduction des taux d'emprunt de 3,75% en trois mois et devraient continuer à produire de telles initiatives qui permettent de soutenir la production domestique.

3. Les stratégies existantes de protection sociale peuvent-elles aider à amortir l'impact de la crise sur la population ?

3.1. Systèmes de Sécurité Sociale en Turquie

Le système de sécurité sociale turque, qui fonctionne selon le principe de la répartition, se caractérise par une faible couverture de la force de travail (seule 42% de la force de travail contribue à un régime de protection sociale soit 11 millions de personnes) et une importante fragmentation (cf. tableau ci-dessous).

La majorité de la force de travail appartient à l'Organisation d'Assurance Sociale *Sosyal Sigortalar Kurum* (SSK) qui couvre les travailleurs du secteur privé et les travailleurs contractuels du secteur public. Ce régime regroupe 48% de la force de travail. Les fonctionnaires cotisent auprès du régime *Emekli Sandigi* (ES) et représentent 22% de la force de travail qui cotise. Par ailleurs, les travailleurs indépendants et travailleurs agricoles appartiennent au régime *Bag-Kur* (BK) qui représente 8% des cotisants.

Du côté des bénéficiaires, seulement 29% de la population de plus de 65 ans reçoit une pension de

retraite (1,2 millions de personnes), dont 47% de SSK, 18% de ES, 30% de BG travailleurs indépendants et 5% de BG agricole.

L'économie turque a aussi un des plus hauts niveaux d'imposition sur le travail parmi les pays de l'OCDE, ainsi qu'un faible taux de création d'emplois et une grande part de travail informel. En outre, les subventions à l'emploi ont été mises en place grâce à une série de plans régionaux, plus particulièrement les lois 4325 de 1998, 5084 en 2004 et 5350 en 2005, afin d'accroître les investissements et l'emploi dans les zones à faible revenu.

Par ailleurs, un régime d'assurance chômage a été mis en place en juin 2000 au profit des salariés ayant perdu leur emploi de façon involontaire, après avoir cotisé au moins 600 jours au total et

Subventions d'emploi en Turquie

Il existe deux types de subventions à l'emploi : les subventions générales qui s'appliquent à tous les travailleurs et établissements et les subventions spécifiques qui couvrent uniquement certains types de travailleurs (ex. bas salaires, femmes, jeunes) ou certains secteurs d'emploi. En Turquie, les régimes de subvention comportent quatre instruments distincts : une baisse des cotisations de sécurité sociale des employeurs, des crédits sur les impôts des salaires, des subventions sur la consommation d'électricité et des subventions sur la terre.

Toutes les provinces avec un PIB par tête de 1500 \$ ou moins (en 2001) et les provinces désignées comme régions de développement prioritaires étaient couvertes pour une période allant jusqu'à cinq ans. Sous la Loi 5084, les nouveaux emplois étaient les seuls à être subventionnés, les entreprises situées dans les zones industrielles étaient entièrement subventionnées tandis que celles en dehors des zones industrielles recevaient uniquement 80% de leur contribution à la sécurité sociale. Les programmes de subvention ont apporté d'importantes augmentations d'emplois (malgré le coût élevé de la création d'emplois) dans les provinces ciblées allant de 5% à 13% pour le régime de subvention sous la loi 5084 à 11-15% sous la loi 5350.

Tableau 1 : La sécurité Sociale en Turquie

	SSK	BK travailleurs indép.	BK agricole	ES
Age de la retraite	58/60	58/60	58/60	58/60
Contribution	19,4 ans	25 ans	25 ans	25 ans
Taux de remplacement	54%	65%	70%	75%
Base de calcul de la pension	Revenus moyens	Revenus moyens	Dernier niveau de revenu	Dernier salaire
Taux de contribution	20%	20%	20%	20%
Indexation des salaires sur l'inflation	Oui	Oui	Oui	Oui

Source : Turkey Joint Poverty Assessment Report, World Bank, 2005.

travaillé pendant les 120 jours précédent l'arrêt du contrat de travail. L'indemnisation chômage est versée durant 180 jours pour une durée de cotisation de 600 jours, 240 jours pour une cotisation de 900 jours et 300 jours pour une cotisation de 1 080 jours. En mai 2006, le parlement turc a adopté une réforme du système des pensions. Cependant, le nouveau système entrera en vigueur en 2016 et ne concernera que les nouveaux entrants sur le marché du travail.

3.2. Assurance Maladie

Le système de santé turque se caractérise également par une importante fragmentation, tant sur le plan du financement que sur celui de la fourniture des soins médicaux. Les services de santé sont fournis par une multitude d'acteurs publics et privés, les principaux étant le ministère de la santé, le SSK et les hôpitaux universitaires. La fourniture de soins médicaux par les acteurs privés, bien qu'étant encore limitée, gagne en importance, en particulier dans les zones urbaines et la partie occidentale du pays. Différentes assurances maladies fournissent des protections financières à des groupes ciblés :

- ✓ L'assurance maladie SSK (employés du secteur formel) est la plus importante,
- ✓ Le régime Bag-Kur concerne les travailleurs indépendants (population rurale et secteur informel),
- ✓ L'assurance ES couvre les fonctionnaires à la retraite,
- ✓ Il existe également des assurances privées facultatives.

En 1992, le gouvernement turc a introduit le système de la carte verte (green card) dans le but de fournir une protection sociale aux personnes à faibles revenus en leur offrant un accès gratuit aux soins médicaux et hospitaliers. Il y a actuellement 11 millions de détenteurs de carte verte. Ce programme, dont le poids pour les finances publiques est croissant, n'a guère atteint son objectif de fournir une couverture maladie à l'ensemble des

personnes pauvres puisque 58% des personnes vivant en dessous de la ligne de pauvreté et 2/3 des personnes extrêmement pauvres n'ont encore aucune couverture médicale. De plus, il apparaît que 2/3 des personnes ayant la carte verte ne sont pas pauvres. Depuis ces 20 dernières années, de nombreux efforts ont été fournis pour étendre le réseau médical et assurer un accès égal aux services médicaux à travers le pays. Malgré les progrès réalisés, le réseau de santé reste largement inégal avec d'importantes différences selon les régions dans l'accès aux soins et l'état sanitaire. Devant la faible couverture du système d'assurance maladie (en 2001/02, plus du tiers de la population n'a pas accès à une couverture maladie y compris de type green card), le gouvernement turc cherche à mettre en place une assurance santé universelle basée sur les principes de solidarité, de groupement des risques pour couvrir l'ensemble de la population.

3.3. Programmes de Subventions des Prix

En Turquie, les subventions des prix alimentaires ont longuement été présentes dans l'agriculture. Toutefois, les politiques appliquées étaient inefficaces dans le ciblage des pauvres et la charge considérable sur les ressources publiques a conduit à leur abandon et le remplacement par des subventions directes sur le revenu (DIS). Ces dernières ont été introduites en 2000 dans quelques villes et ont été appliquées à travers le pays en 2001. Leur part a atteint 53% en 2002 et 78% les années suivantes. Cependant, comme le soulignent Nuray Kizilaslan et al (2007) « le remplacement des outils de subvention avec le système DIS sans résoudre les problèmes structurels existants de l'agriculture n'est pas un choix rationnel »[6].

Notes :

1 : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/europe-turquie/economie-turque.shtml>

2 : International Monetary Fund (2008) IMF Country Report No. 08/272, Août.

3 : Banque Mondiale (2008), Human Development

- Report 2007/2008, Fighting climate change:
Human solidarity in a divided world.
- 4 : Turkish Industrialists and Businessmen's Association (Tusiad) at www.tusiad.org
- 5 : Turkey Joint Poverty Assessment Report, World Bank, 2005.
- 6 : Nuray Kizilaslan, Ilyas Cetin and Halil Kizilaslan (2007) Direct Income Subsidy Practices in Turkey, Australian Journal of Basic and Applied Sciences, 1(2): 115-125.

LISTES DES ANNEXES

- Annexe 1.1 : Périodes couvertes dans le tableau 4a, par pays et canal de transmission*
- Annexe 2.1 : méthodologie de calculs des statistiques et indicateurs des échanges*
- Annexe 2.2 : Taux d'ouverture (X+M) des PM*
- Annexe 2.3 : Soldes commerciaux – Total échanges des PM (en millions de dollars)*
- Annexe 2.4 : Part (en %) des échanges des PM avec l'UE*
- Annexe 2.5 : Les échanges de services de l'UE 25 avec les PM par postes (en millions d'euros)*
- Annexe 2.6 : Soldes commerciaux des échanges des PM par secteurs (en milliards de dollars)*
- Annexe 2.7 : Indice de concentration des exportations des PM entre 1995 et 2007*
- Annexe 2.8 : Les indicateurs de commerce intra-branches (produits manufacturés)*

Annexe 1.1 : Périodes couvertes dans le tableau 4a, par pays et canal de transmission

	Exports de biens	Imports de biens	Tourisme (valeur)	Remittances	IDE
Algérie	Q1 2009 VS Q1 2008	Q1 2009 VS Q1 2008	2008 VS 2007	n.d	2008 VS 2007
Egypte	Juillet-Mars 08/09 VS Juillet-Mars 07/08	Juillet-Mars 08/09 VS Juillet-Mars 07/08	Q1 2009 VS Q1 2008	Q1 2009 VS Q1 2008	Juillet-Mars 08/09 VS Juillet-Mars 07/08
Israël	Mars 09 VS Mars 08	Q1 2009 VS Q1 2008	Mars 09 VS Mars 08	Q4 08 VS Q4 07	Q4 08 VS Q4 08
Jordanie	Mars 09 VS Mars 09	Mars 09 VS Mars 10	Avril 09 VS Avril 08	Avril 09 VS Avril 09	Q4 08 VS Q4 09
Liban	Mai 09 VS Mai 08	Mai 09 VS Mai 08	Q1 2009 VS Q1 2008	-34,90%	2008 VS 2007
Maroc	Mai 09 VS Mai 09	Mai 09 VS Mai 09	1er sem. 09 VS 1er sem. 08	2e sem. 09 VS 1er sem. 08	3e sem. 09 VS 1er sem. 08
Palestine	n.d	n.d	n.d	n.d	n.d
Syrie	n.d	n.d	2008 VS 2007	n.d	2008 VS 2007
Tunisie	Q1 2009 VS Q1 2008	Q1 2009 VS Q1 2008	Jan-Avr 09 VS Jan- Avr 08	Q1 2009 VS Q1 2008	Q1 2009 VS Q1 2008
Turquie	Jan-Mai 09 VS Jan- Mai 08	Jan-Mai 09 VS Jan- Mai 09	Jan-Mai 09 VS Jan- Mai 10	Jan-Mai 09 VS Jan- Mai 11	Jan-Mai 09 VS Jan- Mai 12
<hr/>					
Sources	Exports/Imports	Tourisme	Remittances	IDE	
Algérie	Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes	Emarrakech.info	n.d	Agence nationale pour le développement de l'investissement, ANDI	
Egypte	Central Bank of Egypt	REUTERS	Central Bank of Egypt	PAPERBLOG.fr	
Israël	Bank of Israel	CBS.gov	Central Bureau of Statistics	Central Bureau of Statistics	
Jordanie	Central Bank of Jordan	MENAFN		Central Bank of Jordan	
Liban	Lebanese Ministry of Finance	Travel Daily News	Central Bank of Lebanon	Central Bank of Lebanon	
Maroc	Bank Al-Maghrib	Ministere de l'Economie et des Finances	Ministere de l'Economie et des Finances	Ministere de l'Economie et des Finances	
Palestine	n.d	n.d	n.d	n.d	
Syrie	n.d	FMI	n.d	ANIMAWEB	
Tunisie	Central Bank of Tunisia	ECONOSTRUM	Central Bank of Tunisia	tunisiaonlinenews. com	
Turquie	Central Bank of Turkey	n.d	Central Bank of Turkey	Central Bank of Turkey	

Annexe 2.1 : méthodologie de calculs des statistiques et indicateurs des échanges

Les données sur les échanges de biens sont issues de la base COMTRADE. Les données à 1 digit de la SITC rev3 Certains pays tels que la Syrie (2007) et le Liban (2005 à 2007) n'ayant pas déclaré leurs échanges pour certaines années, nous avons estimé les valeurs de leurs importations et exportations à partir des données miroir, c'est-à-dire les déclarations de leurs partenaires, les déclarations d'importations (exportations) de l'ensemble des partenaires étant une estimation des exportations (importations) du pays. Dans le but d'éviter les erreurs dues aux différences entre les valeurs *cif* et *fob*, nous avons procédé en 2 temps :

- ✓ Dans une première étape, nous avons calculé les taux de croissance entre l'année manquante et l'année précédant l'année manquante.
- ✓ Dans une seconde étape, nous avons appliqué ce taux de croissance aux données de l'année déclarées.

Les calculs des échanges intrabranche, des échanges par secteurs et des échanges de produits technologiques ont été fait à partir des données de la SITC rev3 à 5dg en appliquant les nomenclatures proposées par le centre du commerce international pour les secteurs et la nomenclature des niveaux technologiques proposée par Yvonne Wolfmayr-Schitzner (WIFO)

L'indicateur de contribution au solde propose une représentation des spécialisations des pays fondée sur la mise en évidence de leurs points forts et de leurs points faibles.

$$CS = \frac{1000}{Y_i} \left[(X_i^k - M_i^k) - \sum_k (X_i^k - M_i^k) \left(\frac{X_i^k + M_i^k}{\sum_k (X_i^k + M_i^k)} \right) \right]$$

X_i^k = exportation du produit k par le pays j

M_i^k = importation du produit k par le pays j

Y_i = PIBdu pays i

Il compare le solde effectif pour un produit à celui qu'il devrait représenter s'il n'y avait pas de spécialisation. C'est-à-dire que le poids de chaque produit dans les X+M du pays donne un coefficient qui est appliqué au solde global du pays et représente le solde théorique sans spécialisation. L'indicateur de contribution au solde CS est obtenu par la différence entre le solde réel et le solde théorique. Un CS positif est un avantage comparatif et un CS négatif un désavantage comparatif. On ajuste les CS pour éviter les effets de taille et rendre les indicateurs comparables. Ils sont normés par rapport à 100 et l'indicateur varie entre -100 et +100.

Annexe 2.2 : Taux d'ouverture (X+M) des PM

	1990	1995	2000	2005	2006	2007
Algérie	7%	48%	57%	65%	65%	61%
Egypte	34%	25%	21%	34%	32%	34%
Israël	52%	53%	57%	71%	67%	68%
Jordanie	91%	81%	63%	116%	118%	121%
Liban	67%	50%	36%	53%	54%	55%
Maroc	41%	40%	57%	62%	55%	63%
Syrie	30%	61%	43%	55%	67%	70%
Tunisie	73%	74%	71%	83%	86%	98%
Turquie	23%	34%	41%	52%	42%	42%
PM9	35%	42%	45%	58%	51%	51%

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX

Annexe 2.3 : Soldes commerciaux – Total échanges des PM (en millions de dollars)

Partenaire	PM	1 990	1 995	2 006	2 007
Monde	Algérie	4 350	-1 426	33 157	32 532
	Egypte	-5 977	-8 295	-6 911	-10 828
	Israël	-3 272	-8 994	-1 043	-2 528
	Jordanie	-1 540	-1 928	-6 280	-7 831
	Liban	-1 347	-4 680	-8 916	-7 076
	Maroc	-894	-3 822	-10 768	-17 043
	Syrie	58	-537	-569	-3 109
	Tunisie	-1 978	-2 428	-3 103	-3 934
	Turquie	-9 341	-14 109	-53 055	-62 844
	PM9	-19 941	-46 218	-57 487	-82 661
Reste du monde	Algérie	1 332	-1 014	14 149	18 391
	Egypte	-4 321	-5 499	-6 915	-10 128
	Israël	-1 104	-406	4 660	2 857
	Jordanie	-751	-710	-3 281	-4 140
	Liban	-599	-1 461	-4 878	-3 577
	Maroc	-503	-1 830	-6 988	-9 755
	Syrie		-1 088	-3 540	-6 323
	Tunisie	-904	-991	-1 957	-3 498
	Turquie	-7 499	-8 599	-45 240	-54 275
	PM9	-14 351	-21 598	-53 990	-70 448
UE	Algérie	2 902	-326	17 419	12 605
	Egypte	-1 548	-2 985	149	-1 163
	Israël	-2 221	-8 520	-5 411	-5 245
	Jordanie	-727	-1 084	-2 351	-2 851
	Liban	-709	-3 059	-3 390	-2 800
	Maroc	-490	-1 860	-2 731	-5 477
	Syrie	154	500	2 487	2 111
	Tunisie	-970	-1 317	-1 002	-27
	Turquie	-2 002	-5 786	-9 484	-9 163
	PM9	-5 612	-24 437	-4 314	-11 789

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX

Annexe 2.4 : Part (en %) des échanges des PM avec l'UE

	Exportations			Importations			X+M		
	1995	2000	2007	1995	2000	2007	1995	2000	2007
Algérie	65%	63%	43%	59%	57%	49%	62%	61%	45%
Egypte	46%	27%	28%	39%	42%	21%	40%	38%	24%
Israël	32%	27%	26%	52%	44%	35%	44%	36%	31%
Jordanie	8%	5%	3%	33%	35%	22%	25%	28%	16%
Liban	23%	20%	15%	61%	45%	36%	57%	42%	33%
Maroc	62%	75%	70%	56%	58%	50%	58%	64%	56%
Syrie	70%	69%	40%	47%	47%	14%	57%	59%	24%
Tunisie	79%	80%	79%	71%	70%	63%	74%	74%	70%
Turquie	51%	52%	24%	47%	49%	20%	49%	50%	22%
PM9	50%	49%	34%	51%	49%	30%	51%	49%	32%

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX

Annexe 2.5 : Les échanges de services de l'UE 25 avec les PM par postes (en millions d'euros)

		2003					
		2003	2004	2005	2006	2007	
Exportations	Total services	PM	15 445	14 411	15 926	17 189	18 713
		Turquie	3 285	3 761	4 525	5 627	6 299
	Autres services aux entreprises	PM	4 357	4 620	4 802	5 309	5 349
		Turquie	792	1 167	1 284	1 858	2 008
	Transports	PM	3 852	3 881	4 590	4 632	5 109
		Turquie	1 017	1 119	1 433	1 576	1 696
	Voyages	PM	3 448	2 522	2 705	2 612	2 828
		Turquie	612	599	781	862	926
	Services hors voyages	PM	11 997	11 889	13 220	14 577	15 886
		Turquie	2 673	3 162	3 744	4 765	5 373
Imports	Total services	PM	26 640	24 263	27 497	27 761	30 573
		Turquie	8 452	9 794	11 047	10 439	11 490
	Autres services aux entreprises	PM	3 276	2 594	2 873	3 299	3 983
		Turquie	628	739	758	950	1 039
	Transports	PM	6 671	6 067	7 117	7 615	8 066
		Turquie	1 935	2 150	2 464	2 688	3 213
	Voyages	PM	13 164	12 961	14 387	13 513	14 710
		Turquie	5 302	6 283	7 123	6 077	6 321
	Services hors voyages	PM	13 476	11 301	13 110	14 248	15 863
		Turquie	3 150	3 511	3 924	4 361	5 169
Saldos	Total services	PM	-11 195	-9 851	-11 571	-10 572	-11 860
		Turquie	-5 167	-6 033	-6 522	-4 812	-5 191
	Autres services aux entreprises	PM	1 081	2 026	1 929	2 010	1 366
		Turquie	164	429	525	908	968
	Transports	PM	-2 819	-2 186	-2 526	-2 984	-2 957
		Turquie	-918	-1 031	-1 031	-1 112	-1 517
	Voyages	PM	-9 716	-10 439	-11 682	-10 901	-11 882
		Turquie	-4 690	-5 684	-6 342	-5 215	-5 394
	Services hors voyages	PM	-1 479	588	111	329	23
		Turquie	-477	-350	-180	404	204

Source : Eurostat

Annexe 2.6 : Soldes commerciaux des échanges des PM par secteurs (en milliards de dollars)

	1995	2000	2006	2007
Monde	Vêtements	9 335	10 760	17 470
	Tissus et textiles	-995	-1 140	-2 507
	Prod alim transformés	-2 729	-3 200	-3 234
	Prod alim frais	-4 492	-4 714	-3 579
	Ordinateurs, telecom	-2 531	-4 331	-6 337
	Minéraux hors pétrole	520	2 508	5 660
	Métal & autres prod manuf	-6 248	-5 193	-11 018
	Machines non électriques	-11 063	-11 930	-20 141
	Equipement de transports	-7 480	-10 153	-13 273
	Cuir & prod en cuir	-61	-234	-631
	Composants électroniques	-2 821	-2 916	-4 174
	Chimie	-7 688	-9 782	-15 941
	Bois, papier	-4 377	-4 437	-5 707
	Autres prod manuf	-2 796	-3 129	-3 373
RDM	Vêtements	2 696	2 127	3 167
	Tissus et textiles	-610	-240	-1 291
	Prod alim transformés	-1 458	-1 700	-2 985
	Prod alim frais	-4 496	-4 878	-5 200
	Ordinateurs, telecom	-1 231	-877	-4 991
	Minéraux hors pétrole	2 948	4 508	6 605
	Métal & autres prod manuf	-2 378	-2 625	-6 308
	Machines non électriques	-2 885	-3 195	-6 448
	Equipement de transports	-3 696	-3 164	-5 441
	Cuir & prod en cuir	-14	-220	-805
	Composants électroniques	-872	-573	-2 994
	Chimie	-1 711	-2 040	-3 472
	Bois, papier	-1 927	-2 011	-2 566
	Autres prod manuf	-682	-809	-339
UE15	Vêtements	6 645	8 467	14 125
	Tissus et textiles	-474	-1 009	-1 070
	Prod alim transformés	-1 373	-1 560	-245
	Prod alim frais	156	201	1 621
	Ordinateurs, telecom	-1 312	-3 492	-1 390
	Minéraux hors pétrole	-2 395	-1 978	-1 109
	Métal & autres prod manuf	-4 060	-2 714	-4 056
	Machines non électriques	-8 186	-8 644	-13 579
	Equipement de transports	-3 844	-7 068	-7 768
	Cuir & prod en cuir	-50	-34	160
	Composants électroniques	-1 989	-2 377	-1 006
	Chimie	-6 065	-7 885	-12 631
	Bois, papier	-2 458	-2 459	-3 108
	Autres prod manuf	-2 105	-2 384	-2 971

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX

Annexe 2.7 : Indice de concentration des exportations des PM entre 1995 et 2007

	1995-1999	2000-2007	1995	2000	2007
Monde	Algérie	0,52	0,58	0,53	0,52
	Egypte	0,25	0,28	0,24	0,32
	Israël	0,28	0,35	0,28	0,3
	Jordanie	0,21	0,13	0,21	0,11
	Liban	0,1	0,09		0,12
	Maroc	0,17	0,16	0,18	0,15
	Syrie		0,55		0,34
	Tunisie	0,21	0,19	0,21	0,18
	Turquie	0,1	0,09	0,11	0,1
RDM	PM9	0,11	0,16	0,11	0,13
	Algérie	0,62	0,73	0,64	0,62
	Egypte	0,26	0,29	0,25	0,43
	Israël	0,34	0,4	0,35	0,36
	Jordanie	0,21	0,14	0,23	0,11
	Liban	0,13	0,11		0,16
	Maroc	0,28	0,23	0,3	0,27
	Syrie		0,17		0,3
	Tunisie	0,19	0,13	0,19	0,17
UE15	Turquie	0,07	0,06	0,1	0,07
	PM9	0,14	0,18	0,14	0,18
	Algérie	0,54	0,57	0,54	0,55
	Egypte	0,28	0,35	0,26	0,29
	Israël	0,17	0,23	0,17	0,21
	Jordanie	0,44	0,28	0,46	0,26
	Liban	0,17	0,14		0,19
	Maroc	0,18	0,19	0,17	0,2
	Syrie		0,86		0,5

Indice de concentration = degré de concentration des exportations d'un pays par rapport aux produits qu'il exporte. L'indice de Herfindahl-Hirschmann normalisé est obtenu selon la formule

$$Hj = [VS(X_j/X)^2 - v(1/n)] / (1-v(1/n))$$

avec Hj = Indice du pays

X_j = valeur des exportations du produit j

X = total des exportations du pays j

n = nombre de produits à 3 digit de la sitc rev3 = $n=239$

L'indicateur est compris entre 0 et 1 (concentration maximale)

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX

Annexe 2.8 : Les indicateurs de commerce intra-branches (produits manufacturés)

	i95_99	i00_07	i1995	i2000	i2006	i2007
Monde	Algérie	2,56	1,63	1,7	2,22	1,74
	Egypte	7,37	14,69	6,18	6,75	13,55
	Israël	35,39	44,81	31,27	37,89	40,57
	Jordanie	28,62	33,19	28,35	29,59	29,88
	Liban	14,81	20,41		14,58	
	Maroc	14,7	19,19	9,05	16,77	19,08
	Syrie		9,52		2,76	9,93
	Tunisie	21,41	28,07	21,16	21,57	28,13
	Turquie	25,32	33,59	21,26	27,35	21,3
RDM	PM9	36,75	44,78	33,49	39,58	39,85
	Algérie	3,27	2,01	1,58	1,85	1,37
	Egypte	8,87	14,25	6,7	7,24	15,83
	Israël	35,8	43,65	31,79	38,08	39,74
	Jordanie	28,48	33,98	28,38	34,01	29,06
	Liban	15,82	21,2		14,58	
	Maroc	7,75	11,12	5,93	7,88	8,74
	Syrie		9,06		2,23	10,41
	Tunisie	16,31	22,35	14,42	14,37	18,72
UE15	Turquie	27	32,49	21,33	28,76	22,35
	PM9	37,82	46,02	33,8	41,15	39,62
	Algérie	0,86	0,95	0,52	1,64	1,36
	Egypte	2,67	6,25	1,85	2,2	5,02
	Israël	27,56	38,07	25,2	29,76	35,28
	Jordanie	5,59	4,55	7,41	3,24	4,06
	Liban	5,44	5,48		5,04	
	Maroc	14,78	20,22	6,56	17,04	20,59
	Syrie		2,01		0,3	2,09
	Tunisie	20,07	25,12	19,08	19,38	25,02
	Turquie	17,1	26,24	13,48	20,13	13,72
	PM9	27,01	33,71	24,12	29,11	27,38

Source : Comtrade – Calculs N. ROUX